

1838

1938

École S^{te} Marie
QUIMPER

CEUX



ÉCOLE SAINTE-MARIE (LIKÈS)

QUIMPER



CENTENAIRE

1838 • 1938



ANCENIS
ÉTABLISSEMENTS G. GIRAUDET

—
1938

CE SOUVENIR EST DÉDIÉ...

- *Aux Familles qui ont eu confiance pendant un siècle, et malgré tout, dans les forces spirituelles de l'Education Chrétienne.*
- *Aux Elèves qui ont bénéficié d'un enseignement destiné à en façonner des hommes et des chrétiens.*
- *Aux Professeurs, Aumôniers, Directeur, qui ont donné, sans compter, leur temps, leur science, leur prière, leur vie... à une œuvre qui, grâce à eux, subsiste depuis un siècle.*
- *A tous les Amis du Likès.*



INTRODUCTION

IL Y A CENT ANS ...

En 1833, lorsqu'il s'agit d'appliquer les lois qui organisaient l'enseignement obligatoire, Guizot voulut se rendre compte de l'état où se trouvait l'instruction primaire. Il envoya en mission d'enquête, à travers la France, 490 fonctionnaires dont les rapports sont minutieux et francs : ils révèlent une situation déplorable. Dans tel département, le tiers, la moitié des communes, n'ont pas d'école ; s'il en existe, elles manquent... de maîtres et d'élèves (1).

Après la grande tourmente de 1789, l'enseignement à tous ses degrés, sous la monarchie de Juillet, était en régression sur l'ancien régime (2).

L'INSTRUCTION DANS LE FINISTÈRE

De l'ensemble des départements français, le Finistère arrivait à l'avant-dernier, sous rapport de l'instruction, d'après le nombre d'écoliers comparé à celui de la population totale ; la Corrèze venait au dernier rang ; un enfant sur 125 habitants y fréquentait l'école ; un sur 106 dans le Morbihan (3).

A la première session du Conseil Général qu'il présida au Finistère, le 24 août 1837, le baron Boullé, préfet, affirmait avec raison que ce département était « prodigieusement arriéré ». De l'enquête qu'il fit personnellement, il recueillit des résultats navrants. Sur les 282 communes dont se composait le département, 124 avaient des écoles ; 6.850 enfants, sur 35.000 d'âge scolaire — la population était alors de 547.000 habitants —

(1) G. d'Avenel : *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1929.

(2) E. Dutelle de Saint-Sauveur : *Histoire de Bretagne*, tome II, p. 242, 243.

(3) Rapport de M. Ogès : *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1934, n° 6.

recevaient quelque instruction. Dans l'arrondissement de Quimperlé, sur 23 communes, trois seulement avaient une école où venaient lire, écrire et compter 220 enfants. C'est la proportion la plus faible du département où l'arrondissement de Brest vient en tête, avec ses 2.857 élèves répartis en 45 écoles, pour 83 communes.

Deux écoles seulement, à Brest et à Quimper, étaient du degré supérieur ; mais elles avaient beaucoup à faire pour mériter ce titre. « Des 122 écoles élémentaires, deux, à Brest et à Quimper, sont dirigées par des Frères des Ecoles Chrétiennes, et on doit à la justice de reconnaître, disait le baron Boullé, qu'elles se placent au premier rang des meilleures, sous le rapport des progrès, comme sous celui de la tenue des élèves. »

Les autres étaient dirigées par des laïques ; n'avaient de valeur réelle que les instituteurs récemment sortis de l'Ecole Normale de Rennes ; le reste, c'est-à-dire la masse, la grande masse, est médiocre. « Les instituteurs sont généralement au-dessous de leur mission ; parlant, lisant, écrivant mal, n'ayant que des connaissances superficielles et souvent fausses en grammaire française ; ignorant le calcul et manquant surtout des notions les plus élémentaires du système métrique que la loi leur fait cependant un devoir d'enseigner. »

La ville de Quimper, qui comptait alors 6.600 habitants, paraissait privilégiée sous le rapport de l'instruction : l'école communale des Frères, située rue du Collège, et dirigée par le F. Agrève (Joseph Prudent) groupait 350 élèves, tous instruits gratuitement en quatre classes ; les plus avancés trouvaient au Cours Supérieur des notions complémentaires de grammaire, d'arithmétique, de géométrie, de dessin linéaire. Notons encore que le Collège municipal — Lycée actuel — donnait un enseignement secondaire et primaire supérieure à des élèves dont le nombre ne dépassa jamais 200 avant 1886 (1).

Cependant, ce Collège et l'Ecole Saint-Corentin restaient fermés aux enfants des communes voisines. Pour donner quelque instruction à leurs enfants, les paysans aisés devaient s'adresser à l'une ou l'autre des huit écoles particulières de la ville, qui recevaient en hiver 240 élèves et 150 en été. Les instituteurs qui en avaient la charge ne manquaient pas absolument de compétence, puisque six d'entre eux avaient obtenu le Brevet, 2^e degré ; cinq s'en tenaient à la méthode de l'enseignement individuel qui, en restreignant le nombre des élèves, diminue celui des leçons, supprime l'émulation et retarde les progrès ; il est vrai que certains, comme les sieurs Fessy père, Salomon et Le Bescond, en étaient réduits là par la médiocrité de leur clientèle. Comme ils n'avaient point de traitement, ils recevaient une rétribution moyenne de 1 fr. 50 à 3 francs par élève et par mois ; le sieur

(1) M. Nicolas : Histoire du Lycée La Tour d'Auvergne.

Moreau, qui instruisait 20 élèves en hiver et 8 en été, demandait 2 fr. 50 à 5 francs, sans doute parce qu'il enseignait la grammaire française et latine. On comprend que dans ces conditions, la situation d'instituteur restait précaire et manquait de considération ; la médiocrité de leurs succès et la mauvaise tenue de leurs élèves dans les rues seront à l'origine de l'école dont ces pages voudraient retracer l'histoire aussi fidèlement que possible.



DANS LES CAMPAGNES. OBSTACLES. ESPOIRS D'AMÉLIORATION

D'après la statistique des écoles en 1833, établie par M. Ogès (1), il n'y avait point d'école dans les communes rurales actuelles des environs de Quimper : Penhars, Kerfeunteun, Ergué, Plonéis, Plomelin, Combrit, Guengat, Goulizon, Bénodet, Pleuven, Saint-Evarzec, Elliant, Landrévarzec, Plogonnec, Plogastel-Saint-Germain, Pouldreuzic, etc... Il n'est pas étonnant qu'une autre statistique, celle du contingent militaire de l'arrondissement en 1844 — jeunes gens d'âge scolaire en 1835-36 — révèle que sur 281 conscrits, 57 savaient lire et écrire ; 15, lire seulement ; tous les autres étaient illettrés.

La loi Guizot, votée en 1833, imposait bien la fondation d'une école publique dans toutes les communes ; mais celles-ci montraient peu d'empressement à se soumettre à cette obligation légale. Le plus souvent, il n'y avait pas de local, l'instituteur recevant ses élèves tantôt dans une chambre, tantôt dans une salle incommode, privée d'air, trop petite... partout où il lui était possible de placer un pupitre, ranger quelques livres et aligner de misérables bancs. Moins que tout autre, le cultivateur finistérien se montrait disposé à instruire ses enfants : à l'obligation nouvelle, il opposait la tradition de plusieurs siècles. « Les cultivateurs, durs et patients au travail, résignés dans la souffrance, sont généralement aussi d'une ignorance profonde, d'une nonchalance d'esprit désespérante. » Toute innovation leur répugne et ils n'estiment que les pratiques reçues de leurs pères.

A cet état d'esprit qui s'opposait à l'instruction dans le département, il convient d'ajouter l'absence d'agglomération aux chefs-lieux de canton qui ne comptaient le plus souvent qu'une église, un presbytère et quelques méchants cabarets : l'instituteur et sa famille ne pouvaient y trouver aucune ressource. Comme les habitations étaient disséminées sur une vaste étendue territoriale et que les chemins étaient affreux, les enfants ne se sentaient pas le goût de faire plusieurs lieues matin et soir pour fréquenter une école qu'on ne désirait guère dans les campagnes. On raconte que, voyageant à cheval, « le 15 décembre 1838, l'inspecteur Le Quinquis se trouvait en tournée à Guerlesquin ; appelé en toute hâte à Quimper, il met trois jours

(1) L. Ogès, *loc. cit.*

et demi à effectuer le trajet » (1). Non seulement les conseillers municipaux dépourvus d'instruction, ne s'intéressent pas à la chose, mais ils en contraignent le progrès, en refusant à l'instituteur le traitement qu'on lui doit ; à très peu d'exceptions près, ils ne rendent aucun service à l'enseignement et ils ne s'accordent point sur l'opportunité des mesures à prendre. Dans son rapport du 24 août 1837, au Conseil Général, le préfet constate que « dans nos campagnes, le maire et le curé sont trop souvent en désaccord ; ce dernier joint au sentiment de cette rivalité des préventions contre les écoles publiques, que le temps pourra seul dissiper. Quant aux notables, la plupart dépourvus d'une instruction suffisante, ils n'attachent aucune importance à en procurer aux futures générations ».

Par contre il se loue du concours éclairé et dévoué qu'il a trouvé dans les conseils supérieurs d'arrondissements. Il fait passer en eux quelque chose de son zèle et de son enthousiasme.

Il y trouve des hommes intelligents et cultivés qui partagent son zèle pour la propagation de l'enseignement et soutiennent ses initiatives. Le comte Louis-Marcien de Carné est des plus actifs dans les réunions du Comité Supérieur. Né à Quimper le 17 février 1804, il mourut en 1876. Après avoir débuté dans la diplomatie, d'abord aux bureaux du ministère des Affaires étrangères, puis comme attaché et secrétaire d'ambassade, il se fait élire au Conseil Général, comme représentant de Plogastel-Saint-Germain, en 1833 ; député en 1839, il appartient au Parti Social de Lamar tine dont il est l'ami. En 1847, Guizot lui confie la direction commerciale des Affaires Etrangères à la place de Drouyn de Luys. Le 23 avril 1863, il est élu à l'Académie française contre Littré ; on a de lui des Discours et des Etudes sur les Fondateurs de l'Unité nationale en France. Fondateur du Correspondant avec l'abbé de Gazalès, ami des Catholiques Libéraux : Ozanam, Foisset..., il reçut Montalembert en son manoir de Marrall'ach et lui fit les honneurs du Finistère, la pointe du Raz, la belle rivière de l'Odé et le Pérennou qui, « par sa merveilleuse végétation, semble un coin de l'Orient perdu en Basse-Bretagne ». Avec lui, il réclama la liberté de l'enseignement et défendit contre Thiers les associations religieuses non autorisées (2).

Au sein du Comité Supérieur, il proposa au préfet la création d'un pensionnat à Quimper où seraient reçus les enfants des cultivateurs ; cette idée, accueillie favorablement, allait déterminer la fondation du Likès.

Germain-Joseph, baron Boullé, avait le goût des lettres. Il naquit à Pontivy le 5 octobre 1786, de Jean-Pierre Boullé, député de la Sénéchaussée

(1) L. Ogès, *loc. cit.*

(2) D'après Kerviller : *Bio-Bibliographie Bretonne*.
R. P. Lecanuet : *Montalembert*, tome II.

de Ploërmel aux Etats-Généraux, et de Jeanne Ruinet du Tailly. Elève au Lycée de Mayence, où il obtint le prix d'honneur en 1806, il tint le rôle principal dans sa tragédie *Le Connétable de Clisson*, à la distribution des prix. Préfet du Tarn-et-Garonne en 1833, de l'Aude en 1834, du Finistère du 31 octobre 1836 à 1848, il publia des poésies dans la *Muse bretonne* ; dans *Mes adieux au lycée de Mayence* (1809), on lit ces deux vers à l'empereur :

*Parle, nous sommes prêts, ordonne de nos jours ;
L'honneur de te servir embellira leur cours.*

Il mourut à Saint-Brieuc, le 30 mai 1882, laissant cinq enfants (1).

Excellent administrateur, il s'intéressa particulièrement à l'instruction. Par ses longs rapports au Recteur de l'Académie de Rennes, ses démarches auprès des différents ministères, ses interventions au Conseil Général, ses ordres pressants aux Conseils municipaux, en douze ans il avait doublé le nombre des écoles dans l'arrondissement de Quimper, lorsqu'il fut révoqué par le Gouvernement provisoire de 1848. Il augmenta le nombre de boursiers qui allaient recevoir une formation professionnelle à l'Ecole Normale de Rennes ; par des indemnités de déplacement et de séjour, il favorisa les Conférences pédagogiques qui se donnaient aux chefs-lieux de canton. « Il a fait, dans notre département, écrit M. Ogès, une véritable croisade en faveur de l'enseignement. Il lui fut donné d'effacer cette large teinte noire qui, sur la Carte intellectuelle de la France, recouvrait le Finistère. »

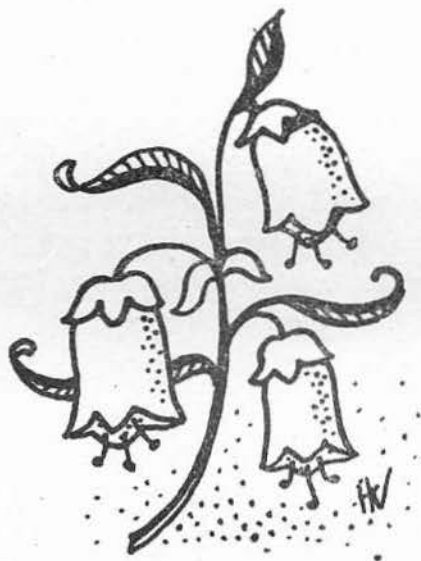
C'est à la persévérance de ses démarches et à l'intelligence de ses vues personnelles, que le Likès doit et son existence et son originalité. C'est par cette œuvre, comme nous le verrons bientôt, qu'il réalisa le but qu'il se proposait en 1837 : « Donner à nos cultivateurs une instruction appropriée à leurs besoins ; exciter en eux plus d'énergie intellectuelle ; leur inspirer cette activité d'imagination qui mène aux progrès... : enfin les amener à comprendre combien, par un travail plus intelligent et les calculs d'une sage économie domestique, ils augmenteraient leur aisance individuelle, en même temps que la prospérité générale de leur patrie. »

L'évêque de Quimper, Mgr de Poulpiquet, donna tout son appui à ce généreux dessein. Quand le prédécesseur du baron Boullé autorisa les vicaires à exercer les fonctions d'instituteurs dans les communes qui les demanderaient, il écrivit à son clergé, le 28 avril 1835 : « Les immenses

(1) R. Kerviller : *Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne*

avantages qui résulteraient infailliblement d'une si sage mesure pour la religion, la morale et les intérêts les plus chers des familles, ne peuvent manquer d'être sentis et appréciés par vous. Je suis convaincu que MM. les vicaires s'empresseront de profiter de cette circonstance pour donner une nouvelle preuve de leur zèle, en acceptant la direction des écoles » (1).

Cette entente des deux plus hautes autorités morales de Quimper, allait servir la cause de la propagation de l'instruction à tous ses degrés dans le département.



(1) L. Ogès : *Bulletin de la Société Archéologique*, 1934, n° 10.



CHAPITRE PREMIER

FONDATION DE L'ÉCOLE

PREMIÈRES DEMARCHES. — Dans son rapport du 15 mars 1837 au Ministre de l'Instruction Publique, le Préfet établit la situation exacte de l'enseignement dans le Finistère et analyse les obstacles qui s'opposent à la propagation des écoles primaires communales dans le département.

Cependant, un bon nombre de cultivateurs, désireux de « faire apprendre le français à leurs enfants et ne pouvant espérer atteindre ce but dans les écoles communales de la campagne, les envoient à Quimper fréquenter pour trois ou quatre ans des écoles primaires privées » ; généralement désignés alors sous le nom de *Likès*, ces enfants sont logés en commun, à peu de frais, au nombre de dix à douze, dans de méchantes auberges ou chez de malheureux ouvriers. Chaque samedi, leurs parents leur envoient les provisions nécessaires à la

consommation pendant la semaine suivante. En dehors des heures de classe, ils errent désœuvrés, sans surveillance ; ils se trouvent partout, sur les rues et les promenades, se battant, jouant à la galoche et contractant les habitudes les plus fâcheuses, « tant il est vrai qu'il ne suffit pas de procurer de l'instruction à la jeunesse, mais qu'il faut aussi lui donner une bonne éducation, car ce sont deux sœurs inséparables et trop souvent confondues. »

Pour remédier à cet état de choses qui désolait tant de bonnes âmes, M. de Carné exprima l'idée qu'on pouvait tirer parti de la disposition des cultivateurs aisés à faire apprendre le français à leurs enfants et créer, dans les chefs-lieux de canton, une maison d'école où les élèves pourraient être reçus des communes rurales circonvoisines, y être instruits, logés et nourris. Ainsi se répandrait « plus rapidement dans les campagnes la langue française dont l'ignorance y retarde tous les progrès » et on suppléerait à l'impossibilité où se trouvent beaucoup de communes d'y établir des écoles.

Les frais de premier établissement seraient supportés par le Ministère ; on les réduirait d'ailleurs au minimum pour la Ville de Quimper ; les vastes bâtiments du Collège Municipal — lycée actuel — en grande partie inoccupés, offriraient un local convenable, moyennant des appropriations préalables, les bâtiments étant dans un état complet de dégradation.

Guizot accueillit favorablement le projet, mais l'homme d'Etat quitta le ministère avant d'avoir pris aucune mesure.

Le 8 mai, le préfet rappelle au nouveau ministre son rapport du 15 mars et lui demande un secours de 5 ou 6.000 francs pour approprier le local.

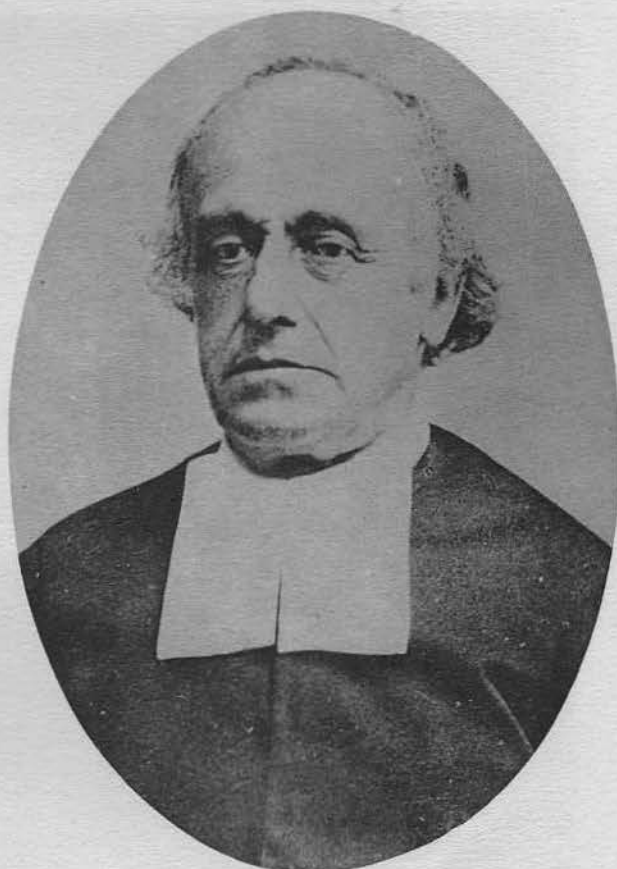
De Salvandy, successeur de Guizot, approuva avec empressement au dessein du Préfet. Par un arrêté du 13 juin, il alloue pour cet objet un premier secours de mille francs. Mais pour statuer définitivement sur l'organisation de l'école projetée, il demande au préfet le devis des dépenses, le plan d'études et les règlements de cet établissement tout à fait spécial.

Même accueil favorable du Recteur de l'Académie de Rennes à qui le Préfet adresse, le 9 août 1837, un très long « projet de règlement de l'école primaire spéciale de Quimper pour les enfants des cultivateurs bretons », comprenant, en outre des dispositions spéciales à son organisation, un règlement général de l'enseignement, du contrôle, de la discipline et du régime intérieur. Ce projet, légèrement modifié dans la forme, deviendra la charte du Likès, approuvée par l'Ordonnance Royale du 28 novembre 1837. En donnant son approbation à ce règlement, le Recteur de l'Académie crut bon de formuler des observations dont quelques-unes nous paraissent aujourd'hui d'une rigueur excessive :

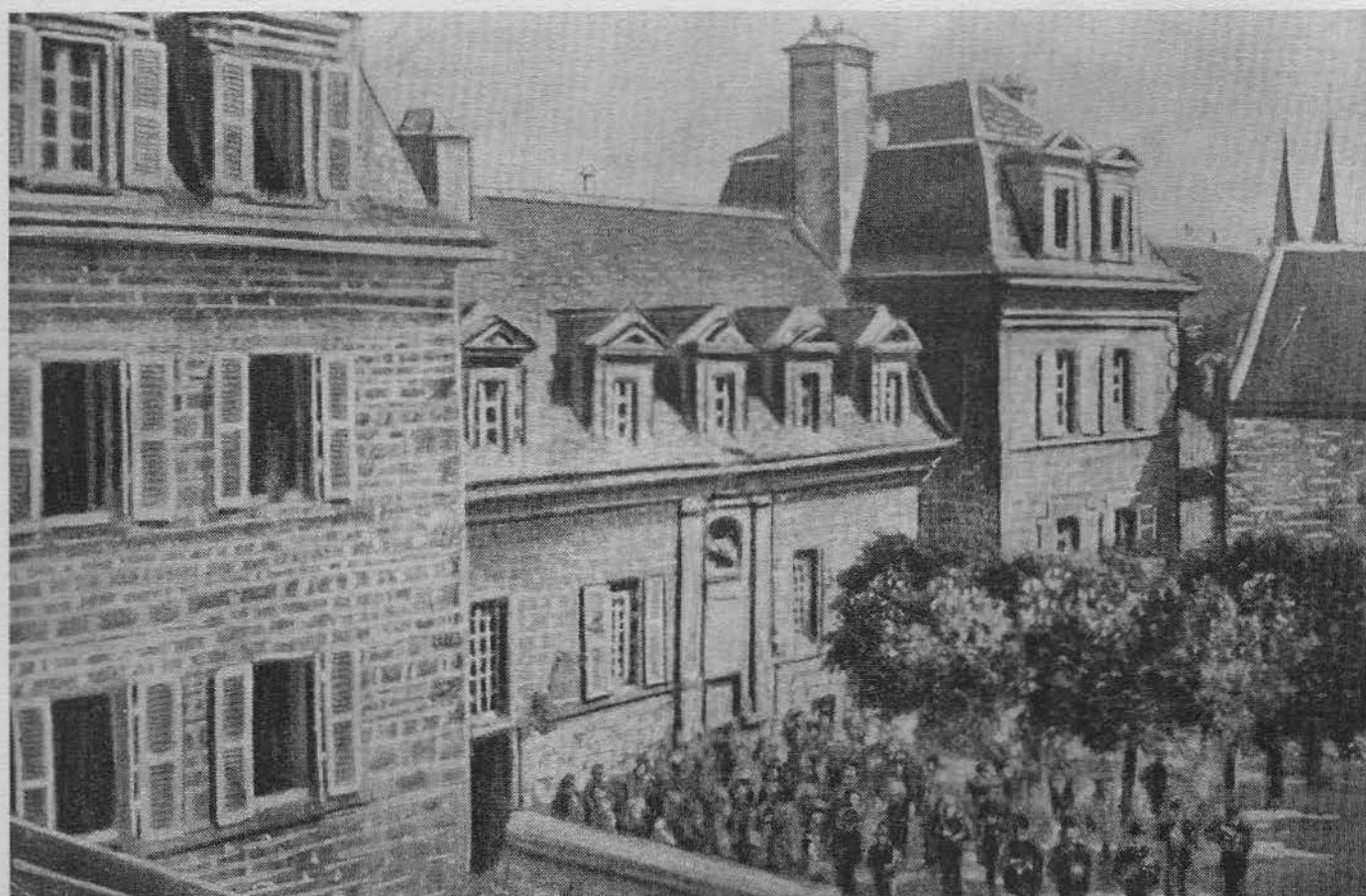
« Les enfants de l'Ecole étant de la campagne ont ou du moins doivent contracter l'habitude de se lever de bonne heure. Il me semble que le lever devrait avoir lieu plus tôt, à 5 heures ou 5 h. 1/2 au plus tard en hiver, à 4 heures ou 4 h. 1/2 au plus tard en été.



Monseigneur de POULPIQUET



Frère CHARLEMAGNE
l'un des premiers Professeurs de l'Ecole
Premier Directeur (1846-1858)



Bâtiments du Collège Communal occupés par l'Ecole spéciale

République Française.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Règlement du cours d'agriculture fait à
l'Ecole des Likès de Quimper.

Leçons Théoriques.

Les leçons théoriques auront lieu les mardi et jeudi
de chaque semaine, de 10^h 1/2 du matin à midi; deux
heures au moins seront accordées aux élèves pour l'étude
et la rédaction de ces leçons.

Leçons Pratiques.

Les leçons pratiques auront lieu à la Ferme
pendant toute l'année, le mardi de chaque semaine;
de plus, quand les travaux de l'exploitation seront
utiles à l'enseignement, M. le Directeur des Likès,
sur la demande de M. le Professeur d'agriculture,
conduira à Ronanbonne, tous les élèves de l'école
volonté qui suivent le cours.

En outre, les jeudis et dimanches, à l'époque
des grands travaux, lorsque le temps le permettra,
M. le Directeur des Likès, sera prêt de vouloir bien
faire conduire tous les élèves à la ferme, où suivront

les besoins de l'instruction, ils seront appelés à prendre une part active aux différentes opérations.

Des conférences pratiques, ou les applications nécessaires à la connaissance complète de l'ars climatique et des diverses opérations culturales de Kermahonare, seront faites sur les lieux. Enfin tous les jeunes gens suivant le cours d'agriculture, au nombre de deux, seront successivement chargés de l'inspection et de la surveillance des différents services, ci après :

- 1^{re} Inspections générales des cultures,
- 2^{re} Trairies naturelles et irrigations,
- 3^{re} Trairies artificielles,
- 4^{re} Céréalles d'hiver et de printemps,
- 5^{re} Plantes sarclées,
- 6^{re} Racines et fourrages en magasin,
- 7^{re} Fumiers et engrais divers,
- 8^{re} Vacherie,
- 9^{re} Chevaux et Poucheries,
- 10^{re} Instruments aratoires,
- 11^{re} Comptabilité,
- 12^{re} Jardins et Verges.

Les élèves, chargés de ces services, devront s'enquérir de tous les renseignements, relatifs à leur spécialité, et faire des rapports écrits. Ces rapports seront, après avoir été lus et discutés, devant leurs condisciples, insérés sur des cahiers, destinés à cet effet; ces cahiers resteront à l'école et pourront être consultés.

Encouragemens.

De grandes croix avec les attributs de

De l'instruction publique, j'en invite
 l'institut des frères des écoles chrétiennes,
 pour le zèle, la capacité et l'admirable
 dévouement dont aujourd'hui partout
 l'objet d'unanimes éloges, à prendre
 l'administration temporelle des écoles
 des frères, comme il en avait déjà
 l'enseignement et à se charger de cette
 administration aux mêmes conditions
 que l'exerçait précédemment le Digne
 abbé Morissen, c'est-à-dire, à ses
 frais et risques. L'institut y a
 consenti et il y a été dûment autorisé,
 Monsieur, par une décision de
 M. Le Ministre de l'instruction
 publique du 28 Décembre dernier.

C'est là, j'en crois, une mesure importante;
 elle donne, en effet, à notre belle école,
 une base désormais stable; elle la
 met à l'abri de toute vicissitude;
 elle garantit sa perpétuité.

Je ne doute pas que cette mesure
 n'ajoute encore à la confiance des bons
 habitants de nos campagnes pour cette
 école, qui ne peut plus désormais
 à leur juste sollicitude.

Si le titre même pour s'honorer les
 frères sous la direction desquels seront
 désormais placés leurs enfants, si l'habitation
 d'un aumônier dans la maison, ne
 suffiraient pas pour donner aux familles
 toute garantie que ces enfants recevront

« Les récréations aussi me semblent trop longues : une demi-heure de récréation suffirait, je pense, après comme avant le dîner.

« Durant les récréations, ne serait-il pas possible que les élèves, surtout dans la division supérieure, fussent exercés à des ouvrages, à des arts manuels en rapport avec leur profession ? »

Il demande en outre d'abrégé la récréation du soir, difficile à surveiller en hiver, et d'avancer un peu l'heure du souper.

Le Recteur de l'Académie donnait son approbation aux autres articles.

Les affaires du préfet vont bon train ; de Rennes comme de Paris, il reçoit les encouragements les plus flatteurs et de cette création originale, unique dans toute la France, dont il va doter son département, on attend les meilleurs résultats.



LE LOCAL. — Par économie, le Comité Supérieur de l'arrondissement ne juge pas utile de bâtir une école pour les enfants de la campagne, qui pourront loger dans les bâtiments du collège communal affectés au Petit Séminaire jusqu'en 1822, et entièrement séparés du Collège. De ces vieilles constructions, il ne reste plus aujourd'hui que la chapelle du Lycée.

Le 12 Août 1837, le Conseil Municipal répond favorablement au vœu du Comité Supérieur transmis par le préfet. Voici un extrait de cette délibération notant :

1° **Le But de la Fondation :** « Vu la lettre du 9 Août 1837, par laquelle M. le Préfet du Finistère sollicite l'assentiment du Conseil Municipal à l'Etablissement d'une école primaire spéciale aux enfants des cultivateurs, dans les bâtiments du Collège Communal, autrefois affectés au Petit Séminaire... »

2° **Les Clauses :** « La jouissance concédée ne sera que temporaire, la commune se réservant de rentrer en jouissance si ses besoins l'exigeaient ; néanmoins, la commune ne pourra, avant trois ans, réclamer la jouissance de ces édifices ; elle devra en tout cas, à l'expiration de ces trois ans, prévenir au moins une année à l'avance.

La commune ne pourra, en aucun cas, être appelée à contribuer aux frais de l'Etablissement, ni aux réparations intérieures. Les édifices devront être rendus en bon état. »

Suivent les signatures : Astor, maire ; de l'Ahubaudière, Buzaré, Tassel, Fatou, Boutibonne, Porquier, Alavoine, Guillou, Guyot, de Carné, de Martilat, Hémerly, Hémon, Le Hars, Bernay et Moallic.

Nous verrons bientôt que le dernier paragraphe de cette délibération allait

susciter à l'école quantité de difficultés que le baron Boullé s'efforcera chaque fois de résoudre.

Mais il en était à cette période heureuse de l'élaboration où toutes ses démarches étaient couronnées de succès. Après les travaux successifs du Conseil Général, de la tournée de Révision et enfin des élections, le 11 Novembre 1837, il adresse au ministre les documents qu'il avait demandés le 13 juin, pour statuer définitivement sur l'organisation de l'école et sur la quotité de la somme à fournir pour frais de premier établissement.

**

FONDATION DE L'ECOLE. — L'Ecole est approuvée, le 28 novembre 1837, par S.E. M. le Ministre de l'Instruction Publique. Le procès verbal de la séance du Conseil royal de l'Instruction publique arrête, en 42 articles, d'une manière très précise, l'organisation de cette Ecole, ainsi que l'enseignement à y donner, la discipline et le régime intérieur.

Nous publions des extraits de ce curieux document :

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

UNIVERSITÉ DE FRANCE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Royal de l'Instruction publique.

Procès-verbal de la Séance du 28 novembre 1837.

Le Conseil Royal de l'Instruction publique,
Sur le rapport de M. le Conseiller chargé de ce qui concerne l'Instruction primaire ;

Vu la loi du 28 juin 1833 sur l'Instruction primaire ;

Vu le statut général du 25 avril 1834 concernant les Ecoles primaires élémentaires, et les décisions du 8 novembre 1833 et 31 janvier 1834 relatives aux Ecoles primaires supérieures ;

Vu le projet de règlement projeté par le Préfet du Finistère, de concert avec le Directeur de l'Académie pour l'Ecole primaire Spéciale de la ville de Quimper, qui doit être affectée aux enfants des cultivateurs des communes rurales de l'arrondissement ;

Arrête ainsi qu'il suit le règlement particulier de ladite Ecole :

ARTICLE PREMIER

Il sera ouvert dans la ville de Quimper, etc...

ARTICLE 2

L'Ecole primaire Spéciale, placée sous la surveillance des Autorités préposées à l'Instruction publique par la loi du 28 Juin 1833, aura un Directeur, un Aumônier et deux Maîtres-Adjoints.

ARTICLE 3

Le Directeur devra être pourvu d'un Brevet d'Instituteur du degré Supérieur.

ARTICLE 6

Il sera chargé de la comptabilité générale de l'Etablissement et remettra, à la fin de chaque trimestre, un compte détaillé en recettes et dépenses, au Comité local qui le fera parvenir au Préfet avec ses observations.

ARTICLE 6 BIS

Il dressera tous les ans, au mois de Juin, le budget des dépenses présumées de l'Ecole pour l'année suivante, et le remettra au Comité local qui le fera parvenir au Préfet avec ses observations.

ARTICLE 7

Le traitement du Directeur sera de douze cents francs ; il sera en outre éclairé et chauffé aux frais de l'Etablissement.

ARTICLE 8

L'Aumônier présidera à tous les exercices religieux des Elèves ; il leur enseignera l'histoire sainte et le catéchisme du diocèse, et leur fera en outre, le dimanche et le jeudi de chaque semaine, des instructions de morale religieuse. Il veillera à ce que tout soit soumis dans l'Ecole aux préceptes de la religion, et pourra signaler directement au Comité local les abus qu'il remarquerait. Il recevra un traitement de huit cents francs et sera en outre éclairé et chauffé.

ARTICLE 9

Les Maîtres adjoints feront les cours qui leur seront assignés par le Directeur ; ils surveilleront en outre les Elèves dans tous les moments de la journée et coucheront dans leurs dortoirs. Ils recevront chacun six cents francs et seront éclairés et chauffés.

ARTICLE 10

Le Directeur sera nommé et institué conformément aux dispositions de la loi du 28 juin 1833 ; les Maîtres adjoints seront choisis par le Recteur d'Académie, sur l'avis du Comité supérieur de l'arrondissement et la proposition du Préfet du département. L'Aumônier sera nommé par M. le Ministre de l'Instruction publique sur la proposition de Mgr l'Evêque de Quimper, et sur l'avis concerté du Préfet du département et du Recteur de l'Académie.

ARTICLE 12

Les Elèves ne pourront être reçus dans l'Ecole avant l'âge de sept ans ; ils ne pourront y demeurer passé l'âge de dix-huit ans.

ARTICLE 13

Aucun Elève ne sera admis dans l'Ecole s'il ne justifie par un Certificat de médecin qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse.

ARTICLE 14

Les Elèves coucheront dans des dortoirs communs où la Maison leur fournira à chacun un lit que leurs familles seront tenues de garnir. Autant que possible les lits seront établis en fer.

ARTICLE 15

Les Elèves ne seront astreints à porter à l'Ecole aucun trousseau déterminé ; mais leurs vêtements et leur linge devront être constamment entretenus dans un état convenable de propreté.

Les boutons devront indiquer que les Elèves appartiennent à l'Ecole primaire Spéciale.

ARTICLE 16

Les Elèves pourront faire blanchir leur linge et entretenir leurs vêtements dans leur famille, ou traiter avec le Directeur amiablement pour cet objet. Le Directeur ne pourra exiger pour blanchissage et entretien plus de 1 fr. 50 par mois.

ARTICLE 17

Les Elèves prendront leurs repas aux mêmes heures et dans un réfectoire commun ; mais chacun d'eux demeurera libre de pourvoir à sa nourriture au moyen des approvisionnements que leur fournira sa famille.

Ceux qui fourniront ainsi leurs aliments en nature payeront à l'Etablissement, pour la préparation des aliments et le trempage de la soupe tous les jours, cinq francs par mois.

Moyennant une pension de vingt-cinq francs par mois, les Elèves sont entièrement nourris par l'Etablissement.

ARTICLE 18

Toutes les parties de l'Enseignement seront données gratuitement. Moyennant un franc par mois, les Elèves pourront être pourvus dans l'Etablissement de livres de classe, papier, plumes et encre.

ARTICLE 20

En cas de maladie les Elèves pourront être traités dans la Maison ; les frais de traitement demeureront à la charge des familles.

ARTICLE 21

Il y aura un concierge qui sera chargé du service de la porte et du balayage des abords et des cours de l'Etablissement.

ARTICLE 24

Les Elèves feront eux-mêmes leurs lits ; ils entretiendront dans un état constant de propreté les dortoirs, les réfectoires, les classes et les études, les corridors et les escaliers.

ARTICLE 25

Les Elèves ne pourront charger les gens de service d'aucune commission pour l'extérieur, sans en avoir obtenu l'autorisation du Directeur.

ARTICLE 27

Les cours, les instructions, les prières et généralement tous les exercices se feront en français ; et tous les Elèves, six mois après leur admission dans l'Ecole, seront rigoureusement astreints à parler cette langue...

ARTICLE 28

L'instruction comprendra toutes les branches indiquées à l'article 1^{er} de la loi du 28 juin 1833. On donnera en outre aux Elèves des Notions élémentaires d'Agriculture et d'Economie domestique.

ARTICLE 29

Les Elèves seront répartis en deux divisions principales :

Dans la première, ils recevront l'instruction élémentaire qui comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire française et du calcul, le système légal des poids et mesures.

Dans la deuxième, ils recevront l'instruction primaire supérieure qui comprend, outre les connaissances ci-dessus énumérées, le dessin linéaire, les éléments de la géométrie et ses applications usuelles ; le toisé des surfaces et des solides, l'arpentage, des notions de sciences physiques et d'histoire naturelle, applicables aux usages de la vie, le chant, particulièrement le plain-chant, les éléments de l'histoire et de la géographie, et surtout de l'histoire et de la géographie de la France.

Ces deux grandes divisions pourront être subdivisées chacune, par le Directeur, en plusieurs autres, selon les forces respectives des Elèves.

ARTICLE 35

Les Cours de l'Ecole s'ouvriront chaque année le 1^{er} octobre et fermeront le 1^{er} juillet.

ARTICLE 37

Les Elèves se lèveront tous les jours à 5 heures du matin, en été, et à 6 heures en hiver. Une heure leur sera accordée pour s'habiller, se laver, faire les lits et nettoyer les dortoirs.

A 6 heures en été et 7 heures en hiver, les Elèves se réuniront à la Chapelle ou dans une des salles de l'Ecole pour la prière du matin, qui sera dite par l'Aumônier et suivie du chant en chœur du *Domine salvum fac Regem*. Ils entendent la messe au moins deux fois par semaine, le Dimanche et le Jeudi.

Après la prière, étude jusqu'à 8 h. 1/2. A 8 h. 1/2, déjeuner qui sera toujours précédé d'une inspection de propreté passée par le Directeur ; puis récréation jusqu'à 9 heures.

A 9 heures, classe jusqu'à 11 h. 1/2. A 11 h. 1/2, récréation jusqu'à midi. A midi dîner, pendant lequel il sera toujours fait de la lecture en français.

Récréation jusqu'à deux heures moins un quart. A deux heures moins un quart, étude préparatoire à la classe de l'après-midi qui se fera de 2 heures à 4 heures.

A 4 heures, goûter, et récréation jusqu'à 5 heures. De 5 heures à 6 h. 1/2, étude. De 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 l'hiver, et à 9 heures l'été, récréation, souper, pendant lequel il se fera une lecture ; prière en commun dite par l'Aumônier et coucher.

ARTICLE 41

Les récompenses et les punitions seront celles que le Statut général du 25 avril 1834 a autorisées dans les Ecoles communales.

Signé : VILLEMAIN,
V. COUSIN,
D. NISARD.

Il ressort de ce document que la nouvelle Ecole avait dès l'origine le caractère de l'Ecole primaire supérieure ; qu'il s'y faisait déjà un Cours d'Agriculture ; que les Elèves, tous internes sinon tous pensionnaires, portaient dans leurs boutons un embryon d'uniforme qui n'a jamais été complété...

Le 26 mars 1838, le préfet du Finistère recevait du ministre ce règlement approuvé en Conseil Royal. Restait à résoudre la question des ressources et de l'aménagement pratique.

LES RESSOURCES. — Dans l'intention du préfet, l'école devait pourvoir en grande partie à ses propres besoins ; mais pour l'aménagement des lieux, l'achat du matériel et le premier traitement des maîtres, il comptait sur la générosité des différentes administrations intéressées.

Le Conseil Municipal, qui avait cédé à des conditions avantageuses de vieux bâtiments, reconnaissait volontiers les bienfaits de l'école projetée, grâce à laquelle seraient augmentés les bénéfices des divers marchands et les recettes de l'octroi ; mais il regrettera chaque année, avec une persévérance significative, d'être dans l'impossibilité de rien affecter à cet objet.

Près des ministres de l'Instruction publique, Guizot et de Salvandy, le préfet fut plus heureux ; il en reçut mille francs en 1837, deux mille francs en 1838 et deux mille francs en 1839. En 1840, Villemain, nouveau ministre de l'Instruction publique « prenant en considération l'utilité de cet établissement et voulant s'associer aux vues philanthropiques qui ont présidé à sa fondation », prélève sur les fonds de l'Etat, exercice 1840, un nouveau secours de mille cinq cents francs.

Du Conseil Général, le préfet ne reçoit pas les encouragements substantiels qu'il en espère ; à la session du 24 Août 1837, il lui demande si les frais de l'entretien annuel de l'école ne peuvent être assurés par des subventions du Conseil Général. Le baron Boullé expose à cette assemblée l'intérêt de la nouvelle école qui aurait le double résultat de propager la connaissance de la

langue française et de suppléer à l'impossibilité où se trouvaient quelques communes de bâtir des écoles à leur charge. Il sollicite un premier crédit de quatre mille francs. Après une longue discussion, le Conseil, votant au scrutin secret, repousse cette demande à la majorité de 14 voix contre 13.

La majorité prétendit que l'établissement d'une telle école est directement contraire à l'esprit et au texte de la loi du 28 juin 1833 : « Cette loi a entendu faire de l'instruction primaire une charge essentiellement communale ; une institution qui, par le seul fait de son existence, aurait pour objet de compromettre les écoles communales déjà si faibles et si difficiles à fonder, ne doit pas retenir la sollicitude du Conseil général ».

En vain, le préfet observe-t-il que l'administration ne songe nullement à favoriser la ville de Quimper, qu'elle agit dans l'intérêt du département puisque, pendant longtemps encore, il sera impossible d'établir des écoles publiques dans un grand nombre de communes. C'est pour suppléer à cette impossibilité que l'administration voudrait créer, dans les grands centres, des écoles où seraient logés les enfants des campagnes qui recevraient là une instruction convenable. L'école de Quimper serait un premier essai ; si elle réussissait, on pourrait sur le même modèle ouvrir dans les localités importantes des institutions du même genre.

Ce plaidoyer habile ne convainc pas le Conseil Général. Il convient pourtant de rendre à ses efforts un hommage mérité ; constituée par voie élective, en 1833, l'Assemblée départementale « contribua, écrit M. Ogès, à donner une vive impulsion à l'enseignement populaire en dotant le plus largement possible le budget de l'instruction publique ». Mais, à cause de cette rivalité qui s'élève souvent dans les Conseils entre les intérêts des divers arrondissements, il se montre peu disposé à la fondation d'une école spéciale au centre de Quimper ; et les quatre mille francs, que sollicitait le préfet pour cet usage, sont destinés aux pauvres, pour l'achat de livres, aux communes qui n'ont pas d'école et aux salles d'asiles de Landerneau. A la session de 1838, même refus, par 12 voix contre 11 ; quatre membres absents, favorables au projet, auraient dû lui donner une majorité de 3 voix. L'année suivante, avec une instance qui touche à l'entêtement, et sollicité de reproduire sa proposition par le Recteur de l'Académie et par le Comité Supérieur d'Instruction primaire, le préfet obtient enfin une subvention de mille deux cents francs.

Ne recevant à Quimper aucun secours, mais encouragé de Rennes et de Paris, assuré que l'école projetée était appelée à connaître de beaux succès, le baron Boullé se résolut d'aller de l'avant *quand même* ; il s'adjoignit aux notables de la ville qui procurèrent trois mille francs, à titre de prêt, à M. l'abbé Guilcher décidé à prendre l'école, pendant un an, à ses risques et périls.

En novembre 1838, soixante chambriers, les premiers « likésiens », occupent le local mis à leur disposition par la municipalité de Quimper.

DENOMINATION DE L'ECOLE : LE LIKÈS. — Le baron Boullé est donc le fondateur de l'*Ecole spéciale pour les enfants de la campagne*. La pancarte qui aurait affiché ce titre officiel aurait pris vraiment trop de place ! Bientôt prédomina l'appellation *Likès* qui a subsisté et qui a excité la curiosité des celtisants. Son origine nous paraît cependant fort simple : *likès* dérive du mot breton *lik* qui signifie laïc. L'altération du pluriel devint *likès*, qu'on écrivait encore *liquez* et par quoi on désignait de fait les élèves laïcs, par opposition aux *cloarecs*, étudiants ecclésiastiques. Aussi, très justement, les pièces officielles des années de début n'utilisent-elles le mot qu'au pluriel et sous forme de complément : l'école des *Likès*. Petit à petit, cette appellation se simplifia et le terme *Likès* désigna l'institution elle-même où n'étaient reçus que des laïcs.

La preuve originale de cette version, on peut la trouver dans tous les documents de l'époque.

Le premier rapport du préfet au ministre de l'Instruction publique, 15 mars 1837, désigne sous le nom de *Likès* les enfants des cultivateurs qui, fréquentant l'une ou l'autre des huit écoles privées, prenaient pension dans les cabarets de la ville.

En date du 15 novembre 1839, l'Inspecteur Calloc'h écrit au Recteur de l'Académie : « Le Conseil Général a voté une subvention de mille deux cents francs pour compléter le matériel de l'internat des *Liquez* (*laïcus*). Etabli à Quimper... ».

Nous lisons, à la date du 1^{er} octobre 1841, ce *Rapport du ministre de l'Instruction publique au roi* :

... Je dois mentionner ici un pensionnat primaire qui s'est établi en 1838 dans la ville de Quimper et qui présente un caractère tout particulier d'utilité.

L'idiome bas-breton est encore en usage dans plusieurs des départements formés de l'ancienne province de Bretagne, surtout parmi les populations rurales ; et c'est une difficulté que rencontre dans ces contrées la propagation de l'instruction publique primaire.

Les cultivateurs pourvus de quelques aisances et qui veulent que leurs enfants apprennent la langue nationale, ont coutume de les envoyer dans les villes où, sous le nom de *logeurs*, *chambriers*, *likés*, ils se placent dans des familles qui leur fournissent le gîte et la nourriture. Ces enfants fréquentent l'école, mais ils ne sont soumis à aucun règlement de discipline. Le pensionnat de Quimper a été formé pour suppléer à ce défaut de surveillance ; les enfants venus de la campagne pour apprendre le français y sont recueillis pour un très modique prix de pension. Leur instruction, leurs mœurs, leur bien-être, y sont l'objet de soins continuels et attentifs.

L'établissement, que j'ai encouragé par des secours réitérés, compte déjà 120 élèves. En attirant un nombre toujours croissant de pensionnaires, il est destiné, ce semble, à faire pénétrer dans toutes les communes de l'arrondissement de Quimper la connaissance de la Langue française.



Frère DAGOBERT

Deuxième Directeur de l'Ecole (1858-1876)
Premier Visiteur du District de Quimper



Monseigneur NOUVEL

Evêque de Quimper
Aml et Protecteur de l'Ecole



Monsieur OLIVE

Titulaire de la Chaire d'Agriculture
de 1843 à 1880

" L'Agriculture, dans le Finistère, doit beaucoup à l'initiative et aux leçons pratiques de cet homme dévoué qui avait consacré toute sa vie aux intérêts de nos campagnes "

Ecole spéciale primaire
pour les enfants de la Campagne
tenue par les Frères Des Ecoles Chrétiennes & autorisée par le Gouvernement

Appelés par le choix unanime de Monsieur
le Baron Boullé, Préfet du Finistère, & du Vénérable Evêque
de Quimper, à prendre la Direction du Pensionnat établi à
Quimper en faveur des Communes rurales du Département,
nous aimons à espérer que la confiance des Pères de famille et
du Clergé paroissial ne fera pas défaut à une Œuvre qui, déjà,
a bien mérité de la religion, de la société et qui en ce moment encore,
porte d'heureux fruits.

Fondée en 1838, dans le but de soustraire aux juges
sans nombre tenus à leur inexpérience, les jeunes gens de la
campagne réunis à Quimper des diverses paroisses du voisinage,
& jusqu'à L'Annick sans surveillance dans la ville, l'insti-
tution de cet Etablissement prit bientôt sous l'habile et pa-
ternelle direction de M. l'abbé Morisset, un accroissement qui,
depuis, a témoigné sans interruption de la confiance et de la satis-
faction des familles.

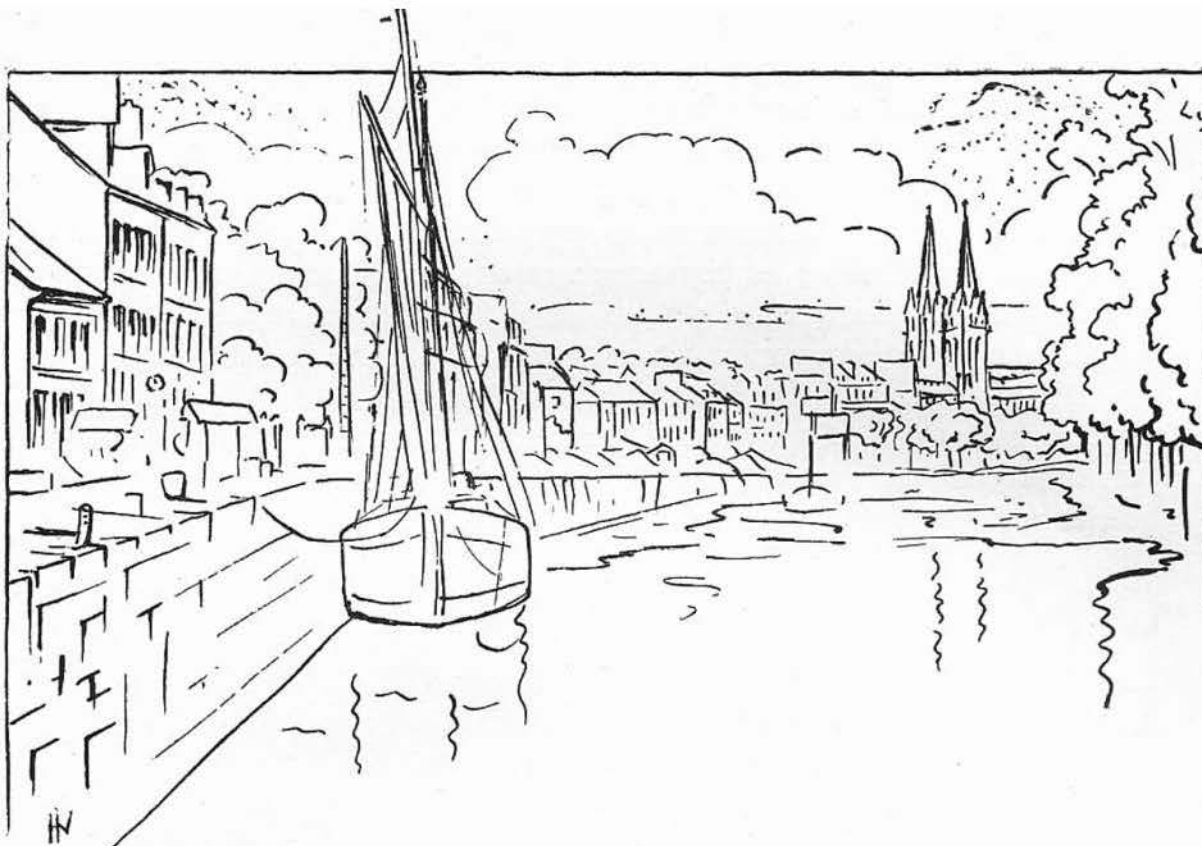
Associés nous-mêmes, dès le principe, à cet Œuvre,
(car dès la fondation nous y avons été chargés de l'enseignement,) nous en connaissons l'esprit & les traditions, et il ne nous reste
qu'à suivre avec ce zèle que donne le sentiment du devoir accompli
sous les yeux de Dieu, une Œuvre qui nous est familière et où
nous marchons depuis 8 ans.

On voit que le mot *likès* était alors un nom commun et nullement réservé à la colline où s'est ensuite élevée notre école.

Jusqu'en 1864, au titre d' « *Ecole Spéciale d'Agriculture et de Langue Française* » (lettre officielle 2 août 1858), s'adjoindra celui de *Ecole dite « des Likès »* (27 mai 1847) ou « *Institution des Likès* » (8 septembre 1851).

Le mot subsistera et désignera plus tard exclusivement le Pensionnat Sainte-Marie dont nous allons raconter les débuts.





CHAPITRE II

1838 - 1846

LES DÉBUTS

LE PERSONNEL. — LES FRÈRES. — Tout en se préoccupant du local et des subsides, le Baron Boullé mettait au point l'organisation pédagogique de la nouvelle école. Il y prévoyait, comme l'indique le Procès-verbal de la séance du 28 novembre 1837, un Directeur, un Aumônier et deux Maîtres-Adjoints. Dans sa pensée, en effet, l'école spéciale différait nettement des écoles primaires de l'époque. L'art. 29 de ce même procès verbal, charte de l'enseignement du Likès primitif, prône nettement l'instruction primaire supérieure, dont il donne le programme détaillé et pour lequel des maîtres spécialisés s'imposaient.

Les remarquables succès de l'école gratuite et municipale de Quimper, fondée en 1824 et tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes, dits de St-Yon, qui préparaient jusqu'aux Arts et Métiers, le décidèrent naturellement à solliciter, pour sa nouvelle fondation, ces mêmes instituteurs éprouvés.

Ce n'est pas à eux cependant qu'il avait songé d'abord ; personnellement, il aurait désiré confier la direction de l'école à un père de famille ; il trouvait dans ce titre une garantie des bons soins dont les enfants auraient été environnés dans la maison. Mais le Comité Supérieur de l'Arrondissement préférait un ecclésiastique, la candidature d'un directeur d'école privée ayant été rejetée, pour raison d'aptitudes ; les populations rurales accordaient plutôt leur confiance à des établissements dirigés par des ecclésiastiques, comme le témoignaient alors les succès remarquables du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

D'autre part, un prêtre seul pouvait habiter avec deux Frères qu'on lui promettait ; le Comité Supérieur, édifié des résultats surprenants qu'obtenaient les instituteurs religieux de l'école communale, avait en effet souhaité vivement que les maîtres adjoints de la nouvelle école fussent choisis dans cette congrégation.

Ils prirent leurs fonctions le 11 décembre 1838, quand les élèves étaient déjà arrivés depuis plusieurs semaines ; après les déboires survenus à Hennebont, le F. Supérieur Général avait d'abord exigé, en effet, un versement de 3.800 fr., comme frais de voyage et de première installation.

Mgr de Poulpiquet, grand ami des Frères, n'était pas étranger à ce choix. La difficulté ne vint que du petit nombre de religieux dont disposait alors le Très Honoré Frère Anaclet ; mort le 6 septembre 1838, il n'eut pas la satisfaction de réaliser ses promesses. L'avènement du T. H. Frère Philippe, le 21 novembre 1838, religieux entreprenant et zélé, ne pouvait que favoriser les démarches en cours, et le 11 Décembre 1838, les deux Frères Préside et Canion (ou Cagnion) prenaient possession de leur nouveau poste. Ils résidaient à la Communauté de Saint-Corentin, rue du Collège, et ne se rendaient à l'école spéciale que pour la classe.



LE DIRECTEUR. — L'administration générale n'était pas leur fait : elle était réservée au Directeur ecclésiastique, qui assurait en même temps les fonctions d'aumônier.

Le premier Directeur fut M. l'Abbé Guilcher, ancien desservant de la paroisse de Coatméal, que l'Inspecteur Calloc'h avait vu dans ses tournées ; cet ecclésiastique recommandable lui parut réunir toutes les conditions nécessaires d'aptitude et de capacité qui pouvaient faire présager de manière certaine la prospérité de l'école spéciale pour les enfants de la campagne. Non seulement il comprenait bien la mission spéciale qu'on allait lui confier, mais « il connaissait parfaitement les mœurs, les usages de nos cultivateurs, parlait leur idiôme comme eux-mêmes... enfin, par son caractère et ses habitudes, commandait une confiance dont le paysan breton est naturellement avare. » L'abbé Guilcher répondit avec empressement à l'invitation de l'Inspecteur :

J'accepte d'autant plus la place qui m'est offerte, lui écrivait-il le 12 août 1838,

qu'elle est tout à fait conforme à mes goûts et que j'ose compter sur votre généreux concours.

Comme vous, Monsieur l'Inspecteur, je me plais à penser qu'en réunissant nos efforts, nous rendrons les *liques* de Quimper instruits, dociles, sages et même bien peignés.

L'abbé Guilcher consentit volontiers à l'abandon de sa cure et, pour suppléer à l'absence de fonds, il s'engagea à se charger de l'école pendant un an, à ses risques et périls, renonçant par là au traitement attaché au titre de Directeur, à condition pour lui de payer les Frères, de faire face aux dépenses et, pour se conformer strictement au règlement univesitaire, de se munir d'un brevet au prochain examen ; on lui accorderait, en attendant, une autorisation provisoire.

Mais M. Guilcher avait plus consulté son dévouement que ses ressources financières et ses puissances de travail : il dut solliciter une avance de 3.000 fr. puis, absorbé par tous les détails d'une administration nouvelle, enfin, miné sans doute déjà par la maladie qui l'emporterait bientôt, il ne se soucia plus de subir les épreuves de l'examen. Le Recteur d'Académie eut connaissance de cette irrégularité et en fit reproche à l'Inspecteur primaire :

Il n'aurait pas dû échapper à votre prudence habituelle qu'il entrât dans vos attributions de me tenir au fait de toutes les circonstances de cette affaire depuis l'instant où elle est entamée... De là résulte pour vous l'obligation intime de ne me laisser ignorer rien de ce qui se passe dans votre département... J'ai l'honneur de vous inviter, M. l'Inspecteur, à me faire connaître officiellement et au plus tôt ce qui a été fait pour le choix de l'Ecclésiastique désigné pour diriger cette école. Vous ne négligerez pas de mentionner les titres que présente cet Ecclésiastique et de m'informer s'il a obtenu un brevet de capacité.

Malade depuis longtemps, le Recteur d'Académie ne ménageait pas ses termes ; cependant l'Inspecteur primaire avait compté — et ceci l'excuse suffisamment — sur l'intervention du Comité Supérieur, auteur et créateur de l'école spéciale, qui aurait dû faire les démarches près de l'autorité académique pour obtenir une autorisation provisoire en faveur de M. Guilcher.

Dans cette occurrence, le vénérable ecclésiastique crut de son devoir de se démettre des fonctions de Directeur, pour conserver seulement celles d'Econome et d'Aumônier ; il proposait au choix du préfet et à celui du Comité Supérieur, le frère Préside, dit Joseph Talfumion, muni d'un brevet du second degré, comme directeur provisoire de l'école primaire spéciale, le F. Préside ayant obtenu son brevet avant le 28 juin 1833, échappait à la loi qui imposait au directeur la nécessité de subir l'examen du brevet supérieur. Le Comité d'Arrondissement statua favorablement, cette solution satisfaisant à la fois aux exigences du règlement universitaire et aux intérêts que l'abbé Guilcher avait engagés dans l'école.

Le 8 avril 1839, le Recteur d'Académie confiait la direction des *Likès* au Frère Préside, « de la congrégation religieuse de Saint-Yon ».

Cette situation exceptionnelle ne créa jamais d'ennuis ; en juin, le préfet reconnaît que les « Frères s'entendent parfaitement avec M. l'abbé Guilcher qui, quoique n'ayant que le titre d'aumônier, dirige tout ce qui concerne les relations avec les familles et l'entretien matériel des élèves, comme la tenue morale de la maison ».

Quatre mois plus tard, la mort de M. Guilcher remettait à nouveau en question l'existence de l'école. L'autorité ecclésiastique proposait au Comité Supérieur M. Morisset qui exerçait, depuis sept années, le ministère pastoral à Logonna-Daoulas et dont chacun s'accordait à faire l'éloge ; il résolut de continuer l'entreprise, dans les mêmes conditions que son prédécesseur ; avec un dévouement et un optimisme magnifiques, il se chargeait d'un lourd fardeau, confiant dans l'avenir d'une œuvre qu'il aimait déjà ; il dut vendre son mobilier afin de réaliser quelques ressources indispensables pour une prise de possession. Il s'engageait aussi à subir des examens pour obtenir le brevet supérieur que le règlement exigeait du Directeur.

En attendant qu'il fût en mesure de se soumettre aux termes de la loi, le préfet demanda au Recteur de l'Académie de maintenir l'institution dans l'état provisoire, c'est-à-dire sous la direction du Frère Préside, pour ce qui concerne les études, et sous la gestion intéressée de M. Morisset, pour ce qui concerne le pensionnat et la responsabilité morale des élèves. Ce provisoire se maintiendra jusqu'en 1846...

PREMIÈRES ANNÉES. — La fondation de l'école spéciale fut accueillie très favorablement aussi bien par les cultivateurs que par les hommes éclairés ; on attendait de cette institution originale les résultats les plus heureux. Le préfet aimait cette œuvre qui lui devait l'existence, il l'entourait d'une sollicitude attentive, la visitait fréquemment, la défendait avec intelligence et passion.

1° LES SUCCÈS. — C'est avec satisfaction qu'il voyait croître d'année en année le nombre des élèves : après la rentrée, ils étaient 60 ; on en comptait plus de cent, en décembre 1838 ; 108, à la date du 24 mai 1839 ; 114, en novembre de la même année ; enfin, 150, au mois de décembre 1839, après l'installation de M. Morisset : on ne dépassa guère ce chiffre, par défaut de place, tant que les *Likès* prirent logement au Collège Municipal.

Dans un long rapport au nouveau Recteur de l'Académie de Rennes, qui avait demandé des renseignements sur l'école spéciale et dans un autre qu'il lut au Conseil Général, le baron Boullé nous rend un compte exact des succès de l'œuvre à ses débuts et des obstacles qui s'opposent à son essor. Nous donnons de larges extraits de ce document qui peint une époque de notre histoire.

Cette école est appelée à produire un grand bien dans le département.

Cent douze jeunes paysans y ont été successivement reçus, dont la plupart ne savaient pas encore les premiers mots de la langue française. Dans des exercices publics qui ont précédé une distribution de prix que j'ai faite à ces intéressants enfants le 10 du mois dernier (juillet 1839), ils ont à la lettre rempli d'étonnement

les personnes notables de cette ville qui y assistaient, par l'intelligence avec laquelle ils ont développé, en français correctement parlé et après huit mois à peine de leçons, les notions de la grammaire, du calcul, du système légal des poids et mesures, de la planimétrie, de la géographie.

Cette distribution de prix, à laquelle s'étaient rendues, de toutes les communes voisines, les familles de ces jeunes paysans qui se montraient émus et heureux de leurs succès, a laissé dans cette ville un souvenir profond et a produit dans les campagnes un excellent effet. C'est ainsi que s'y propage le goût de l'instruction. Ce sont les élèves sortant de semblables écoles qui en feront apprécier les avantages et comprendre les besoins.

Quelques jours avant la distribution des prix dont je viens de parler, deux inspecteurs généraux de l'Université, MM. Matter et Péclet, avaient visité notre école spéciale et s'en étaient montrés on ne peut plus satisfaits. Ils ont exprimé hautement la pensée que de telles écoles étaient le seul moyen d'universaliser la langue française et M. Matter, qui appartient par son origine aux départements de l'Alsace, m'a exprimé le désir que je lui envoyasse le plan d'organisation et les règlements de celle-ci, pour qu'il essayât d'en instituer de semblables dans ces départements.

2° LES OPPOSITIONS. — Cependant, son établissement a rencontré dans le département de l'opposition et aujourd'hui encore elle est, malgré ses premiers succès, l'objet de prévention que l'on essaierait, si je suis bien informé, de faire partager au ministère.

Je crois, pour mon compte, ces préventions dénuées de fondement.

Ce ne peut être sérieusement, en effet, que l'on vient prétendre que cette école est contraire à l'esprit et au texte de la loi qui veut que chaque commune soit pourvue d'une école primaire, en ce qu'en appelant en ville des fils de cultivateurs, elle éloigne ces enfants des écoles qui pourraient se former dans leurs localités et rend plus difficile l'établissement des écoles communales ; cette objection ne saurait être admise puisque c'est précisément l'impossibilité de fonder ces écoles locales, impossibilité déjà constatée par six années d'efforts infructueux, qui a amené la création de l'école spéciale (1).

Que l'on soit bien convaincu par ailleurs que, loin que ces enfants de nos campagnes soient attirés dans cette école vers des professions autres que celle de leur famille, tout s'y réunit et s'y réunira pour la leur faire honorer et chérir et leur apprendre à la pratiquer avec fruit. Ce sera une pépinière de bons cultivateurs, dans laquelle la société trouvera aussi (ce qui lui manque en tant de lieux, au grand préjudice des intérêts communaux) de bons maires, de bons adjoints, des conseillers municipaux intelligents et éclairés.

Si l'on voulait être vrai, on conviendrait, je crois..., que la défiance qu'elle inspire provient de ce qu'elle est confiée à des ecclésiastiques et à des Frères des écoles chrétiennes, dont on redoute l'influence, qui, assurément, n'a pas toujours été exercée au profit de nos institutions et du Gouvernement de Juillet. Mais il ne faut pas s'exagérer un danger contre lequel nous avons aujourd'hui, ce me semble, mille garanties.

Une fois la fondation de l'école arrêtée en principe, une fois qu'il a été

(1) Une école communale languissait depuis que de nombreux élèves l'avaient quittée pour se rendre à celle de Quimper.

Dans une autre commune, le Conseil résistait au vœu de la loi scolaire, se fondant sur l'existence de l'école spéciale qui avait été créée pour les enfants de la campagne.

reconnu qu'elle devait avoir des résultats précieux sur la moralisation et la civilisation de la population rurale du Finistère, il est évident qu'il fallait imprimer à cette école le caractère le plus propre à y attirer le plus grand nombre possible d'élèves. Or, eu égard à la disposition d'esprit des habitants de la campagne..., c'était en la mettant entre les mains d'ecclésiastiques ou de membres de corporations religieuses que l'on pouvait y parvenir.

L'esprit du clergé dans le Finistère s'est modifié depuis quelques années ; il y aurait injustice et entêtement à ne pas le reconnaître (1). En présence des tentatives furieuses de factions qui conspirent sans cesse contre l'ordre établi, au profit des plus effrayantes utopies (2). Il a généralement compris que le trône de Juillet protégeait la religion comme il protège la paix publique et tous les intérêts sociaux. Les hommes éclairés de ce clergé ne font pas difficulté de reconnaître que leur position est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était sous la Restauration, lorsque la religion et ses ministres se présentaient aux yeux des populations comme les instruments actifs et passionnés de la politique.

Mais quand il n'en serait pas ainsi, quand le clergé du Finistère conserverait généralement des sentiments hostiles aux institutions et au Gouvernement actuel, s'ensuivrait-il que ces sentiments domineraient dans l'école, par cela seul qu'un ecclésiastique et des Frères des Ecoles chrétiennes la dirigeraient ? Non, assurément, car l'acceptation des fonctions de Directeur et de maîtres-adjoints par des ecclésiastiques ou des Frères des écoles chrétiennes ne la place en aucune façon sous la haute direction ni dans la dépendance du clergé.

Elle n'en reste pas moins une école universitaire.

Or, l'université, qui en nomme le Directeur et les maîtres, qui les surveille incessamment par ses inspecteurs de toute classe, par les membres du Comité supérieur et du Comité local, qui peut les révoquer s'ils s'écarterent de son esprit, demeure par là, évidemment, maîtresse de maintenir ces établissements, comme tous ceux qu'elle régit, dans la voie où elle désire les voir marcher.

Je crois donc qu'il faut écarter ces préventions qui, par la crainte d'un mal hypothétique et qu'on peut empêcher, priverait le pays d'un bien réel facile à apprécier.

L'avenir donnera raison au préfet dont il convient de louer l'intelligence des véritables besoins de ses administrés, la largeur de vues, la constance, l'obstination dans la poursuite du bien entrevu et la ferme volonté d'y aboutir malgré les obstacles financiers et, plus encore, la défiance qu'autour de lui on témoigne pour une œuvre qui, aujourd'hui, a rendu d'éminents services à la société et à la religion.

**

FONDATION DE LA CHAIRE D'AGRICULTURE. — En 1842, le Likès compte 160 pensionnaires, tous fils de cultivateurs et provenant de tous les arrondissements du Finistère.

Il convenait que ces enfants, destinés à continuer la profession de leurs

(1) Le Gouvernement de Juillet, à ses débuts surtout, s'était montré nettement hostile aux catholiques ; d'autre part, ils se défiaient de la loi de 1833, inspirée par le protestant Guizot. Montalambert dut soutenir une lutte violente pour la liberté de l'enseignement.

(2) Allusion à la propagande républicaine de Lamennais, Kersausie... et aux menées révolutionnaires des sociétés secrètes, actives dans l'Ouest.

pères, reçussent dans le nouvel établissement, les éléments de cette science. Aussi, dès la troisième année, l'école fut-elle dotée d'un cours d'agriculture.

Le 31 juillet 1841, la distribution des prix fut précédée d'un exercice public destiné à prouver aux familles que leurs enfants avaient profité de cet enseignement. On les entendit raisonner sur les différentes espèces de terrains, les amendements, les engrais, les assolements, et expliquer la composition et le mécanisme des principaux instruments aratoires.

En 1842, le préfet sollicitait du Ministère de l'Agriculture et de l'Instruction publique, la création d'une chaire d'agriculture à l'Ecole spéciale de Quimper. Les deux ministres accueillirent favorablement ce projet ; mais le Ministre de l'Agriculture fit judicieusement observer que l'enseignement dont il s'agit ne portera pas tous ses fruits si on n'y joignait, soit un terrain d'expériences, soit plutôt « une petite ferme de la contenance moyenne de celles du pays. » Le professeur pourrait ainsi donner un enseignement à la fois théorique et pratique.

Le préfet soumit ces suggestions au Conseil général, qui reconnut les avantages de cette création pour le département : devenus grands, les élèves n'apporteraient-ils pas, dans leur exploitation les procédés et les instruments dont ils auront pu constater l'utilité ? L'Assemblée vota un crédit de 2.400 fr. pour la location d'une ferme et l'achat de l'outillage jugé nécessaire.

Le Ministre fonde alors la chaire d'agriculture et désigne pour l'occuper M. Olive, élève de MM. Bodin et Bella, qui s'est présenté avec l'appui de nombreuses et honorables recommandations. Il affecte à son traitement une somme annuelle de 1.000 francs, à laquelle viennent s'ajouter 500 francs pris sur les fonds départementaux. Les cours commencèrent le premier mai 1843.

La métairie de Kermahonet, en Kerfeunteun, qui se trouvait libre de bail, fut louée, au nom du Directeur des Likès, pour une somme annuelle de 900 fr.

D'une contenance de 20 hectares, un peu au-dessus de la moyenne du pays, cette ferme avait l'avantage de se trouver à proximité de la ville et d'être contiguë à la lande de Cuzon où l'on pouvait entreprendre des défrichements. L'exploitation est dirigée par le professeur d'agriculture, intéressé pour moitié dans les profits.

La Société Centrale d'Agriculture du Finistère fait transporter à Kermahonet les instruments modèles qu'elle possède et les met à la disposition de M. Olive. Elle décide aussi que ces instruments seront prêtés aux cultivateurs qui voudront en faire l'essai.

Les premiers résultats sont encourageants ; l'école réalise les espérances qu'on avait pu concevoir ; de plus en plus, on l'apprécie dans les campagnes. Les avantages de l'internat, qu'elle a mis en relief, ont été compris par de nombreuses communes, qui en faisant construire de nouvelles écoles, songent à y ménager des dortoirs pour les demi-pensionnaires ou « chambriers ».

Grâce à cette chaire d'agriculture, l'enseignement agricole est dispensé aux fils des cultivateurs, les nouvelles méthodes de culture se propagent ; rentrés dans leur foyer, les jeunes likès y continueront la profession de leurs parents ; on espère que, plus tard, disséminés dans les communes rurales, ils deviendront autant d'amis et de propagateurs de l'instruction primaire. Il convient d'ajouter qu'en inspirant à ses élèves le goût de l'agriculture et de la vie des champs, l'école contribue à retenir dans les campagnes les jeunes gens instruits, trop souvent attirés par le mirage de la grande ville.

Le 9 septembre 1845, l'école participe au concours départemental d'agriculture de Châteaulin ; elle obtient le 3^e prix pour la dextérité avec laquelle les élèves manœuvrent la charrue Dombasle.

Enseignement théorique et formation pratique allaient donc de pair, sous l'influence de trois hommes remarquables qui firent de l'école spéciale un modèle du genre :

M. l'Abbé Morisset, qui a le mérite d'avoir conçu l'œuvre sous l'aspect de l'utilité régionale ;

M. Olive qui sut donner à l'enseignement agricole un caractère moderne et pratique ;

et le Cher Frère Préside, dont le dévouement inlassable et la saine compréhension des situations allaient apporter à l'école les profondes modifications de l'année 1846.



MORT DE M. L'ABBÉ MORISSET. — En 1846 s'éteignait pieusement M. l'Abbé Morisset, aimé des élèves, respecté de leurs parents, estimé de ses collaborateurs et de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître. Nous savons avec quel désintéressement il abandonna volontairement aux Frères l'organisation pédagogique de son école, réservant tout le meilleur de lui-même à la prospérité matérielle de l'œuvre et à la formation chrétienne des élèves.

A sa mort, le baron Boullé sollicita « les Frères de Saint-Yon » de prendre l'entière direction de l'école spéciale pour les enfants de la campagne ; ils acceptèrent provisoirement, le 26 novembre 1846. Le F. Philippe, Supérieur Général, par lettre spéciale adressée au préfet le 21 janvier 1847, donnait le consentement de sa Congrégation ; enfin, après autorisation du Grand-Maître de l'Université, les Frères prenaient officiellement la direction de l'école.

La mort de M. l'Abbé Morisset ouvrait une succession compliquée sauf pour les nouveaux administrateurs de l'école spéciale. Aussi les héritiers se hâtèrent-ils de signer un contrat de vente de tout le mobilier utilisé par l'école des likès.

Ce contrat a été soigneusement conservé. Il illustre éloquemment les prix de l'époque... qui défient toute concurrence ! En voici un extrait :

« Entre les soussignés Morisset François-Pierre, Le Guen Kernéizou

Louis-Michel, d'une part, Frère Charlemagne et Frère Préside, d'autre part, est convenu ce qui suit :

» Les dits sieurs Morisset et Le Guen déclarent par le présent, vendre aux dits Frères Charlemagne et Préside acceptant les objets ci-après désignés, dépendant de la succession de M. Morisset Charles, au prix qui leur a été donné dans l'inventaire, savoir :

Effets classiques :

Il y a 39 séries d'objets dont :

- 59 géographies à 0 fr. 65 l'une.
- 53 Devoirs du Chrétien, à 0 fr. 75.
- 228 crayons, à 2 fr. la grosse.
- 220 cahiers couverts, à 12 fr. le cent.
- 800 plumes d'oie, à 1 fr. le cent.
- 5 sentences, à 2 fr. les cinq.
- 314 porte-plume, à 3 fr. 35 la grosse.
- 70 boîtes de plumes métalliques, à 0 fr. 50 la boîte.
- 108 règles, à 3 fr. 50 la grosse.
- Etc...

Réfectoire et cuisine :

- 3 tables et leurs bancs, 25 fr. (le tout).
- 1 barrique à huile, 3 fr.
- 138 livres de beurre, à 0 fr. 70 la livre.
- 1 demi-barrique contenant le beurre, 0 fr. 70.
- 1 croc pour la viande, 2 fr. 50.
- 1 barrique de cidre, le tout 18 fr.
- 2 paniers neufs à vaisselle, à 0 fr. 40.
- 108 livres d'huile à quinquets, à 0 fr. 55.
- 217 livres de miel, à 0 fr. 30.
- 4 barates en bois, 1 seau et sa corde, le tout 6 fr.
- 1 balance et ses poids.
- 3 soupières fendues, 2 terrines, 3 tamis et 2 pots, le tout 2 fr.
- 2 galettières et leurs ustensiles : 8 fr.
- 24 bols communs et écuelles, le tout 2 fr. 50.
- 10 tasses et leurs soucoupes, 6 pots à confitures, 1 théière, 2 saucières, 1 pot à crème, 1 compotier en verre : le tout 3 fr.
- Etc...

Chambres :

- 2 fauteuils, 30 fr. les deux.
- 1 armoire avec tiroirs, 50 fr.
- 12 chaises, 15 fr.
- 1 table de nuit et son vase, 4 fr.
- 1 coite de lit, 36 fr.

- 1 matelas, 36 fr.
- 1 bois de lit, 25 fr.
- 1 couverture de laine et une courte-pointe, 12 fr.
- 1 table à jeu, 1 fr.
- 1 fanal, 1 fr.
- 3 paires de draps de domestiques, 9 fr.
- 10 pots et 6 cuvettes, le tout, 6 fr.
- 78 livres de chandelles, à 0 fr. 70 la livre.
- 7 balais en jonc, à 0 fr. 70 pièce.
- 18 draps neufs, à 7 fr. 50 le drap.
- Etc...

Grenier, cave :

- 58 bouteilles de cassis, à 1 fr. 65 la bouteille.
- 37 livres d'orge, à 0 fr. 075 la livre.
- 79 livres de pruneaux, à 0 fr. 15 la livre.
- 9 livres de riz, à 0 fr. 25 la livre.
- 30 kilos de haricots, à 0 fr. 30 le kilo.
- 48 kilos de petits pois, à 0 fr. 30 le kilo.
- 3 kilos de morue, à 0 fr. 50 le kilo.
- 55 bouteilles de cidre en verre, à 0 fr. 25 la bouteille.
- 20 cordes 4/25 de bois, à 18 fr. la corde, plus 28/35 de corde.
- 3 cordes 21/35 bois de racines, 54 fr.
- 2 barriques et 2 plus petites, 5 fr.
- 1 pochée de pommes de terre, 3 fr. 50.
- 2 andouilles, les deux, 1 fr.
- 8 bouteilles de vin blanc, à 0 fr. 70 la bouteille.
- 14 livres 1/2 de jambon, à 0 fr. 70 la livre.
- 1 croc, 3 autres ustensiles et des bouchons, 2 fr.
- Etc...

» Les dits objets, achetés par les Frères Charlemagne et Préside, s'élèvent en totalité à la somme de 3.901 fr. 93, laquelle les dits Frères s'engagent à payer en quatre termes, d'un an chacun, portant intérêt 5 % à dater de la fin de la première année, avec faculté de s'acquitter dès qu'ils le voudront.

» Convenu, néanmoins, entre les soussignés, que si les Frères n'obtenaient pas l'autorisation de tenir l'école dite des Likès, la présente vente sera résiliée et qu'ils pourront rendre en nature, aux vendeurs, les objets qui ne seraient pas détériorés par l'usage ou autrement, et en ce cas, ils paieraient néanmoins une somme de ... par mois pour dépréciation du linge par l'usage, encore bien qu'ils ne l'aient pas autrement détérioré.

» Fait double, entre nous,

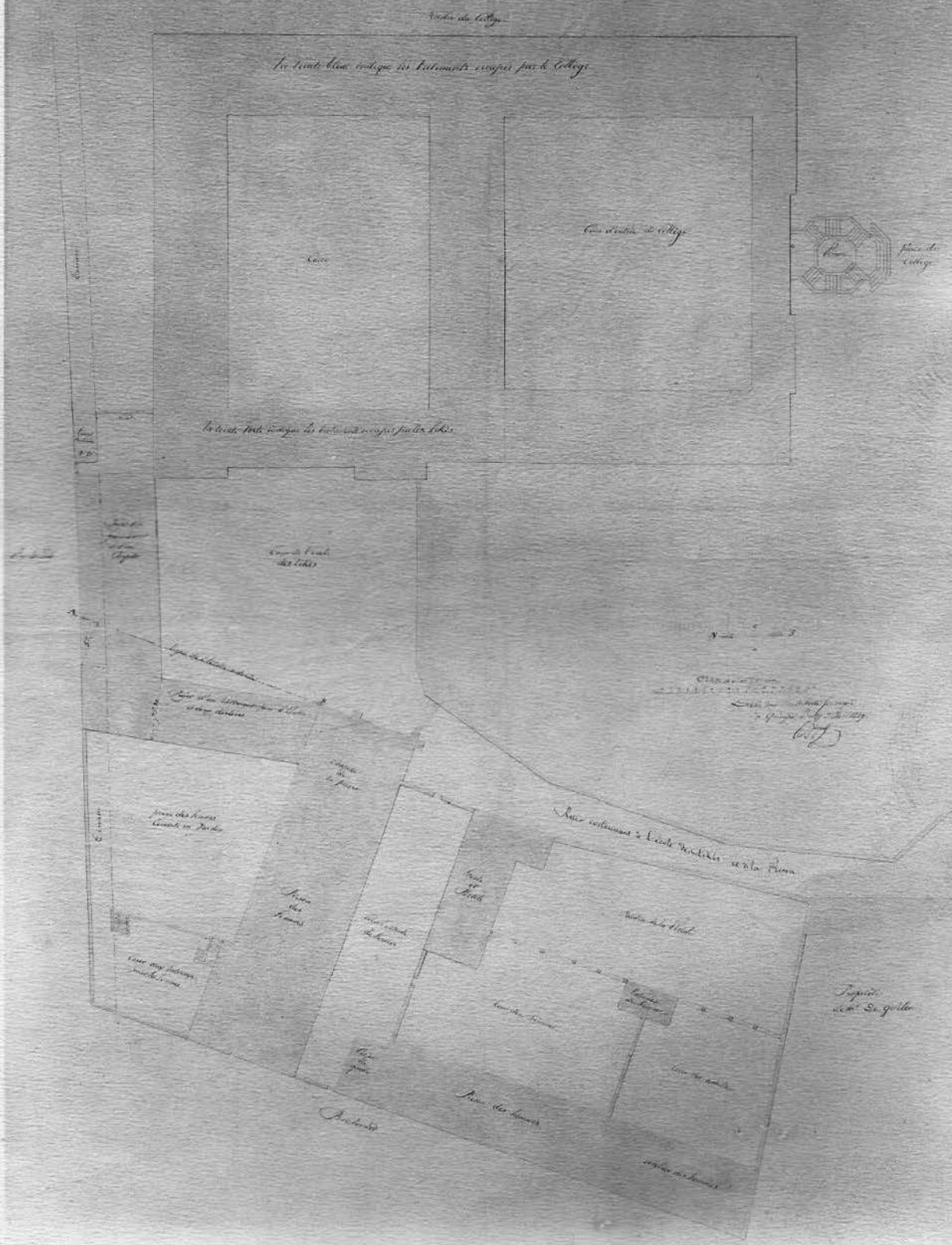
» A Quimper, le 16 Décembre 1846 ».

Frère Préside.
Morisset.

Le Guen Kernéizou.
Frère Charlemagne.

Fincken
Ville de Guempe

Ecole spéciale des Frères.
Logis et appendices
PLAN GÉNÉRAL.



Plan Général des Bâtimens mis par le Collège à la disposition de l'Ecole spéciale, appelée alors " Pensionnat des Frères " et projets d'agrandissemens

Rapport de la Commission
de surveillance instituée
près le Cours d'Agriculture
l'école dite des Likès
à
Quimper
1869

Rapport de la Commission de surveillance
du cours d'agriculture et de la ferme d'expériences
annexés à l'école des Likès

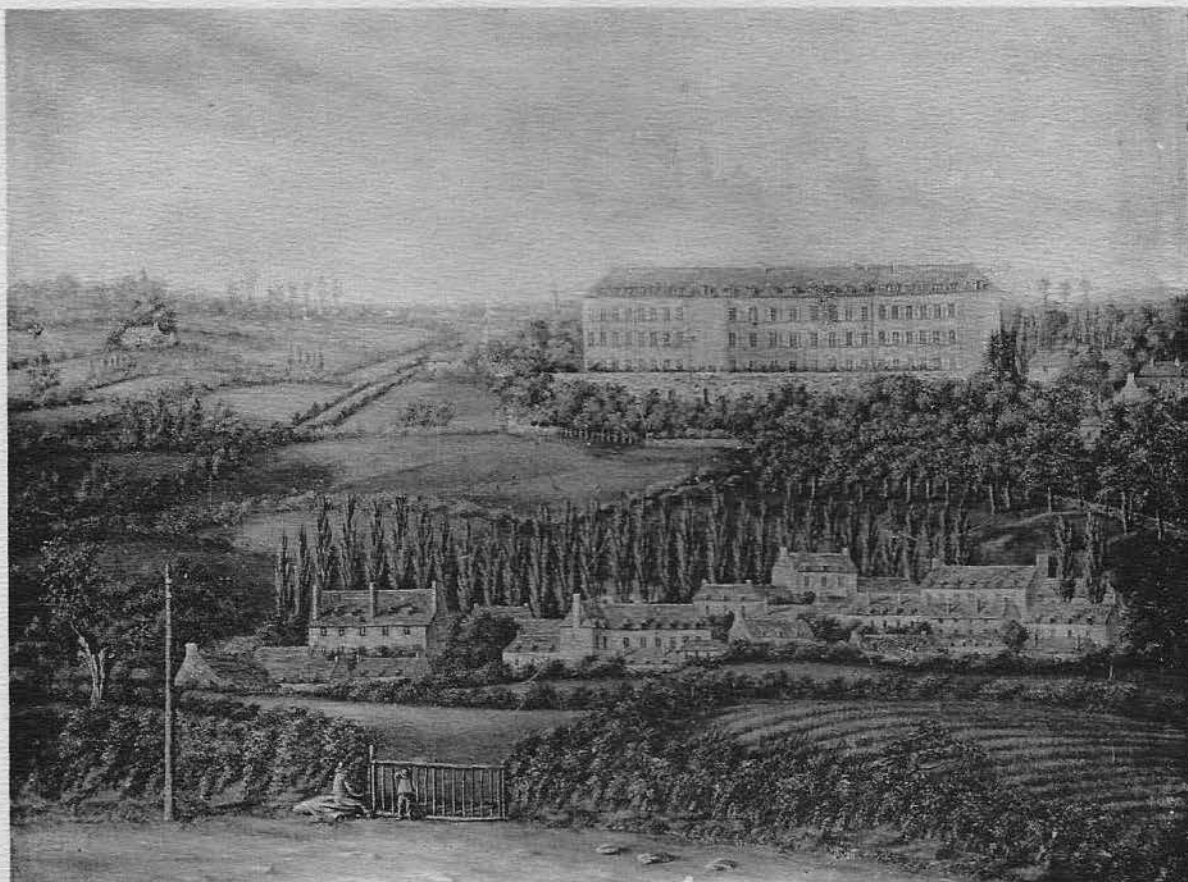
Le jeudi 23 juillet 1869, la commission de
surveillance du cours d'agriculture annexé à l'école St Marie,
dite des Likès, s'est réunie à cet établissement afin
de procéder comme elle le fait chaque année à l'examen
des élèves.

Étaient présents M. M. ^{Guyot} membres
^{de Timpéry} du
^{ou Fretay} conseil
^{Roussin} général

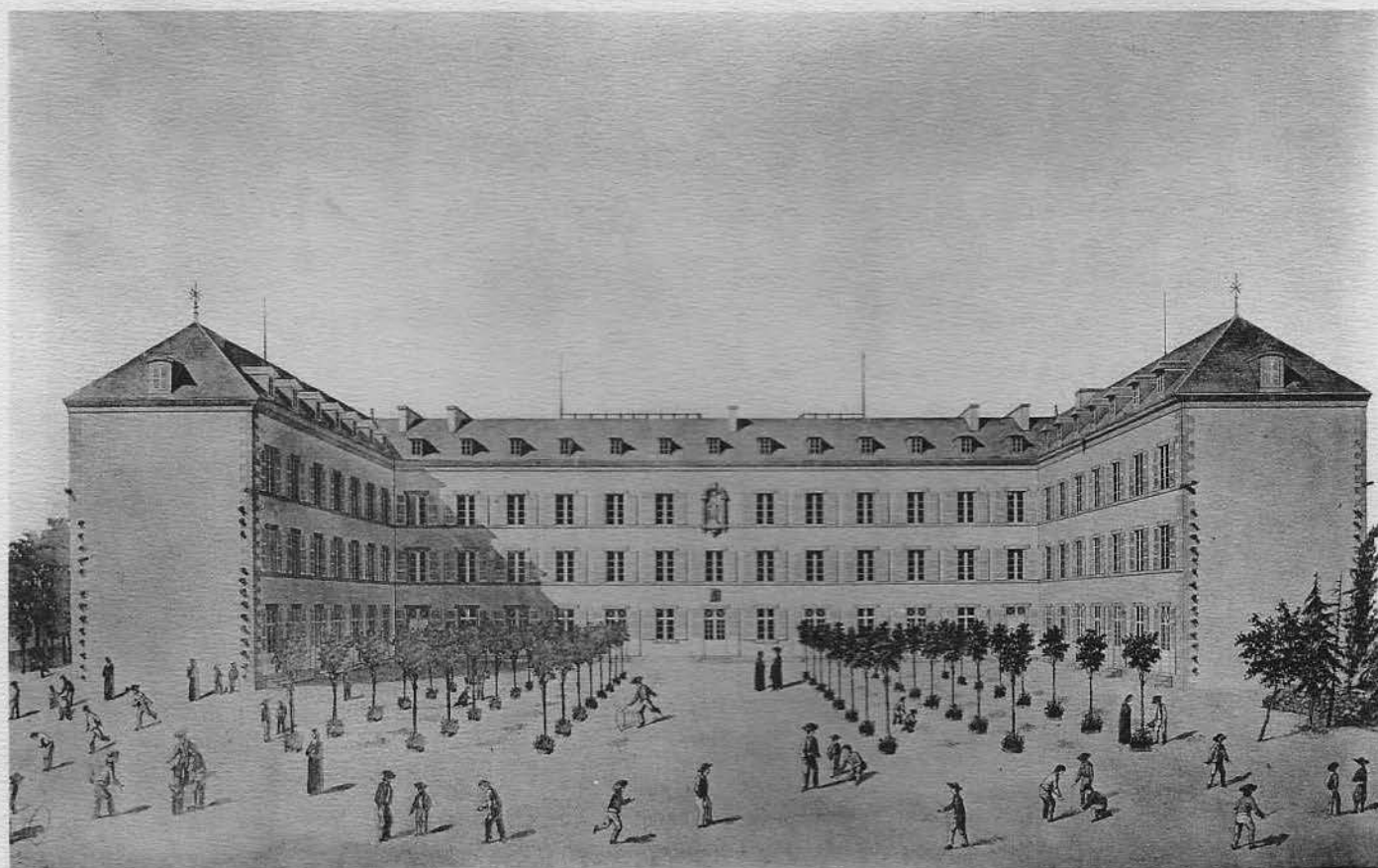
Un certain nombre d'élèves des trois divisions ont
successivement été interrogés par M. Olive en présence

De la commission et Du frère Directeur. Les membres de la commission ont retrouvé avec satisfaction des noms qui ne leur étaient pas inconnus ; ce sont les enfants de pères qui, antérieurs, ont reçu eux-mêmes l'instruction agricole à l'école des Likès et qui, en appréciant tous les bienfaits, ont voulu que leurs fils y participassent à leur tour. C'est le plus sincère hommage qui puisse être rendu à l'utilité de l'institution.

Par leurs réponses, la plupart des jeunes élèves ont donné la preuve qu'ils ont fructueusement mis à profit les leçons de l'honorable professeur qui depuis 27 ans se consacre avec zèle à l'enseignement agricole. Les cahiers de rédaction du cours parfaitement bien tenus et rédigés avec soin ont été mis sous les yeux des membres de la commission : mais ce qui a surtout excité leur intérêt, c'est le compte-rendu d'une excursion agricole à la propriété d'agriculteurs très-distingués du canton du Taou, faite par le professeur et un assez grand nombre d'élèves de son cours. Ce petit voyage a été pour ces jeunes gens aussi intéressant que fructueux ; en lisant la relation des impressions de chacun d'eux, on peut se convaincre qu'ils ont été presque tous vivement frappés des résultats obtenus dans toute une région par un mode de culture aussi intelligent que perfectionné. On ne saurait trop recommander au professeur de renouveler chaque année ces excursions qui sont comme l'exemple au précepte et qui portent avec elle un enseignement pour ainsi dire palpable de nature à se graver profondément dans ces jeunes intelligences.



Pensionnat Ste-Marie en 1864
(D'après une peinture du F. Colman)



Pensionnat Ste-Marie
Dessin de 1868



CHAPITRE III

1846 - 1854

PÉRIODE DIFFICILE : LE DIRECTORAT DU FRÈRE CHARLEMAGNE

LES FRÈRES DIRIGENT L'ECOLE DES LIKÈS. — L'année 1846 marque une étape décisive dans l'orientation de notre école spéciale : le Ministre de l'Instruction Publique consacre officiellement une situation acquise de fait. M. l'Abbé Morisset ayant laissé toute latitude à ses collaborateurs pour diriger les classes suivant leurs méthodes. Lorsqu'après sa mort, il fallut assurer la pérennité de l'établissement des Likès, qui fonctionnait, sauf la chaire d'agriculture, à ses risques et périls, le Baron Boullé demanda au gouvernement de Louis-Philippe de confier l'œuvre aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Par lettre du 28 décembre 1846, le Ministre de l'Instruction Publique, de Salvandy, s'empressait de...

« faire savoir que la qualité de membre d'une Congrégation religieuse quelconque, n'est point un obstacle à ce qu'un Frère soit placé à l'école dont il s'agit. Il n'y a donc nul inconvénient à ce que vous réalisiez le projet que vous avez formé de confier cet établissement aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Recevez... ».

Aussitôt, le Préfet demande au supérieur des Frères les autorisations indispensables. La réponse ne tarde point, conforme en tout aux désirs du zélé protecteur.

Paris, 21 janvier 1847.

Monsieur le Préfet,

Je vais me mettre en mesure de répondre à vos vues touchant la direction de l'Ecole Spéciale établie à Quimper en faveur des enfants de la campagne, et je viens de charger le Cher Frère Visiteur de ces contrées de me faire un rapport sur le mode d'organisation du personnel de cet établissement. Aussitôt que j'aurai reçu ces renseignements, je m'empresserai de faire les nominations nécessaires.

Daignez agréer, etc...

Signé : Frère PHILIPPE.

Un mois après la réception du rapport attendu, le Très Honoré Frère Philippe nommait le Frère Charlemagne Directeur de l'école spéciale des Likès et lui adjoignait sept autres Frères chargés de l'administration, de l'enseignement et des surveillances ; ils cessent d'appartenir à la communauté de St-Corentin à partir du 11 février 1847

Le Frère Préside, déjà sous-directeur, prend la direction de l'école communale jusqu'en 1851. Chargé depuis 1838 de la première classe de l'établissement des Likès, il a reçu du Ministère une médaille de bronze, en récompense des services signalés qu'il y a rendus.

L'Ecole des Likès occupait toujours les mêmes locaux du Collège, aile occidentale, et jouissait de l'avantage d'avoir ses services indépendants : chapelle, dortoirs, cuisine. Il est bien évident que des aménagements s'imposent pour que soient logés convenablement la nouvelle communauté et les 155 élèves, à savoir 30 pensionnaires, 115 chambriers et 10 externes, répartis en quatre classes.

**

ŒUVRE DU FRÈRE CHARLEMAGNE : 1846-1854. — Volonté énergique, remarquable esprit d'observation, ponctualité mathématique, égalité de caractère, autorité calme et ferme, le Cher Frère Charlemagne obtenait, par sa seule présence en classe, un ordre parfait et une grande application au travail. Près des autorités civiles, il sut entreprendre les démarches nécessaires pour l'agrandissement de l'Ecole, et c'est à son initiative que l'on doit l'achat du terrain où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments du nouveau Likès.

Dès sa nomination, il fit connaître l'œuvre qui lui était confiée. Trois documents de première valeur ont été conservés, qui nous renseignent parfaitement sur l'organisation générale et pédagogique de l'Ecole en 1847.

Tout d'abord, voici le **premier prospectus** de l'établissement, qui met en évidence le but de l'école, sa discipline, ses programmes et ses conditions. Aux chiffres de l'époque, de telles conditions n'étaient acceptables que par les familles aisées.

ÉCOLE SPÉCIALE PRIMAIRE
POUR LES ENFANTS DE LA CAMPAGNE
tenue par les Frères des Ecoles chrétiennes
autorisée par le Gouvernement

Appelés par le choix unanime de Monsieur le Baron Boullé, Préfet du Finistère, du vénérable Evêque de Quimper, à prendre la direction du Pensionnat établi à Quimper en faveur des Communes Rurales du Département, nous aimons à espérer que la confiance des Pères de famille et du Clergé paroissial ne fera pas défaut à une œuvre qui, déjà, a bien mérité de la religion, de la société, et qui, en ce moment encore, porte d'heureux fruits.

Fondée en 1838, dans le but de soustraire aux pièges sans nombre tendus à leur inexpérience les jeunes gens de la campagne, réunis à Quimper, des diverses paroisses du voisinage, et jusque-là éparpillés sans surveillance dans la ville, l'institution de cet établissement prit bientôt, sous l'habile et paternelle direction de M. l'Abbé Morisset, un accroissement qui, depuis, a témoigné de la confiance et de la satisfaction des familles.

Associés nous-mêmes, dès le principe, à cette œuvre (car dès la fondation nous y avons été chargés de l'Enseignement), nous en connaissons l'esprit et les traditions, et il ne nous reste qu'à suivre avec ce zèle que donne le sentiment du Devoir accompli sous les yeux de Dieu, une œuvre qui nous est familière et où nous marchons depuis huit ans.

Neuf Frères, dont quelques-uns, enfants de la Bretagne, en parlent la langue, y consacrent tous leurs soins et se dévouent à en assurer le succès.

Les enfants trouvent dans l'Etablissement la même sollicitude et la même tendresse que celle dont ils sont entourés dans la maison paternelle. Les attentions les plus minutieuses, les soins les plus assidus leur sont prodigués, tant en santé qu'en maladie.

Un aumônier, aussi zélé que recommandable, résidant dans l'établissement, et choisi par Mgr l'Evêque, est spécialement chargé de la direction religieuse des Elèves.

Un médecin éclairé et prudent est attaché à l'Etablissement.

Les Elèves sont conduits à la promenade deux fois par semaine, le Dimanche et le Jeudi.

Ils sont divisés, selon leurs capacités, en plusieurs classes dont chacune a plusieurs professeurs.

Des concours, présidés par le Directeur, ont lieu à la fin de chaque mois sur les parties les plus importantes de l'Enseignement ; ces compositions établissent parmi les élèves une émulation qui leur rend le travail facile et même agréable.

Tous les dimanches, un billet de satisfaction est délivré aux élèves qui se sont parfaitement acquittés de leurs devoirs pendant la semaine.

L'ensemble des études se compose des articles suivants :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| 1° La Religion. | 3° L'Ecriture. |
| 2° La Lecture : | 4° Le Français : |
| Du Français ; | La Grammaire ; |
| Du Latin ; | L'Orthographe ; |
| Des Contrats ou Manuscrits. | L'Analyse. |

5° L'Histoire.
6° La Géographie.
7° L'Arithmétique.

8° L'Arpentage.
9° L'Agriculture.
10° Le Dessin linéaire.

11° Le Plain-chant.

CONDITIONS DE LA PENSION

Comme par le passé, la pension et les articles suivants se paient d'avance par trimestre comme suit :

Pensionnaires	77 fr. 25
Elèves pensionnaires auxquels on trempe la soupe deux fois par jour	18 fr. 25
Leçons de Plain-Chant	1 fr. 50
Fournitures de lit (bois de lit, paillasse, matelas, traversin, couvertures)	3 fr. 00

Dans le prix de la pension sont comprises les études ainsi que l'abonnement au médecin.

N.-B. — Selon l'usage, les élèves qui ne sont pas en toute pension fournissent un kilogramme de beurre au commencement du Carême.

*
**

L'œuvre confiée au F. Charlemagne prit rapidement un magnifique essor ; il convient d'attribuer ce succès sans doute à l'initiative, à l'esprit d'organisation de l'homme qui en assumait la charge, mais aussi à la bienveillance des recteurs de paroisses rurales auxquels le F. Directeur adressa, avec un prospectus, une lettre circulaire où se révèle une simplicité charmante unie à une habileté de bon aloi.

MONSIEUR LE RECTEUR,

D'après le désir de Mgr l'Evêque de Quimper et de Monsieur le Préfet du Finistère, les Frères des Ecoles Chrétiennes du Vénérable de la Salle se sont chargés de l'Ecole Spéciale, dite du Likès, établie au chef-lieu pour les jeunes gens de la campagne, dont feu M. l'abbé Morisset avait la direction. Ils s'efforceront de mériter la confiance que ce digne Ecclésiastique avait si justement acquise de Messieurs les Recteurs.

Neuf Frères, au moins, outre des domestiques, seront désormais employés à cet intéressant établissement ; deux pour chaque classe, un pour la cuisine, un pour le réfectoire, l'infirmerie et le vestiaire des élèves et le Directeur qui aura dans ses attributions la haute surveillance, les compositions hebdomadaires et mensuelles, la correspondance, les rapports avec les parents. Un aumônier recommandable, choisi par Monseigneur, aura son logement dans la maison même, afin d'être plus en rapport avec les élèves, et mieux à portée de leur rendre les services que leurs besoins pourront réclamer.

Préfecture

de

Finistère.

Bureau

Direction des g^{ds} b

Nos d'ordre { à l'entrée 2480
à la sortie 1026

École
des l^{rs} l^{rs}

Projet de programme
du professeur
d'agriculture

Quimper, le 8 Mars 1847

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous commu-
-iquer, ci-joint, un projet de programme
pour vos cours, que m'a soumis M.
le Professeur de la chaire d'agriculture
annexée à l'école spéciale des l^{rs} l^{rs}.
Je vous prie, Monsieur, d'examiner
ce programme et d'en faire le
renvoi avec les observations dont il
vous aura paru susceptible.

Agréez, Monsieur, l'assurance
de ma considération très-distinguée
Le Préfet du Finistère
Baron Boullé

M le Directeur de l'école des l^{rs} l^{rs}, Quimper

EMPIRE FRANÇAIS.

Préfecture
du
Finistère.

1^{re} Division.



BUREAU

du Secrétaire Général

N^{os} d'Ordre
à l'Entrée
à la Sortie

Quimper, le 18 Mai 1855.

Monsieur le Directeur,

Instruction primaire
Pensionnat de Quimper

Pour favoriser l'admission des élèves dans le pensionnat que vous dirigez, j'ai engagé M. l'Inspecteur d'Académie à se montrer aussi tolérant que possible en ce qui concerne le nombre des lits contenus dans chacun de nos dortoirs. Mais je vous recommande, de votre côté, Monsieur le Directeur, de veiller, avec un soin particulier, à ce que toutes les conditions sanitaires soient exactement observées dans l'établissement. La tolérance ne saurait aller, vous le comprenez, jusqu'à compromettre la santé des élèves confiée à votre direction.

Recevez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma parfaite considération,
Le Préfet du Finistère,
Prin

Monsieur le Directeur du Pensionnat des frères des Ecoles chrétiennes

Nous espérons, Monsieur le Recteur, que vous voudrez bien nous seconder dans une œuvre toute de dévouement, dont le but est de répandre les bienfaits de l'éducation chrétienne dans les campagnes de ce département. Nous nous appliquerons, par tous les moyens qui sont à notre disposition, à inspirer à nos chers élèves tout en leur inculquant les connaissances indispensables à leur position, l'amour et la pratique de notre Sainte Religion, la confiance envers leurs dignes Pasteurs. Nous avons le doux espoir que nous trouverons en eux des auxiliaires zélés pour le culte Saint, qu'ils seront le bon exemple des Paroisses et la consolation de leur Recteur. Vous avez déjà compris le motif qui nous a portés à enseigner le plain-chant, c'est celui de vous être agréable, Monsieur le Recteur, et de mettre en rapports les plus immédiats les jeunes paroissiens avec le Pasteur.

Nous avons l'honneur de vous adresser quelques prospectus que vous voudrez bien communiquer aux pères de famille de votre paroisse.

Si à cette obligeance, vous voulez bien ajouter un conseil favorable pour une œuvre qui ne peut réussir sans votre concours bienveillant, au succès de laquelle vous aurez largement contribué, vous aurez fait un bien réel et acquis un droit à notre bien vive reconnaissance.

Veuillez bien agréer les sentiments pleins de confiance et de respect avec lesquels nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Recteur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT.

Quimper, le 12 février 1847.

*
**

Enfin, de l'*enseignement agricole* à cette époque, nous retrouvons dans les archives un document polycopié. Le programme envoyé au préfet émanait de M. Olive qui, pour le contrôle de son enseignement, prétendait ne relever que de la Direction des Likès. La Chaire d'Agriculture officiellement établie et rémunérée par la Préfecture, restait donc entièrement soumise à la discipline de l'Ecole, ainsi qu'en témoigne la lettre du 8 mars 1847 à M. le Directeur des likès.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer, ci-joint, un projet de programme pour ses cours, que m'a soumis M. le Professeur de la Chaire d'Agriculture annexée à l'école spéciale « des likès ».

Je vous prie, Monsieur, d'examiner ce programme et de m'en faire le renvoi avec les observations dont il vous aura paru susceptible.

Agréez, etc...

Le Préfet du Finistère : Baron BOULLÉ.

REGLEMENT DU COURS D'AGRICULTURE FAIT A L'ECOLE DES LIKES DE QUIMPER

Leçons Théoriques

Les leçons théoriques auront lieu les lundi et jeudi de chaque semaine, de 10 h. 1/2 du matin à midi ; deux heures au moins seront accordées aux élèves pour l'étude et la rédaction de ces leçons.

Leçons Pratiques

Les leçons pratiques auront lieu à la ferme pendant toute l'année, le mardi de chaque semaine ; de plus, quand les travaux de l'exploitation seront utiles à l'enseignement, M. le Directeur des Likès, fera sur la demande de M. le Professeur d'agriculture, conduire tous les élèves de bonne volonté qui suivent le cours, à Kermahonnet.

En outre, les jeudis et dimanches, à l'époque des grands travaux, lorsque le temps le permettra, M. le Directeur de l'école, sera prié de vouloir bien faire conduire tous les élèves à la ferme, où suivant les besoins de l'instruction, ils seront appelés à prendre part active aux différentes opérations.

Des conférences pratiques, où les explications nécessaires à la connaissance complète de l'assolement et des diverses opérations culturales de Kermahonnet, seront faites sur les lieux. Enfin tous les jeunes gens suivant le cours d'agriculture, au nombre de deux, seront successivement chargés de l'inspection et de la surveillance des différents services ci-après :

- 1° Inspections générales des cultures ;
- 2° Prairies naturelles et irrigations ;
- 3° Prairies artificielles ;
- 4° Céréales d'hiver et de printemps ;
- 5° Plantes sarclées ;
- 6° Racines et fourrages en magasin ;
- 7° Fumiers et engrais divers ;
- 8° Vacherie ;
- 9° Chevaux et Porcherie
- 10° Instruments aratoires ;
- 11° Comptabilité ;
- 12° Jardins et vergers.

Les élèves chargés de ces services, devront s'enquérir de tous les renseignements, relatifs à leur spécialité, et faire des rapports écrits. Ces rapports seront, après avoir été lus et discutés devant leurs condisciples, insérés sur des cahiers, destinés à cet effet ; ces cahiers resteront à l'école et pourront être consultés.

Encouragements

De grandes croix avec les attributs de l'agriculture, des prix, consistant en traités d'agriculture, seront distribués aux élèves les plus méritants.

Fait à Quimper le 26 mars 1847.

Signé : OLIVE et FRÈRE CHARLEMAGNE.

Approuvé en Préfecture, à Quimper, le 30 mars 1847, par le préfet du Finistère.

Signé : Baron G. BOULLÉ.

Pour copie conforme :

LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE :
A. BERNOUS.

L'année scolaire 1846-1847 se termina, le 26 juillet, *par une Distribution solennelle des Prix*, à laquelle assistèrent le baron Boullé et Mgr de Poulpiquet qui, par leur présence, donnaient aux Frères un témoignage de leur haute bienveillance. Le discours du préfet, précieusement conservé, explique parfaitement la situation précise de l'école pendant les dix premières années de son existence. Voici in-extenso cette intéressante allocution :

MES CHERS ENFANTS,

Je désire retarder, le moins possible, le moment de vous remettre les récompenses auxquelles votre bonne conduite, votre application et vos progrès vous donnent des droits que nous aimons tous à reconnaître.

Mais je considère comme un devoir de profiter de l'occasion que m'offre cette réunion, d'appeler votre attention, celles de vos familles, des fonctionnaires, des Ecclésiastiques et des citoyens qui sont venus applaudir à vos triomphes, sur l'importante modification qu'a éprouvée, dans le cours de l'année scolaire qui finit aujourd'hui, l'organisation du personnel de cette Ecole, dont une expérience de dix années a désormais consacré le mérite et la haute utilité.

Mes chers enfants, l'année dernière à pareille solennité, vous nous étiez présentés par un vénérable prêtre qui, depuis six ans, avait quitté l'administration paisible d'une paroisse où il était aimé, pour prendre la tâche, alors difficile et chanceuse, de diriger cet établissement et encore à peine assis, Monsieur l'Abbé Morisset avait voué à cette œuvre, dont il comprenait toute la moralité, sa fortune, son âme et ses forces physiques malheureusement insuffisantes ! Notre reconnaissance le payait de ce dévouement ; je me souviens, mes enfants, du touchant témoignage de sympathie avec lequel vous accueilliez les vœux que j'exprimais l'année dernière, à pareil jour, pour que le repos des vacances rendît la santé à votre bon directeur. Hélas ! ce moment qui fit couler des larmes, fut l'une de ses dernières consolations dans cette vie ; au mois de novembre dernier, Dieu le rappelait à lui. Il ne nous reste désormais de cet homme de bien qu'une mémoire que l'Ecole des Likès devra, comme nous-mêmes, constamment honorer, parce que M. l'Abbé Morisset a puissamment concouru à son établissement et à son avenir.

C'était la seconde fois en dix ans que l'Ecole se voyait enlever son directeur, et chacun de ces événements remettait son existence même en question.

Il n'en est point en effet, Messieurs, de cette Ecole, comme de nos écoles communales, où le maître uniquement chargé de l'enseignement, pour lequel il reçoit un traitement crédité au budget de la commune, n'a point à s'occuper des besoins matériels de ses élèves et ne voit peser sur lui à cet égard, aucune responsabilité !

Ici, ni le directeur, ni les maîtres, ne reçoivent aucune rétribution sur les deniers publics ; c'est dans les faibles indemnités payées par les élèves pour subvenir à leurs besoins physiques, qu'il faut trouver les moyens de maintenir et de faire prospérer l'Ecole, en évitant des pertes qui entraîneraient sa ruine avec celle du Directeur lui-même.

Deux fois nous avons trouvé des hommes généreux qui ont bravé les risques d'une telle entreprise ; mais il suffirait qu'une fois seulement nous eussions

éprouvé des difficultés, ou simplement des retards, dans le remplacement d'un Directeur, pour tout renverser subitement et rendre tout à coup vains et nuls les efforts faits jusqu'ici pour ouvrir aux enfants aisés de nos campagnes ce précieux asile contre les dangers auxquels ils étaient jadis exposés dans les rues et sur les places publiques, et pour féconder cette source pure d'une saine éducation, prudemment appropriée à tous les besoins de la vie d'un habile et honnête laboureur.

C'est en vue de parer éventuellement pour l'avenir à un tel danger, que nous avons songé, Messieurs, à substituer, pour la direction et l'administration temporelle de l'Ecole des Likès, à de simples individus que le temps moissonne hélas ! avec rapidité, un corps qui ne périt jamais.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes étaient déjà chargés, vous le savez, de l'enseignement dans cette Ecole, depuis sa fondation et s'en acquittaient avec bonheur et succès. Le frère Préside, notamment, qui y faisait depuis dix ans la première classe, vient de recevoir (j'aime à le rappeler ici), en récompense des services distingués qu'il a rendus, une médaille d'honneur que lui a décernée M. le Ministre de l'Instruction publique ; j'ai invité l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, dont le zèle, la capacité et l'admirable dévouement sont aujourd'hui partout l'objet d'unanimes éloges, à prendre l'administration temporelle de l'Ecole des Likès, comme il en avait déjà l'enseignement et à se charger de cette administration aux mêmes conditions que l'exerçait précédemment le digne abbé Morisset, c'est-à-dire à ses frais et risques. L'Institut y a consenti et il y a été dûment autorisé, Messieurs, par une décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, du 28 décembre dernier.

C'est là, je crois, une mesure importante ; elle donne en effet, à notre belle école, une base désormais stable ; elle la met à l'abri de toute vicissitude ; elle garantit sa perpétuité.

Je ne doute pas que cette mesure n'ajoute encore à la confiance des bons habitants de nos campagnes dans cette école, qui ne peut plus manquer désormais à leur juste sollicitude.

Si le titre même dont s'honorent les Frères sous la direction desquels seront désormais placés leurs enfants, si l'habitation d'un aumônier dans la maison, ne suffisaient pas pour donner aux familles toute garantie que ces enfants, recevront l'éducation la plus chrétienne, la haute protection que l'éminent prélat qui administre le diocèse accorde à cette école et dont il lui donne chaque année un nouveau et précieux témoignage, en venant par sa présence, ajouter à l'éclat et au charme de cette cérémonie, ne laisserait à personne le droit de concevoir un doute à cet égard.

A cette éducation morale, les Frères sauront joindre tous les soins physiques les plus propres à satisfaire les justes exigences des familles. Leur Institut possède déjà des pensionnaires qui, sous ce rapport, ne laissent rien à désirer, et le frère Charlemagne, à qui est confiée la direction de celui-ci, a déjà fait ses preuves à Nantes.

Parmi les frères qui le secondent, il en est plusieurs, enfants comme vous, mes jeunes amis, de cultivateurs du Finistère, connaissant votre langue, vos usages et vos goûts ; ils vous porteront une affection fraternelle ; ils vous feront aimer l'Etat de leurs pères et des vôtres ; cet état qui s'exerce à l'air libre, sous la douce influence du soleil, en présence du magnifique spectacle du Ciel et de la terre, qui fortifie le corps, assénère l'esprit, calme les passions et place conséquemment l'homme dans les meilleures conditions du bonheur ici-bas ! Enfin, ils se pénétreront de plus en plus, j'en ai la conviction, de la pensée fondamentale

de cet Etablissement qui est de former pour nos campagnes du Finistère qui en ont tant besoin, une race de cultivateurs éclairés et sagement progressifs.

Ils seconderont à cet effet le zèle digne d'éloges de M. Olive qui, dans des exercices auxquels je me suis fait un plaisir d'assister avant-hier, m'a prouvé, mes enfants, que vous profitez des bonnes leçons qu'il vous donne et que vous joigniez déjà à un degré remarquable, la pratique à la théorie.

Mes chers enfants, à tous ces éléments d'avenir et de prospérité pour l'Ecole des Likès, je vous demande d'en joindre un autre, le plus puissant de tous, c'est l'exemple de vos mœurs, de votre instruction solide et sans ostentation, de votre amour infatigable pour le travail, de votre attachement constant aux champs qui vous ont vu naître, de votre respect pour les auteurs de vos jours, enfin de votre soumission aux lois du pays.

*
**

Derniers témoignages de sympathie d'un homme à qui le Likès doit son existence : il conçut le projet, en prépara l'exécution, aplanit les grosses difficultés du début et fut enfin assez heureux d'aboutir. Le Baron Boullé eut le mérite d'allier aux vues larges et charitables, un grand bon sens pratique et une ténacité remarquable. L'école lui conserve un souvenir tout spécial de gratitude.

La Révolution de 1848 allait priver l'établissement de ce précieux soutien ; mais l'œuvre était créée, elle pouvait désormais avoir confiance en ses propres ressources, comme un être vivant qui atteint sa période adulte et qui, de lui-même, s'organise et lutte efficacement contre les éléments hostiles.

*
**

EXTENSION DE L'ŒUVRE. — La bonne administration de l'école, ses premiers succès, la bienveillance du Préfet, de Mgr l'Evêque et du Clergé, provoquèrent une grande affluence d'élèves. De 155, en 1846, leur nombre passa successivement à 232, en 1847 ; 287, en 1848 ; 294, en 1849, pour diminuer ensuite jusqu'à 252 en 1853.

Les locaux primitifs devinrent insuffisants. Il fallut créer une cinquième classe en 1850, puis une sixième en 1851. Le nombre des Frères augmenta en proportion : neuf, en 1846 ; dix-huit, en 1853 ; l'école prenait de l'extension. Aussi les documents de cette période ont-ils fréquemment pour objet des plans d'agrandissements éventuels et des demandes de subventions.

Le Frère Charlemagne trouva deux maisons assez proches du Collège : la maison Palud où logeront vingt-quatre élèves en quatre chambres et la Maison Blanche — dont nous allons nous occuper — qui en recevra 43 dans ses quatre petits dortoirs.

Voici la liste des dortoirs autorisés en 1852 par la Préfecture :

Maison principale :

Dortoir Saint-Joseph	48 lits.
Dortoir Saint-Michel	10 lits.
Dortoir Sainte-Marie	57 lits.

Total 115 lits.

Maison Blanche :

Chambre du rez-de-chaussée	4 lits.
Chambre mansardée au 1 ^{er} étage	7 lits.
Grand dortoir au 1 ^{er} étage	16 lits.
Dortoir sous les combles	16 lits.

Total 43 lits.

Maison Palud :

Cabinet au rez-de-chaussée	4 lits.
Chambre au rez-de-chaussée	6 lits.
Cabinet au 1 ^{er} étage	4 lits.
Dortoir sous les combles	10 lits.

Total 24 lits.

Donc, en tout, 182 lits autorisés.

En 1850, il y avait 55 pensionnaires et 200 chambriers ; sans doute formula-t-on des réclamations au nom de l'hygiène car, en 1852, on ne compte plus que 36 pensionnaires et 142 chambriers, nombre bien en rapport avec les chiffres officiellement reconnus. Par contre, l'école recevait 54 externes.

En 1852, contre 25 en 1850, et ce nombre croîtra sans cesse, ils seront 75 en 1854.

La décision du Conseil Académique du Finistère, dans sa séance du 13 mai 1851, relativement à l'école de Kerfeunteun, n'est sans doute pas étrangère à cette affluence.

« Le Conseil, considérant que le défaut d'une population agglomérée est un obstacle à la prospérité de l'école communale de Kerfeunteun, que cette école ne pourrait être maintenue dans le quartier où elle est actuellement établie sans danger pour la moralité des élèves ; qu'il est aussi facile aux élèves de se rendre à l'école de Quimper que dans l'école actuelle ;

Autorise la commune de Kerfeunteun à supprimer son école communale, sous la condition expresse que ses élèves indigents seront placés dans l'école des Likès et non ailleurs ; que l'instituteur actuel jouira de son traitement jusqu'à ce qu'il ait reçu une autre destination, et qu'enfin un vote du Conseil municipal assurera les ressources nécessaires pour entretenir les élèves indigents de la commune dans l'Etablissement indiqué.

Le Secrétaire de l'Académie, signé : MERCIER ».

Pour être agréable à la Commune de Kerfeunteun et pour reconnaître les services qu'une municipalité sage et éclairée avait rendus à leur école, les Frères acceptèrent l'offre qui leur était faite. Pendant une vingtaine d'années et moyennant une rétribution communale annuelle de 300 francs, les enfants de Kerfeunteun bénéficièrent de l'enseignement donné aux likès : tous n'eurent qu'à s'en féliciter.

PROJETS DE TRANSFERT. — ATTITUDE DE LA MUNICIPALITÉ. —

L'école **des Likès**, vers 1850, connaît déjà certain prestige ; de toute part, on la considère comme une institution précieuse et chère au pays, qui a déjà exercé une notable et heureuse influence sur la population rurale, parmi laquelle elle a répandu, avec l'instruction primaire, des notions plus modernes d'agriculture. C'est une école originale, « le premier collège d'agriculture qui se soit élevé spontanément et de lui-même », qui n'a point d'analogue en France, et dont rien n'arrêtera le cours des succès.

L'un des successeurs du baron Boullé, le préfet Le Pêcheur Bertrand, après une visite à l'établissement, écrit avec lyrisme :

« Je dois l'avouer, j'ai admiré la pensée grande et généreuse qui a conçu et exécuté cette fondation aussi féconde pour le présent que pour l'avenir.

La faiblesse humaine est grande ! J'ai d'abord senti au fond de mon cœur l'égoïste aiguillon de l'envie ; je l'ai repoussé bien vite. Je rends à M. Boullé, créateur de l'école des Likès, le légitime hommage qui lui est dû ! Je suivrai avec reconnaissance la voie qu'il m'a tracée ; je me ferai gloire de marcher à sa suite ».

Un autre rapport nous révèle les espoirs que l'on fonde sur cette école, grâce à laquelle « une jeunesse mieux éclairée viendra remuer avec le soc de la charrue les plaines incultes si multipliées du département et peupler nos montagnes arides de forêts productives. L'instruction et l'agriculture sont les deux sœurs de cette école centrale. »

Cependant, l'exiguïté des bâtiments impose à son accroissement une limite regrettable ; d'autre part, le collège peut se ressaisir des édifices dont il a senti plusieurs fois le besoin. Il devient urgent d'assurer la création d'école indépendante, libre de s'étendre, d'organiser ses propres services ; l'école spéciale doit souffrir de petites querelles que suscite le voisinage et qui éclatent à propos d'un local : dortoir, salle, chapelle, ou simplement de la promiscuité d'élèves soumis à des disciplines fort différentes.

Le Ministre de l'Instruction Publique accorda une subvention de 3.000 fr. en 1847 pour la construction d'un local ; deux mois plus tard, le Conseil Général vota une somme de 1.000 fr. pour le même usage ; sollicité dans le même sens, le Conseil Municipal donna des félicitations à l'école qui favorisait le commerce de la ville et nomma une commission de trois membres qui devaient se rendre au Collège dans le but de rechercher de vieux appartements inutilisés par l'école primaire supérieure.

D'autres solutions avaient été envisagées. Comme il était question de bâtir une prison, les locaux alors occupés par la maison d'arrêt deviendraient libres ; la commune se montrait tout à fait disposée à en faire l'abandon à l'école spéciale, qui y rencontrerait « tout ce qui lui serait nécessaire pour le logement des frères, pour le pensionnat et pour les classes, avec des préaux convenables pour les récréations. » Ajoutons que la ville, propriétaire de ces bâtiments délabrés, avait intérêt à les faire habiter par les enfants de la campagne.

Elle possédait aussi, à Locmaria, les vastes enclos de la manutention militaire, et des étendues de terrain inutilisées. De graves inconvénients résultaient, pour la manutention, de l'éloignement des casernes et les soldats devaient aller, à plus d'un kilomètre, chercher le pain dans des sacs, « sans parler de la fatigue des hommes, il arrive fort souvent que ce transfert est fait, en hiver surtout, sous des averses telles que le pain arrive sûrement à la caserne aussi trempé que lorsqu'il sort de la soupe. »

L'ancien couvent conviendrait, pensait-on, à une école — bien qu'il ait été, à cause de son mauvais aménagement intérieur, l'objet de plusieurs réclamations ! — les terrains qui y sont annexés recevraient un emploi utile et une ferme modèle, près du faubourg, permettrait d'étendre et de compléter l'instructions par des applications pratiques, tandis qu'aux abords de la caserne, la ville ou le département achèterait un terrain pour la construction d'une manutention moins vaste et mieux appropriée aux besoins de l'Administration militaire.

Le Ministre de l'Agriculture et le Ministre des Travaux Publics soutinrent, près de leur collègue de la Guerre, ce projet qui répondait aux vœux de la Municipalité de Quimper. Mais le Ministre de la Guerre ne fut pas convaincu qu'il y aurait avantage pour lui à échanger le vaste établissement de Locmaria contre un bâtiment plus restreint, quoique mieux disposé pour le service des vivres.

En 1850, le comte de Blois essaya un arrangement ; mais on dut bientôt y renoncer, les intérêts en jeu se montrant beaucoup plus complexes qu'on ne s'y attendait tout d'abord.

Il fallait donc tourner ses vues d'un autre côté ; il devenait urgent de remédier à l'entassement des pensionnaires, sous peine de nuire à l'hygiène des élèves et d'arrêter de la manière la plus fâcheuse le développement d'une institution si utile. On loue deux maisons pour y loger les pensionnaires : elles n'y suffisent bientôt plus. De tous les points du département accourent « de jeunes cultivateurs bas-bretons qui ne savent parler que leur langue mère et ne comprennent pas la langue française ; mais pour les recevoir, il faut un local plus spacieux. »

L'architecte départemental M. Bigot étudie un projet d'agrandissement en deux parties. « La première comprend une aile que l'Administration propose d'asservir sur une cour convertie en jardin dans le quartier des femmes de

la maison d'arrêt de Quimper. Cette aile recevait trois classes au rez-de-chaussée, trois autres au premier étage, un dortoir au deuxième étage et un autre dans un grenier mansarde. Elle a de longueur moyenne 27 m. sur 7 m. 20 hors œuvre ; les murs ont de hauteur 10 m. 90 au-dessus du sol.

» La deuxième partie du projet comprend une aile en retour, joignant les anciens édifices (du Collège) ; dans cette aile se trouve un préau couvert, une chapelle avec tribune et un escalier desservant les deux ailes. Ce corps de bâtiment a de longueur moyenne 23 m. 50 sur 11 m. 20 de longueur hors œuvre et 9 m. 35 de hauteur. »

Il prévoyait en outre une galerie couverte et une chapelle. L'exécution des travaux s'élèverait à 28.500 fr.

Mais il faut au préalable obtenir de la ville un bail de dix ans. Quelle va être son attitude ? Tout à fait bienveillante. Le Conseil Municipal se loue d'avoir contribué au succès de l'école en lui cédant la portion qu'elle occupe des édifices du Collège.

Il comprend qu'il est d'un « grand intérêt pour la ville de Quimper de conserver un établissement qui attire dans la localité une population nombreuse composée tant de pères de famille que de jeunes gens... » ; il admet qu'on ne peut « laisser tomber un établissement si utile aux intérêts du pays et qui, à défaut d'un emplacement convenable, se disséminerait soit dans les autres chefs-lieux d'arrondissement, soit dans les communes rurales. »

Il est heureux..., il comprend..., il admet..., nous le savons déjà et — ce préambule trop flatteur nous y dispose — « il regrette de ne pouvoir accéder à la demande qui vient de lui être faite ».

Cette intransigeance du Conseil municipal, cette persévérance à retirer toujours plus d'avantages d'une création qui ne lui coûtait à peu près rien, irritent le préfet qui adresse au maire cette lettre découragée :

« J'ai l'honneur de vous acuser réception de la délibération du Conseil Municipal... C'est avec un profond chagrin que j'ai pris lecture de ce document. Je commence à comprendre qu'il est inutile, désormais, de lutter pour arriver au maintien de la création la plus belle que nous ayons dans le Finistère. Il eût été consolant pour moi de voir que, à côté des difficultés qui s'élèvent incessamment et des obstacles qui arrêtent toute amélioration, on me fût venu en aide en m'indiquant le moyen d'agir...

Au surplus, dans mon opinion, la question est ainsi posée aujourd'hui : Les Likès doivent-ils, ne doivent-ils pas exister ?

Cela étant, que faut-il faire ? Je vous prie instamment, Monsieur le Maire, de me donner votre avis à cet égard et de consulter, si vous le jugez convenable, MM. les Membres de votre Conseil. Lorsque vous m'aurez fait l'honneur de me répondre, je verrai s'il y a lieu de renoncer définitivement à toute tentative nouvelle et si je dois avoir le regret bien pénible de n'avoir rien pu faire en une affaire qui, selon moi, intéresse si vivement la ville de Quimper et les intérêts les plus sérieux du présent et de l'avenir de notre département ».

Il était bien démontré que, pour cette importante question, l'école ne devait compter que sur elle-même et sur la Providence. On ne se montre nullement disposé à lui céder ni un ancien couvent de Locmaria, ni les dépendances d'une prison : l'ironie du sort voudra qu'elle s'installe dans une auberge.

ACHAT DE LA MAISON BLANCHE. — On appelait ainsi une auberge et ses dépendances, située à l'angle de l'ancienne route de Brest (actuelle rue de Kerfeunteun) et du Champ de foire. La maison se trouvant en location, en 1851, le F. Charlemagne se saisit de l'affaire, et le 19 avril, l'ancienne auberge devenait un noviciat. En l'aménageant avec soin, le Directeur put, en outre, y disposer de 53 lits pour ses likès.

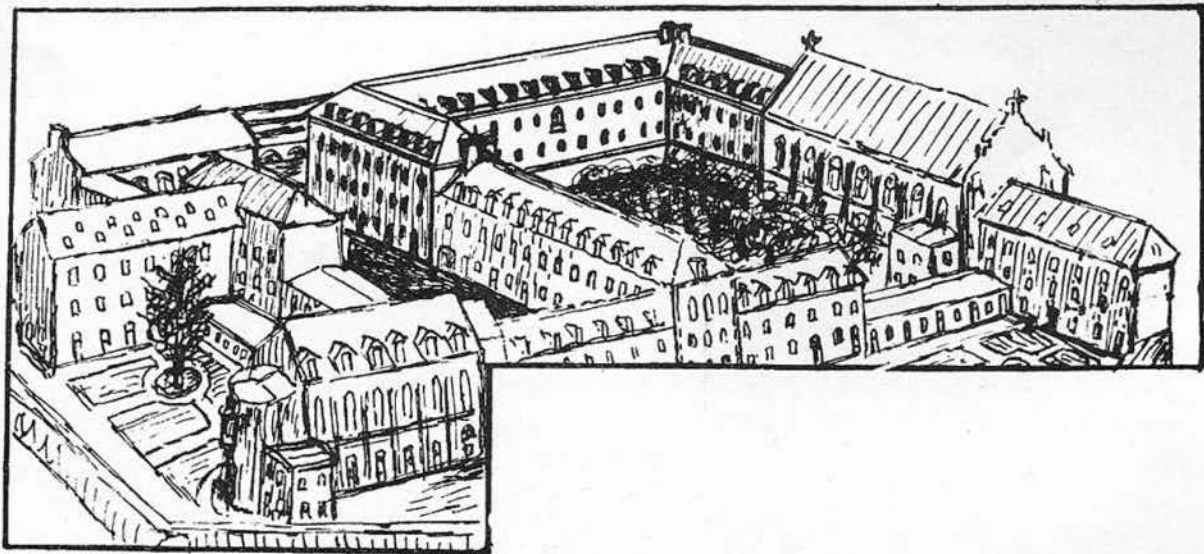
En 1854, il acquit la propriété, mise en adjudication. La vente eut lieu à éteinte de feux, au plus offrant et dernier enchérisseur. « Il a été allumé une première bougie pour parvenir à ladite adjudication ; pendant la durée de son feu, M^e Guyot a fait valoir 15.000 francs, mise à prix ; deux autres bougies ont été ensuite successivement allumées et se sont éteintes sans que l'enchère de M^e Guyot ait été couverte ». L'avoué, dernier enchérisseur, devient légitime propriétaire de la « Maison Blanche » avec ses dépendances. Trois jours après, le 13 mai 1854, se présente, au greffe du tribunal, Jean-François-Corentin Guyot, avoué, lequel déclare que la propriété, à lui adjugée à l'audience des criées du dix mai, est pour et au nom de M. Mathieu Bransiet, dit F. Philippe, Supérieur Général des Frères des Ecoles Chrétiennes, demeurant à Paris.

Avantageusement située sur une colline peu accidentée, près de Quimper, cette propriété couvrait 1 ha 66 a 68 ca et offrait des possibilités d'extension à une œuvre qui se trouvait depuis longtemps à l'étroit dans ses murs. Il a été conservé de « La Maison Blanche » un plan cadastral.

**
**

Le F. Charlemagne avait accompli son œuvre. Ses Supérieurs lui confièrent la direction des écoles communales de Poitiers, puis celle du pensionnat d'Orléans. En 1856, il est du pensionnat du Puy qu'il dirige pendant trois ans ; il exerce la même fonction à Moulins jusqu'en 1870. Il consacre le reste de sa longue carrière religieuse à l'inspection des classes de Lille jusqu'en 1875, date à laquelle il mourut, après quelques jours de maladie. Il avait 81 ans. Dieu aura réservé le meilleur accueil à cet homme de devoir dont la vie peut se résumer en deux mots : dévouement et charité.





CHAPITRE IV

1854-1870

LE PENSIONNAT SAINTE-MARIE

DIRECTORAT DU FRÈRE DAGOBERT

I. — INSUFFISANCE DES LOCAUX DU COLLEGE AFFECTES AUX LIKES.

Le Frère Charlemagne laissait son école remplie de 252 élèves occupant six classes et tous les locaux disponibles.

La propriété de l'institution s'accrut rapidement sous l'habile direction du F. Dagobert.

Il connaissait déjà l'œuvre, ayant exercé les fonctions de Directeur de l'Ecole Saint-Corentin de 1841 à 1846 ; il y avait laissé, disent les archives de l'Ecole communale, « le souvenir d'un directeur actif, zélé, qui sut gagner l'estime et la confiance des familles, ainsi que la sympathie des autorités civiles et religieuses ». Sa double charge de Directeur de l'Ecole Spéciale et de Visiteur du district de Quimper, séparé de celui de Nantes en 1851, devait faciliter ses initiatives en faveur du développement de notre Ecole, initiatives qu'il aura le plaisir de voir se réaliser grâce à sa volonté énergique autant qu'à son exquise délicatesse.

Cette prospérité croissante se traduit par une augmentation sensible des effectifs scolaires : 306 élèves en 1855, 433 en 1857 avec 22 Frères et huit classes ; mais elle posait à nouveau le difficile problème des locaux, d'autant que le Collège lui-même avait besoin de récupérer ses bâtiments, et commençait à redouter la concurrence de cette petite école spéciale des Likès qui déjà le dépassait en nombre.

Les deux hectares de la Maison Blanche attendaient leur affectation définitive... Des projets — grandioses pour l'époque et la région — mûrissaient dans l'esprit entreprenant du Frère Directeur et, sou à sou, au prix de sacrifices nombreux et grâce à une administration soigneuse, s'arrondissait un gentil pécule destiné aux constructions à venir.

Les plans, longuement discutés, avaient enfin été adoptés : un U classique avec un corps de bâtiment central de 60 mètres de long et 8 mètres de large, flanqué de deux ailes de même largeur, sur 15 mètres de longueur.

Le F. Dagobert le contemplait, ce plan, avec espérance... Mais où trouverait-il l'argent nécessaire à sa réalisation ? Le seul bâtiment central montait à 50 ou 60.000 francs (1) et tous les comptes alignés ne laissaient disponibles que 15 à 30.000 francs...

Fallait-il encore attendre ? C'est ce que lui conseilla le Supérieur général des Frères.

Cependant le F. Dagobert, pressé d'exécuter ses projets et dûment appuyé par le préfet du Finistère, écrit le 15 décembre 1855, à sa Majesté l'Empereur Napoléon III. La supplique n'obtient pas l'effet attendu ; le F. Directeur la renouvelle, le 23 juillet 1858, à l'occasion du passage, à Quimper, de l'Empereur qui, pour rattacher à la nouvelle dynastie les catholiques bretons, avait entrepris un véritable « tour de Bretagne ». Sur son passage, il accorde des dignités aux personnages et des largesses aux villes qui le reçoivent.

Nous citons le texte de la supplique du Directeur de l'Ecole spéciale, à Sa Majesté l'Empereur des Français :

SIRE,

La langue bretonne étant à peu près seule connue parmi les populations rurales du Finistère, grand nombre de familles envoient leurs enfants en ville, afin de se perfectionner dans le Français. Avant la création d'un enseignement spécial pour ces jeunes gens, ils étaient placés dans des cabarets et autres maisons ne présentant aucune garantie, abandonnés à eux-mêmes et libres de toute surveillance. Après deux ou trois ans, ils retournaient sous le toit paternel, sachant à peine lire, emportant avec eux les vices de la ville, des habitudes de paresse, d'ivrognerie et de jeu.

Pour obvier à ce fâcheux état de choses, une Ecole primaire, spécialement destinée aux enfants de la campagne, fut établie à Quimper, en 1837, par les soins de M. le Baron Boullé, alors préfet du Finistère, et par Monseigneur Le Poulpiquet, Evêque du Diocèse.

Cette Ecole, approuvée le 28 novembre 1837, par son Excellence le Ministre

(1) Un million, en 1938, d'après l'expertise des Cabinets Galtier, de Nantes.

de l'Instruction publique, fut d'abord dirigée par un ecclésiastique, et le 16 octobre 1846, confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes, qui la possèdent à titre d'Ecole libre.

Dès le principe, le gouvernement y annexa une chaire d'agriculture qui a déjà produit de grandes améliorations dans le pays. L'enseignement agricole, qui est théorique et pratique, affectionne de plus en plus ces jeunes gens à la profession de leurs parents.

Cette institution, qui progresse continuellement, occupe quelques salles du Collège, qui ne lui sont que prêtées. Ces salles sont très insuffisantes pour les 300 élèves qui la fréquentent. Si le collège venait à avoir besoin de ses salles que deviendrait alors cette intéressante Ecole qui est une pépinière d'hommes d'ordre, d'hommes laborieux et attachés à tous leurs devoirs, et où l'administration voit se former pour l'avenir, de bons maires, des conseillers municipaux intelligents et éclairés ? De sa destruction renaîtrait plus grand que jamais, le mal qu'elle a fait disparaître.

La rétribution mensuelle est de 6 francs ; l'établissement donne l'instruction, le trempage de la soupe deux fois par jour, fournit le bois de lit, l'éclairage et le chauffage.

Le personnel pour le service de cette maison est de 22 frères, d'un aumônier et de cinq domestiques. Il y a un Noviciat à soutenir, un loyer de 1.150 francs, plus de 300 francs d'impôts et les réparations.

Quelque minime que le budget des Frères soit, à force de sacrifices et de privations, ils ont pu faire l'acquisition d'un terrain d'environ deux hectares, situé dans une des positions les plus salubres de la ville de Quimper. C'est sur ce terrain, Sire, que les Frères voudraient commencer à transférer en partie, l'Ecole Spéciale, en faisant construire d'abord une aile de cinquante mètres sur huit, portion du plan de la bâtisse projetée à trois étages. Par ce moyen, serait assurée pour toujours l'existence d'un établissement reconnu par tous les gens de bien comme un des plus utiles à la religion, aux bonnes mœurs, aux progrès de la langue française, de la civilisation et surtout de l'agriculture dans le Finistère.

D'après le devis estimatif, la dépense pour la bâtisse en question serait de cinquante à cinquante-cinq mille francs. Les Frères livrés à leurs propres ressources, et en s'imposant tous les sacrifices possibles, ne pourront répondre que de 25 à 30 mille francs. Ils comptent pour le reste, Sire, sur l'insigne bonté et la munificence de Votre Majesté très religieuse, et au besoin sur le recours à leurs excellences, les Ministres de l'Agriculture, et de l'Instruction publique.

C'est avec la plus grande confiance, Sire, que les Frères de la susdite Ecole déposent aux pieds de Votre Majesté leur très humble supplique, vous priant instamment de la prendre en considération, en daignant l'exaucer. Ce sera, Sire, un des plus grands bienfaits que Votre Majesté puisse accorder au pays.

Nous avons l'honneur d'être avec un très profond respect, Sire, de Votre Majesté, les très humbles et très fidèles sujets.

Au nom des Frères, le Directeur de l'Etablissement,

FRÈRE DAGOBERT.

La Municipalité avait obtenu de sa Majesté la promesse de subsides appréciables pour la construction d'un boulevard le long de l'Odét, l'ancien boulevard Napoléon, aujourd'hui de Kerguelen. Par lettre du 23 octobre 1858, adressée au préfet, l'Empereur faisait à l'école des Likès un don de 6.000 francs payables en trois années. Le Conse'l Général du Finistère y ajoutait bientôt une somme de 3.000 francs.

Restait à obtenir les autorisations des Supérieurs Religieux. Plusieurs demandes déjà avaient échoué. Un autre rapport se fit plus pressant.

« Environ 100 élèves sortent chaque année de cet établissement, sachant assez bien le français. Quoique l'éducation reçue dans cette maison soit toute française, les jeunes gens y sont entretenus dans la simplicité de leurs mœurs, et, à cet effet, ils gardent leur costume breton, afin de ne pas les détourner de la profession d'agriculteur qu'on s'efforce de leur faire aimer et pratiquer.

» L'exiguïté du local actuel, joint à son extrême insalubrité, à des sujétions sans nombre, et à des incommodités irrémédiables, donnent aux Frères du District une telle appréhension d'y être placés que, dans l'occasion, il est presque impossible de les y déterminer. Les élèves sont disséminés dans 16 dortoirs dont trois à la maison et le reste, soit à la Maison Blanche, soit dans le local loué par le Frère Charlemagne... Surtout en hiver, il faut que Frères et enfants subissent les intempéries les plus funestes à la santé... Cet assujettissement rebute les meilleures volontés du monde.

» Lorsque la façade du plan que je vous présente sera construite, elle offrira assez de dortoirs pour tous les enfants de la campagne ; il faudra beaucoup moins de Frères pour surveiller, la salubrité sera parfaite, le Noviciat sera grandement au large dans la Maison Blanche, moyennant quelques dispositions et réparations nouvelles, nous n'aurons plus 1.150 fr. de loyer à payer, et nous serons chez nous... ».

Le plaidoyer était simple et habile. Il obtint son effet. Le 15 décembre 1859, le F. Dagobert était officiellement prévenu de l'autorisation décidée dans la séance du 23 novembre précédent. Heureuses étrennes pour l'année 1860 !



LES CONSTRUCTIONS. — Les travaux commencèrent le lundi 23 Avril 1860. Le 17 Juin de la même année eut lieu la Bénédiction de la première pierre. Le procès verbal de la cérémonie, écrit sur parchemin, est enfermé dans une boîte de plomb scellée dans la pierre monumentale. En voici la teneur :

En 1837, Monseigneur de Poulpiquet, évêque de Quimper, et M. le Baron Boullé, préfet du Finistère, créèrent, dans une partie du local du collège, une école dite des Likès, en faveur des fils des fermiers des bonnes familles de la campagne.

Cette école fut successivement dirigée par MM. Guilcher et Morisset, prêtres.

En 1846, elle fut confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes, disciples du Vénérable de la Salle, déjà établis dans la cité depuis 1828 (Ecole communale).

En 1843, une chaire d'agriculture y fut ministériellement annexée.

En 1854, le frère Charlemagne, 1^{er} Directeur, acquit une terrain d'environ deux hectares, avec intention d'y construire, la partie du Collège affectée temporairement à l'Ecole des Likès étant trop exigüe, attendu les développements successifs de ladite Ecole appelée désormais Pensionnat Sainte-Marie.

Enfin, en 1860, sous le directorat du Frère Dagobert, sous le généralat du très honoré Frère Philippe, sous les glorieux règnes de Napoléon III, empereur, et de Pie IX, pape, fut construite cette maison appartenant, comme le terrain, à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, l'une et l'autre ayant été achetés par eux et payés de leurs propres deniers, fruit de leurs économies et de leurs privations.

Et ont signé les Directeurs, sous-directeurs et autres profès de la communauté, et autres des communautés voisines, le jour de la Bénédiction de cette pierre monumentale, par Monseigneur René-Nicolas Sergent, Evêque de Quimper et de Léon, qui a eu lieu en présence de M. le Baron Richard, préfet, de M. Porquier aîné, Maire, des principaux membres du conseil général et du conseil municipal, des dignitaires de la Cathédrale, d'un nombreux clergé et d'une immense population.

Quimper, le 17 juin 1860.

Puis viennent les signatures des 26 Frères.

On a conservé aussi le texte du discours que le F. Dagobert adressa à Mgr l'Evêque, au préfet, au maire et à toutes les notabilités présentes.

Il déborde de reconnaissance, sans doute ; mais il révèle aussi les lourdes préoccupations financières du F. Directeur qui, à force de sacrifices, a pu d'abord acquitter la dette de la propriété et constituer quelques réserves. Mais il souligne la disproportion qui existe entre ce boni insignifiant et l'énorme somme que coûteront les travaux ; il compte sur la Providence et ses dignes représentants pour mener à ses fins une œuvre qui, aux yeux de tous les gens de bien, est de la plus haute importance.

Pendant quatre ans, les terrains dépendant de la Maison Blanche se transformèrent en vastes chantiers ; en 1861, les constructeurs élevaient l'aile occidentale du plan général, et en 1863 l'U se complétait par l'aile orientale.

L'ensemble était très homogène et solidement bâti. Ces premières constructions restent encore intactes et constituent le centre même du Likès actuel. Aujourd'hui nous pouvons regretter que les bâtiments, trop étroits, excluent les corridors de service, si précieux dans une institution scolaire, et que les bâtiments ultérieurs répondant à des besoins variés, n'aient plus tenu compte du projet primitif ; ainsi toute l'organisation de l'Ecole s'est compliquée à mesure même qu'elle prenait de l'extension.

Mais le C. F. Dagobert a le mérite d'avoir, avec intelligence et audace, cru aux futurs développements de l'œuvre. Il faisait hâter les travaux et réglait tout pour le prochain transfert de l'école des Likès.

Dès le 11 avril 1862, la mairie de Quimper signifiait que les besoins du Collège exigeaient plusieurs des pièces occupées par les enfants de la campagne. On essaya de faire patienter ; on se serra un peu plus ; on occupa d'urgence quelques locaux neufs récemment achevés, et on arriva ainsi à l'année 1864.

LES FRÈRES QUITTENT LE COLLÈGE. — Au 18 Avril, le champ de foire et les rues avoisinantes présentaient une animation extraordinaire. Ce n'étaient que lourds tombereaux et larges voitures pleinement chargés de ces innombrables meubles qui constituent un aménagement scolaire. Le 22, tout le mobilier était transporté et, en ce même jour, on procédait à la bénédiction de la nouvelle maison, définitivement habitée depuis lors.

La justice et la reconnaissance imposaient aux Frères le devoir de remercier la Municipalité de Quimper pour la générosité et la bienveillance qu'elle lui avait témoignées en leur concédant depuis 1838 l'usage gratuit des bâtiments du collège communal.

Le F. Directeur adressa, le 6 mai, la lettre suivante à M. Porquier :

MONSIEUR LE MAIRE,

Je vous supplie, ainsi que tous les membres du Conseil Municipal, de bien vouloir agréer la vive et profonde gratitude dont moi-même et mes confrères sommes pénétrés au souvenir de toutes les bontés dont notre Etablissement a été l'objet pendant près de 18 ans, sous une aussi paternelle Administration.

D'autre part, le Supérieur Général et tous les membres de son Conseil, se rappelleront toujours avec bonheur et reconnaissance la haute protection que vous, Monsieur le Maire, et tout le Conseil Municipal, avez daigné nous accorder si libéralement.

Jamais le souvenir de tant de bienfaits ne périra dans nos cœurs ni dans ceux de nos successeurs.

C'est dans ces sentiments... etc...

FRÈRE DAGOBERT, Visiteur.

*
**

LE « PENSIONNAT SAINTE-MARIE ». — Jusqu'aux nouvelles constructions, l'Ecole spéciale avait gardé son nom officiel, popularisé sous le titre d'**Ecole des Likès**.

Il fut décidé que désormais l'Etablissement prendrait le nom de **Pensionnat Sainte-Marie**. Pour rappeler ce titre et attirer sur tous les bénédictions de la Très Sainte-Vierge, une statue dans une niche très simple, orne le milieu de la façade principale avec cette inscription qui est une recommandation et une garantie : *Posuerunt me custodem*.

La céleste Protectrice n'a pas déçu cette confiance. Elle a très largement béni ce premier siècle d'existence de l'œuvre, et elle continuera d'étendre sa sollicitude dans tous les temps, sur une école qui lui reste toute consacrée. C'est pourquoi chaque année, au mois de mai, les élèves resserrés au pied de la Madone, comme les membres d'une grande famille, animés d'une ferme confiance, prient Marie de *se souvenir* et d'exaucer les prières de tous ses enfants du Likès !



ST-JEAN BAPTISTE DE LA SALLE
Fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes

1864-1870.— L'année du transfert commençait cependant de façon inquiétante. On terminait avec 472 élèves dont 280 likès, en juillet 1864. On rouvrit avec 419 élèves seulement, dont 230 chambriers, soit une diminution de 50 élèves. Le paysan, assez opposé à toute amélioration, craignit sans doute que des locaux spéciaux et élégants — pour l'époque — ne fussent pas conforme à la situation sociale des enfants de la campagne. La réaction fut heureusement des plus rapides, car l'année suivante totalisait 503 élèves, dont 318 chambriers et, en 1867-1868, on comptait 59 pensionnaires, 342 chambriers et 192 externes, soit un total de 593. C'est le chiffre maximum de cette première période de l'histoire du Pensionnat Sainte-Marie. Ces élèves étaient répartis en dix classes, dont quelques unes très chargées ; 36 Frères s'occupaient de l'administration, de l'enseignement, et du service matériel de l'Ecole.

Années heureuses et calmes, de prospérité croissante, années sans histoire.



QUERELLE AU SUJET DE LA CHAIRE D'AGRICULTURE. — Bien souvent déjà il a été rappelé que l'Ecole des Likès était, à l'origine, spécialement fondée pour les enfants de la campagne avec un enseignement primaire très suffisant et une chaire d'agriculture officielle subventionnée par le Conseil Général du Département. A M. Olive, premier et seul professeur titulaire de cette chaire, fut adjoint un Frère, le 23 octobre 1857, à titre « d'auxiliaire et en quelque sorte de répétiteur », au traitement départemental de 600 francs par an.

Nous avons relaté les travaux pratiques auxquels s'exerçaient les élèves agricoles. Pour leur donner le goût de l'étude qui maintiendrait chez eux, à leur sortie de classe, le désir de renouveler leurs connaissances, M. Olive suggéra la création d'une bibliothèque spéciale. La Préfecture sollicitée accorda vingt ouvrages agricoles qui devaient être inscrits sur le catalogue des objets qui appartenaient au département.

En 1865, le Frère Dagobert sollicite du Préfet le traitement pour un deuxième Frère chargé d'aider M. Olive dans son enseignement. Les raisons invoquées sont concluantes : « Le nombre des Elèves s'est considérablement augmenté ; trois Frères, et quelquefois quatre, sont employés à faire corriger les devoirs, les rédactions, à surveiller la tenue des cahiers, à expliquer ce qui n'a pas été bien compris et faciliter ainsi aux élèves le moyen de suivre plus fructueusement les leçons du Professeur. Il faut ensuite conduire ces jeunes gens à la ferme d'application, y rester avec eux et les ramener à l'Etablissement... ».

Nous ne savons pas quelle fut la réponse du Préfet...

En 1869 surgit un conflit aigu entre l'administration ministérielle et la direction agricole des Likès.

La rivalité des dirigeants de la « Ferme-Ecole » départementale, organisée et subventionnée par le Ministère de l'Agriculture, et les succès trop remarquables de l'« Ecole Spéciale » de Quimper furent à l'origine de cette dissension. Elle éclata lors des suggestions hardies révélées par une lettre du Frère Dié de Jésus demandant des subventions pour diverses réalisations très modernes, notamment la création d'un laboratoire de chimie agricole.

La réponse du Ministère fut des plus encourageantes :

Paris, le 24 mai 1869.

MONSIEUR,

Je me plais à rendre hommage au dévouement et au zèle éclairé avec lesquels vous poursuivez l'œuvre ardue que vous avez entreprise, et je suis disposé, autant qu'il est en moi, à vous faciliter votre tâche. J'ai en conséquence décidé qu'il vous serait envoyé prochainement port payé, un exemplaire de tous les ouvrages agricoles que possède en ce moment mon administration.

Quant à des instruments aratoires, je n'en ai pas à ma disposition et je ne saurais par conséquent vous en envoyer. Mais vous pourriez peut-être vous adresser à quelques-uns de nos principaux fabricants et leur demander de vous en remettre à titre de dépôt.

En ce qui concerne enfin le laboratoire de chimie agricole, ce serait au département qu'il appartiendrait de le créer, un établissement de ce genre ayant un caractère spécial...

Recevez... etc...

E. GREYSON.

*
**

Des mécontents surgirent qui provoquèrent une lettre singulière où le ministre prend à partie un excellent professeur, coupable de trop de dévouement et d'initiative.

Monsieur le Préfet,

Sur les informations transmises par M. Zéliniski, Inspecteur Général de l'Agriculture, j'ai eu l'honneur, le 13 juillet dernier, de signaler à votre attention les tendances fâcheuses manifestées par M. Olive, professeur d'Agriculture à l'Ecole des Likès, pour élever son enseignement au-dessus des conditions dans lesquelles il doit se renfermer.

D'un autre côté, il était réproché à M. Olive de montrer, à l'égard de l'Institution des Fermes-Ecoles, un certain esprit de critique, de nature à éloigner de ces écoles, ceux de ses élèves qui auraient pu avoir l'intention d'y compléter leur instruction.

Je ne sais si M. Olive a fait personnellement son profit des observations que mon administration lui a adressées directement sur ce point. Quoiqu'il en soit, je viens de recevoir une communication d'après laquelle les chefs de l'Ecole des Likès feraient preuve du plus mauvais vouloir contre la ferme-école du département. Dans un but de convoitise qui leur inspirerait le désir de voir tomber la ferme-

école, par suite de manque d'apprentis, ils influenceraient leur élèves au point de les dissuader d'y entrer. Le fait est affirmé.

Cette sorte de rivalité hostile est très regrettable. Elle ne s'explique pas contre un établissement destiné à servir les intérêts des populations rurales du département et dont les élèves de l'Ecole des likès devraient être appelés les premiers à utiliser les bienfaits. Il importe que le professeur d'agriculture de cette école renonce à son projet de transformation pour sa ferme d'application. Elle doit rester ce qu'elle est, le champ d'exercice de ses démonstrations pratiques. J'ai détruit, dans ma dépêche précitée du 13 juillet, les motifs qui devaient engager le département à ne pas favoriser l'exécution du plan de M. Olive. Il est présumable qu'étant ainsi fixé sur sa situation, ce professeur se résignera à limiter son action à la portée de l'enseignement qui lui incombe, et qu'obéissant à son devoir dans ces conditions, il disposera ses élèves à prendre le chemin de la ferme-école pour y acquérir les connaissances que ses leçons élémentaires n'auront pu leur donner.

Je vous serai obligé, M. le Préfet, de vouloir bien faire part de ces nouvelles observations à M. Olive, et l'inviter à tenir le plus grand compte de l'avertissement qu'elles contiennent.

Recevez, etc...

Le Ministre de l'Agriculture : A. LEROUX.

**

Cependant avait été convoquée la « Commission de surveillance du Cours d'Agriculture et de la ferme d'expérience annexée à l'école des Likès ». Avant qu'elle se séparât, M. Olive lui avait donné communication d'une lettre qui lui avait été adressée le 13 juillet dernier, par son Excellence M. Gressier, alors ministre de l'agriculture et dont copie est annexée à ce rapport.

Cette lettre contient deux injonctions, l'une relative à un acte tout personnel imputé au professeur et dont la commission n'a point à s'occuper ; l'autre, beaucoup plus grave, parce qu'elle s'applique à la nature même de l'enseignement et à l'étendue qui doit lui être donnée, inflige un blâme direct au professeur qui aurait outrepassé ses droits et un blâme indirect à la commission de surveillance et même au conseil général.

Il importe de donner ici un extrait de la lettre de M. le Ministre :

« Les observations contenues dans ce rapport (celui de M. l'Inspecteur général), font ressortir de votre part une tendance marquée à vous écarter des limites dans lesquelles votre enseignement doit fonctionner. Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'a été institué que dans le but de répandre la connaissance des notions élémentaires de l'agriculture parmi vos jeunes auditeurs et de préparer les plus intelligents d'entre eux à se perfectionner dans les écoles spéciales : conséquemment, vous devez vous abstenir avec soin d'empiéter sur le rôle de celles-ci ».

Ce n'est pas sans un profond étonnement que la commission a pris connaissance de la lettre de M. le Ministre et elle fait à M. le Préfet une courageuse mise au point. Le cours d'agriculture n'avait motivé, jusqu'à ce jour, aucune critique ; de précieux témoignages écrits, ceux de M. le Baron Boullé, ancien Préfet du Finistère, de feu M. Le Baron de la Crosse, secrétaire du

Sénat, du regrettable M. Morny de Mornay, directeur de l'agriculture au ministère, ont rendu à différentes époques un complet hommage au zèle de M. Olive et à sa méthode d'enseignement.

En présence du reproche si inopinément et si tardivement adressé au professeur, la commission assure l'entière responsabilité de la direction qui est donnée à l'enseignement du cours pratique d'agriculture depuis vingt-sept années ; elle est convaincue que la bienveillance de M. le Ministre a été surprise et, sans mettre en doute les excellentes intentions de M. l'Inspecteur général, elle pense que ce fonctionnaire n'a pas suffisamment approfondi et pesé les conditions dans lesquelles le cours d'agriculture a été créé, le milieu dans lequel il fonctionne et les résultats que ses créateurs ont voulu atteindre.

« J'ai voulu que ces enfants, destinés à pratiquer l'agriculture, reçussent dans cette école les éléments de cette science, et, dans un exercice qui, le 31 juillet dernier, y a précédé la distribution des prix, ils ont prouvé qu'ils avaient profité de cet enseignement. On les a entendus avec intérêt raisonner sur les différentes natures des terres, les amendements, les assolements, et expliquer dans leur ensemble et dans leurs détails, la composition et le mécanisme des principaux instruments aratoires que la société centrale avait mis à leur disposition ».

Ainsi s'exprimait M. le baron Boullé, dans son rapport au conseil général, en 1841 :

N'est-ce pas en substance l'ensemble du programme tel qu'il existe encore aujourd'hui ? La commission de surveillance qui est instituée depuis plus de vingt années peut affirmer que ce programme n'a pas été notablement modifié ou étendu ; mais l'eût-il été, elle se demande où serait le mal dont on pourrait se plaindre. (1)

Lorsqu'en 1844 l'indemnité du professeur fut portée à 2.000 francs par le Conseil Général, M. Olive offrit spontanément de multiplier les leçons données par lui ; de deux, elles furent portées à cinq par semaine, savoir : trois leçons théoriques à l'établissement des frères et deux leçons pratiques à la ferme. C'était répondre aux vœux et à la pensée du Conseil Général qui devait désirer que les résultats les plus complets fussent atteints en raison de l'importance des sacrifices qu'il s'imposait annuellement.

Voici comment s'exprimait, à cette époque, le rapporteur d'une commission nommée dans son sein :

« Votre commission a pensé qu'en annexant à l'école des frères une chaire d'agriculture, un pas immense était fait vers de meilleures méthodes de culture dans les parties les plus arriérées du département ; aussi a-t-elle apporté l'examen le plus minutieux à tout ce qui concerne cette affaire et s'est-elle rendue à la ferme qui sert au professeur de terrain d'application ; elle vous propose que la

(1) Un règlement, joint à ce rapport en date du 26 mars 1847, prouve surabondamment que le programme est bien loin d'avoir été dépassé.

chaire d'agriculture demeure annexée à l'école et qu'un règlement intervienne seulement pour déterminer les jours et heures des leçons théoriques données à l'école par le professeur et qu'à cette chaire soit jointe une ferme d'application aux conditions qui suivent... Le professeur sera tenu d'y donner aux élèves des leçons d'application sur le terrain, en y ajoutant les explications théoriques nécessaires. Le règlement dont il a été déjà question en déterminera les jours et heures. Le professeur devra encore donner des leçons de pratique aux valets de ferme sur la demande des propriétaires ou cultivateurs... ».

On le voit, dans la pensée du Conseil, le cours d'agriculture devait faire progresser les méthodes de culture dans les parties les plus arriérées du département. Prétendre limiter sa mission à une préparation des élèves candidats aux fermes écoles, ce serait aller tout à fait à l'encontre des intentions du Conseil Général. Un simple rapprochement de date suffirait d'ailleurs à démontrer que cette opinion erronée ne repose sur aucun fondement ; en effet, le cours d'agriculture créé en 1841 est bien antérieur à la création de la ferme-école du département qui a été instituée par arrêté ministériel du 22 décembre 1847. Il est facile encore de trouver une preuve convaincante de ce que nous avançons en examinant le programme des connaissances exigées pour l'admission à cette école : il consiste seulement dans les premières leçons d'un enseignement élémentaire ; pour acquérir ces notions qui ne contiennent rien de ce qui touche à l'art agricole, un professeur d'agriculture serait une véritable superfétation ; les Frères dévoués qui dirigent l'établissement des likès suffiraient et bien au delà à cette tâche.

Les fermes-écoles bien dirigées ont certes une incontestable utilité qu'il n'entrera dans la pensée de qui que ce soit de chercher à amoindrir : si l'on pouvait multiplier encore ces établissements, ce serait un grand bienfait. Mais de semblables créations exigent des conditions matérielles souvent difficiles à réaliser. Un cours d'agriculture, au contraire, est toujours réalisable dans un centre de population rurale, spécialement quand il est annexé à une école aussi importante que celle de Quimper. Il suffit alors d'un professeur intelligent et instruit et, quand à la théorie ce professeur peut ajouter un enseignement pratique, comme l'a voulu le Conseil Général, le résultat est incontestablement meilleur et plus complet.

Ainsi conçu, ainsi réalisé, le cours d'agriculture n'a pas la prétention d'être tout à fait l'équivalent d'une ferme-école, sans doute ; néanmoins il est d'une incontestable utilité. Il n'enlève rien d'ailleurs au personnel des fermes-écoles, bien qu'il donne un enseignement à peu près analogue au leur, car les élèves qui le suivent sont précisément ceux qui se refusent à quitter leur région pour aller étudier loin de leur famille qui réclame promptement le concours de leurs bras et de leur intelligence. Le cours d'agriculture paraît indispensable parce qu'il comble une grave lacune de l'enseignement des jeunes ruraux ; c'est une institution différente de la ferme-école qui agit parallèlement mais par d'autres moyens et, si les résultats n'en peuvent être considérés comme supérieurs à ceux qu'obtient la première, on n'oserait non plus affirmer qu'ils leur sont

inférieurs. Dans la ferme-école, un enseignement agricole de tous les instants, suivi pendant deux années, doit former des sujets plus exercés et plus habiles, on l'accorde sans peine ; mais le cours d'agriculture, s'adressant à des jeunes gens plus nombreux (1) répand avec plus d'efficacité les nouvelles méthodes d'exploitation qui doivent procurer, aux travailleurs des champs, plus de bénéfices avec moins de peines.

Dans la pensée de la commission, il faudrait non seulement augmenter le nombre des cours d'agriculture, mais développer et approfondir l'enseignement de celui qui existe, afin qu'il réponde de mieux en mieux aux sacrifices que le département s'impose dans l'intérêt de la science agricole. N'est-ce pas le vœu du Conseil Général tel qu'il s'est manifesté chaque année dans ses procès-verbaux ? La commission appelle un vote explicite à cet égard.

N'est-ce pas aussi le vœu du pays tout entier tel qu'il s'est exprimé dans les réponses à une vaste enquête agricole ? Les auteurs du questionnaire demandent (page 456) en ce qui concerne spécialement les intérêts du Finistère :

« Quels seraient les moyens les plus propres à améliorer la condition de l'agriculture et quelles mesures croirait-on devoir proposer dans ce but ? »

La réponse qui a réuni l'assentiment le plus commun est celle-ci :

« La généralisation et l'extension de l'enseignement agricole en l'associant, dans les écoles de la campagne, à l'instruction primaire ».

Puis viennent les réponses suivantes :

« L'annexion d'une ferme avec chaire d'agriculture, à tous les grands établissements destinés à l'instruction élémentaire des filles de cultivateurs ».

« L'établissement de cours d'agriculture dans les établissements universitaires et surtout dans les grands et petits séminaires. »

« L'augmentation du nombre des fermes-écoles ».

On le voit, pour arriver au même but, tant désiré depuis de longues années, la vulgarisation de la science agricole, il est des voies bien différentes : aucune n'est à repousser ; toutes peuvent être suivies dans la limite du possible.

Mais, ce n'est pas par de mesquines rivalités, ce n'est pas en cherchant à s'amoindrir ou à s'annihiler, que ceux qui se dévouent à cet utile enseignement doivent s'efforcer de devancer leurs rivaux. Qu'ils s'étudient patriotiquement à faire mieux qu'eux, qu'inspirés par une noble émulation, ils redoublent de zèle et de dévouement. C'est ainsi qu'ils verront leurs efforts couronnés de succès et qu'ils mériteront la reconnaissance de nos excellentes populations rurales dont ils auront amélioré le bien-être, l'instruction et la moralité !

Les membres de la commission de surveillance du cours d'agriculture, Quimper, le 3 août 1869.

Ont signé : MM. ROUSSIN, GUYOT, DU FRETAY.

La guerre franco-allemande allait bientôt occasionner des préoccupations plus graves et faire oublier ces querelles mesquines.

(1) 18 élèves peuvent être admis chaque année à la ferme de Kervazec ; mais nous croyons que ce nombre est rarement dépassé ; s'il l'était, l'école compterait 36 élèves au maximum. Le Cours des likès compte une centaine d'enfants sur lesquels 60 sortent annuellement après avoir suivi le cours pendant un an, et 40 après l'avoir suivi pendant deux à trois ans. Cette différence n'est-elle pas appréciable ?

ORIENTATION NOUVELLE DES ETUDES. — Le bon renom de l'école des Likès, sa discipline et ses méthodes d'éducation gagnèrent la confiance des familles bourgeoises de Quimper. Elles voulurent donner à leurs enfants des maîtres dont la réputation était si bien établie. Sans doute, l'école communale était, elle aussi, tenue par les Frères ; mais le nombre des enfants admis restait limité, la promiscuité des pauvres et des riches dans les mêmes classes ne plaisant pas à toutes les familles ; d'ailleurs les écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu ne gardaient pas d'élèves âgés de plus de quatorze ans.

Aussi le nombre des externes, insignifiant au début — 10 en 1846 — augmenta-t-il rapidement : 124 en 1855 et 192 en 1867.

Les circonstances imposaient donc comme nous le verrons encore dans la suite de son histoire, une orientation nouvelle à l'enseignement de l'Ecole Sainte-Marie. Insensiblement elle cessa d'être l'institution exclusive des Likès pour ouvrir ses portes à de jeunes citadins dont l'ambition se portait vers des carrières administratives, commerciales ou industrielles. Le transfert des bâtiments en dehors du Collège municipal consacra cette orientation et cette indépendance. Aux externes, s'adjoignirent des pensionnaires désireux de situations urbaines et bientôt un courant se forma parallèle à celui qui avait présidé à la fondation du Pensionnat ; il obligera l'Ecole à multiplier ses enseignements. C'est ce qui, de tout temps, a défini son originalité et qui a fait pénétrer son influence dans les milieux les plus divers.

Depuis 1866, un registre a été précieusement conservé, portant année par année les noms de tous les candidats admis à des examens et concours officiels.

On y trouve les rubriques suivantes :

- Ecole des Arts et Métiers d'Angers ;
- Administration des Postes ;
- Ecole Normale de Rennes ;
- Bourses des Lycées et Collèges de l'Etat ;
- Brevets d'Instituteurs ;
- Agent-Voyer surnuméraire ;
- Contributions directes, etc... etc...

Cette énumération ne prouve-t-elle pas l'extension de l'enseignement pratique donné dès le début dans les « classes spéciales » ?

Un manuscrit de 180 pages, datant de 1907, ajoute à ce sujet un commentaire qui ne manque pas de saveur : « Il est juste de reconnaître qu'à cette époque la plus grande impartialité régnait dans les concours et dans les examens. On ne s'occupait ni de la provenance des élèves, ni de la situation des parents, mais uniquement de la valeur intellectuelle des candidats. La politique était bannie de l'école et les maîtres aspiraient à une seule chose : former à la France des hommes capables, des citoyens honnêtes et laborieux ; et, à

l'Eglise, de vrais chrétiens. Aussi les meilleures relations existaient-elles entre les instituteurs laïques et les instituteurs congréganistes ».

C'est avec plaisir que nous citons la lettre suivante adressée par le Préfet du Finistère au Directeur du Pensionnat Sainte-Marie :

Quimper, le 18 mars 1862.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie me fait connaître que vous avez bien voulu, sur sa demande, recevoir gratuitement dans votre Pensionnat le jeune fils du sieur Le Berre, instituteur de Penhars, décédé.

C'est là, Monsieur le Directeur, un acte de généreux dévouement qui vous honore, et je vous en exprime mes félicitations et mes remerciements. Cet acte témoigne de l'esprit de bonne confraternité qui anime les instituteurs laïques et les instituteurs congréganistes, et a droit à tous les éloges de l'administration, comme à l'estime des gens de bien.

Recevez, etc...

BARON RICHARD.

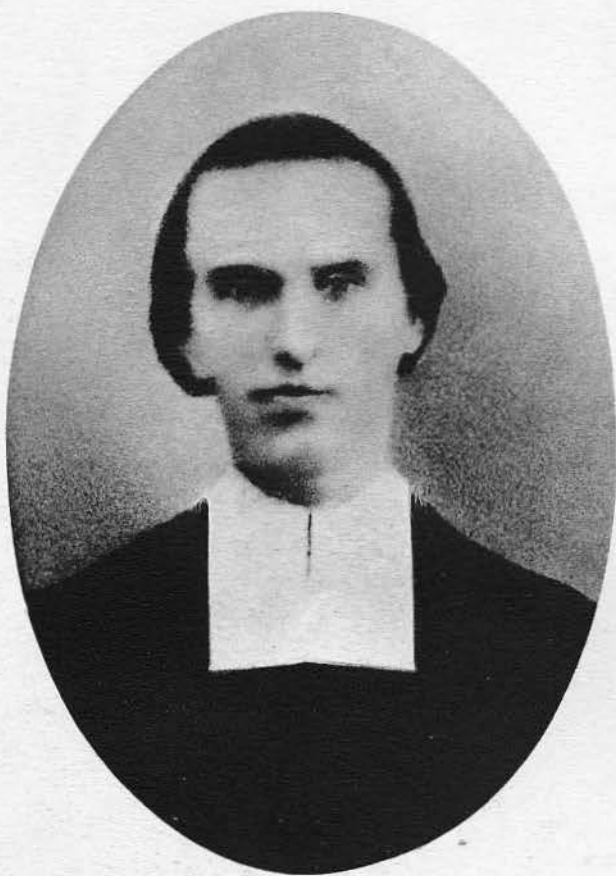
Le témoignage est en effet précieux et mérite d'être conservé.

**

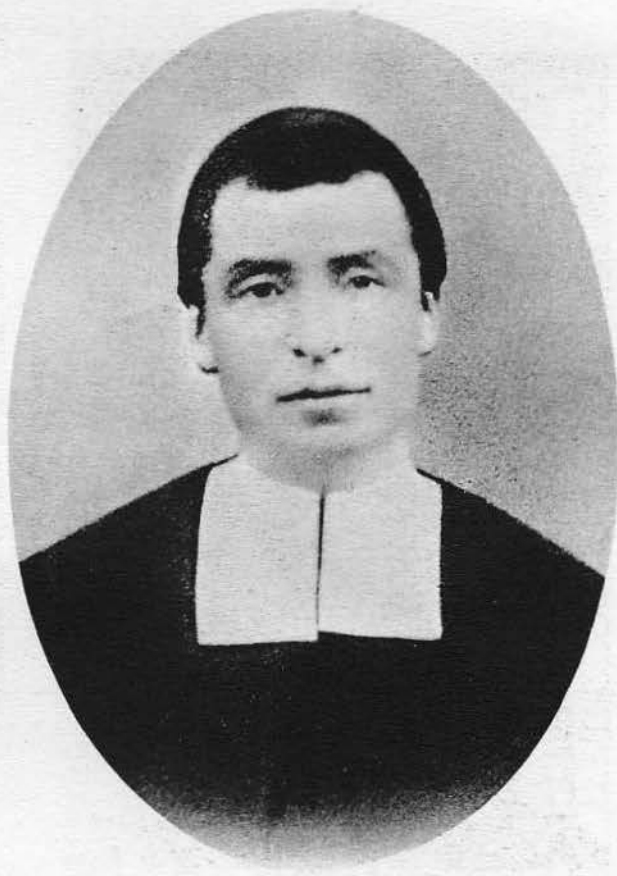
Les besoins de sa clientèle scolaire imposèrent au Pensionnat l'Enseignement moderne. Ce n'était pas une création à Quimper. Dans son *Historique du Collège de Quimper et du Lycée La Tour d'Auvergne*, M. Nicolas rappelle que « l'Enseignement moderne apparut à Quimper sous une forme assez curieuse : en 1834, une Ecole Primaire Supérieure, créée en vertu de la loi Guizot, s'installe dans les bâtiments du Collège ; elle sera tour à tour annexée au Collège et autonome. L'enseignement au début est donné par les professeurs du Collège : Histoire et Géographie, grammaire, éléments de chimie et de physique, mathématiques, dessin, tenue des livres et « écriture perfectionnée » ; cette école se fit remarquer par son succès à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers. Lorsque la loi Falloux (1850) retira aux E.P.S. l'existence légale, celle de Quimper subsista annexée au Collège ; suivant un rapport du principal Ayrault en Avril 1859, elle comprenait soixante élèves répartis en trois années, une année préparatoire, une année s'adressant aux élèves qui se destinaient au commerce et aux travaux de la campagne, et une année préparatoire aux Arts et Métiers. Cette école sera prospère jusqu'à la création du Pensionnat Sainte-Marie au Likès ». (1)

Les Frères, témoins de cette organisation, en gardèrent l'idée. En 1865 on s'aperçut que beaucoup d'élèves externes et pensionnaires allaient terminer

(1) *Historique du Collège de Quimper*, par Louis Nicolas, p. 32.



Frère CONRAD MARIE
Directeur 1876 à 1881



Frère CYRILLE de JÉSUS
Directeur 1881 à 1887



Frère CYRILLE des ANGES
Directeur 1887 à 1901

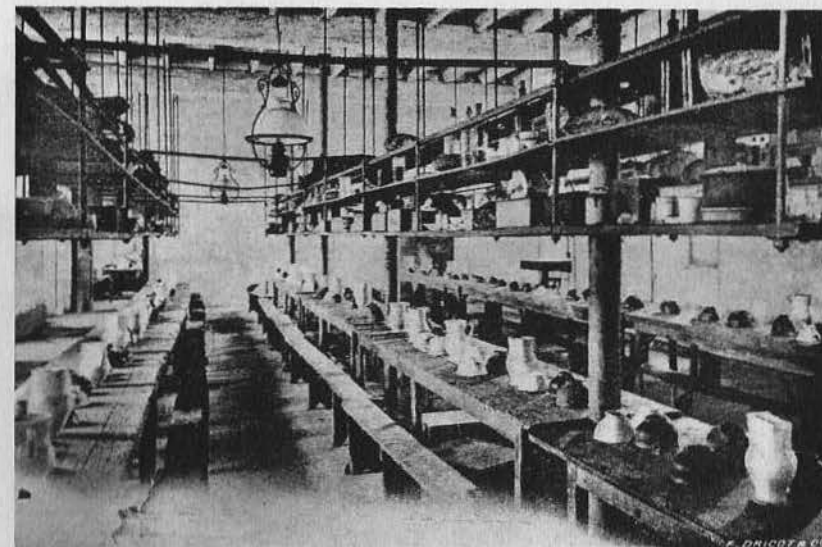


Programme de Fête 1895
(Dessin du Frère Charles)





Un Groupe d'Anciens Elèves du Likès
Costumes de Cornouaille



Réfectoire des Chambriers
(Remarquez les étagères et les buffets destinés
aux Provisions des Elèves Chambriers)



Musique Instrumentale du Pensionnat Ste-Marie en 1885

leurs études au Collège universitaire, afin d'y apprendre le travail du fer, exigé pour l'admission à l'école des Arts et Métiers. Pressé par les demandes des parents, le Frère Directeur résolut la création du Cours Préparatoire à l'examen des Arts. Comme la maison ne possédait pas d'atelier, on conduisit les élèves en ville, chez un maître mécanicien où le patron serrurier, ancien élève de l'école, se chargea de la préparation pratique, avec un vrai succès, il faut le reconnaître, puisque sur quatre élèves présentés au concours pour la première fois, en 1866, trois furent admis et, fait significatif, c'étaient trois pensionnaires :

LeLouarn Louis, de Bannalec (3^e sur la liste générale) ;
Martin Alexandre, d'Hennebont (18^e sur la liste générale) ;
Fichou François, de Saint-Thégonnec (11^e sur la liste générale).
La tradition se fondait.

On ne tarda pas à souffrir des inconvénients de ce système de « formation artisanale », et, pour y remédier au plus tôt, on installa un petit atelier au rez-de-chaussée de la Maison Blanche : six ou sept élèves y travaillèrent d'abord, puis bientôt une douzaine de candidats aux Arts et Métiers. Cette installation suffira jusqu'au jour où les locaux de la Maison-Blanche, devenus trop délabrés, furent remplacés par des constructions destinées au Petit Noviciat.

Nous verrons plus tard quel développement considérable prendra cette section industrielle.





CHAPITRE V

1870 - 1879

LA FIN D'UN LONG DIRECTORAT

L'OCCUPATION DU LIKÈS. — Les événements politiques des années 1866-1870 n'influèrent en rien sur la bonne marche de l'Ecole. Les sympathies ecclésiastiques et civiles restaient acquises aux Frères. Le Préfet s'efforçait même d'atténuer les impressions pénibles des démêlés antérieurs avec le ministère. Le 19 Juillet 1870 il répondait à une demande de récompenses en faveur des élèves par la délicate lettre que voici :

EMPIRE FRANÇAIS

PRÉFECTURE
DU FINISTÈRE

Quimper, le 19 Juillet 1870.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous avez eu raison de penser que je serais heureux de donner aux enfants qui suivent les cours de l'école communale et ceux de l'établissement des Likès,

un témoignage de mes vives sympathies, sympathies également acquises au dévouement et à l'abnégation des maîtres.

Veuillez donc, Monsieur le Directeur, faire prendre chez votre libraire le nombre d'ouvrages que d'habitude vous remettez aux élèves les plus distingués de vos cours, au nom et de la part du Préfet du Finistère.

J'acquitterai, sur note acquittée par le fournisseur, le prix des ouvrages que vous aurez choisis.

Agrérez, etc...

Le Préfet du Finistère.

D'autres soucis préoccupaient en ce moment tous les Français. Depuis le 15 Juillet, la guerre était déclarée dans l'enthousiasme général et dans un magnifique élan de patriotisme. Hélas ! il fallut trop vite se rendre à la réalité...

Le 15 Août, l'Ecole des Likès ouvrait sa porte à plus de deux cents mobiles. Jusqu'au 24 Mars 1871, mille huit cents hommes environ occuperont plusieurs locaux de l'Etablissement : cuisine, réfectoire, dortoirs, cours, etc... Ils furent, bien entendu, l'objet de la sollicitude des Frères disponibles. Chaque matin, à trois heures et demie, l'un d'entre eux se levait pour préparer le café des recrues qui allaient, de bonne heure, à l'exercice. Les malades trouvaient soins et médicaments auprès du Frère infirmier. A tous, on procurait, dans la mesure du possible, confort, friandises et distractions agréables.

Ces bons militaires se montrèrent fort reconnaissants des attentions dont ils furent l'objet. Les religieux en profitèrent pour exercer auprès d'eux un apostolat discret mais fécond. Un compte rendu de l'époque l'indique en toute simplicité :

« Nous n'avons garde de borner aux soins matériels notre sollicitude envers ces hommes se disposant à offrir leur vie pour la défense de la Patrie. C'est surtout le salut de leurs âmes qui nous préoccupait.

» Nous avons prié un bon prêtre (M. Moëlle), qui habite notre maison, de leur dire la messe le dimanche, à l'heure où ils pouvaient l'entendre le plus facilement ; nous leur avons ménagé, à tous, les moyens de pouvoir se confesser.

» Grâce au zèle des Révérends Pères Jésuites, le plus grand nombre de ces braves militaires a eu le bonheur de s'approcher des Sacrements avant le départ.

» La veille du départ des mobiles, pour Paris, les confessions ont duré jusqu'à une heure assez avancée et, le lendemain, de bon matin, ces chers enfants avaient le bonheur de communier et de recevoir le Saint Scapulaire.

» Combien nous avons sujet de nous en féliciter, car nous avons appris qu'ils ont eu à soutenir des combats très meurtriers et que beaucoup des premiers soldats hébergés chez nous ont succombé ».

La municipalité de Quimper sut gré aux Frères de leur dévouement. En Novembre 1870, le Maire écrivait au F. Dagobert :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

J'ai regretté de ne pas vous avoir rencontré ce matin, car je tenais à vous remercier pour l'empressement que vous mettez en toute circonstance à venir en aide à la ville de Quimper au sujet des militaires à loger...

Suivent quelques arrangements relatifs à des fournitures de couvertures, couvre-pieds, paille...

Cet état de choses créa des difficultés pécuniaires considérables : la diminution du nombre d'élèves réduisait d'autant les ressources, tandis que bien des frais supplémentaires étaient occasionnées par le souci de choyer un peu les pauvres soldats et que de nombreuses dégradations matérielles résultèrent évidemment de cette occupation. Le F. Dagobert demanda à la Préfecture (lettre du 15 mars 1871), le dégrèvement des impôts relatifs aux bâtiments à l'usage des militaires, et à la Municipalité l'indemnité des dégâts matériels supportés par l'Ecole.

M. Astor, Maire de Quimper, lui fit répondre, en date du 7 Avril :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'aurais désiré pouvoir faire droit à la demande que vous m'avez adressée dans le but d'être indemnisé des dégradations occasionnées à votre Etablissement par les militaires qui y ont été casernés pendant la guerre ; mais, par suite des douloureux événements qui viennent de s'accomplir, les finances de la ville sont tellement atteintes, puisque le contingent dans les dépenses de toute nature mises à ma charge, s'élève déjà à environ cent trois mille francs, qu'il m'est impossible de trouver, dans le budget de la Commune, la moindre somme à vous accorder.

Je suis dans une situation analogue vis-à-vis des Dames de la Retraite et du Grand Séminaire qui ont à supporter des dépenses bien plus considérables que les vôtres.

Je me suis assuré que toute démarche que j'aurais faite près du département ou de l'Etat pour obtenir une indemnité, fût restée sans résultats.

Je vous prie donc, Monsieur le Directeur, de recevoir tous mes regrets de ne pouvoir accéder à votre demande.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire : J. ASTOR.

LA VIE SCOLAIRE. — Le dévouement des Frères était donc sans compensation aucune ; bien loin de s'en plaindre, ils s'estimaient heureux de contribuer, par leurs privations accrues, au relèvement de leur pays si rudement éprouvé.

Autant qu'il était possible, l'école continuait sa vie presque normale, dans les bâtiments qui restaient à sa disposition, avec un nombre restreint d'élèves réduits à 409 dont seulement 245 internes. Cependant les huit classes ne furent pas interrompues ; à la fin de l'année scolaire, les résultats furent satisfaisants : trois élèves étaient reçus à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers.

Dans le courant de l'année scolaire, les efforts de tous étaient admirables et méritaient cette lettre fort élogieuse qu'on attribue généralement au F. Jumi-nien, directeur de l'importante école de Brest.

Brest, le 23 avril 1871.

CHER FRÈRE VISITEUR,

Il est beau et glorieux pour le Pensionnat de Quimper de présenter des élèves aux Concours pour les écoles du Gouvernement, surtout de les y faire admettre après de brillants examens, et il lui est infiniment avantageux de mériter ainsi les regards et la protection du premier magistrat du département, de M. l'Inspec-teur d'Académie et de tous les hauts personnages qui les entourent.

Vous ne resterez pas, bien sûr, en un si bon chemin, et, Dieu aidant, votre établissement, déjà si prospère, prendra de telles proportions, principalement après les désastres qui nous désolent, que ses titres à l'estime publique conti-nueront à ne le céder en rien aux droits qu'il possède si justement, depuis long-temps, à la considération du clergé et de tous les bons chrétiens de la Cornouaille.

Croyez que je m'associe de tout mon cœur à vos joies et à celles de vos frères de Quimper.

Signé : J.

*
**

LA CHAIRE D'AGRICULTURE. — Après les événements douloureux de la guerre, les Frères du Pensionnat Sainte-Marie trouvèrent fort pénible la querelle qui se rouvrit au sujet de la Chaire d'Agriculture.

Le Ministre de l'Agriculture, en effet, désireux de réaliser quelques éco-nomies et influencé par un entourage mal disposé à l'égard de l'Ecole, consulta la Préfecture pour savoir si réellement la Chaire d'Agriculture annexée au Likès répondait bien aux sacrifices de l'Etat.

Le Conseil Général désigna une Commission d'enquête dont nous citons quelques paragraphes du long rapport qu'elle fournit le 30 Juin 1871 :

ELOGE DU PENSIONNAT

Les progrès de l'agriculture dans le département sont incontestables et l'on est fondé à dire que le cours qui depuis bientôt trente années, répand les bienfaits de l'enseignement parmi tant de jeunes agriculteurs, peut s'attribuer une bonne part du progrès. Sans doute l'instruction agricole n'est pas aussi approfondie chez ces élèves, que celle reçue dans les fermes-écoles, il est impossible qu'il en soit autrement. Mais en considérant le nombre des enfants et des jeunes gens qui y participent (une centaine environ chaque année), on doit reconnaître que cet enseignement, par le grand nombre des élèves auxquels il s'adresse, ne peut que porter les plus heureux fruits.

Le Cours se recrute d'ailleurs dans un personnel spécial au Finistère et tout différent de celui qui se dirige vers les fermes-écoles : ce sont des élèves dits « chambriers », qui pour une rétribution relativement modique, sont logés, sans être nourris, chez les Frères, où ils apprennent le français et reçoivent des notions assez complètes de l'instruction élémentaire.

Profiter de leur présence à l'Etablissement des Frères pour les initier à la science agricole a été une idée d'autant plus heureuse et féconde, que ces jeunes gens qui sortent de cette école vers 18 ans, ne consentiraient pas, pour la plupart, à suivre les cours d'une ferme-école ; leurs parents ne veulent pas prolonger au-delà de ces termes les sacrifices pour l'éducation de leurs fils dont ils ont hâte de mettre à profit les bras et l'intelligence. Cependant, au point de vue même du recrutement de la ferme-école, le Cours d'agriculture a sa raison d'être, car plusieurs de ses élèves ont été reçus avec succès à cet établissement.

La grande utilité de l'instruction étant évidente et hors de doute, une seconde question se présente : le professeur est-il lui-même à hauteur de sa mission ?

La commission n'hésite pas non plus à l'affirmer.

ELOGE DU PROFESSEUR

Elève distingué de la ferme régionale de Grignon, M. Olive est un professeur instruit dont le zèle ne s'est jamais démenti, et qui, spontanément a multiplié ses leçons théoriques et pratiques, à mesure que ses émoluments étaient élevés.

Il donne maintenant quatre leçons théoriques et deux leçons pratiques par semaine ; depuis bientôt trente années, il a consacré son existence à cet enseignement, et les lauréats des Concours, dont beaucoup sont ses élèves, attestent que ses leçons n'ont pas été infructueuses. Dans la nécessité d'avoir une exploitation qui offrit un vaste champ d'expérimentation, il a dû louer une ferme à proximité de la ville et de l'école et à un prix beaucoup plus élevé que dans les conditions ordinaires : ce prix est de 2.400 francs. Sa famille est nombreuse et son fils aîné, incorporé dans les mobiles bretons, s'est distingué dans la dernière guerre.

La commission, faisant ressortir la haute utilité de l'instruction, les longs services et le dévouement du professeur à l'unanimité, exprime le vœu que M. le Ministre veuille bien maintenir l'intégralité de l'allocation qui lui est accordée.

La commission verrait également avec le plus grand regret qu'une réduction fut opérée sur le traitement des deux adjoints, le chef de pratique et le jardinier. Il serait difficile, en effet, avec une rémunération inférieure à mille francs, de trouver des hommes ayant des connaissances assez complètes pour remplir convenablement ces fonctions. Mais ce que l'on pourra exiger, c'est qu'ils offrent toutes les garanties de savoir et de capacités nécessaires à l'enseignement qu'ils sont appelés à diriger, et que, par suite, les leçons pratiques deviennent plus fréquentes encore que par le passé !

La Commission soumet ces observations à l'appréciation éclairée de Monsieur le Ministre et attend avec confiance sa décision.

Le Secrétaire de la Commission,

V. ROUSSIN.

Trois ans plus tard, en 1874, l'Ecole Spéciale était visitée par M. Boitet, Inspecteur Général de l'Agriculture.

Voici le compte rendu de cette visite :

« Vers la fin d'Août, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite amicale de M. Boitet, ancien élève de Grignon, inspecteur général de l'Agriculture, en voyage d'agrément et d'études en Bretagne. Il a parcouru avec intérêt toutes les terres de Kermahonnet où il a été heureux de trouver des cultures remarquables par leur propreté et la vigueur de leur végétation. Les jardins lui ont paru vastes, et en bonne voie d'amélioration ; le troupeau, qu'il a examiné avec une vive attention, a mérité son approbation par le nombre, le choix et le bon entretien des animaux qu'il renferme, à part les bâtiments d'exploitation dont tout le monde connaît l'insuffisance et la mauvaise disposition.

M. l'Inspecteur général a trouvé que notre exploitation offrait un ensemble complet de moyen d'instruction pour les élèves.

APPRECIATION DE M. L'INSPECTEUR GENERAL SUR LE PENSIONNAT

M. Boitet a aussi visité le Pensionnat Sainte-Marie, après un entretien de plus de deux heures avec les Frères Supérieurs, sur tout ce qui est relatif à l'instruction primaire et agricole donnée aux jeunes enfants des campagnes qui fréquentent leur école, il nous a dit : « Dans ma longue carrière d'inspecteur, j'ai vu et visité bien des Fermes-Ecoles, des Ecoles d'agriculture fondées à grand frais ; je n'ai rien trouvé de mieux, de plus propre à développer l'instruction agricole à bon marché, que la chaire d'agriculture et l'école du Likès de Quimper ».

« Les habitants des campagnes doivent une éternelle reconnaissance à M. le Préfet et à MM. les membres du Conseil général qui eurent en 1843 la féconde idée de fonder la chaire d'agriculture avec ferme d'application, dans une école si bien tenue, où l'instruction coûte 70 francs par an et que fréquentent plus de 650 jeunes gens appartenant à l'élite de la population rurale de tout un département. »

M. Boitet a ajouté en nous quittant :

« Messieurs, loin de réduire votre école, d'en faire une école préparatoire pour le recrutement des fermes-écoles, ainsi que le désirent M... (illisible dans l'original) et ses amis, il faudrait que le Département vous vînt en aide pour construire les bâtiments convenables, pour installer les jardins et les pépinières et afin de compléter et de développer encore davantage les moyens d'instruction pratique. »

En 1875, à la demande de M. de Legge, député à l'Assemblée Nationale, deux médailles d'argent sont accordées par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour être distribuées à la fin de l'année scolaire aux deux meilleurs élèves. Après avoir été, par ordre du Ministre, frappées à leurs noms, elles furent décernées à :

J. BERTHELEMÉ, du Cloître-Pleyben ;

H. TERSIGUEL, de Pleyben.



AGRANDISSEMENTS. — Dès la rentrée d'octobre 1871, une affluence considérable de pensionnaires et de chambriers (459 internes, 192 externes) mit dans la gêne tous les services vraiment à l'étroit pour un tel peuple écolier. Un dortoir et trois classes s'imposaient.

Le Frère Dagobert décida l'érection d'un pavillon de vingt mètres, à l'ouest du bâtiment principal. La pénurie des ressources excusait la modestie de ce projet qui allait malheureusement devenir l'amorce de constructions provisoires répondant à des nécessités immédiates, mais sans coordination ni plan d'ensemble, qui donnent au Likès actuel cet aspect peu avantageux qui manque d'harmonie et encore plus de commodité.

Les *Bâtiments Saint-Hubert*, comme on les appela dans la suite, permirent de recevoir 150 élèves de plus. On y installa les *Classes Particulières*, spécialement adaptées à un enseignement urbain et fréquentées surtout par les externes quimpérois et les pensionnaires. Le mauvais temps ne permit pas d'utiliser ces locaux avant le mois de Janvier 1873.

En ce même mois, les F. F. Calixte et Firmilien, Assistants, et le F. Agbert, Directeur du Pensionnat de Dreux, vinrent à Quimper pour régler avec la Commission Départementale les conditions auxquelles les Frères pourraient accepter la direction de l'Ecole Normale de Quimper. Ils visitèrent le Pensionnat, encouragèrent maîtres et élèves et conclurent à la nécessité de nouvelles bâtisses. Elles furent commencées, le 19 Avril suivant, sur le prolongement de l'aile ouest du bâtiment général et destinées à servir de chapelle provisoire qui, rehaussée, serait continuée par un grand dortoir de quatre-vingt lits. Cette affectation se maintiendra pendant vingt-cinq ans. Tous ces bâtiments sont actuellement occupés par la série des classes de la deuxième division et le dortoir Sacré-Cœur.

Le 19 Mars 1874, en la Fête de Saint Joseph, Mgr Nouvel, Evêque de Quimper, bénit solennellement la nouvelle Chapelle, assez vaste, mais sans cachet, puisque destinée à d'autres fins.

Le Frère Visiteur avait beau faire, il était toujours battu dans la lutte qu'il soutenait depuis longtemps entre la place dont il pouvait disposer et les demandes d'admission. En 1876, le nombre d'élèves monte à 760 : 123 pensionnaires, 437 chambriers, 200 externes.

En hâte, on érige une légère construction dans le prolongement du bâtiment Saint-Hubert : rez-de-chaussée pour quatre classes occupées aujourd'hui par la troisième division.

Le Pensionnat Sainte-Marie avait acquis son aspect définitif. Il restait au Frère Visiteur à compléter la prospérité des Likès par l'achat de terrains situés

au nord du Pensionnat. Le contrat fut passé les 12 et 21 Janvier 1877, grâce au concours bienveillant de MM. Guyot, avoué ; Alexandre, Juge de Paix et Chabay, boucher de l'Etablissement. Ces terrains contiennent 2 ha 36 a 10 ca et ont coûté 25.100 francs.

*
**

MORT DU F. DAGOBERT. — Le Frère Dagobert avait bien rempli sa tâche et l'œuvre qu'il a développée acquit une importance capitale grâce à l'esprit d'initiative, à l'exquise délicatesse de son Directeur et aux excellents rapports qu'il eut toujours avec les autorités civiles. Malade depuis deux ans, il fut terrassé le 13 Novembre 1879 par une congestion pulmonaire qui l'emporta en quelques minutes. Le C. F. Directeur du Grand Noviciat put arriver juste à temps pour recevoir son dernier soupir.

Le soir de ce même jour, Mgr l'Evêque venu pour clore la retraite des élèves du Pensionnat, proposait en exemple la vie si pleine du F. Dagobert.

Le journal « *L'Impartial du Finistère* » rend ainsi compte des obsèques du regretté défunt :

La levée du corps a été faite par M. l'Abbé Du Marc'hallach, Grand Vicaire ; les cordons du poêle étaient tenus par M. Astor, Maire de la Ville de Quimper ; M. Trévédy, Président du Tribunal Civil ; M. Chauvel, docteur-médecin, maire de Combrit ; et M. Rabot, conseiller de Préfecture.

MM. les Chanoines de la Cathédrale, tout le Clergé de la Ville, les RR. PP. Jésuites de la maison Saint-Joseph, et plusieurs membres du clergé des paroisses voisines, en rochet, honoraient de leur présence la cérémonie funèbre.

En tête du cortège marchaient les FF. Osée, Assistant, représentant le Supérieur Général de l'Institut, Cyrien, Visiteur du District de Nantes, les Frères du Pensionnat Sainte-Marie, de l'Ecole Normale, des Noviciats, de l'Ecole Communale, et un grand nombre de Frères venus de divers points du District.

Ils étaient suivis par les élèves du Petit-Noviciat et de l'Ecole Normale. Puis venait un nombreux cortège, où toutes les classes de la société quimpéroise étaient représentées. Les écoliers du Pensionnat Sainte-Marie, au nombre de six à sept cents fermaient la marche.

Notre vaste cathédrale s'est trouvée remplie par les assistants. M. Bourlé, recteur de Port-Launay, précédemment aumônier du Pensionnat, assisté des deux aumôniers actuels, a chanté la grand'messe de *Requiem*.

Monseigneur l'Evêque a donné l'absoute.

L'enterrement a eu lieu au cimetière Saint-Louis, lieu habituel de repos de nos bons Frères.

Combien cette suprême séparation a fait verser de larmes, c'est ce dont nous avons été témoin avec une émotion profonde. Si la douleur se laissait voir sur le visage de tous les confrères du bien-aimé défunt, la plupart même ne pouvaient

retenir leurs larmes et leurs sanglots qui trouvaient dans le cœur des personnes présentes, un vif et sympathique écho. Qui a pu laisser sur la terre de tels regrets, trouvera en haut grâce et miséricorde auprès du Dieu de toute bonté.

Au milieu des persécutions implacables auxquelles les Frères sont en butte presque partout, ce nous est une précieuse consolation d'avoir pu constater dans cette circonstance qu'à Quimper, du moins, tous sont unanimes à rendre justice à ces éducateurs chrétiens, dont l'unique but est de servir Dieu en se dévouant au service des enfants du peuple.

Le Frère Dagobert a rempli ce rôle pendant 56 ans, avec un dévouement et une capacité dont nous avons été tous témoins.

Qu'il repose en paix au milieu de nous !



La première pierre a été offerte par les anciens élèves, dont c'était la huitième Assemblée Générale.

J. Massieu

J. Cyrille des Aigles

Guemmes
ch. h. ^{anc. gen} _{de l'école}

Em. Fleiter

J. de Abgrall
architecte

J. Donat-Louis

J. Gaudin
sup. gen

J. Constantien
Dr du G. Nat

J. Constantien

J. de Kervilla
Vice à Equi-Mont

J. de Balle

A. Thomas ch. h.
aumônier du lycée

P. Le Breu

aumônier des Frères, Fr. de M. l'Archevêque

+ Henri L. de Guimpier
en de Léon,

G. Cognac
professeur au Séminaire

J. Constantien
188

J. de Kervilla
J. de Kervilla

J. Clodoald Marie
J. Directeur

M. Bernard
aumônier du Séminaire

Georges Le Borgne
aumônier du Noviciat

Henri
de Tréviot

Jean Louis Le Baour
notre maître



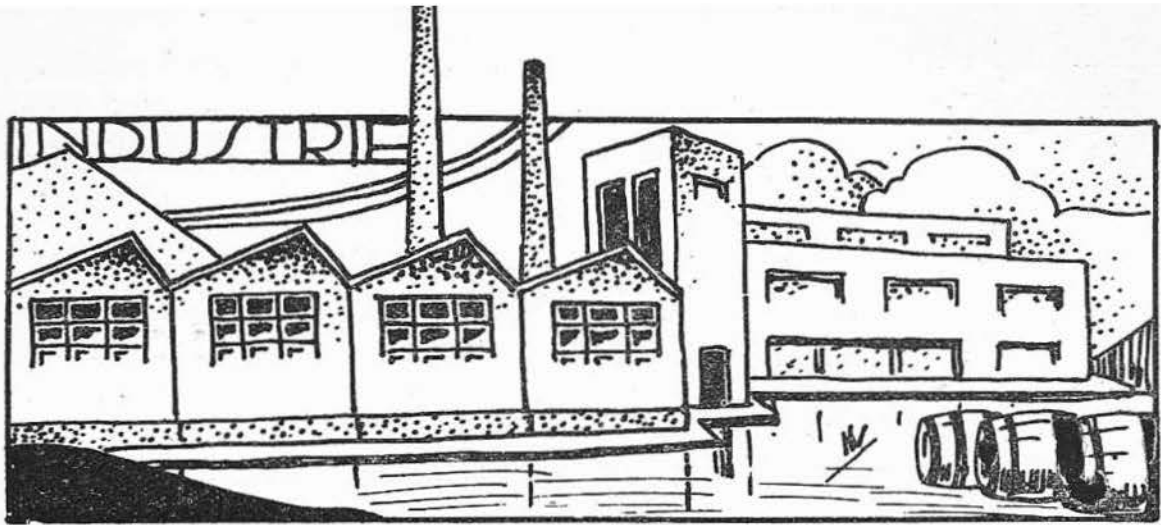
La Chapelle

Elle a 43" de long ; 16" de large ;
11" de largeur pour la nef principale ;
13" de hauteur à la voûte



La Salle des Fêtes

Amenagée au-dessous de la Chapelle. Elle peut recevoir 1.000 auditeurs assis



CHAPITRE VI

1879 - 1887

PREMIÈRES CONSÉQUENCES DES LOIS DE LAÏCISATION

Le décès du C. F. Dagobert laissait un grand vide au Pensionnat Sainte-Marie. Le cumul des deux charges de Visiteur du district de Quimper et de Directeur de l'Ecole des Likès, lui avait permis les réalisations hardies dont nous avons retracé l'histoire. Mais, pour un seul homme, c'étaient trop de responsabilités. Déjà, depuis quatre ans, le C. F. Visiteur avait délégué de son autorité à son sous-Directeur, le C. F. Conrad Marie, qui se trouva tout naturellement préparé à recevoir la lourde succession.

Les deux hommes, qui avaient longtemps collaboré à la même œuvre, présentaient un contraste frappant. Le C. F. Dagobert était le type du volontaire et du réalisateur à l'esprit positif. Le C. F. Conrad Marie, pendant les vingt-cinq ans de son apostolat à Quimper, fut un modèle de douceur ferme et de savoir-faire dévoué.

Il aimait à vivre modeste et inconnu, s'efforçait d'accomplir sans bruit les devoirs de sa charge ; il s'attirait ainsi, sans les rechercher, l'estime et la confiance de tous ceux qui avaient des rapports avec lui.

Son autorité sans violence lui gagnait les cœurs et maintenait chacun dans

le devoir : « Si vous saviez, confiait une mère de famille, combien mes enfants lui sont attachés ! Et comme ils parlent de lui avec reconnaissance et vénération ! ». Sa vigilance — qualité indispensable pour un chef d'établissement — restait en éveil. La nuit, comme le jour, on le trouvait là où il était utile qu'il fût, et peu de chose échappait à sa sagacité.

Ordre et travail caractérisèrent les années de son directorat.

Par contre, aucune extension nouvelle ne s'y manifesta. La poussée très rapide de l'œuvre demandait un repos et une maturation ; les finances très obérées avaient besoin de calme pour se renflouer un peu. Le F. Conrad Marie s'attela à cette besogne sans éclat que les nécessités lui imposaient.

Deux événements pénibles surtout affectèrent son stage aux années 1880-1881.

Le ministre Jules Ferry réalisait son plan de déchristianisation de la France. Après les discussions de 1880, les lois du 16 Juin 1881 et du 19 Mars 1882 vont décréter l'Enseignement Primaire neutre, obligatoire et gratuit, et abroger, pour cet enseignement primaire, les privilèges concédés par la loi Falloux de 1850 aux Instituteurs Congréganistes. Obligation donc, pour ceux-ci, de se munir des mêmes brevets que leurs collègues de l'Enseignement Officiel.

L'Ecole des Likès n'était pas une école communale. Si elle n'eut pas à supporter les coups mortels infligés aux autres œuvres de Quimper, elle ne pouvait rester indifférente à leur sort.

Le 8 mars 1880, la question de laïcisation avait été posée au Conseil Municipal à l'instigation du Préfet, M. Le Juay. Le Maire, M. Astor, opportuniste, ne s'y opposa point et, malgré les cinquante-deux ans de dévouement dans les écoles de la Ville, malgré une pétition couverte d'un millier de signatures, malgré une lettre éloquente de Mgr D. Anselme, évêque à cette époque, le conseil municipal, par 11 voix contre 9 et 1 bulletin blanc, adoptait, le 15 mars, le vœu formulé en faveur de la laïcisation, dès la rentrée de septembre de l'année en cours, de l'école normale et des écoles communales de la Ville de Quimper.

Brutalement, les 612 élèves des écoles Saint-Corentin et Saint-Mathieu et les 109 étudiants des cours d'adultes, étaient privés de maîtres aimés et dont on affirmait que « depuis cinquante-deux ans leur dévouement ne s'est pas ralenti un seul instant. Leurs succès sont connus de tous. Ils ont la sympathie de l'immense majorité de la population et c'est en vain que la calomnie cherche à les atteindre ».

Le 1^{er} Avril 1880, les Frères furent expulsés de l'Ecole Normale qu'ils avaient organisée de façon méthodique. Le Pensionnat les accueillit avec la plus grande sympathie et bénéficia ainsi de quelques professeurs de premier choix.

Le 10 Mai, des catholiques notables de la Ville remettaient une note à l'adresse de la Municipalité, la priant de revenir sur le vœu récemment voté en faveur de la laïcisation ; ils fondaient leur revendication sur ce fait que les

neuf dixièmes des chefs de famille intéressés se prononçaient pour le maintien des Frères. Le Conseil Municipal persista dans sa décision. En date du 7 Août 1880, M. le Préfet prit alors un arrêté par lequel la direction de deux écoles était confiée à des instituteurs laïques. Cet arrêté fut notifié le 9 Août au Frère Directeur. Quinze jours, à partir du 10 Août, leur étaient accordés pour quitter les locaux de la commune.

Mgr Nouvel, tout dévoué aux Frères, prit lui-même l'initiative d'une école libre pour remplacer l'école laïcisée. Aidé par M. le Chanoine de Penfentenyo, curé archiprêtre de Saint-Corentin, il acquit la propriété Vaché (ancienne scirie, rue de Brest), dont les locaux furent transformés en classes.

Evidemment rien ne pouvait être prêt pour la mi-septembre. On fut très heureux au Pensionnat Sainte-Marie de se gêner un peu pour la cause de l'éducation chrétienne. Le 13 septembre 1880, plus de trois cents élèves de l'école gratuite remplissaient les quatre classes mises à leur disposition.

Le 19 Novembre s'ouvrait l'Ecole Libre Saint-Corentin. Quant à l'Ecole Saint-Mathieu, elle s'était emparée provisoirement de la grande salle du patronage de garçons, divisée en trois locaux distincts... En Février 1881, les R. P. Jésuites cédèrent trois salles de leur résidence à ces classes errantes.

*
**

Les nouvelles lois posaient encore la question des diplômes : par leur courage et leur valeur intellectuelle, les Professeurs eurent tôt fait de répondre brillamment aux exigences administratives, tradition d'honneur qui a été fidèlement gardée depuis lors au Pensionnat.

Au milieu de ces épreuves se déroulaient, comme un réconfort moral, les fêtes grandioses du deuxième centenaire de la fondation de l'Institut des Frères. Un triduum solennel y prépara. Le 21 juin, S.G. Mgr Nouvel présidait la cérémonie du soir. Il adressa à l'école une allocution encourageante et affectueuse, soulignant ainsi publiquement l'intérêt qu'il portait à l'Etablissement : l'Institut, fort de l'appui du clergé, de l'estime des populations, restait dans la tradition de son fondateur, aimé des humbles et persécuté de toutes parts ; les grands caractères et les institutions durables s'élèvent sur l'épreuve.

Précisément, le 21 Janvier 1881, une cinquantaine d'élèves et une douzaine de Frères durent s'aliter. Depuis trois jours, plusieurs éprouvaient un malaise général... Le jeune Jouliau Joseph, de Plœmeur (Morbihan), indisposé seulement de la veille, se trouva vers le soir du 21 à toute extrémité. On s'empressa de lui administrer les derniers sacrements. Dans la nuit, il mourait pieusement en présence de son père arrivé à 10 h. 30 du soir.

Dès le lendemain, par mesure de prudence, l'école fut licenciée, la petite vérole faisant depuis quelques mois de grands ravages en ville et à Kerfeunteun. La contagion avait de fait atteint l'établissement. On eut à déplorer plusieurs autres décès parmi les élèves : Touiemont Laurent, de Plobannalec ; Le Goaër Pierre, de Plogastel-St-Germain ; Michel Auguste, de Pont-l'Abbé ; Le Ney François, de Quimper, et Le Guennec Pierre, de Peumerit ; et parmi

les Frères, le bon Frère Cricinius, cuisinier, tombé malade le jour du licenciement des élèves, remettait, le 30 Janvier, son âme à son Créateur.

Le 12 Février rentrèrent les Elèves. La petite vérole, continuant ses ravages en ville et dans les environs, le pieux Directeur promit l'érection d'une statue du Sacré-Cœur si le fléau ne reparaisait pas dans l'Ecole. Dieu eut pour agréable cette promesse.

Les deux causes combinées de la persécution et de la contagion, produisirent une diminution sensible du nombre d'élèves, qui tomba à 573 et 553 en 1880 et 1881, pour remonter immédiatement après à 651 en 1882 et se maintenir à ce chiffre en 1883 et 1884. Le nombre des classes était maintenu à 14 et celui du personnel religieux à 44.

*
**

Le 17 Février 1881 occupe une mention très spéciale dans les archives de l'Etablissement. Un prêtre d'une valeur et d'une piété peu communes, **M. l'Abbé Moëlo**, chanoine honoraire, suppléant du Chapitre de la Cathédrale, pro-secrétaire de l'Evêché, remet sa belle âme à Dieu, vers 11 heures du soir.

Ce saint prêtre s'est éteint à l'âge de 87 ans. Depuis plus de quarante ans, il prenait sa pension à l'Ecole et il était si attaché à l'Etablissement qu'il n'a jamais voulu le quitter malgré toutes les propositions qui lui ont été faites.

La chambre du défunt est transformée en chapelle ardente, et pendant les deux jours qui suivirent, on vint visiter le saint prêtre, on lui baisait les mains, on baisait ses vêtements sacerdotaux, on lui faisait toucher des chapelets.

Le lendemain de sa mort, vers trois heures du soir, tout le Chapitre, précédé de la croix, vint réciter, près de la dépouille mortelle, les vêpres des morts.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale le 19. M. Téphany, chanoine, chanta la messe et Monseigneur l'Evêque donna l'absoute.

Le journal *l'Océan* esquisse ainsi la vie et les vertus du saint prêtre :

« Un saint vient de quitter cette terre ingrate : l'Abbé Moëlo n'est plus ! Il s'est éteint dans cette maison des Frères de Quimper, qui lui fut si hospitalière et où il était entouré, depuis nombre d'années, de soins, d'attentions délicates, de respect, de vénération.

» Nous l'avons vu étendu sur sa couche funèbre, et la mort, dont la main glacée laisse une empreinte qui épouvante parfois, et laisse, presque toujours du moins, une impression douloureuse, a gravé sur le front de ce prêtre vénéré, la placidité qui lui était ordinaire, et un sourire radieux.

» Qui ne connaît l'Abbé Moëlo ? Aux uns, ce nom révèle tout un monde de poésie, à tous il rappelle une vie de renoncement, d'abnégation et de charité.

» Parlerons-nous de son enfance ? Quelle vie, quel parfum, quelle fraîcheur, dans le tableau dépeint par Brizeux. L'Ellé, le Scorf, le pont de Kerlô, et ce coin béni d'Arzano, où tout est celtique : la langue, les mœurs, les costumes : « Nulle part ailleurs la langue n'est plus sauvage, le genêt plus

vert, le blé noir plus vivace, le chêne plus solidement fixé dans un sol de granit ».

» Et après les leçons du vieux maître, voyez-vous cet essaim joyeux s'ébattant dans les prés ? Yves Moëlo fut l'ami, le condisciple d'Abbin, Daniel, Le Nir et de ce petit Pierre Elô qui chante en écorchant son bâton de bouleau :

» Troupe joyeuse, comme ils aimaient ce bon curé qui était le vrai type du clergé breton : « Sous des dehors rustiques, il avait un esprit vif, plein de sève, plein de richesses naturelles, une âme simple et fortement trempée ».

Yves Moëlo resta toute sa vie fidèle aux préceptes de charité de ce bon prêtre « qui n'avait jamais connu personne qui se soit ruiné à faire l'aumône ».

La charité ! Ce fut le trait caractéristique de la vie de l'Abbé Moëlo. Nous le voyons tour à tour recteur de Langolen, de Loc-Tudy, de Baye ; déjà la réputation de ce vaillant serviteur de Dieu s'est établie. C'est encore Brizeux qui nous l'apprend ; il s'adresse aux batelières de l'Odet :

*Au bourg de Loc-Tudy, je connais un saint prêtre,
Enfants, nous avons eu longtemps le même maître,
Aujourd'hui, je recours à son sage entretien,
Sans vous dire son nom, que vous connaissez bien.*

L'Abbé Moëlo a eu toute sa vie le culte des pauvres ; à Quimper, beaucoup connaissent sa piété, sa foi ardente, vive, son détachement de toutes choses. Mais tous savaient de lui, surtout, son amour du malheureux ; rarement la charité s'est élevée à un si haut degré ; on disait de lui qu'il n'était triste que lorsqu'il n'avait plus rien à donner. Il demandait pardon aux pauvres de ne pouvoir leur faire l'aumône. De ces traits, il faudrait un livre pour les publier. Chacun sait que certaine nuit, rue Sainte-Catherine, la police faisant la ronde, remarqua un homme lourdement chargé qui se glissait le long des maisons, cherchant manifestement à se cacher ; on l'arrêta, et les agents reconnurent... l'Abbé Moëlo, chargé de son matelas, qu'il allait porter à une malheureuse famille.

M. Moëlo exerçait une grande action sur les pécheurs et les incrédules. Combien n'en a-t-il pas ramenés à Dieu !

La popularité de l'Abbé Moëlo était très grande à Quimper. Toute la population, sans exception, avait pour ce saint prêtre le plus grand respect et la plus grande vénération. Ce sentiment du peuple, Brizeux, son illustre ami, l'a traduit en de beaux vers. Nous ne pouvons résister au plaisir de les citer ici.

.....

*Je sais encore un être et souriant et calme,
Qui des morts bienheureux, vivant, porte la palme,
Ce pauvre volontaire, aimé de l'indigent,
Passe le front baissé quand tarit son argent ;
Car, les bras en avant, sur ses pas accourue,
Une foule le guette, à chaque coin de rue,*

*Femmes, enfants, vieillards. Lui va semant son bien,
 Puis il dit : « Pardonnez, hélas ! Je n'ai plus rien ».
 Prêtre, honneur de Kemper, pardonne aussi, digne homme,
 Si blessant ta vertu modeste, je te nomme.
 Mais dans l'humble sentier, par toi-même affermi,
 J'ai voulu dire au ciel : J'eus un saint pour ami !
 Quand d'autres vont suivant quelque ambition basse,
 Bonheur de recueillir un mot du saint qui passe !
 O bonheur de passer fier devant la fierté,
 Et de s'humilier devant l'humilité !
 A ta mort, on verra, fils d'une paysanne,
 Les pauvres s'arracher les pans de ta soutane,
 Et près de ton cercueil tout un peuple fervent,
 O serviteur de Dieu, canonisé vivant ! »*

Que pourrions-nous ajouter à cet éloge, si ce n'est qu'il est l'expression vraie de la pensée de tous ! Heureux les fidèles serviteurs qui auront, comme l'abbé Moëlo, consacré leurs vies au soulagement des pauvres et à la miséricorde ; Dieu les recevra au séjour des élus, là où il n'y a plus ni souci, ni misères et où le juste jouira d'un bonheur sans fin.

*
**

Retenons quelques faits de l'année 1882 :

1° Le 8 avril, une circulaire du F. Directeur, adressée aux familles, annonce des vacances libres du 15 avril au 23 (semaine de Pâques). Jusque-là, ces vacances n'étaient donc pas accordées ! Que diraient les Elèves de 1938 ? ?

2° Le 26 juillet, distribution solennelle des Prix sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Nouvel, Evêque de Quimper et de Léon.

3° Le 9 octobre, le C.F. Visiteur, après une conférence aux Frères, lit l'obédience du C.F. Cyrille de Jésus, le nommant Pro-Directeur du Pensionnat. Le C.F. Directeur étant fatigué, les supérieurs lui imposent un repos absolu de plusieurs mois.

4° Le 16 novembre, à la clôture de la retraite des élèves, bénédiction de la statue du Sacré-Cœur, placée sur la cour Ouest, actuellement cour St-Joseph.

A l'issue des Vêpres, tous les élèves se rangèrent sur la cour, de chaque côté de la statue. Le R.P. Le Moigne, prédicateur de la retraite, et délégué par Monseigneur, adresse aux élèves quelques mots touchants sur la dévotion au Sacré-Cœur. Puis furent récitées les prières de la bénédiction, suivies du chant d'un cantique.

L'érection de cette statue répondait à la promesse faite lors de l'épidémie de l'année précédente.

Les Archives de l'école ajoutent les détails qui suivent : « Cette statue a été envoyée par le C.F. Domina Louis, Procureur général : elle est en plâtre recouvert de sept couches de peinture ; elle a 1 m. 60 de hauteur et a coûté 99 fr. 60. Quand le rouge du minium apparaîtra, il faudra mettre une couche de bonne peinture blanche à la céruse. »

La statue en question sera polychromée en 1884 par M. Piacintini et placée à la Chapelle. Une autre statue — l'actuelle de la cour du Sacré-Cœur —, résistant mieux aux intempéries, témoignera de la confiance de l'Ecole envers le Sacré-Cœur de Jésus.

*
**

L'année 1883 n'eut pas d'histoire...

En 1884, deux décès attristèrent Elèves et Professeurs du Pensionnat : celui du F. Constant Marie, le 10 janvier, et celui du C.F. Conrad Marie, Directeur, le Lundi Saint 7 avril 1884. Voici en quels termes *L'Union Monarchique* relate ce deuil :

« Mercredi 9 avril, ont eu lieu, à la Chapelle de l'Ecole Sainte-Marie des Frères des Ecoles Chrétiennes, les funérailles du F. Conrad-Marie, directeur de ce pensionnat.

» Son intelligence élevée, son caractère ferme et aimable, sa piété, lui avaient concilié l'estime de tous ses Frères et l'affection de ses élèves, pendant les 9 années durant lesquelles il a dirigé l'établissement de Sainte-Marie.

» Le haut clergé du diocèse, accompagné d'un grand nombre de prêtres, a voulu donner, par sa présence, une marque de sa sympathie aux Frères si justement estimés à Quimper.

» Dans l'assistance nombreuse, toutes les classes de la société, unies dans un même sentiment, étaient représentées. Beaucoup d'anciens élèves, dont quelques-uns portaient l'uniforme de l'armée et de la marine française, avaient tenu à venir rendre ce respectueux témoignage de leur affection au Cher Frère dont ils avaient reçu les leçons.

» Il est consolant de voir, au milieu des persécutions dont ils sont l'objet, les Frères inspirer encore aux jeunes gens qu'ils ont instruits, cet attachement respectueux, qui est la preuve des excellents principes que ces généreux instituteurs savent inculquer à leurs élèves.

» Puisse ce témoignage, auquel nous nous associons, apporter un adoucissement à la perte cruelle qu'ils éprouvent. »

*
**

Frère Cyrille de Jésus, Directeur 1884-1887

La succession du C.F. Conrad Marie était tout indiquée : le F. Cyrille de Jésus, Pro-Directeur, assumait depuis plusieurs mois déjà la responsabilité de l'Ecole. Il en prit la direction effective le 7 mai 1884.

Né à Pluvigner (Morbihan), élève de nos Frères d'Auray, novice en 1860, il fut, à la fin de cette même année, affecté au Pensionnat Sainte Marie. Il y restera 27 ans.

Grâce à sa vive intelligence et à son goût prononcé pour l'étude, il put rendre des services signalés à l'école en devenant l'initiateur de la préparation des élèves aux Arts et Métiers. Jusqu'en 1865 — on l'a déjà remarqué —, nombre de jeunes gens quittaient le Pensionnat pour compléter leurs études au « Collège universitaire ». Le C.F. Dagobert fut heureux de trouver quelques Frères intelligents et dévoués, au premier rang desquels figure le F. Cyrille de Jésus, pour lancer un enseignement qui deviendra une caractéristique du Pensionnat. Dès le début, les élèves obtinrent un excellent classement au Concours, à tel point qu'ils se montrèrent souvent supérieurs aux candidats du Collège Municipal, qui remportèrent cependant de beaux succès aux Arts et Métiers d'Angers.

Le C. F. Cyrille de Jésus parvint ainsi à élever le niveau des études et facilita, pour de nombreux élèves, l'accès des situations honorables. Son savoir-faire s'alliait d'autre part à un dévouement hors de pair et à une amabilité toujours active pour le service d'autrui.

Nommé Sous-Directeur en 1876, puis Pro-Directeur, il seconda de tout son pouvoir le Frère Conrad Marie et, à la mort de ce dernier, il était prêt à occuper le poste laissé vacant. Bien fatigué lui-même, il ne pourra assurer cette lourde charge que pendant trois années.

Au mois d'Août 1885, il avait eu l'initiative de faire participer l'Ecole à l'exposition scolaire de Brest. L'ensemble des travaux exposés retint l'attention de la Commission, qui étudia spécialement le Cours Préparatoire aux Arts et Métiers : dessin, mathématiques, travaux d'ajustage ; puis les dessins et les cours des Aspirants aux Ponts et Chaussées ; enfin les travaux du Cours Professionnel d'Agriculture.

Le Jury décerna à l'Etablissement :

Une Médaille d'Argent pour le Cours Préparatoire aux Arts et Métiers ;

Une Mention honorable pour les autres travaux exposés.

Aux deux dernières années de son trop court directorat, le F. Cyrille de Jésus eut à subir bien des ennuis d'ordre administratif. Le plus important devait, après la mort de M. Olive, mettre en cause l'existence même de la chaire d'Agriculture dont, à plusieurs reprises, le Conseil Général avait reconnu les heureux résultats.

**

Querelle au sujet de la Chaire d'Agriculture

En 1869 et 1871 déjà, plusieurs personnages mal intentionnés avaient essayé de briser l'essor pris par les Cours d'Agriculture au Pensionnat Sainte Marie. La lutte se poursuivait latente mais tenace... Les beaux résultats obtenus par l'école, sanctionnés tous les ans par une commission officielle dont les

rapports ont été conservés et forment un éloquent éloge du Professeur et de l'école, obligeaient à s'incliner devant une supériorité certaine de méthode et de travail.

En 1885, l'âge et la surcharge de travail forçaient à modifier l'organisation des cours, où M. Olive aurait gardé la priorité, tout en faisant valoir les aptitudes de son fils, M. Raoul Olive.

L'historique de l'Ecole retrace en détail ces longs démêlés.

A la séance du jeudi 21 août 1885, M. Arnoult faisait au Conseil Général le rapport suivant :

Messieurs,

Votre commission d'Agriculture a pris, avec intérêt, connaissance du 41^{me} rapport présenté au Conseil Général, par le titulaire de la chaire départementale d'Agriculture.

Ce rapport apprend que, à la ferme d'application, de Kermahonnet, on a, en 1883-1884, pratiqué l'assolement alterné, les procédés culturaux, les méthodes d'élevage adoptées les précédentes années. En outre on y a amélioré les bâtiments servant à l'exploitation, et substitué à de vieux édifices en ruines et couverts de paille, des constructions nouvelles comprenant une écurie, une étable et une porcherie aménagées dans de bonnes conditions au point de vue de l'hygiène.

On y a introduit de nouveaux instruments acquis au concours régional de Brest, et au nombre desquels se trouvent : une houe à cheval perfectionnée, une presse à cidre d'un nouveau modèle et une baratte à beurre M. Le Chapelier.

Le titulaire de la Chaire d'Agriculture a continué à distribuer son enseignement dans des conditions identiques à celles que je vous ai exposées dans mon rapport l'an dernier. A l'école du Likès, il fait les cours des élèves des classes les plus élevées, tandis que M. Raoul Olive enseigne ceux de 1^{re} Année.

Monsieur Olive s'est fait accompagner au concours régional de Brest par les élèves des seconde et troisième années du Likès.

Devant les spécimens les plus remarquables de l'exposition il leur a montré les qualités qui distinguent nos animaux des races chevaline, bovine et porcine, et de retour à Quimper, il les a conduits à la propriété de Madame Veuve Thomas, qui a obtenu à Brest, le prix cultural de première catégorie.

La Commission de contrôle s'est rendue le 23 juillet dernier à la ferme d'application. Elle a examiné tout d'abord une trentaine d'élèves composant la première et la deuxième division de l'école du Likès, série de fin d'études. Elle a fait à ces élèves exécuter quelques opérations pratiques qui ont été bien effectuées, et les questions qui ont suivi ont eu des réponses satisfaisantes. Une quarantaine d'élèves de 3^e et de 4^e division, série des commençants, ont été groupés autour des instruments de la ferme, et interrogés sur leurs organes et leurs fonctions. Là encore la Commission de contrôle a trouvé une bonne trace de l'enseignement donné aux élèves de l'école du Likès. Dans la visite faite à Kermahonnet, elle a distingué quelques belles cultures.

La Commission de contrôle s'est demandée si le titulaire de la Chaire d'Agriculture pourrait faire dans les différents cantons de son ressort les 26 ou 30 leçons au moins prescrites par la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, en date du 15 janvier 1881. Les 45 leçons commandées dans les écoles Normales par la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique, en date du 18 juin 1883 ; les 40 leçons actuellement données au Collège ; les démonstrations hebdomadaires sur la ferme d'application ; les excursions dans les fermes les mieux tenues ; les missions diverses réclamées du professeur en dehors de

ces cours et de ces travaux ; plus encore 120 ou 130 leçons professées à l'Ecole du Likès.

Cette tâche, il lui sera matériellement impossible de l'accomplir.

L'exécution de la loi du 16 juin sur l'enseignement départemental et communal, entraînera donc des retranchements notables dans la série des leçons actuellement données et dont l'énumération précède.

Ces retranchements ne peuvent porter sur le Collège.

Votre Commission d'Agriculture vient d'exprimer le vœu que son enseignement agricole soit étendu. Ils ne peuvent toucher à l'enseignement de l'école normale, attendu que la loi précitée a pour objet même la création de cet enseignement. L'école du Likès qui reçoit 120 leçons dans les classes et 40 leçons de pratique sur la ferme de Kermahonnet, c'est-à-dire qui absorbe plus de la moitié du temps des professeurs, offre seule les conditions qui permettent les retranchements obligés.

Ces retranchements, notre Commission les réclame dès la prochaine année scolaire.

Mais comme il importe que ces retranchements reconnus nécessaires ne portent aucun préjudice à un établissement privé, auquel la Chaire d'Agriculture a été annexée pendant 40 années, votre Commission d'Agriculture adopte la proposition formulée par Monsieur Olive à la fin de son rapport. Elle exprime à Monsieur le Ministre de l'Agriculture le vœu que M. Raoul Olive soit adjoint à la Chaire d'Agriculture du Finistère, qu'il soit chargé, à l'Ecole des Likès, des leçons que M. Olive père devra retrancher du programme qu'il suivait jusqu'ici.

Votre Commission de l'Agriculture vous propose les conditions suivantes :

1° Réclamer l'application immédiate du vœu que vous avez émis dans les séances du 20 août 1880, et que, depuis 4 ans, ne cesse de renouveler le Conseil d'arrondissement de Quimper.

2° Etendre l'enseignement de l'Agriculture à toutes les classes de l'école primaire annexée au Collège de Quimper.

3° Faire exécuter intégralement, dans un avenir très prochain, toutes les prescriptions de la loi du 16 juin 1879.

4° Solliciter de la bienveillance de Monsieur le Ministre de l'Agriculture la nomination de M. Raoul Olive en qualité d'adjoint à la Chaire départementale d'Agriculture.

En prévision de l'exécution de ces conclusions, votre Commission vous prie de voter les crédits demandés par Monsieur le Préfet.

Les conditions de ce rapport sont adoptées, et le crédit de 2.900 francs, voté.

MORT DE M. OLIVE

Le 20 mars 1886, mourut M. Olive, professeur au Pensionnat depuis 1843.

L'Agriculture, dans le Finistère, doit beaucoup à l'initiative et aux leçons pratiques de cet homme dévoué qui avait consacré toute sa vie aux intérêts de nos campagnes.

A partir de ce moment, l'enseignement de l'Agriculture est tout entier à la charge de l'établissement.

Au mois d'août le Conseil Général refuse de voter les 2.900 francs alloués chaque année à la Chaire d'Agriculture établie au Pensionnat.

Le rapport suivant avait été adressé au Préfet, à la suite de l'examen subi par les élèves le 20 juillet devant la Commission de surveillance composée de M. Briot de la Maillerie, président ; M. Docteur Bâtard ; M. Danion, Maire de Kerfeunteun ; M. Méheust, rapporteur.

Monsieur le Préfet,

Conformément à la convocation qu'ils ont reçue, les membres de la Commission d'Inspection et de Surveillance de la ferme de Kermahonnet se sont réunis à la date du 20 juillet courant et ont été visiter cette exploitation.

Les soixante élèves de l'Ecole des Frères de Sainte-Marie qui suivent l'enseignement agricole se sont rendus à la ferme.

Ces élèves se partagent en deux cours :

Le cours de première année compte 38 élèves de 13 à 15 ans ;

Celui de fin d'étude comprend 22 élèves de 15 à 17 ans.

La Commission a été reçue par M. Raoul Olive, ancien élève de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon, fils du titulaire de la Chaire d'Agriculture, décédé le 20 mars dernier.

La Commission a parcouru les cultures, visité les bâtiments, examiné le bétail en interrogeant les élèves. Dans le jardin, les élèves se sont livrés à des démonstrations des divers modèles de greffes. Devant les instruments, ils ont établi la nomenclature des divers organes qui les composent et décrit la fonction de chacun d'eux.

La ferme de Kermahonnet se compose de 35 hectares dont 33 sont en cultures et deux en prairies. Le prix du fermage est de 3.000 francs.

A. — LES RÉSULTATS

La Commission a constaté avec satisfaction de bons résultats. La ferme présente les conditions d'un enseignement pratique, approprié à la région dans laquelle se recrutent les élèves. L'enseignement est conforme au programme des cours des écoles normales primaires, arrêté par le Ministre de l'Instruction publique, le 3 août 1881, conformément à l'article 13 du décret du 9 juin 1880 qui a institué les Chaires départementales d'agriculture. Nous avons entre les mains les collections des cahiers des élèves.

B. — ELOGE DE MONSIEUR RAOUL OLIVE

M. Raoul Olive, qui enseigne depuis deux ans déjà comme professeur adjoint à l'Ecole des Frères, paraît à la Commission entière, posséder une instruction solide ; une aptitude parfaite d'enseignement et une préparation utile au professorat, puisée dans la connaissance de la langue bretonne et dans une éducation formée au milieu de l'école même depuis le décès de son père.

Les interrogations des élèves permettent d'espérer de bons résultats dans l'avenir, si M. Olive fils parvient à conserver la situation de son père à la suite du Concours imposé par la loi du 16 juin 1879, pour la nomination des professeurs départementaux d'agriculture. La Commission exprime unanimement le regret de voir disparaître M. Olive père, du théâtre de cet enseignement fondé depuis tant d'années (20 mai 1843), et constamment occupé par lui. Elle félicite son fils, M. Raoul Olive, de son concours et des résultats obtenus.

Depuis le décès du titulaire, ni les élèves de l'Ecole Normale, ni ceux du Collège n'ont reçu l'enseignement agricole, son fils n'ayant pas été autorisé à continuer l'enseignement dans ces deux établissements.

La Commission exprime le vœu que la Chaire départementale d'Agriculture du Finistère soit désormais pourvue de son titulaire nommé, comme le veut la loi du 16 juin 1879, après concours et dans un bref délai.

Elle vous signale, Monsieur le Préfet, *ce fait anormal que l'Enseignement subventionné par l'Etat et le Département a profité jusqu'à ce jour plutôt aux élèves d'un Etablissement libre qu'à ceux du Département lui-même et de la ville de Quimper*. La réorganisation qui s'impose actuellement pour ce service va nous permettre de donner à l'enseignement agricole départemental *son caractère et son but*, suivant les dispositions de la loi. Les Elèves-maîtres de l'Ecole Normale et ceux qui, au Lycée qui va s'ouvrir, voudront s'inscrire pour cet enseignement vont trouver enfin les leçons que l'Etat leur destine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments de respectueux dévouement.

MEHEUST

En marge on lisait cette appréciation :

Les soussignés approuvent complètement les termes de ce rapport ; ils ajoutent qu'au point de vue agricole, il est *de la plus haute importance* que l'Etat et le Département ne cessent de s'intéresser à l'enseignement professionnel *des nombreux fils* de cultivateurs qui fréquentent l'Ecole libre du Likès, Pensionnat Sainte-Marie.

G. BRIOT, D^r LE BATARD, DANION.

**

Voilà donc un rapport qui comble d'éloges le Professeur d'Agriculture, qui trouve les résultats excellents, et qui conclut cependant à la suppression de la Chaire d'Agriculture libre, telle qu'elle est établie au Pensionnat depuis 1843.

De fait, au mois d'août, le Conseil Général refuse de voter l'allocation accordée jusque-là au Professeur d'Agriculture.

Ce dernier aurait-il démérité ? Cet enseignement aurait-il cessé de répondre au vœu des populations rurales ? Nullement : il faut chercher ailleurs la cause de cette suppression : la chaire d'agriculture devait souffrir, à son tour, de cette laïcisation qui transformait l'enseignement à tous ses degrés.

Cependant le cours d'agriculture est reconnu d'une utilité incontestable. C'est pourquoi la Maison ne reculera devant aucun sacrifice pour le continuer et, le 25 Octobre, Olive fils recommence son Cours comme par le passé et avec le même succès.

Le concours que l'Etat refuse désormais à notre Chaire d'Agriculture, le Pensionnat le trouvera auprès d'une Commission libre qui remplace, dès le premier jour, la Commission officielle, et qui se compose des cultivateurs les plus intelligents et les plus honorables de la région.

**

Inauguration du Lycée

Une prospérité croissante suscite fatalement quelque rivalité.

La Bruyère avait raison qui écrivait : « La jalousie est un aveu contraint du mérite ».

Le dimanche 17 octobre 1886 était inauguré le Lycée de Quimper par M. Goblet, ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Le discours du ministre révéla — ce que beaucoup supposaient — que l'espoir de triompher de la concurrence occasionnée au Collège par le Pensionnat Sainte-Marie n'était pas étranger à la création de cet établissement laïque d'enseignement secondaire.

« ... Que d'efforts, disait le ministre, il a fallu pour soustraire votre Collège aux anciennes influences qui s'efforçaient de le ressaisir et de l'enlever à l'enseignement universitaire.

« J'ai lu dans une note fort intéressante due à mon ancien collègue, M. Hémon, qui a pris à la création de votre lycée une part si importante, comment l'ancien collège des Jésuites, si célèbre autrefois dans toute la Bretagne, tirait sa principale prospérité de toute une classe d'étudiants libres qui venaient du dehors suivre les cours.

« J'y ai vu également, comment une institution rivale (il s'agit du Pensionnat Sainte-Marie) avait plus tard trouvé moyen de s'emparer de ce précieux élément de succès, en s'installant, grâce à la complaisance de l'Administration de cette époque, dans l'enceinte même du collège de cette ville.

« Quoi d'étonnant que dans de telles conditions l'enseignement universitaire n'ait lutté qu'à grand'peine contre une concurrence aussi favorisée ? Une pareille situation ne pourrait se prolonger. L'Etat, j'ai eu souvent l'occasion de le dire, et je le répète volontiers aujourd'hui, ne redoute pas la concurrence de ceux-là même qui attaquent le plus violemment ses doctrines et son enseignement. Il respecte la liberté de ses adversaires pleinement.

« Au moins est-il de toute justice qu'il soit libre lui-même dans ses établissements et qu'il puisse disposer de toutes ses ressources pour répandre un enseignement plus en rapport avec l'état de la Science Moderne et plus conforme aussi aux principes qui en régissent les institutions.

« Telles sont les raisons principales qui ont déterminé le ministère de l'Instruction Publique à décréter en 1881 l'érection de ce lycée... ».

Le discours rendait un son étrange auquel on n'était pas encore bien habitué à cette époque. Depuis plus de vingt ans, les Frères avaient quitté les bâtiments du Collège ; on venait de les priver de la modique subvention versée jusque-là pour la chaire d'agriculture. La concurrence portait spécialement sur l'enseignement des Arts et Métiers, que les sollicitations des familles avaient imposé aux Frères. Le dévouement, l'esprit d'économie et de sacrifice des professeurs expliquaient leurs réalisations matérielles et le succès de leurs élèves aux concours.

La population ne s'y trompa nullement.

Le nombre des externes qui était de 93 en 1853, monta de 144 en 1886 à 155 en 1887 et 192 en 1888. Celui des pensionnaires ne varia guère : 122, 114, 131, pour ces trois années. Par contre, on note un brusque fléchissement dans le nombre des chambriers : 324 en 1886 ; 226 en 1887 ; 237 en 1888.

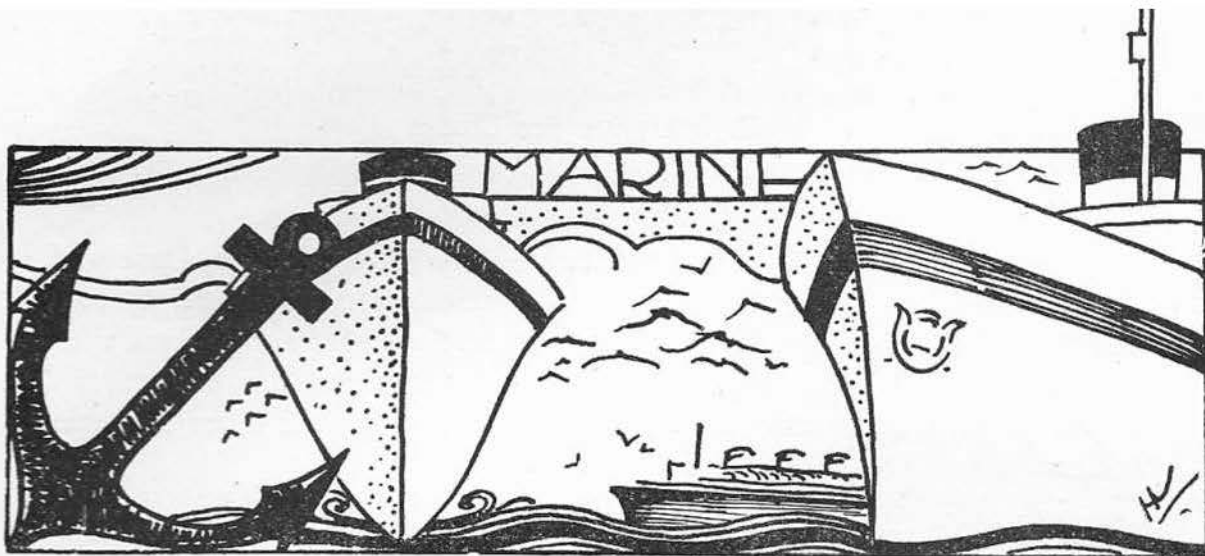
Des raisons économiques expliquent cette régression momentanée à laquelle cependant l'ouverture du Lycée de Quimper ne fut pas étrangère.

Sans s'inquiéter de ces mesquineries, la Direction de l'école chercha les meilleurs moyens de satisfaire aux désirs des familles. Deux décisions furent prises par le Conseil de la Maison en Octobre 1886 : l'une maintenant les Cours d'Agriculture comme par le passé, et les confiant à M. Olive Raoul ; l'autre, organisant le travail d'ajustage dans un petit atelier établi au rez-de-chaussée de la Vieille Maison Blanche : le 25 Octobre, sept élèves suivirent la première leçon donnée par M. Le Bars, serrurier. Le même document ajoute qu'il fut dès lors donné aux élèves des cours de Législation Usuelle, certains examens réclamant ces notions.

*
**

Le C. F. Cyrille de Jésus, très fatigué, ne put continuer plus longtemps la Direction du Pensionnat. En Août 1887, on le nommait Directeur de la Communauté d'Arradon, dans l'espoir que le très doux climat du Golfe du Morbihan et le repos relatif d'une tranquille école rétabliraient sa santé délabrée. De nombreux regrets l'accompagnaient, preuve certaine du bien réalisé et de l'excellente influence qu'exerçait ce parfait éducateur.





CHAPITRE VII

1887 - 1901

DIRECTORAT DU FRÈRE CYRILLE DES ANGES

DIRECTORAT DU FRÈRE CYRILLE DES ANGES (1887-1901). — On se consola du changement du F. Cyrille de Jésus quand fut nommé son remplaçant, le Fr. Cyrille des Anges qui, pendant les quatorze années de son directorat, donnera son plein épanouissement à l'œuvre des Frères Charlemagne et Dagobert.

Il arrivait en pays connu : n'avait-il pas débuté dans les vieux bâtiments du Collège, quelque trente ans auparavant ?

Son zèle, son dévouement, ses talents de pédagogue, son énergie de caractère, n'ont fait que s'accroître depuis lors, en s'enrichissant de l'expérience de la vie. Quelques années de direction dans d'autres écoles l'ont mûri et bien préparé à sa mission. Il sera de ces hommes que la difficulté active, loin de les abattre, et qui exécutent opportunément les améliorations entrevues.

Il est né presque en même temps que l'œuvre ; il en prend la charge dans la force et la maturité de ses cinquante ans.

Trois grandes réalisations signaleront son Directorat : l'organisation définitive et hardie des études ; la création d'une Société Amicale des Anciens Elèves ; l'achèvement des bâtiments prévus : chapelle et ateliers.

Organisation des Etudes

1^o La Section Agricole :

Il fallut d'abord régler la question de la « Chaire d'Agriculture ». Le département, nous l'avons vu, avait cessé de subventionner cet enseignement à l'Ecole Sainte-Marie. Le F. Directeur prit résolument ses décisions : tout continuerait comme par le passé ; l'Etablissement paiera les honoraires de M. Raoul Olive, Professeur d'Agriculture, et la location de la ferme de Kermahonnet.

Une Commission libre remplacera la Commission officielle pour les concours publics, mais désormais intérieurs, de fin d'année.

Des diplômes et récompenses couronneront les efforts des élèves comme par le passé.

Si l'Ecole y dépense chaque année quelques milliers de francs, elle sauvegarde son indépendance, la liberté de ses programmes et l'intégrité de son influence.

La première Commission libre était composée de : MM. Roussin, député, Président (empêché) ; Billioray, ancien Président du Comice Agricole de Carhaix ; de l'Ecluse de Longraye, maire de Pluguffan ; Rodallec, ancien conseiller général ; Danion, maire de Kerfeunteun ; Le Roux, maire d'Ergué-Gabéric ; De Cambourg, propriétaire (empêché) ; le Comte de St-Luc, député (empêché) ; Olive, Professeur d'Agriculture.

Enfin on sollicita la haute protection de la Société des Agriculteurs de France, qui accepta volontiers de patronner l'école et délégua dans sa séance du 16 Juin 1888, M. Roussin, député du Finistère, pour remettre en son nom les récompenses suivantes :

1 Médaille de Vermeil, à M. Raoul Olive, Professeur d'Agriculture à Sainte-Marie ; 2 Médailles d'Argent, à Michel Croissant, de Briec, et Guillaume Hémon, de Locronan ; 2 Médailles de Bronze, à Noël Favennec, de Pleyben, et Joseph Le Roy, de Guézec.

Les programmes furent remaniés et distribués en trois années :

- 1^{re} Année. — Notions générales ; Etude de terres arables ; Préparation du sol ; Instruments aratoires.
- 2^e Année. — Amendement ; Engrais commerciaux, minéraux et chimiques ; Matériel des Ecuries ; Porcheries, Laiteries et Basses-Cours.
- 3^e Année. — Exploitation du sol ; Culture des céréales ; Assolements ; Drainage ; Irrigations ; Production des Plantes ; Zootechnie ; Arboriculture ; Horticulture.

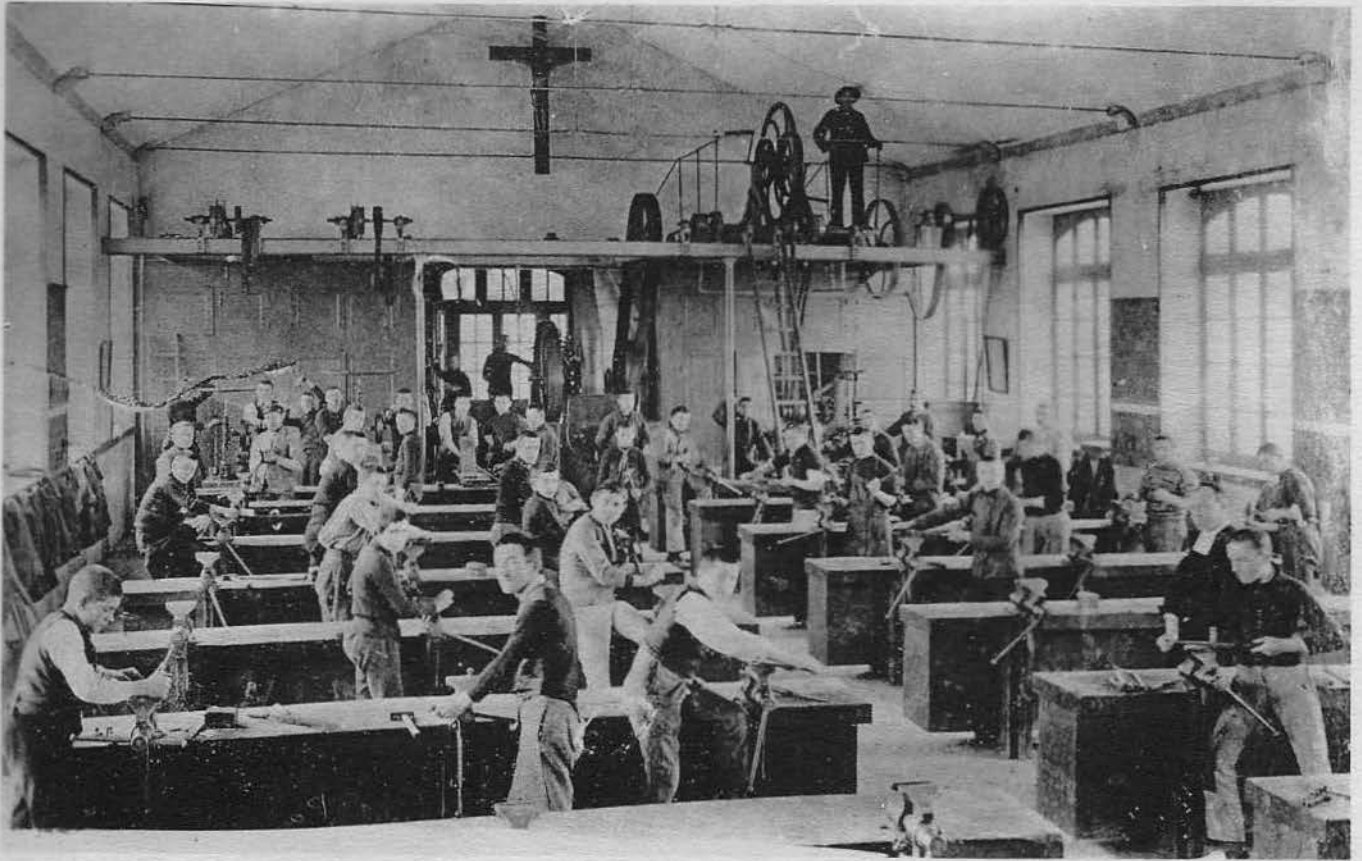
Pour tous, le travail à la ferme d'application était obligatoire.

Au Cours Agricole, Arpentage, Nivellement et Levée des Plans complétaient la formation pratique.

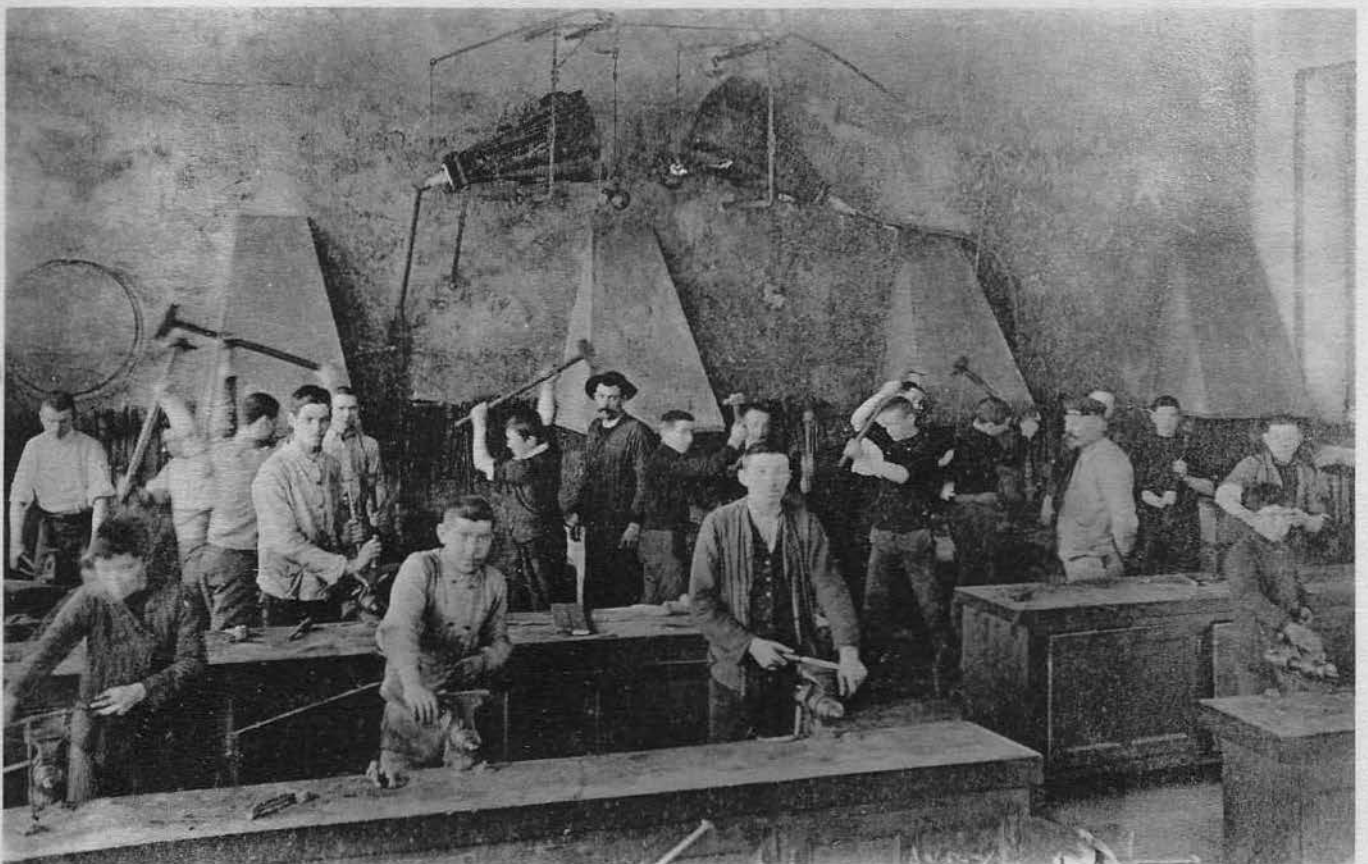


Autre Programme de Fête (dessin du Frère CHARLES)

Les Ateliers du Likès en 1898
Ils sont actuellement utilisés par les Ateliers de menuiserie



I. ATELIER d'AJUSTAGE : on y comptait alors :
50 étaux, 3 machines à percer, 1 tour parallèle, 1 forge à cinq feux et 1 machine à vapeur



II. LA FORGE

Les comptes rendus des Commissions de 1888 à 1893 témoignent d'une formation professionnelle poursuivie avec intelligence, tandis que les Palmarès de la même date révèlent clairement que l'instruction générale restait à la base même de la technique de l'école.

Au Cours Agricole, par exemple, mention est faite des spécialités suivantes (Palmarès de 1888) :

Instruction religieuse ; Ecriture et devoirs classiques ; Orthographe et Analyse ; Style et composition ; Histoire et Géographie ; Arithmétique et Algèbre ; Géométrie ; Dessin linéaire et d'ornement ; Physique, Chimie et Histoire Naturelle.

On y reconnaît les matières de l'Enseignement Primaire Supérieur actuel ; entre les deux orientations possibles, enseignement agricole à peu près exclusif et instruction générale prépondérante, c'est la deuxième que le F. Cyrille des Anges fera prévaloir. Il consacrait ainsi les traditions de l'école, il donnait au Pensionnat son caractère distinctif qui fait sa force et explique la rapidité de son développement.

Dix ans après, en 1898, le Jury d'Examen sera institué directement par la Société des Agriculteurs de France, et s'annexera la commission précédente. Un rapport annuel sera établi et expédié au siège de la Société, 8, rue d'Athènes, à Paris.

Ces rapports, tous conservés, sont analogues dans leur témoignage de satisfaction sur la formation agricole des élèves interrogés. On y lit dans celui de 1898 :

« Les élèves de 1^{re} année sont familiarisés avec les termes techniques des sciences agricoles et naturelles ; ceux de 2^e année traitent avec une certaine aisance des questions assez compliquées de leur programme ; enfin, la 3^e année sait facilement dissenter pendant 40 minutes sur une question comme celle-ci : « comment comptez-vous diriger votre ferme ? » et nous intéresser ensuite pendant 25 minutes par des réponses intelligentes à des questions parfois difficiles ».

Un autre témoignage officiel de l'influence exercée par la section agricole du Likès nous est fourni par la déposition du Frère Justinus, secrétaire général de l'Institut des Frères, devant la Commission parlementaire de l'Enseignement le 28 mars 1899 :

Si l'on consulte aujourd'hui l'Annuaire du département du Finistère pour l'année 1899, on relève les noms de 74 maires, 97 adjoints de maire, 10 conseillers d'arrondissement et 2 conseillers généraux, anciens élèves de la section agricole du pensionnat. Depuis 1846 jusqu'à la présente année, 27.337 élèves ont reçu dans cette maison l'éducation de nos Frères...

2^e La Section Industrielle :

Nous avons assisté aux modestes débuts des classes des Arts et Métiers. Jusqu'en 1887, les élèves se destinant à peu près exclusivement à l'Ecole natio-

nale d'Angers, suivirent les cours pratiques d'ajustage et de forge. Le groupe, très restreint, une dizaine environ, n'exigeait pas de vastes ateliers : une petite salle sommairement aménagée au rez-de-chaussée, suffisait à tous les besoins du Cours.

Aucune mention des résultats de cette section ne figure dans les Palmarès de l'Ecole jusqu'en 1887 ; cette année marque donc officiellement la reconnaissance d'une section industrielle au Pensionnat Ste-Marie.

Son extension rapide s'explique par la création officielle, en 1887 même, des Examens préparatoires à l'Ecole des Mécaniciens de Brest, auxquels bien des élèves aspirèrent. Les transformations industrielles de la marine devaient avoir leur contre-coup sur l'avenir de notre école.

Les F. Cyrille de Jésus et Cyrille des Anges le comprirent et surent ouvrir opportunément au Pensionnat l'accès de ces débouchés intéressants pour la jeunesse bretonne. La quantité toujours croissante des demandes montra qu'ils avaient bien auguré de cette section. Ils n'écartaient pas l'Ecole de sa fin primitive. A une population scolaire très complexe : fils de marins, de paysans, de commerçants, d'ouvriers, d'employés, il fallait donner une orientation adaptée à ses besoins.

Du coup, les Ateliers devenaient trop étroits. La Maison Blanche, délabrée, était démolie et remplacée par le Petit-Noviciat. Une sorte de préau couvert servit provisoirement d'atelier. Adossé au mur de clôture de la première propriété, à l'emplacement actuel des Ateliers, formant un long couloir incommode et humide, ce préau sera utilisé jusqu'en 1898, et si l'organisation matérielle n'était pas parfaite, les résultats effectifs furent constamment remarquables.

En 1898, quand la Chapelle fut terminée, on édifia les bâtiments encore utilisés aujourd'hui au Nord de la Cour St-Joseph. Un apprentis, destiné à l'atelier à bois, compléta cet ensemble.

La prospérité de cette section a été constamment croissante. Jusqu'en 1906, 253 élèves seront admis aux mécaniciens de la Flotte et 136 aux Arts et Métiers. Un grand nombre d'autres, sans avoir essayé les examens officiels, ont trouvé des emplois très avantageux, devenant ouvriers habiles, contre-maîtres, chefs d'entreprises, grâce aux notions sérieuses de Mathématiques, de Dessin, d'Ajustage qu'ils auront reçues dans ce cours industriel. Le Pensionnat Sainte-Marie remplit ainsi, dans le domaine maritime et industriel, un rôle d'influence analogue à celui qu'il exerçait dans l'Agriculture.

La même intelligence hardie qui avait conçu l'horaire de la section agricole conserva, pour la section industrielle, la juste proportion entre la culture générale et le travail spécialisé : la priorité restait à l'instruction spécifiquement scolaire. Le Pensionnat Sainte-Marie gardait ainsi son originalité et devenait le précurseur des Ecoles Primaires Supérieures Industrielles.

De ce fait, la complexité des classes supérieures de l'école s'accrut en proportion. Des sections industrielles figurent, à partir de 1887, en 3^e et 2^e classes, complétées par un cours industriel préparatoire aux examens officiels des Arts et des Mécaniciens.

3^o *La Section Commerciale :*

Elle figure nommément dans le Palmarès de 1898, sous le titre de « Section Administrative et Commerciale ». Mais la chose existait avant le nom. Elle se développa parallèlement à la section industrielle, les mêmes classes aboutissant, grâce à une spécialisation finale, aux examens des Arts et Métiers ou à ceux des Postes et autres administrations.

La première mention de la « Comptabilité Commerciale », dans le Palmarès, est en date de 1869, pour la 2^e classe ; on la retrouve dans toutes les années suivantes. En 1870 s'introduit l'étude de l'anglais, tandis que disparaît peu à peu la « Version Bretonne ». En 1875, un Cours Spécial est organisé en vue de la préparation directe aux concours, mais l'orientation n'est pas encore spécialisée.

Il faudra attendre l'année 1895 pour trouver une « Division préparatoire à diverses administrations », mais sans mention d'aucun enseignement commercial.

En 1896, la « Tenue des Livres » est introduite.

La grande modification de 1898 consacre la « Section Administrative et Commerciale » avec deux classes spéciales ; cet enseignement sera dès lors maintenu dans le cycle des études du Pensionnat.

De 1887 à 1898, l'organisation générale des études n'est pas faite ; des changements, presque annuels, traduisent une pensée qui recherche, qui hésite, qui ne trouve pas la formule satisfaisante.

Le F. Directeur est, d'une part, poussé par les demandes des familles et, d'autre part, il tient à respecter les traditions du Pensionnat.

Signalons simplement, année par année, les aménagements entrepris :

1887 En 2^e classe : divisions agricole et industrielle, avec programme adapté.

Création d'un Cours agricole et d'un Cours industriel, avec deux années d'ajustage.

1889 Forge et ajustage.

Les Cours agricole et industriel disparaissent.

1890 L'ajustage s'introduit en 2^e et 3^e années.

Le programme d'Agriculture comprend trois cours : élémentaire, moyen et supérieur.

1891 Un cours spécial est organisé pour la préparation des examens officiels.

1893 Réapparition en « 1^{re} seconde » et en 1^{re} classe, des sections industrielles et agricoles.

1894 Disparition de ces mêmes sections.

1895 Essai d'organisation générale. Après les classes primaires, orientation vers la 1^{re} Classe agricole et le Cours Agricole ;
ou vers la 1^{re} Classe industrielle et le Cours spécial (industriel) ;
complétés par une « division préparatoire à l'administration ». Ce sera la formule qu'on retiendra enfin.

En cette année, le F. Cyrille conçoit une organisation plus rationnelle de l'Ecole ; il distribue les élèves en deux divisions ; la première comprend cinq classes et la deuxième, neuf ; il divise celle-ci en trois sections administrative et commerciale, industrielle, agricole.

A quelques dénominations près, ce système sera maintenu jusqu'en 1906. repris en 1919 et ne subira de modification importante qu'en 1932.

Le nombre et l'excellence des résultats officiels, la confiance grandissante des familles prouvèrent l'opportunité de ces divisions et sont à l'honneur de l'esprit judicieux qui les a conçues ou adoptées.

Effectifs scolaires

Sans raison connue, l'année 1887 avait marqué une diminution considérable du nombre des élèves : 495 au lieu de 590 en 1886.

Le F. Directeur se préoccupa d'abord de cette question.

L'effort fut immédiatement récompensé : on enregistra 557 enfants en 1888. Nouvelles diminutions, avec 517 élèves en 1889, et 480 en 1890 ; on les explique, en partie, par l'ouverture de nombreuses écoles libres ou officielles aux environs de Quimper, vers la fin du siècle. La prospérité de l'école devait venir de sa formule spéciale et des succès croissants aux examens officiels qu'elle obtenait chaque année, les débouchés nombreux qu'offraient les divers concours intéressèrent les familles ; enfin, l'excellente éducation chrétienne, assurée par les Maîtres Religieux, donnait toutes les garanties demandées par l'excellente population de la Cornouaille.

La progression s'accroît cinq années durant :

536 élèves en 1891 ; 572 élèves en 1892 ; 617 élèves en 1893 ; 744 élèves en 1894 et 798 élèves en 1895 ; ce total marque l'apogée du nombre d'élèves officiellement inscrits. Il y eut bien, paraît-il, une poussée qui aurait fait dépasser les 800 (804 en novembre 1895), mais cette donnée n'est pas officiellement constatée.

Ces 798 élèves étaient ainsi répartis : 230 pensionnaires ; 446 chambriers et 122 externes.

L'année 1896 maintiendra ce nombre, à six unités près ; ensuite, une diminution sensible, et non motivée, affecte les années suivantes :

722 élèves en 1897 ; 674 élèves en 1898 ; 611 élèves en 1899 ; 582 élèves en 1900 ; pour remonter, sous l'influence de la persécution, à 617, 636, 687... et terminer en beauté avec 738 élèves en 1906.

Nouvelles Constructions

1° *La Chapelle :*

Nous ne nous faisons plus qu'une idée lointaine de l'entassement que devaient présenter les 800 élèves des années 1895-96, répartis dans des locaux qui actuellement suffiraient à peine pour 500. On comprend que le F. Cyrille des Anges dut reprendre à son compte le projet longtemps caressé d'une chapelle indépendante et spécialement adaptée aux besoins de l'Ecole.

Divers projets étaient discutés.

Nous avons sous les yeux un long rapport de M. Bigot, architecte départemental, critiquant le projet primitif : salle basse avec chapelle au-dessus, emplacement des édifices actuels.

Je crois, écrit M. Bigot, en y réfléchissant bien, qu'il y aurait même un avantage pécunier à construire la salle de réunion indépendante de la Chapelle et à affecter le soubassement provenant de la différence de niveau de 4 mètres, au service de la porterie, des parloirs, réfectoires, débarras, etc... Cela permettrait de supprimer toutes les constructions parasites situées à droite et à gauche de l'entrée actuelle (cette entrée dont il est question est celle qui donne actuellement accès à la Salle des Fêtes) et qui étranglent le couloir étroit de l'entrée principale d'un grand établissement.

A mon point de vue, l'entrée devrait se faire au Centre des Bâtiments, qui correspondra à peu près au milieu de la cour centrale. La porterie, les parloirs, etc..., seraient dans le demi sous-sol. Au-dessus serait la salle de réunion. Elle remplirait tout l'espace compris entre les Bâtiments Scolaires et le Noviciat. La Chapelle serait alors construite dans la partie Nord du jardin faisant face à Kerfeunteun.

Il est vrai que cette combinaison entraînera à deux constructions au lieu d'une, mais je ne crois pas qu'elles entraîneront à une dépense bien supérieure à la première combinaison, et puis, quels avantages on en retirerait, au point de vue de l'aspect d'ensemble, de la commodité des services généraux, du dégagement de l'entrée, du développement futur de l'établissement...

Les raisons exposées étaient certainement excellentes. Elles s'opposaient à d'autres projets qui prévalurent, après avoir été longuement échafaudés par le F. Cyrille des Anges, aidé en la circonstance du Chanoine Abgrall et du Frère Clodoald Marie.

Faut-il le regretter ? La situation excentrique de l'édifice actuel présente de nombreux inconvénients scolaires ; mais la solution de M. Bigot n'y aurait point remédié : une chapelle ne s'ajoute pas facilement à un établissement ; elle doit s'intégrer dans un plan d'ensemble, soigneusement discuté et mûri.

Du moins, les plans furent-ils fort bien étudiés. Le premier projet du Chanoine Abgrall ne comportait que 600 places dans la nef ; le F. Clodoald Marie fit élargir et exhausser jusqu'aux dimensions actuelles les plans primitifs : 43 mètres de long sur 16 mètres de large et 13 mètres de hauteur de voûte.

Telle qu'elle se présente, la Chapelle est considérée comme l'une des belles œuvres du chanoine Abgrall : style du XIII^e siècle, beau granit blanc de

la région, colonnes élégantes et chapiteaux remarquables. Les nervures de la voûte, en pierres de taille, n'offrent rien d'élancé, mais satisfont l'œil.

Malheureusement, le chœur est limité par un mur plan. On a bien essayé de corriger, par des perspectives, des arcades et des statues, ce que présentait d'inachevé une telle abside, mais on doit regretter l'absence d'un vaste chœur qui permette de donner aux cérémonies liturgiques toute la splendeur désirable.

Mais les constructions du Petit Noviciat limitaient les possibilités de l'artiste.

L'utilisation scolaire et liturgique est par contre excellente : facilité pour tous de suivre les cérémonies du culte, grâce à l'autel surélevé, circulation rapide par les bas-côtés, surveillance facile des élèves.

Le financement des gros travaux de ces années 1896-1898 posa au Frère Cyrille des Anges des problèmes délicats. Nous retrouvons les devis de 126.022 fr. 65 pour le gros œuvre, et environ 26.000 fr. de détails ; l'ensemble de la construction, salle des fêtes et chapelle, dut atteindre à peu près 170.000 fr. Heureux temps ! (1) Mais, pour l'époque, la somme était considérable. La sage administration des Frères Capréole et Crescention, l'esprit d'économie des Professeurs eurent raison de toutes les difficultés. Une souscription fut en outre ouverte, dont un début de liste — assez peu encourageant pour les initiateurs — nous a seul été conservé.

La pose de la première pierre, en 1896, puis la bénédiction de la Chapelle, le dimanche 22 mai 1898, donnèrent lieu à de multiples témoignages de sympathie.

La journée du 22 mai fut particulièrement mémorable. Mgr Valteau, malade, délégua, pour le remplacer, M. Fleiter, Vicaire général. Dans l'assistance, on remarquait M. Gadon, supérieur du Grand Séminaire ; M. Roussin, président de la Commission d'Agriculture ; M. Bolloré, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves ; le Comité de l'Amicale... etc... Près de trois cents personnes se pressaient pour assister la première fois aux divins Mystères dans la nouvelle Chapelle. M. Laurent, recteur de Commana, ancien aumônier du Pensionnat, célébra cette première messe, assisté de MM. Le Borgne et Rolland, aumôniers en exercice.

Le chœur chanta — avec brio — la messe de la Sainte Famille, titulaire de la Chapelle. M. le Chanoine Abgrall, architecte, accepta de commenter lui-même ces paroles de la Sainte Ecriture : *Adorabo ad templum sanctum tuum*, inscrites au chœur en lettres d'or. Sa parole, concise et convaincue, sut dire aux Maîtres et aux Elèves ce que devait être pour eux ce nouveau sanctuaire, vaste et élégant, vraiment digne de sa destination.

(1) L'expertise des Cabinets Galtier évalue à 3.000.000 de francs environ le prix actuel de cet ensemble.

2° *Autres Constructions :*

A peine les ouvriers avaient-ils quitté les chantiers de la Chapelle que le F. Cyrille, infatigable, les rappelait pour deux autres entreprises : la construction d'une citerne bétonnée de 250 m³ dans la cour Sainte-Marie, et celle des Ateliers, au nord de la cour Saint-Joseph. On en tira le meilleur parti jusqu'en 1930. A l'époque, ils réalisaient un progrès considérable et mettaient l'école au premier plan des établissements professionnels de la région ; elle disposait de quatre étaux, trois machines à percer, un tour parallèle, une forge à cinq feux, une machine à vapeur pour la production centrale de la force.

Le Pensionnat était ainsi complètement équipé et on pouvait lui prédire un avenir heureux.

Association Amicale des Anciens Elèves

Une troisième réalisation importante du F. Cyrille des Anges fut la création de l'Amicale des Anciens. On était à l'époque des courants sociaux, au moment où les catholiques, entraînés par l'enthousiasme et la foi conquérante d'A. de Mun, comprenaient la nécessité de l'union...

Les lois Ferry menaçaient l'existence des écoles congréganistes, prélude d'autres lois plus draconiennes encore. Les Anciens Elèves voulurent défendre les intérêts de leurs maîtres et répondirent aussitôt aux avances du Frère Directeur quand il sollicita leur dévouement pour la formation d'une Association Amicale.

Les élections donnèrent les résultats suivants :

Président : M. Eugène Bolloré ;

Vice-Présidents : MM. Mauduit et de Kérangal, fils ;

Secrétaire : M. Lorit ;

Trésorier : M. H. Trévidic ;

Conseillers : MM. le Chanoine Rossi, Goïc, Ch. Liot, Le Louet, A. Trévidic.

La première assemblée générale eut lieu le 7 juillet 1889, suivant un rite qu'on a fidèlement conservé depuis lors.

Le statut légal de l'Association était approuvé en 1899.

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

Nous, PRÉFET DU FINISTÈRE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique ;

Vu la demande qui nous a été adressée par les personnes dont les noms et adresses figurent sur la liste ci-jointe, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire à la constitution d'une Société fondée à Quimper sous le titre de « *Association amicale des anciens élèves du Pensionnat Sainte-Marie* ».

ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. — La Société organisée à Quimper sous la dénomination de : *Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie* » est autorisée à se constituer et à fonctionner régulièrement.

ART. 2. — Cette autorisation est accordée à charge par les intéressés de se conformer strictement aux conditions suivantes :

1° Interdire toute discussion sur des questions politiques ou religieuses.

2° Ne changer, sous aucun prétexte, le lieu des réunions sans en avoir obtenu notre agrément.

3° Faire administrer l'association par un comité de membres solidaires et également responsables de tous les frais et de tous les actes de gestion, solidarité et responsabilité qui devront s'étendre à tous les membres de l'association.

4° En cas de modifications aux statuts, demander de nouveau à l'autorité compétente, l'autorisation prescrite par l'article 291 du Code pénal.

5° Nous adresser chaque année la liste de tous les membres, avec les professions et adresses en regard des noms.

ART. 3. — Cette autorisation est toujours révocable. Elle pourra notamment être immédiatement retirée en cas d'infraction aux statuts et aux dispositions qui précèdent.

ART. 4. — Ampliation du présent arrêté sera transmis à M. le Commissaire de Police de Quimper, qui en assurera l'exécution.

Quimper, le 28 juillet 1899.

Le Préfet : HENRI ARNAUD.

A la dernière réunion de l'Association Amicale, le 27 mai 1906, fut donné l'*Hymne des Anciens*, dû à la plume d'E. Focerre, dont nous reproduisons quelques strophes ; nous n'avons pu en retrouver l'accompagnement musical.

*O cher Liès, berceau de notre enfance,
Nos cœurs pieux gardent ton souvenir.
Nos bras sauront s'armer pour ta défense
Et tu vivras toujours dans l'avenir.*

*Au rendez-vous de la reconnaissance,
Nous accourons avec empressement,
Pour retremper nos cœurs dans l'espérance
Et prononcer un généreux serment.*

*Tu fus pour nous l'école de vaillance
Qui nous munit d'armes pour les combats ;
Puisqu'aujourd'hui il faut combattre en France,
Compte sur nous, nous serons tes soldats.*

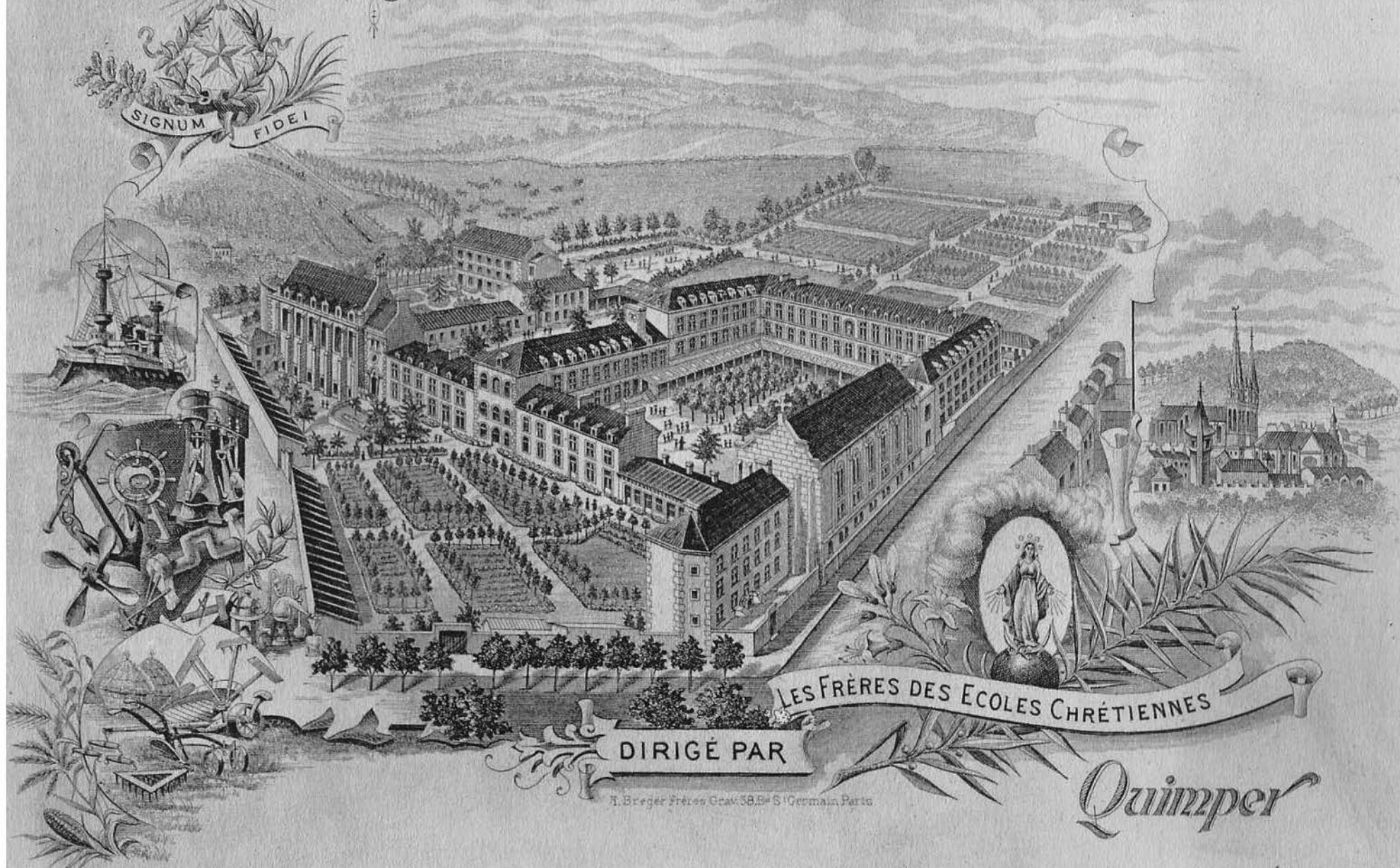
*Oui, nous voulons qu'à l'avenir encore
Luisent en paix pour toi les heureux jours,
Et que la croix, le drapeau tricolore,
Comme aujourd'hui te protègent toujours.*

Départ du F. Cyrille des Anges

Les multiples travaux du F. Cyrille des Anges l'avaient épuisé. En août 1901, il demanda à être relevé de ses fonctions de Directeur, et fut exaucé.

Nommé Inspecteur des Ecoles de la Bretagne, avec résidence à Quimper, il atténuait, par ses visites fréquentes, les vifs regrets que son départ avait provoqués.

PENSIONNAT SAINTE MARIE



Vue perspective de l'Ecole en 1900



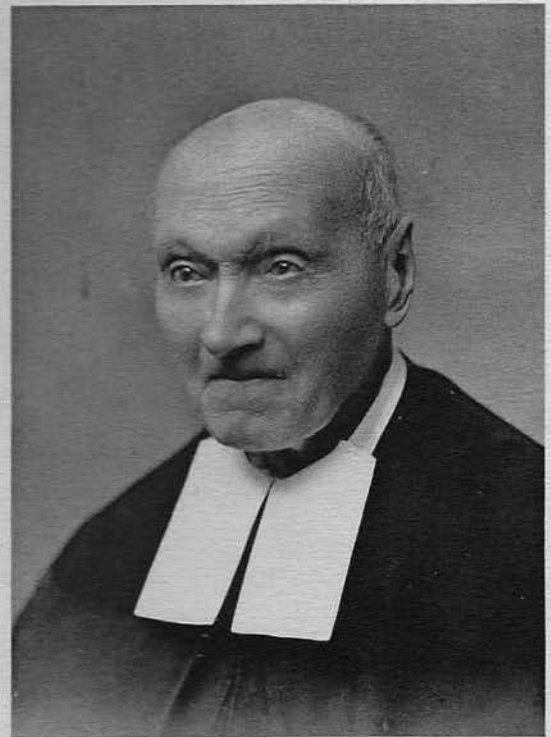
Frère COLMAN de JÉSUS
Directeur de 1901 à 1904



Frère DONAN Anselme
Directeur de 1904 à 1906



Frère DONAT Louis
Sous-Directeur

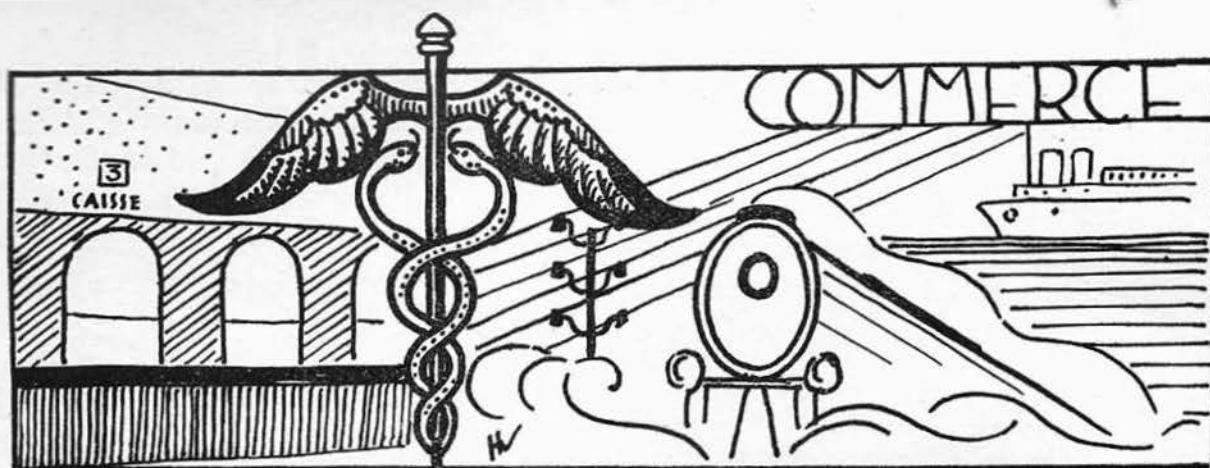


Frère CLODOALD Marie
Préfet de discipline
et chargé des constructions et aménagements
de l'Ecole

Pendant quatorze ans, il avait dirigé le Pensionnat avec une maîtrise universellement admirée. En dix ans, de 1887 à 1897, le nombre des élèves s'était accru de 480 à 798. Si les quatre années 1897 à 1901 furent moins heureuses, accusant une diminution annuelle qui réduisit la population scolaire à 620 élèves, la reprise s'affirmait déjà quand il dut abandonner la direction de l'école Sainte-Marie.

Le bref exposé des pages précédentes nous permet d'affirmer que le F. Cyrille des Anges fut un organisateur de premier ordre, en même temps qu'un grand éducateur et un admirable religieux.





CHAPITRE VIII

1901 - 1906

AVANT LA FERMETURE

LE FRÈRE COLMAN DE JESUS (1901-1904). — Après avoir exercé au Pensionnat les fonctions de Professeur, de Chef de Musique et de Sous-Directeur jusqu'en 1891, il fut rappelé en 1901, après dix ans d'absence, pour prendre la direction de l'importante école. Il y déploya toutes les ressources de son dévouement et de son savoir-faire...

Mais déjà les lois néfastes s'amoncelaient contre l'œuvre, brisant toute initiative, quand, avec E. Combes, tous les articles inscrits au programme des républicains avancés, étaient votés par la Chambre... Sagement, le Frère Colman s'efforça, avec ses collaborateurs, de réaliser, dans le cadre existant, le plus grand bien possible. La confiance des familles restait inébranlable, ainsi que le prouve le nombre croissant des élèves : 617 en 1901, 636 en 1902, 660 en 1903.

Dans le même temps, les examens officiels donnaient un rendement accru : l'importance des listes que l'on peut consulter à la fin de l'ouvrage révèle la valeur de l'enseignement de ces Religieux abhorrés, qui faisaient aux écoles neutres une concurrence redoutable.

Signalons comme faits saillants de ces années, la mort du Frère Hubert de Jésus, le 26 février 1902, et le cinquantenaire de vie religieuse du F. Cyrille des Anges, le 8 septembre 1903.

Le Frère Hubert de Jésus arriva au Pensionnat en 1863, et professa à peu près dans toute la série des classes. Il fut longtemps le Directeur titulaire de

l'Ecole, tout en exerçant les fonctions d'inspecteur des classes et de professeur de Mathématiques. Nature délicate et généreuse, âme éprise d'idéal, il s'éteignit doucement en baisant son Crucifix, terminant ainsi une vie toute d'abnégation et de dévouement.

Le Frère Directeur, se trouvant bientôt fatigué, il fallut aviser à son remplacement. Ses forces avaient trahi son courage. Une petite école à la Roche-Bernard lui fut confiée en 1904...

FRÈRE DONAN ANSELME (1904 à 1906). — Au mois de septembre 1904, le Frère Donan Anselme, anciennement Directeur à Lorient, est appelé à prendre la direction du Pensionnat Sainte-Marie où il a été professeur pendant plusieurs années.

Le nouveau Directeur est d'une nature enthousiaste et entraînant. Il serait l'homme des initiatives hardies, si les lois sectaires de 1904 n'avaient interdit tout espoir de développement aux écoles congréganistes. Il est vrai que la politique scolaire du gouvernement émeut profondément la Bretagne ; mais, sauf dans le Léon où s'esquissa un mouvement de résistance aux fermetures d'écoles congréganistes, l'opposition restait partout purement verbale ; la population aimait ses prêtres, ses religieux et ses religieuses ; pour assurer la durée de leurs œuvres, elle était prête à tous les sacrifices : nous savons bien aujourd'hui ce qui manquait à ces dévouements admirables.

Le Frère Donan put prévoir qu'il lui serait réservée la douloureuse mission de fermer les portes de l'Etablissement.

Quelques deuils assombrèrent ces deux années de lente agonie morale... Le jour même de l'arrivée du nouveau Directeur, on enterrait un de ses compagnons de Noviciat : le Frère Celsin, infirmier au Pensionnat pendant quatorze ans, religieux très humble et fort dévoué, qui passa partout en faisant le bien.

L'année suivante, le samedi 20 mai 1905, avaient lieu dans la Chapelle du Pensionnat, les obsèques du Frère Diogène Marie, décédé à l'âge de 72 ans.

Puis l'année scolaire continua sa marche, dans le calme et le labeur. L'anxiété fut grande au 15 juillet 1905 : l'Officiel publiait sa deuxième sombre liste des fermetures. Ce n'était par encore le tour du Likès. La triste existence toutefois devait continuer : l'agonie se prolongeait, savamment entretenue par les exécuteurs, qu'encourageaient certaines passivités.

Les résultats de fin d'année furent excellents :

- 12 admis aux Mécaniciens de la Marine.
- 11 — aux Ouvriers Mécaniciens.
- 12 — aux Arts et Métiers.
- 8 — aux Postes et Télégraphes.
- 4 — au Certificat d'Etudes Supérieures.
- 15 — au Brevet Elémentaire.
- 6 — aux Diplômes d'Agriculture.



Frère DIOGÈNE



Chanoine MOELLO



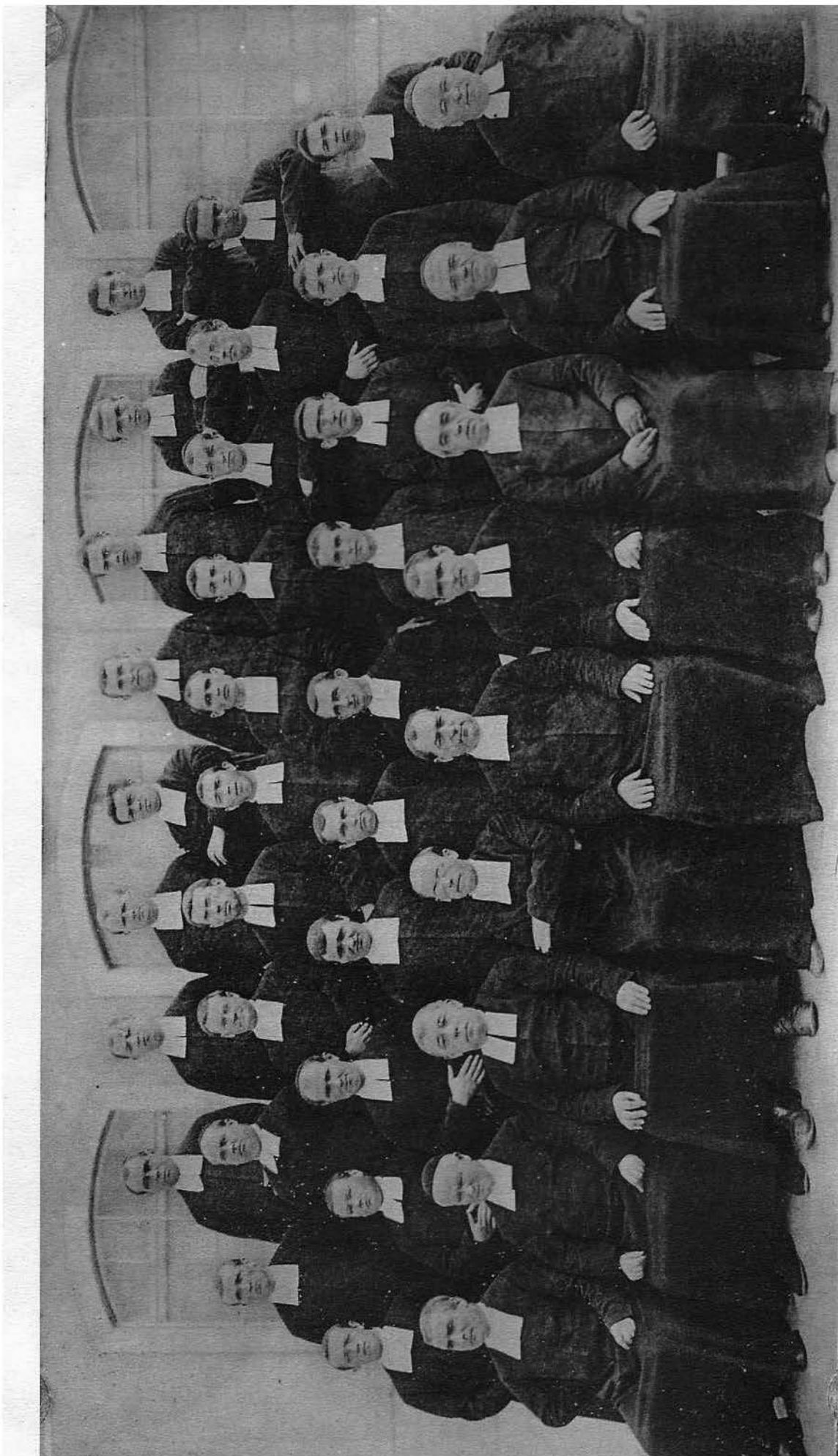
Membres de la Famille
du Frère DONAN



R^d P. LE GUÉVEL



M. BOUREL Henri
F. Divitien-Henri



Le Corps Professoral du Pensionnat en 1906 (à la fermeture)

Dans le rapport adressé par la Commission à la Société des Agriculteurs de France, on lit cet éloge :

Les résultats sont parfaits. Ces jeunes gens savent ce qu'ils ont à dire, et le disent admirablement. Leurs réponses sont nettes, claires, précises et révèlent une préparation sérieuse...

... Ce n'est pas sans tristesse que nous nous séparons en jetant un dernier regard sur ce bel établissement où des milliers de petits Bretons ont reçu, avec les bases d'une instruction solide, les principes de la vie chrétienne et qui, dans quelques années, dans quelques mois peut-être, sera fermé à tout jamais.

Ce jour néfaste sera un jour de deuil pour la Liberté et aussi pour l'Agriculture, qui perdra une de ses meilleures sources de progrès.

*
**

DERNIÈRE ANNÉE. — La rentrée de 1905 fut fixée au 16 septembre. 738 élèves — 50 de plus que l'année précédente — se pressèrent bientôt auprès de leurs Chers Frères plus estimés que jamais. Il fallut ouvrir une classe de plus et deux nouveaux dortoirs : le Likès devait mourir en beauté, comme il arrive souvent dans les maladies de langueur, il connaissait un regain de vitalité avant de succomber définitivement. L'année s'écoula sans aucun incident. La réunion de l'Amicale, du dimanche 24 mai, attira un plus grand nombre d'anciens élèves, pressés de témoigner leur attachement à leurs Maîtres menacés.

Le 14 juillet 1906 arrivait l'inique sentence : le Pensionnat Sainte-Marie devra fermer ses portes le 1^{er} septembre.

Jusqu'au 21 juillet, maîtres et élèves se préparent à la suprême séparation. Les examens, qui se déroulent à cette date, constituent une incomparable gerbe de succès : c'est l'apothéose d'un enseignement que l'on détruit par haine et, peut-être, par jalousie :

- 10 succès à l'Ecole des Mécaniciens ;
- 9 succès à l'Ecole des Arts et Métiers ;
- 14 succès dans l'Administration des Postes et Télégraphes ;
- 6 succès au Certificat d'Etudes Primaires Supérieures ;
- 17 succès au Brevet Elémentaire ;
- 8 Diplômes d'Agriculture ;
- 39 Certificats d'Etudes Primaires.

Le samedi 21 juillet 1906, son Excellence Mgr Dubillaud, évêque de Quimper, tint à présider lui-même la dernière distribution des Prix au Pensionnat des Frères.

Singulière séance, lourde d'angoisse...

Monseigneur exprima les remerciements de tous... et les adieux avec l'espoir de jours meilleurs. Mais la voix se brisa. Beaucoup ne purent retenir leurs larmes lors de cette ultime séance... et dans le cœur de nombreux élèves germa l'ardent désir d'une restauration éclatante et rapide.

Elle attendra treize ans.

LA VIE AU PENSIONNAT AVANT 1906

I. — QUELQUES FIGURES CARACTERISTIQUES

LE C. F. CALAMANDRE. — Natif de Taulé, le C. F. Calamandre est un de ces religieux qui tiennent à être connus de Dieu et ignorés des hommes.

Il fit son Noviciat à Nantes et exerça longtemps son zèle à Fontevault auprès des prisonniers de la Maison Centrale. En septembre 1859, il arriva au Likès. La prospérité de l'Etablissement était l'objet de sa constante préoccupation ; il y contribuait dans la mesure de ses forces par ses prières et par son dévouement infatigable.

Son œuvre principale pendant les vingt dernières années de sa vie active fut l'enseignement du catéchisme aux enfants qui se préparaient à leurs Communions. On ne pouvait voir sans émotion ce vénérable vieillard entouré de 100 à 150 élèves dont il s'efforçait de captiver l'attention souvent distraite, et l'on admirait la patience avec laquelle il répétait les mêmes choses afin de graver dans les mémoires les plus ingrates les vérités essentielles au salut.

Les infirmités du bon Frère Calamandre jointes à la paralysie usèrent peu à peu ses forces, et, le 15 février 1888, il remit sa belle âme à son Créateur.

LE C. F. CAPRÉOLE. — Le C. F. Capréole naquit à St-Thégonnec en 1815 et entra au novicat à Nantes en 1845.

Il fut placé quelque temps à Rennes, puis à St-Malo ; il fut ensuite envoyé à la Maison Centrale de Fontevault dont la surveillance et le service intérieur étaient, à cette époque, confiés aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Là, il faillit succomber sous les coups de couteau d'un détenu. Mais les coups avaient été portés à la tête, et la tête de Breton est dure. Bientôt remis de ses blessures, le Frère Capréole fit la classe pendant quelques mois à Nantes et à Château-Gontier

et, le 18 décembre 1846, il arrivait à Quimper pour y faire fonction d'Econome : sa vraie vocation était trouvée.

Avec l'âge, sa vue s'étant affaiblie, il dut quitter la « Procure » ; peu à peu, il devint complètement aveugle ; mais il ne perdit pas pour cela sa bonne humeur et sa jovialité. Les Anciens qui venaient revoir le Pensionnat ne s'en allaient pas sans avoir revu le « bon vieux ». On le trouvait d'ordinaire dans une petite chambre qu'il appelait sa « solitude » : que de chapelets n'y a-t-il pas égrenés pour sa chère Ecole Ste-Marie ! C'était une relique des temps passés, un témoin, un ouvrier des années laborieuses et fécondes de la fondation avec lequel les vieux aimaient à s'entretenir de leurs jeunes années.

Le 19 mars 1901, on célébra les « noces de diamant » du « bon vieux ». La fête fut présidée par Mgr Dubillard.

Le frère Capréole vécut encore trois ans ; le 6 avril 1904, après avoir reçu une suprême absolution, il s'éteignit doucement, entouré de ses Frères en religion qui récitaient les prières des agonisants.

LE C. F. HUBERT-DE-JESUS. — Né à Parçay (Indre-et-Loire) le 6 juin 1824, le C. F. Hubert-de-Jésus entra au Noviciat de Nantes en 1844. Il fit ensuite la classe à Auray où il resta jusqu'en 1855. A cette époque il fut envoyé à l'école St-Corentin, à Quimper, où il fut chargé d'un cours d'adultes, puis il fut appelé au Likès. Il y vécut près de 40 ans.

Le C. F. Hubert aimait beaucoup ses élèves ; en retour et malgré les espiègleries que ne savait pas toujours réprimer son extrême indulgence, il était vénéré de tous à cause de sa vertu et aussi de sa science. « C'était, disait-on, une encyclopédie vivante, et, de plus, un saint religieux, modeste, simple comme un enfant, et d'une piété angélique ». De nombreux manuscrits, résultats de ses lectures et de ses recherches littéraires et scientifiques, ratifient ce jugement.

Avec quel plaisir, on écoutait les leçons du bon Frère et surtout les catéchismes si pieux et si intéressants. Aussi, c'était une fête pour la classe qui recevait sa visite. Le temps passait trop vite et l'aimable vieillard ne pouvait quitter les enfants sans promettre de revenir le plus tôt possible.

Que dire de la grande charité du Frère Hubert ? En toute occasion, on pouvait, sans crainte, recourir à ses conseils, à ses lumières, à sa bonne volonté, car on était certain de n'essuyer jamais un refus.

Des infirmités nombreuses vinrent, avec l'âge, accabler le C. F. Hubert-de-Jésus. En 1899, on lui offrit un repos complet au Noviciat. Il lui en coûta de quitter ce cher Likès où il avait usé sa santé et sa vie ! Mais il se résigna et consacra cette dernière étape de sa vie à se préparer sérieusement à la mort qui arriva en 1902.

LE C. F. DONAT-LOUIS. — Originaire de Plunéret (Morbihan), le C. F. Donat-Louis entra au Noviciat de Quimper en 1864. Après deux années d'enseignement à Questembert, il fut placé au Likès en 1867. Vingt années d'apostolat s'ouvraient devant lui ; il se spécialisa dans l'enseignement des mathématiques et du dessin. Grand, aimable, distingué, d'un tact parfait, il se fit estimer et aimer

de tous ceux qui l'approchèrent. L'attachement de ses anciens Elèves a résisté à l'épreuve du temps. Jusque dans les derniers temps du vénérable octogénaire (il mourut à 85 ans !), on voyait souvent des hommes d'âge avancé recourir à ses lumières ou épancher leur cœur dans celui qui les avait tant aimés aux jours heureux de leur adolescence. Le seul souvenir de la bonté, du zèle et du dévouement de ce digne éducateur a empêché, assure-t-on, plusieurs de ses disciples de sombrer moralement aux heures critiques de la vie.

En 1887, le C. F. Donat Louis fut placé à la tête du Scolasticat des Frères de Quimper. Cette nomination ne surprit que l'intéressé ; tous ses Confrères se réjouirent à la pensée que la formation des jeunes Frères se trouvait en des mains expertes.

En 1897, on lui confia la direction de l'importante école St-Joseph de Brest ; de nombreuses familles manifestèrent bientôt le désir de faire donner à leurs enfants l'enseignement secondaire moderne. Elles entretenirent de ce projet M. l'Archiprêtre très dévoué à toutes les bonnes œuvres.

La réalisation de ce dessein présentait bien des difficultés d'ordre économique. Mais Mgr Roull se mit résolument à la tâche, et bientôt s'éleva l'Ecole Saint Louis, qui eut le F. Donat-Louis comme premier Directeur. Seules les basses classes furent d'abord ouvertes ; et, passées quelques années, l'Etablissement connut ses premiers succès au baccalauréat, suivis de plus brillants encore l'année d'après. Ils devaient être les derniers remportés par les Frères de Saint Louis. Un décret vint brusquement fermer cette maison et frustrer les espérances qu'elle avait fait naître.

Après quelques années à Guernesey et à Jersey, le F. Donat-Louis revint, comme Sous-Directeur, dans ce vieux Likès qu'il aimait passionnément. Un fâcheux accident vint mettre un terme à son activité. Par suite d'un étourdissement, il fit une chute en montant l'escalier en pierre de la chapelle, ce qui occasionna à la tête une blessure qui causa une abondante hémorragie. La veille de sa mort, il reçut en pleine connaissance les derniers Sacrements, entouré de ses Confrères et des deux Aumôniers de l'Ecole. Mgr Cogneau accourut aux premières heures de la nuit pour exhorter et consoler son ancien Maître.

II. — UNE JOURNÉE A L'ECOLE

1. — *Lanig arrive au Likès*

« Ce Lanig, dit-on maintenant, au bout de trois ans d'école au bourg, l'instituteur n'a plus rien à lui apprendre ! » Stephen Louet, le père, décide donc d'envoyer son fils au grand établissement des Frères de la Salle, à Quimper. Car, aime à répéter le *Tad-Koz*, après saint Hervé :

*Gwell eo diski eur mab bihan
Eget dastum madou dezhan !*

« Mieux vaut instruire un jeune enfant que de lui amasser richesses ! »

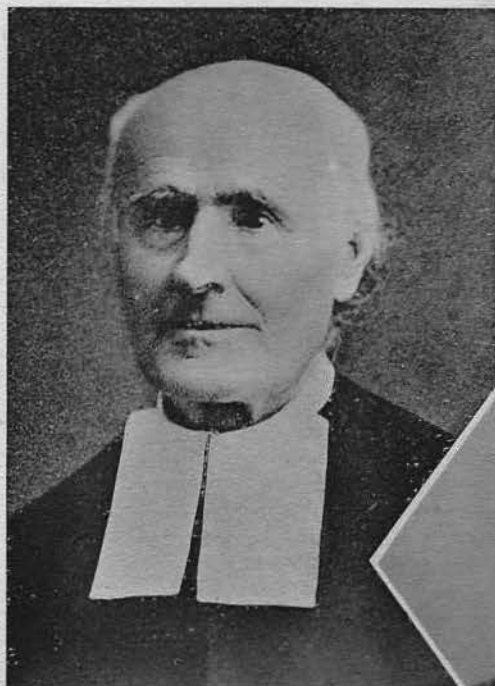


La Chapelle, un jour de fête

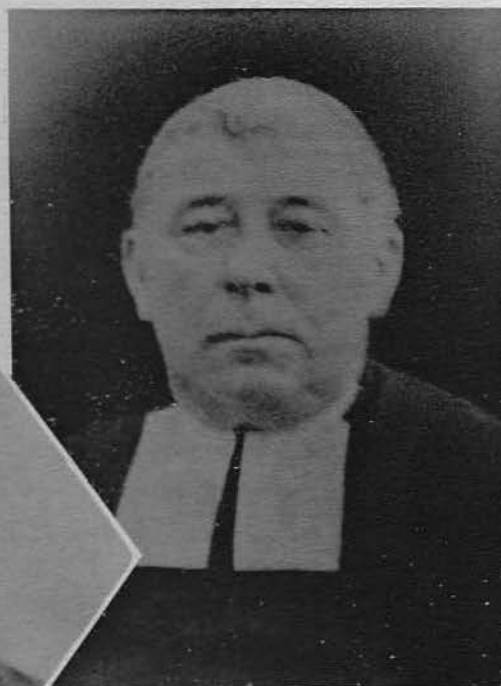


Cour Sainte-Marie

LES ÉCONOMES DU LIKÈS



Monsieur LOISEL
Médaille Militaire, Légion d'Honneur
Économe de 1919 à 1922
décédé le 20 Mars 1938 à Quimper



Frère CRESCENTIEN
Économe de 1893 à 1906



Frère CAPRÉOLE
Économe au Likès de 1846 à 1904
décédé le 6 Avril 1904 à 89 ans



Monsieur LOSQ
Économe de 1922 à 1928
décédé le 7 Octobre 1928 à Quimper



Monsieur BROUDEUR François
Médaille Militaire
Économe depuis 1928



Monsieur SALAUN Henri
Sous-Économe depuis 1937

D'excellentes études primaires font le renom des Likès, fréquentés par plus de six cents campagnards, dont le défilé, en ville, à la promenade, est comme une exposition de costumes bretons. Les régionalistes regrettent dès ce temps-là, qu'en dépit des travaux du Frère Constantius, aucune place ne soit réservée à la méthode bilingue, qui ferait, d'enfants intelligents comme Lanig, de vrais humanistes. Ils regrettent pareillement les vexations du symbole (la vache, comme on l'appelle parfois). Mais ils se souviennent du Frère Colomban, dit le Vieux, qui, en troisième, se servait du breton, dans ses explications et comparaisons. L'enseignement du catéchisme a lieu d'ailleurs en breton, pour les campagnards.

De grandes cours plantées d'arbres, d'immenses jardins, des champs s'inclinent mollement vers la vallée du Stéir. Des cultures s'offrent à l'œil ravi et connaisseur des parents. C'est à leur donner envie de redevenir moutards ! C'est là que, par un beau matin d'octobre, au trot de *Bijou*, la bourse bien garnie des sous de l'aïeul et de tante Berc'hed, est amené Lanig, dans le char-à-bancs, entre son père et sa mère. Les petites sœurs se sont égosillées au départ. Il a bien failli pleurer aussi !

Sur la route, beaucoup de voitures, de piétons, de bétail, se dirigeant de tous les points de l'horizon,

..... vers Quimper,
Des montagnes, des bois, du côté de la mer...

C'est la rentrée des classes ! Brizeux ne l'a pas connue ; mais c'est aussi le *Marché de Quimper*, qu'il a chanté ! Et comme la place aux Bêtes, la cour des Moyens, aux Likès, enferme une sorte de panégyrie. A chaque arbre, à chaque coin, près des voitures dételées, des chevaux, le nez dans le foin ; de petits bœufs de Briec, débarrassés du joug, frémissent près de leur charrette, façonnée en corbeille.. Coup de clairon de *Bijou*, saluant la présence des pouliches... meuglement lamentable de la vache dont on a pris le veau...

Le Frère Calamandre, chargé des paysans, flaire un nouveau. Avec des paroles engageantes, le vieux disciple de Jean-Baptiste de la Salle conduit son monde à la chapelle, dans les classes, aux cuisines. Là, le fourneau pantagruélique emplit d'aise nos gens ! Le frère cuisinier, tablier bleu sur la soutane, manœuvre la poulie d'une immense bassine, où moutonnent les flots de bouillon traversés par des nefs de lard, grées d'un petit mât de laiton, sommé d'un numéro, en guise de pavillon. Ainsi chaque élève (chambrier) récupère, transformé, son apport de petit salé !... Des aides épluchent les légumes, car un repas terminé, il faut songer immédiatement au suivant. Voici les réfectoires des « *chambriers* » aussi long que l'église de Localor.

Sur l'étagère courant d'un bout à l'autre, à la place désignée par le Frère, à Lanig, la mère de celui-ci dispose, sur un linge blanc, la lourde tourte de seigle, cuite au four de Roscongar, les crêpes faites par Jaketta en larmes, le pot de beurre, le plat destiné au lard sauveté des bassines. Sur la table, l'écuelle brune pour le café du matin et le bouillon des autres repas, seule chose fournie par l'établissement ; Dieu veuille qu'aucun samedi ne se passe sans que soient renouvelées les provisions ! Que de pleurs amers, sous la couette de balle, durant les longues nuits du vaste dortoir, que de larmes versées par de pauvres chambriers, oubliés des leurs..

... Stephen Louët veut profiter du marché battant son plein, à l'heure de midi, pour acheter une jeune vache que l'excès de sa provision en racines fourragères lui fait un devoir d'acquérir. Rarement, il vend à ces marchés, car les bouchers ont appris le chemin de ses étables. Mais, volontiers, il achète, obéissant au dicton

*Prenn er foar ha gwerz en da di,
Ha madou prest a zastumi !*

« Achète en foire et vends chez toi, promptement tu récolteras richesses ! »
Aussi, après le plat de ragoût aux pruneaux, de la Tourbie partagé avec sa femme et son fils, qui ne doit rentrer aux Likès que le soir, le fermier descend avec eux la rue Tenvel, pour pèleriner, d'abord à la cathédrale :

*Entrons dans cette église et prions Corentin
Qu'il nous garde toujours de sa crosse d'étain !*

Comme aux héros de Brizeux, le saint patron de la Cornouailles s'offre en protecteur, à nos amis Louët, dès leur entrée sous l'immense vaisseau. Sur l'autel bas de l'ami de Gradlon, les gros sous résonnent dans le plat de cuivre, et la certitude du succès inonde l'âme des suppliants :

*N'an euz sant ha na gleo
Pa ve chachet war e greo*

« Il n'est de saint qui n'entende, lorsqu'on lui tire sur la toison ! » (barbe).

Le groupe familial sort de l'antique église. Lanig et sa mère font quelques achats, tandis que le père Louët fait un tour au champ de foire... Il est presque nuit quand Lanig regagne le Likès. Sa mère le recommande à Pierre le portier, à qui elle donne l'argent du tabac. Lanig est tout en larmes, cette fois. Le frère Calamandre vient à propos le consoler. Le char-à-bancs, sortant de la cour des Moyens, où *Bijou* est patiemment demeuré le dernier, après avoir vu partir ses congénères. Véfa mêle une dernière fois ses larmes à celles de son fils et monte près de son mari en sanglotant... Stephen Louët lui-même sent ses yeux se mouiller... (1)

2. — Sa première nuit

Ses parents partis, Lanig se sentit bien seul..., son âme était déchirée. Il était abandonné de tous, sauf de ce bon Frère Calamandre qui le rassura quand il lui semblait que tous ses petits camarades se moquaient de lui, *le nouveau*.

Ce soir-là, Lanig ne mangea rien ; il but une « tassad jistr » (une tasse de cidre) et suivit tristement les autres chambriers au dortoir. Mon Dieu ! comme cette grande chambre semblait haut perchée ! Là, il eut toutes les misères du monde à retrouver son petit lit de bois confondu parmi les autres, innombrables et identiques ; ce lit qui ne ressemblait en rien aux lits clos ou à baldaquins et

(1) Léon Le Berre, Abalor « Bretagne d'hier ».

à étages superposés de chez lui ! Mais il couchait sur la paille de ses champs et la plume de sa basse-cour, la garniture étant fournie par ses parents : il respirerait encore, un peu l'air de sa maison.

Au bout de quelques minutes, le pauvre enfant était bien au chaud ; il n'osait pas bouger pour ne pas troubler ce silence impressionnant du dortoir. Une petite lampe-pigeon éclairait seule ces cinquante lits. Un Frère, grand, sec, pas l'air commode, allait et venait dans l'allée du milieu, un chapelet à la main. Et Lanig songeait !... Par moments, il avait bien envie de pleurer ; mais, gaillard, il refoulait ses larmes : que dirait-on de ce gâs de Lokalor qui s'effondrait comme une « paoutrez vian » (une petite fille) à qui on aurait caché les « boutou coat » (les sabots) pendant le catéchisme de M. le Recteur ? Il pensait à ceux qu'il laissait chez lui, bien loin de Quimper. Bien sûr que Médor qu'il avait plaisir à taquiner, allait le croire mort et pleurerait sa disparition ! Qui soignerait son petit mouton blanc ? on allait peut-être le laisser mourir de faim ou le vendre au boucher Nicolas ! Aurait-on l'idée de renouveler l'eau du bol placé dans la cage de sa tourterelle blanche ? Pourvu qu'on empêche Minet de trop s'approcher de l'oiseau, acheté trois sous à la foire de Saint Michel ! Et ses amis Hervé et Francine Coathalem ? Qui materait désormais Vissant, le chef des Tireurs de chevelures des Filles de Kerhouarn, son village ?... Ces pensées augmentaient sa nostalgie ; les quarts d'heure sonnaient et le nouveau venu n'avait aucune envie de dormir : on ne dort pas avec un gros chagrin. Et *mam goz* n'était point là qui, de ses histoires d'Ankou, berce les insomnies des enfants malheureux. Si au moins, soupirait-il, une maladie subite décidait d'un prompt retour chez lui ! Ah ! qu'il bénirait le train qui, passant par le tunnel, fait vibrer le Likès, parcouru subitement d'un grand frisson. Mais, rien de tout cela n'allait se produire. Lanig ressentait si vivement l'impression d'être seul qu'il ne put contenir davantage ses larmes, douces et silencieuses d'abord, puis tumultueuses et abondantes : un torrent. Lanig se cacha la tête sous les draps. Bientôt, il sentit la main de ce terrible Frère qui l'effrayait tout à l'heure : le religieux se pencha pour consoler. Apaisé par ces douces paroles et les larmes versées, il perdit bientôt la notion des choses et se plongea dans un sommeil tranquille, rêvant à ces mille détails dont est fait l'amour du pays natal : sa vache « Trompette », Médor et Minet et le mouton blanc... Lanig eut un seul mouvement d'agitation : il rêvait à cette claque qu'il reçut, au retour du dernier catéchisme pour toutes les noisettes lancées sur Marianne Penlaë !

3. — *Au fil des heures*

« Dring, dring, dring ! » Mais qu'est-ce ? Est-ce la sonnerie des âmes du purgatoire qui passent à travers les campagnes pour demander des prières ? Lanig sursauta... c'était l'heure du lever. Il voyait les « anciens », la serviette autour du cou, sortir du dortoir ; il les entendait dégringoler l'escalier, au milieu des craquements d'un bois trop sec, qui grince sous les pieds, il distinguait le murmure des cinquante robinets du lavabo, situé sous le porche, entre les cours Sainte-Marie et Saint-Joseph. Lanig faisait semblant de dormir encore, espérant profiter d'un petit sommeil réparateur. Soudain, son voisin, un rude « Capiste » le secoua comme un casier à crabes, et lui fit comprendre, par signe, qu'il n'avait qu'un parti à prendre : se mettre au pas comme les autres.

Et Lanig suivit le train-train ordinaire : lever, étude, messe, déjeuner, récréation, classe, etc., etc. Ce fut assez pénible, au début. Mais, avec sa volonté de fer notre petit paysan se plia très vite à ce genre de vie.

Lanig fut placé dans les classes St-Hubert. A la première récréation, il fut effrayé en voyant avec quelle habileté les « grands » tenaient en équilibre sur de longs bâtons munis d'une sorte d'étrier à dix centimètres du sol. Comment pourrait-il marcher avec ces perches, lui qui trébuche parfois avec ses larges sabots ventrus ? Comment, surtout, courir et jouer avec cela ? Pourtant, Lanig changea bientôt d'avis et, par une entraînement méthodique, il devint un des plus fervents des échasses ; il avait la main bonne et le jarret nerveux ; il excella dans tous les jeux : boules, barres, galoches, billes, toupies... en récréation et en promenade ; bref, c'était un parfait sportif comme on dit aujourd'hui. On l'estimait beaucoup à cause de sa force et de son adresse.

Lanig resta six ans à l'école où il a laissé la réputation d'un bon élève, intelligent, travailleur, sérieux, animé du meilleur esprit.

4. — *Les chambriers*

Le groupe des *chambriers*, dont faisait partie Lanig, était le plus nombreux et le plus breton par les habitudes. Nourris par leurs familles, ils ne payaient à l'Econome que le local où ils étudiaient et le dortoir où ils dormaient.

Au réfectoire, ils mangent le pain du four paternel et la viande de la table de famille. Chaque samedi, jour de marché à Quimper, arrivent par files les voitures des parents ; elles pénètrent sur les cours, s'emparent des préaux, s'enfoncent dans tous les coins. C'est l'arrivée des provisions. Suivant l'heure, on va chercher le *gâs* à la porte de sa classe ou au milieu du jeu. Avec son aide, on déballe les victuailles pour la semaine suivante : galettes, pain, beurre, œufs, lard et cidre. Elles sont immédiatement portées au réfectoire, où, en face de sa place, l'enfant possède un casier dans les étagères suspendues au-dessus des tables. A midi arrivent les grandes voitures du Cap. Elles amènent, d'une douzaine de lieues, les caisses de quarante ou cinquante élèves qu'on vient voir plus rarement, car le père, patron de barque, est souvent en mer. Les enfants bénéficient de la pêche quand elle a été abondante ; quelques fritures varient le menu et rappellent les habitudes locales.

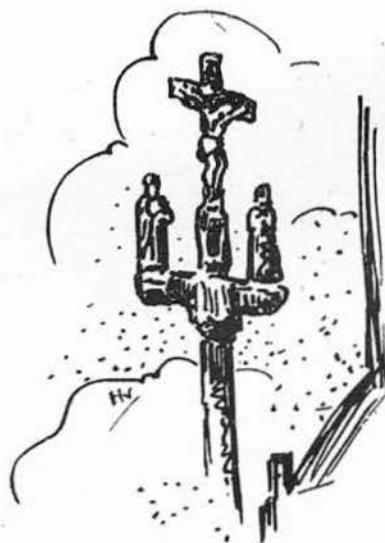
Parfois, les affaires ont retardé le départ, quelques rencontres allongé la route. L'homme se hâte pour voir son fils avant le repas de midi et lui apporter des provisions fraîches. Il arrive au moment du défilé pour le réfectoire. Vite, il saisit pots, cruches et paniers, suit le rang, et, tout en déliant les paquets, prend place sur un coin de table au dans une embrasure de croisée. Il est aussi libre que chez lui, cause du pays et mange avec son *gâs*, ce qu'il racontera fièrement le soir, rentré à la ferme. Au Pensionnat, personne n'est choqué, et la présence du nouvel hôte — quelquefois de plusieurs — rendra solennel le *Benedicamus* étouffé que le « Petit Chœur » distribue cérémonieusement aux chambriers.

Le lard envoyé est généralement cru. Lorsque l'enfant veut le faire cuire dans le cours de la semaine, il le porte le matin à la cuisine. Pour distinguer son propre bien de celui d'autrui, il y enfonce une broche à la tête plate marquée à son numéro et assujetti par une ficelle. A midi, on lui remet le morceau cuit à point.

Puis, deux élèves des premières classes font, dans les écuelles multiples alignées au bord des tables, la distribution du bouillon provenant de la cuisson en commun de tout ce *Kick sal* (lard). Le soir, la même opération se répète.

Le matin, au déjeuner, certains élèves sont *abonnés* au café ; les autres se contentent de leurs provisions — châtaignes, fruits, beurre, viande froide — arrosées de l'eau claire que contiennent les *pichets* ventrus en poterie de Loc-Maria. En hiver, ce régime est un peu dur. Cependant, nul ne s'en plaint, et c'est à belles dents que plusieurs continuent de mordre dans le morceau de *bara du* (pain noir) qu'ils ont emporté sur la cour, comme complément au déjeuner. Quelques-uns s'offrent le luxe de manger du pain blanc. Pour eux, à jour fixe et vers midi, au moment de la sortie des classes, des boulangers de la ville sont à leur disposition. Ils leurs fournissent le pain d'après des conventions passées avec les parents. Le Pensionnat n'entre pour rien dans ce marché.

Acceptés dans ces conditions, les *chambriers* paient dix francs par mois et fournissent deux livres de beurre à l'Econome. Sauf au réfectoire et au dortoir, ils sont mélangés aux pensionnaires proprement dits, qui ont adopté le plein tarif du prospectus. En classe, sur les cours de récréation ou en promenade, nulle part, il n'est établi de différence entre les uns et les autres ; parmi eux règne la plus parfaite camaraderie. Et quel entrain dans les jeux qui les groupent ! Un des évêques de Quimper qui ont le mieux connu les Frères et apprécié leur œuvre du Likès, Mgr Le Nouvel de la Flèche, aimait à venir voir cette jeunesse prendre ses ébats. C'était pour lui une distraction préférée. Il arrivait sans se faire annoncer ; souvent, l'on n'était averti de sa présence qu'en le voyant apparaître sur la vaste terrasse. Passant par la procure, il donnait sa bénédiction au vénérable Frère Capréole, Econome, et lui recommandait le silence, afin de ne déranger personne.





CHAPITRE IX

1919 - 1932

DIRECTORATS DE M. LE GALL ET DE M. GAUTIER

En 1906, le Likès est fermé par application de la loi du 7 juillet 1904 contre les congrégations autorisées.

L'agent de la liquidation fut le célèbre Duez.

Le Comité des Anciens Elèves, par l'organe de son président, M. E. Boloré, racheta la propriété. Grâce à cette initiative opportune, l'établissement pourra, treize ans plus tard, être rendu à sa première destination. Mais une tourmente comme celle de 1904, et des années suivantes, le désarroi qui l'accompagna inévitablement, causèrent la perte d'un matériel précieux.

L'Etablissement fut d'abord loué à Mgr Dubillard, Evêque de Quimper, pour y établir son petit séminaire, sous le nom de Collège St-Vincent. Les élèves y vinrent assez nombreux ; mais, en 1914, l'autorité militaire réquisitionna une grande partie des locaux pour y installer un hôpital temporaire, puis un centre de Réforme. Le petit Séminaire dut alors se restreindre, et l'on vit par exemple les collégiens coucher dans les classes actuelles de la Section normale, transformées en dortoirs. Ainsi côte à côte, vivaient, dans la même maison, deux jeunesses différentes, l'une à peine adolescente, pleine d'ardeur à l'étude comme au jeu, l'autre mûrie prématurément par l'épreuve, visitée par la douleur, mais soutenue par un immuable espoir.

Un soldat convalescent, à l'âme d'artiste, avait orné d'originales peintures les anciens ateliers (atelier à bois actuel), transformés en réfectoire d'hôpital. Entre autres productions, on y pouvait admirer les armes de l'Etablissement, avec cette inscription, inspirée de la devise des Rohan : « Eden ne puis, hôpital ne daigne, Likès suis ».

RÉOUVERTURE DU LIKÈS

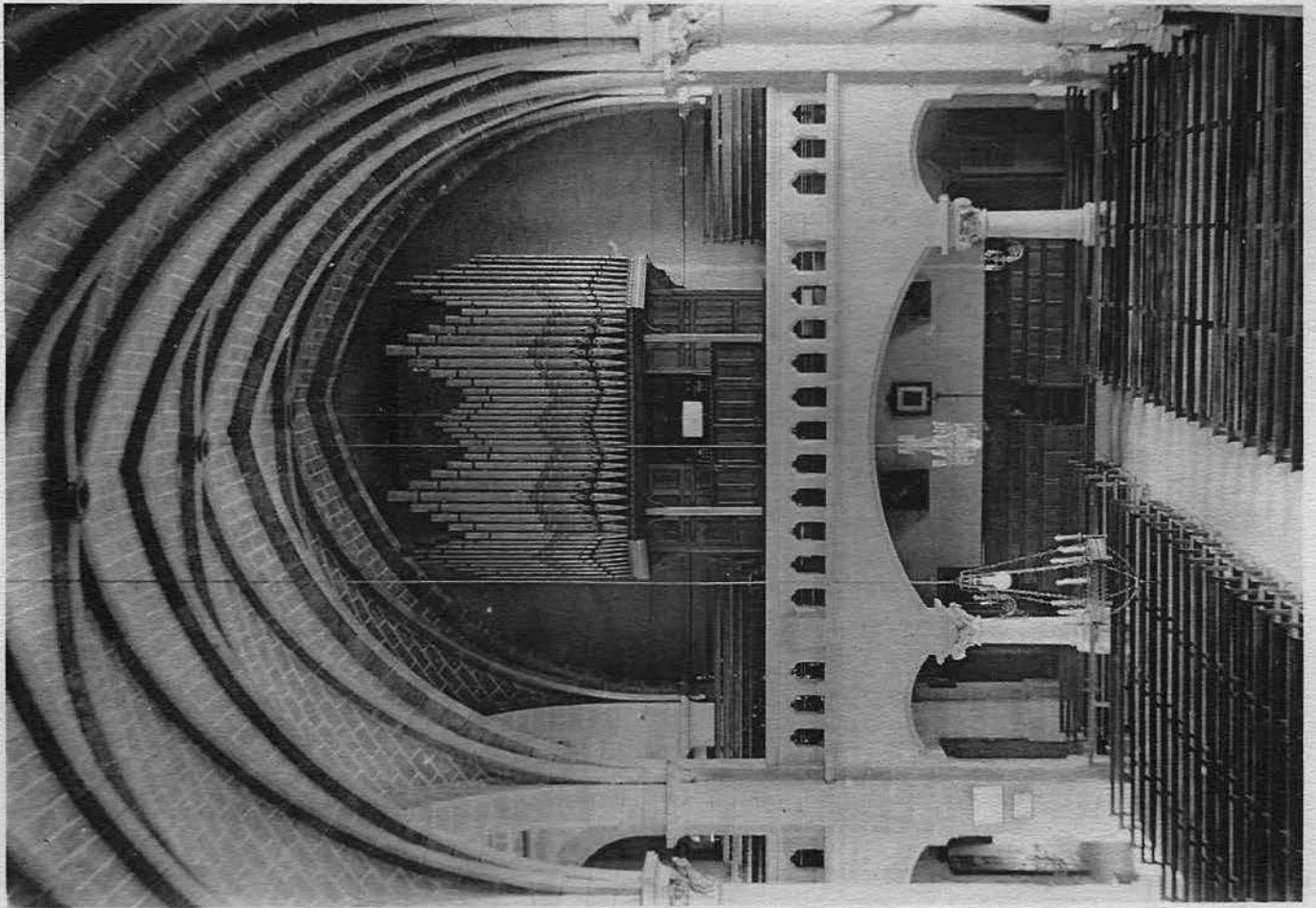
Directorat de M. Le Gall, Yves (1919-1922)

Première année. — En janvier 1919, Mgr Duparc, Evêque de Quimper, rendit l'établissement à sa première destination, et la rentrée du *Nouveau Likès* fut fixée au 1^{er} Octobre suivant. M. Le Gall Yves, directeur du Pensionnat de N.-D. Bonne Nouvelle, à Lambézellec, devait assumer la charge de remettre les immeubles en état de recevoir pensionnaires et externes. Ce n'était pas une petite besogne ; les locaux étaient dans un état pitoyable de délabrement et d'abandon. Le dévouement du nouveau Directeur et de son personnel, notamment de M. Loizel, économe, aboutit néanmoins aux aménagements nécessaires pour la rentrée, sans confort toutefois.

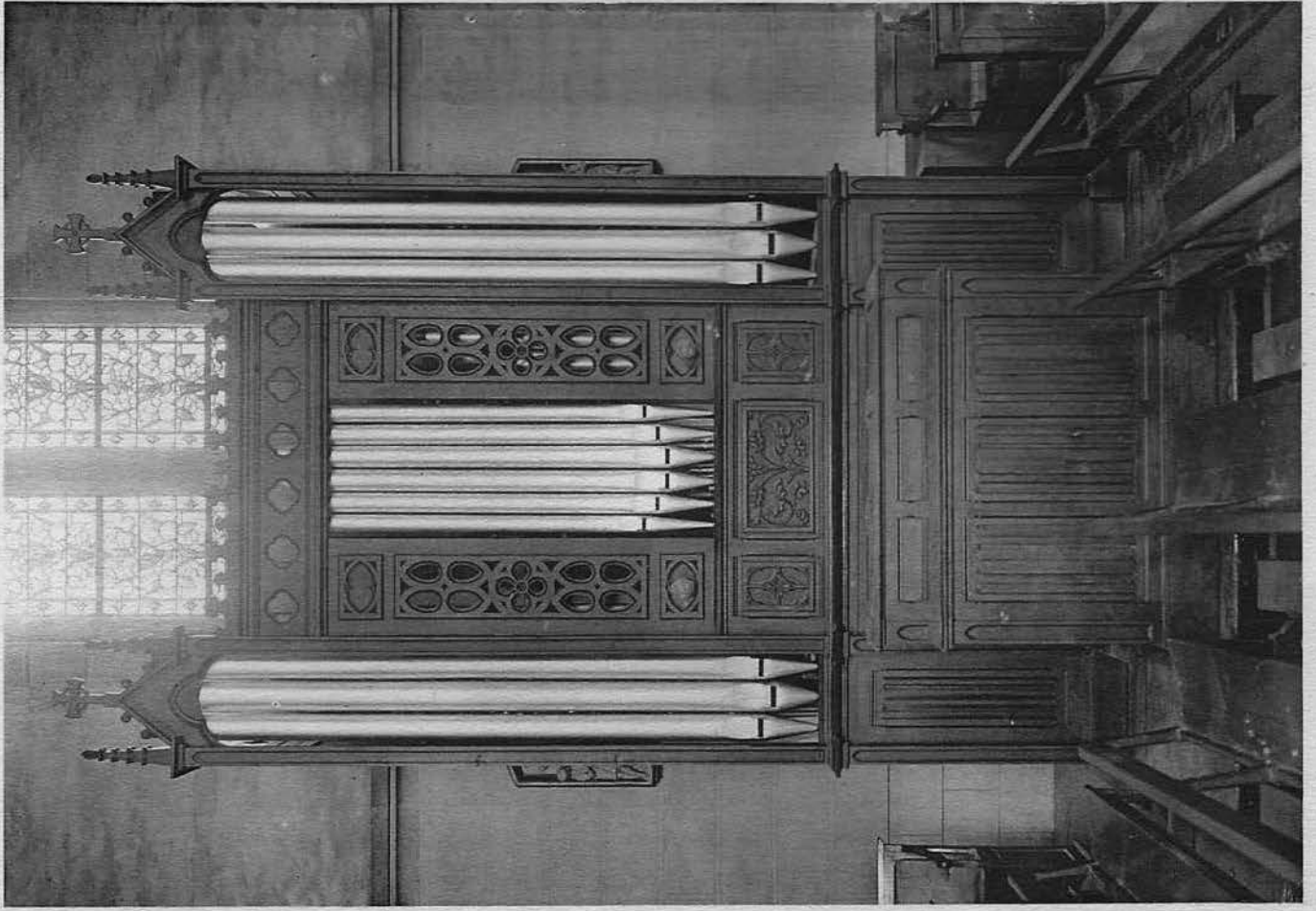
Le 1^{er} août, M. Le Gall s'installe dans la chambre des convalescents, où il reçoit les familles, sans avoir une chaise à leur offrir, car le Petit Séminaire est en plein déménagement et ne quittera définitivement que le 11 septembre. Le T.H.F. Imier, qui demande à tout voir, à tout visiter, est écœuré de tant de ruines. Pas un lit dans les dortoirs ni dans les chambres ; pas une chaise, pas une table dans les réfectoires, pas la moindre vaisselle, pas un couvert, pas de linge...

Il faudrait tout acheter, et les magasins sont vides au lendemain de la guerre. Les Stocks Américains vont permettre, à bref délai, l'acquisition d'une grande partie du mobilier.

On se met résolument à l'œuvre. Le Directeur et l'économe font des projets d'installations indispensables : W.C. dans les escaliers, lavabos dans les

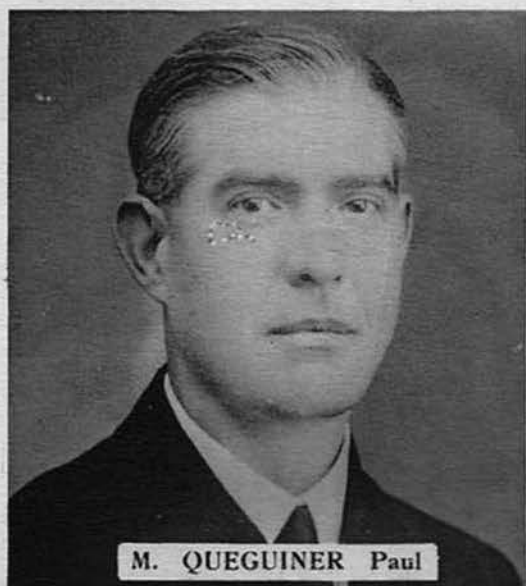


Les Grandes Orgues



Orgue d'accompagnement

CHEFS DE DIVISION



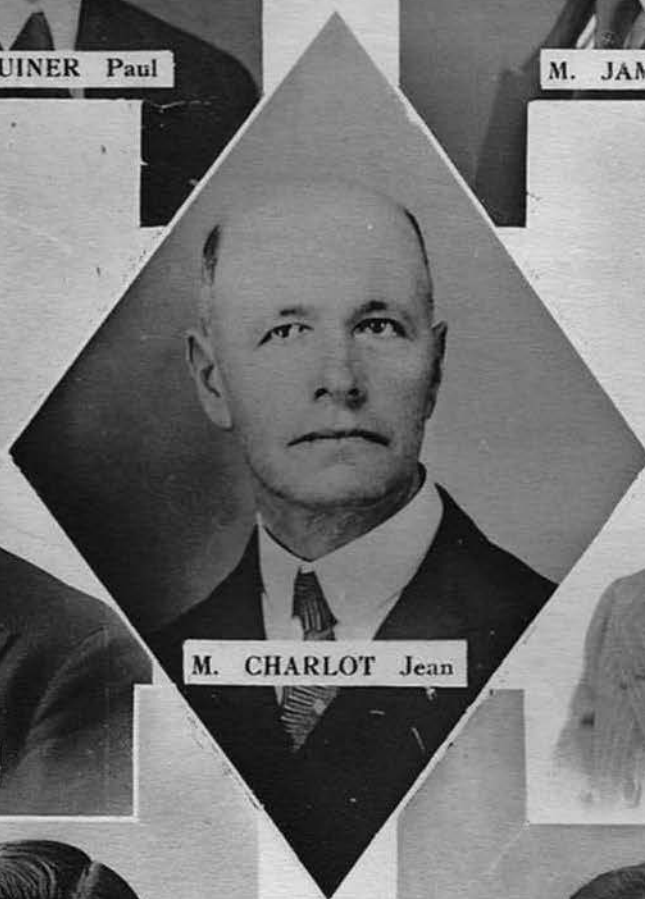
M. QUEGUINER Paul



M. JAMET Vincent



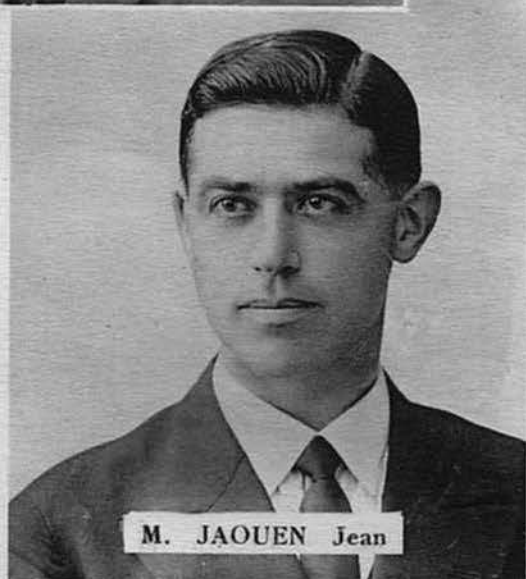
M. BARIOU Yves



M. CHARLOT Jean



M. PURÈNE Louis



M. JAOUEN Jean



M. LE GALL Jacques

dortoirs, salles de bains et de douches, adductions d'eau... ; toiture du préau de la cour Ste-Marie, plafonds des réfectoires et des escaliers, etc. ; remise en état et aménagement de l'atelier absolument vide...

Entre temps, le Commissaire de Police enquête au sujet du nouveau Directeur qui, par trois fois, est appelé au Commissariat parce que soupçonné de vouloir reconstituer une congrégation dissoute. Malgré ces tracasseries administratives, le prospectus est adressé aux familles et les demandes affluent ; mais il est bien arrêté que l'on n'admettra pas d'élèves ayant plus de quatorze ans. De plus, on ne recevrait désormais que des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes ; les chambriers avaient vécu, avec leurs paillasses et leurs provisions accumulées dans les armoires à multiples étagères.

La rentrée se fit le 1^{er} Octobre avec 124 internes ; les externes arrivèrent le lendemain. Bientôt, le total des élèves dépasse 220 ; tous se plient très facilement aux exigences du règlement.

La première retraite de rentrée s'ouvre le 6 octobre et est prêchée par M. l'Abbé Piriou. Elle est on ne put plus édifiante. Le courant de piété qui s'affirmera bientôt plus encore est déjà bien marqué... Le 4 novembre, S. Ex. Mgr Duparc, invité par M. le Directeur à visiter l'Etablissement, est reçu à la Salle des Fêtes et paraît ravi de tout ce qu'il voit dans cet établissement qui lui était familier au temps du Petit Séminaire et auquel il promet de continuer à s'intéresser particulièrement.

La première fête de l'école est célébrée le 8 décembre 1919. Le célébrant fut Mgr Canoch, ancien élève et le Prédicateur, M. le chanoine Cogneau, Vicaire général.

Un premier aumônier fut nommé dès le début, pour assurer le service religieux et la formation chrétienne des élèves : ce fut M. Le Gall Joseph, vicaire à Recouvrance de Brest. Le Likès devait bénéficier de son dévouement et de son zèle éclairé jusqu'en 1931, époque à laquelle il fut nommé Recteur de Gouézec. Tous ceux qui l'ont connu ont gardé le meilleur souvenir de son affabilité qui lui gagnait tous les cœurs. L'augmentation rapide des élèves nécessita un deuxième aumônier en septembre 1922. Ce fut M. l'abbé Prosper Gouchen, vicaire à Audierne. L'école a fonctionné, depuis cette époque, avec deux aumôniers, ceux-ci assurant en outre, à tour de rôle, la messe quotidienne et les divers offices à la Maison de Retraite.

Que fut cette première période des trois années de Directorat de M. Le Gall ? Un temps de réorganisation, cela va de soi, mais elle fut plus que cela, car il fallait modifier et créer. Entre l'époque de la fermeture de l'établissement, en 1906, et le lendemain de la paix, il y avait un fossé profond, élargi par la guerre mondiale. Une nouvelle génération est née. D'une part, les nombreux anciens élèves qui vivaient encore avaient dû nécessairement orienter leurs enfants vers des écoles diverses. D'autre part, les exigences nouvelles nées des circonstances demandaient une habile adaptation. La formule du « Vieux

Likès » qui avait fait ses preuves et répondu aux désirs des familles et d'une nombreuse population scolaire pendant quatre-vingt ans, parce qu'elle s'inspirait des nécessités locales, ne pouvait plus être appliquée brutalement. C'est ce que surent comprendre M. Le Gall et ses premiers collaborateurs.

M. le Directeur a de l'expérience et, dès l'origine, les études s'organisent fortement.

L'Ecole compte cinq classes : une classe où les élèves sont orientés plutôt vers les études commerciales, une autre parallèle où l'enseignement du dessin industriel et le travail d'atelier domine ; puis trois classes primaires. Le contrôle fréquent, les compositions données par le Directeur en personne, les moyens d'émulation judicieusement employés, la nomination publique des résultats assurent, à la fin de la première année scolaire, des résultats satisfaisants. Nous lisons déjà au palmarès :

- 22 Diplômes de Sténographie ;
- 22 Certificats supérieur ;
- 31 Certificats élémentaires libres ;
- 30 Certificats d'études (Officiel).

Deuxième Année. — Elle voit l'ouverture de la **2^e Année Industrielle** avec deux sections parallèles ; d'une **Classe Agricole**, en deux sections, dont la première groupe des élèves ayant deux années d'enseignement primaire supérieur ; d'une **Classe Commerciale** en deux sections avec enseignement spécial : Sténographie, Dactylographie, Comptabilité en Anglais. Une première Année Industrielle également en deux sections. Puis cinq classes primaires, dont la première présente au certificat d'études. Au total neuf classes. L'enseignement de la musique a été organisé : leçons de Violon par M. E. Julien, professeur ; Musique instrumentale par M. Morreau, aidé de M. Anglaret, professeur de musique.

Nous relevons au palmarès :

- 21 Diplômes d'Agriculture (1^{er} Degré) ;
- 51 Certificats Supérieurs (17 Mentions T.B.) ;
- Diplômes de Sténographie : 3 Degré Sup., 25 Degré Élément. ;
- 45 Certificats d'Etudes Primaires (Officiel).

Troisième Année. — Il y a trois classes Industrielles complètes ; deux classes Agricoles et Commerciales ; cinq classes primaires. Au total : dix classes. Les succès sont toujours plus nombreux :

- 14 Diplômes d'Agriculture 2^e Degré, 28 du 1^{er} Degré ;
- 48 Certificats Supérieurs ;
- 8 Certificats supérieurs de Sténographie et 11 du Degré Élémentaire.



M. Le Gall et ses dévoués collaborateurs des premiers jours ont su donner à l'école l'impulsion nécessaire. Elle n'a plus qu'à tracer le sillon commencé...

Des circonstances administratives provoquèrent, en 1922, le déplacement simultané de M. le Directeur et de M. Loisel, son économe. Lorient, pour l'un, St-Brieuc, pour l'autre, devenaient leur nouveau champ d'apostolat.

MM. Gautier et Le Losq prenaient respectivement leurs places et devaient y travailler pendant de fructueuses années.



Directorat de M. Gautier (1922-1932)

1° AMENAGEMENTS MATERIELS

A la fin d'Août 1922, M. Joseph Gautier prépare la rentrée tout en continuant, dans la mesure du possible, l'aménagement intérieur.

D'année en année les réparations de l'immeuble, les transformations nécessitées par le développement de l'heure, absorberont des sommes considérables. Nous en avons dit les raisons : l'état déplorable de certains locaux et l'âge de l'ensemble des constructions.

Pour la ferme, le nouveau directeur fit l'acquisition de l'indispensable en fait de matériel agricole : cheval, charrette, charrue et autres menus instruments ; un break rendra de multiples services jusqu'à l'avènement de l'automobile.

Que les fervents du volant se gardent de sourire : le modeste équipage (cheval et break) fera les courses ordinaires jusqu'en 1931 et promènera même les maîtres de céans pendant huit années. Mais tels ont été, en ces derniers temps, les progrès des moyens de locomotion, que ce qui paraît aujourd'hui presque risible, ne détonait nullement il y a moins de dix ans.

LE PRESSEUR ELECTRO-HYDRAULIQUE. — Un bâtiment en ciment armé remplaça bientôt le vieux hangar-débaras, atelier de peinture, installé au fond de la cour Saint-Joseph qu'on appelait autrefois « Cour des Grands ». Les pommes sont placées sur la terrasse afin d'être ainsi facilement dirigées vers le broyeur électrique. Le presseur fonctionne à la façon d'un ascenseur hydraulique. L'extraction du jus est rapide ; la distribution en est faite par une pompe aspirante et foulante. Ce matériel moderne permet, avec peu de personnel, de faire 300 à 400 barriques de cidre par an.

DORTOIRS. — Certaines parties de l'établissement, le 3^e étage par exemple, inoccupé depuis longtemps, sentait plus que tout autre la vétusté. Il fallut cependant, à cause du nombre croissant des pensionnaires, aménager un nouveau dortoir, celui de Saint-Corentin, au-dessus de l'infirmerie.

ARRIÈRE-CUISINE. — La cuisine ne disposait guère jusqu'à cette époque que de la pièce principale où se trouvent les fourneaux. En 1924, fut reconstruite l'arrière-cuisine, en ciment armé, toit en terrasse ; on ménagea une communication facile avec la dépense. Le service fut de ce fait amélioré ; une installation moderne et commode, comprenant une laveuse automatique, y sera plus tard placée.

L'ECLAIRAGE. — La consommation d'électricité pour l'éclairage est nécessairement considérable dans un établissement aussi vaste. Plusieurs solutions furent proposées pour réduire la dépense.

La lumière de la ville faisant souvent défaut à cette époque, l'éclairage direct par dynamo actionnée par un moteur à explosion fut essayé, mais ne fut pas heureux. Elèves et maîtres de cette époque se rappellent la lumière tremblotante et fatigante pour les yeux, qu'on obtenait par ce moyen. Un moteur 8 H. P. Japy, puis un 12 H. P. Bruneau à naphthaline, n'obtinrent pas plus d'effet : tous deux ont disparu. L'emploi d'une batterie d'accumulateurs eût donné satisfaction ; mais le prix d'achat et d'entretien était trop élevé. M. M. Gautier, Directeur, et Losq, économe, y pensèrent sérieusement, puis abandonnèrent le projet pour revenir à l'éclairage normal par la ville.

L'ATELIER A BOIS. — L'emplacement de la cidrerie actuelle était, avons-nous dit, occupé en partie par un hangar servant de débarras et d'atelier de peinture ; l'autre était réservée à l'échoppe du cordonnier de l'établissement, tenue par M. Daniel. Tout à côté, dans la 5^e Préparatoire (anciennement l'annexe de la 8^e) se trouvait un rudimentaire atelier de bois, auquel le local de la 4^e Préparatoire servait de magasin à planches. C'était le domaine de M. Coïc, l'infatigable ouvrier qui passa les trois-quarts de sa vie au Likès. En 1919, on était allé au plus pressé : l'aménagement des classes, des dortoirs et réfectoires, avait dominé toute autre préoccupation. M. Gautier, qui remédia, en 1925, à l'insuffisance des ateliers à bois. Il y fut aidé par un des membres du personnel enseignant, M. Hippolyte Le Scoazec qui s'y consacra jusqu'au moment où la maladie le terrassa brutalement en plein travail. Cet excellent maître avait développé ses talents dans un établissement similaire en Indo-Chine.

Ces ateliers ont complètement disparu aujourd'hui. Ils occupaient une partie de l'emplacement actuel de l'atelier à fer sous l'ancien préau. Bien aérés, ils réalisaient un progrès sensible sur l'atelier précédent. L'installation fut complétée en janvier 1925 et fut dotée, outre l'outillage nécessaire à un groupe de vingt-cinq élèves travaillant à la fois, d'une scie à ruban et d'un grand outil mixte (raboteuse, dégauchisseuse, mortaiseuse) muni d'un moteur 4 H. P.



Bénédictio du Monument aux Morts de la Grande Guerre
M. l'Abbé BALBOUS, ancien élève, prononce le discours de la Bénédictio
le 13 Mai 1934



A l'issue de la Messe Pontificale, célébrée par Mgr COGNEAU

Les SOUS-DIRECTEURS depuis 1919



M. Emmanuel MORREAU
Sous-Directeur de 1920 à 1925
Décédé le 24 Décembre 1925



M. Louis KERDONCUFF
1924-1927
actuellement Directeur du Pensionnat
de l'Immaculée Conception à St-Malo (I.-et-V.)



M. PAUGAM Jean
1925-1926



M. SALAUN Marc-André
1926-1928



M. GUEGAN François
1928-1932
actuellement sous-directeur
à N.-D. de Bonne-Nouvelle, Lambézellec



M. SALAUN Joseph-Louis
Sous-Directeur depuis 1933



M. QUÉAU Jean-Marie
Sous-Directeur depuis 1934



M. LE BAIL François
Sous-Directeur, depuis 1937



M. LE BERRIGOT Jean
(Frère Donat-Louis)
1927-1931
Décédé le 7 Mars 1933

Sous l'habile direction de M. Le Scoazec, on vit figurer à l'exposition scolaire de fin d'année d'intéressants travaux d'élèves : tables de toilette, bureaux, petits bancs de chapelle, panneaux, tiroirs sculptés, etc...

L'atelier était en plein rendement lorsque, le 4 février 1926, M. Scoazec fut frappé d'hémorragie cérébrale peu avant midi, alors qu'il travaillait près de la scie à ruban en marche. Un témoin oculaire se rappelle la scène et l'émotion produite sur les élèves en le voyant s'affaïsser, au risque d'être déchiré cruellement par l'outil. On n'eût que le temps de le transporter à l'infirmerie où, malgré les soins les plus dévoués, il succomba à une deuxième attaque, le 7 février. La maladie avait, en quarante-huit heures, terrassé sa nature robuste. D'un caractère enjoué, jusque dans la mort il avait eu le sourire et avait plaisanté ceux qui le plaignaient. Ses obsèques furent l'occasion d'une belle manifestation de sympathie pour lui-même et l'établissement.

Le local où travailla cet aide dévoué n'eût qu'une durée éphémère. Il devait sans tarder céder la place au bel atelier à Fer actuel.

LES COMMUNS. — Une réfection plus urgente, semble-t-il, aurait dû primer certaines réparations. Les conditions d'hygiène des w.-c. et urinoirs, datant de l'époque de la construction du Likès, au temps du F. Capréole, laissaient fort à désirer. Il fallait l'occasion de faire un travail d'ensemble ; elle se présenta lorsque fut décidé l'agrandissement des ateliers à fer. Il n'y avait pas d'autre remède qu'une construction moderne, à l'instar des gares, des établissements publics ou des nouvelles écoles.

Le travail commença pendant les vacances de 1929, par l'entreprise Bolo-Sedilleau ; il était terminé l'année suivante. L'installation est moderne, hygiénique et pratique pour une grande maison.

BÂTIMENT SAINT-JOSEPH. — Le bâtiment Saint-Joseph, anciennement Saint-Hubert, avait plus que le reste souffert des avaries du temps. Un vieil escalier en pierre sous le préau y donnait accès. Les religieuses l'empruntaient pour se rendre dans leurs appartements, au deuxième étage de l'ancien scolasticat. La restauration de ce bâtiment s'imposait d'urgence. Le travail de démolition fut commencé en 1926. En même temps que le bâtiment Saint-Hubert, devaient être réparées les constructions qui se trouvaient sur l'emplacement actuel de la salle des jeux et du vestiaire et qui se trouvaient dans le même état de délabrement.

Un projet d'ensemble, fort bien étudié, qui aurait compris la réfection des classes préparatoires et l'élargissement de la cour des grands, fut élaboré par M. Bolo. Il ne put être exécuté, faute de ressources. Du fait des travaux effectués, les vieilles classes que les anciens ont connu sous le nom de 1^{re} quatrième, 2^e quatrième et le dortoir Saint-Hubert ont fait place à de vastes salles bien aérées, bien éclairées où l'on a établi d'un côté les machines à écrire et tout le

mobilier utile pour le cours commercial de l'autre côté le nécessaire pour l'enseignement de l'agriculture. M. Louis Jaouen dirigea ces travaux avec dévouement et compétence.

Le premier étage est occupé par la salle de physique et l'amphithéâtre de chimie ; le deuxième, par la salle de dessin.

Les deux pièces du rez-de-chaussée ont un parquet en « zylolithe », fait par des ouvriers spécialisés, venus de Paris. De couleur rouge-acajou, il est propre, pas froid, insonore et pratique.

La construction de cette bâtisse fut marquée par un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves. Le 8 Novembre 1927, par un froid après-midi d'automne, vers quatre heures, un vent très violent s'élève brusquement et couche toutes les fermes de la charpente du deuxième que l'on venait de monter. La plupart furent brisées sous le choc. L'un des ouvriers, qui se trouvaient en ce moment au sommet, fut précipité à travers les poutres des deux parquets (2^e et 1^{er} étages) non encore planchés et vint s'écraser sur le sol après avoir heurté violemment une poutre du premier. On le crut tué sur le coup. Transporté aussitôt à l'hôpital, il en fut quitte pour une mâchoire brisée et quelques semaines de convalescence.

L'ATELIER D'AJUSTAGE. — Mais la construction à laquelle M. Gautier consacra le meilleur de son activité fut le nouvel atelier d'ajustage.

Chargé personnellement du cours de mathématiques, au cours industriel, d'abord à Lambézellec, pendant huit années, puis au Likès, il s'était toujours particulièrement intéressé aux écoles préparant les divers concours d'entrée aux écoles des Mécaniciens de la Marine militaire et marchande, Mécaniciens des P.T.T., Ecoles d'Arts et Métiers, mécaniciens de l'industrie privée. Il voulait même que les futurs agriculteurs pussent apprendre à travailler le bois, à faire une petite réparation de forge ou de serrurerie, nécessitée par la machinerie moderne et les progrès croissants de l'outillage industriel.

Dans ce but, il caressait depuis longtemps déjà le projet de doter la section industrielle d'ateliers modernes et bien équipés. Il en confia l'installation à M. Bolo, Ingénieur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Reims qui a fait de nombreux et remarquables travaux dans la région, se spécialisant dans la charpente métallique et le ciment armé. Les travaux commencèrent en 1929. Le nouvel atelier put être livré au service des élèves en l'année scolaire 1930-1931. Il occupe une surface de 490 mètres carrés. La toiture est du type Shed à quatre nefs comprenant une haute charpente entièrement métallique. Les châssis de la toiture sont vitrés en verre cathédrale. Cette surface de 500 mètres carrés reste absolument libre de tout pilier, la charpente étant conçue et réalisée suivant les principes de la technique moderne : tout l'ensemble y gagne en élégance sans rien perdre en solidité. La lumière diffusée par les versants vitrés produit un éclairage abondant et sans fatigue pour les yeux. Restait à faire l'aménagement intérieur. On mit immédiatement en place dix-huit établis et

quatre étaux. On y ajouta l'étau-limeur, une fraiseuse, trois machines à percer, une scie alternative à métaux, trois tours à crochet, deux gros tours modèle récent, des meules, des marbres à tracer et tout le menu outillage indispensable dans un atelier où plus de deux cents enfants travaillent journellement. Dans un local spécial se trouvent les forges à cinq feux avec électro-ventilateurs ; cinq enclumes et billots avec l'outillage habituel. L'ancien lavabo, installé grossièrement sous le préau, fut remplacé dans une pièce attenante à l'atelier, par des lavabos en fonte émaillée avec rampe de cuivre ; le parquet, en mosaïque peinte, de nettoyage facile, portant le service d'hygiène au maximum.

Cet outillage sera encore perfectionné et complété sous le directorat de M. Bengloan.

La distribution de la lumière et de la force est assurée par un poste de basse tension à l'entrée de l'atelier, avec un joli tableau de distribution, muni de tous les accessoires.

Nous n'avons parlé que des constructions neuves ou des grosses réparations comportant des modifications sérieuses de l'immeuble ou du matériel.

M. Gautier et son économe durent en même temps faire face aux réparations courantes, innombrables dans un établissement aux recoins multiples.

M. LOSQ, ECONOME. — On ne peut passer en revue les travaux effectués par M. Gautier sans rappeler le nom de M. Losq, Econome au Likès, de 1922 à 1928. Doué d'une vive intelligence et de riches aptitudes intellectuelles, il avait professé à Vannes où son souvenir est resté vivant. Nous le trouvons ensuite à Saint-Louis de Brest, dirigé alors par les Frères, où il fut d'abord professeur puis sous-directeur. Après un directorat à Auray et à Plymouth (Angleterre), la guerre le ramena en France, à Lorient, et enfin au Likès en 1922. C'est alors qu'il dut renoncer à l'enseignement en raison d'une affection chronique de la gorge qui le fera beaucoup souffrir. Il succéda, comme économe, à M. Loizel. Il sut vite s'adapter à son nouveau rôle et, grâce à sa grande puissance de travail, faire face à de multiples occupations. Il collaborait depuis six ans avec M. Gautier, Directeur, par une sage administration lorsque la Providence décida qu'il méritait la récompense promise au serviteur fidèle. Depuis quelque temps, il avait mené avec ténacité des négociations qui devaient aboutir à l'achat du terrain de jeux de Kermoguer d'une superficie de trois hectares. Tous les intéressés qui, chaque année, à la veille de la rentrée des classes, ont dû se mettre en quête de terrains de foot-ball, lui sauront gré d'avoir ainsi supprimé un grand ennui et rendu un service inappréciable aux élèves en leur procurant, non loin du Likès, toutes les facilités de s'adonner à leur sport favori.

Le 7 octobre 1928, M. Losq s'était rendu sur le terrain voisin de Kermoguer, lorsque subitement il s'affaissa frappé d'apoplexie. Qu'on juge de l'émotion des élèves prenant leurs ébats à quelques mètres, de la stupeur, non moins

grande, des maîtres restés au Likès qui virent ramener, une heure après son départ, le cadavre de M. l'Econome, car la mort avait déjà fait son œuvre.

Disons que la mort de M. Losq n'avait pas été imprévue. Le matin même il avait entendu deux messes et fait la sainte communion. Homme convaincu, il jugeait tout à la lumière d'une foi vive. Ce fut un grand deuil dans le pensionnat. Clergé, amis et parents d'élèves, vinrent nombreux aux obsèques affirmant ainsi l'estime que le défunt s'était attirée dans toute la région.

Le 21 octobre 1928, M. Broudeur François, professeur au Likès, chef de division de la section agricole, fut nommé économe en remplacement de M. Losq. Jeune, plein d'activité, il collaborera étroitement avec M. Gautier jusqu'à la fin de son directorat et, depuis ce temps, avec MM. Buanic et L. Bengloan, Directeurs.

2° ORGANISATION SCOLAIRE

La rentrée se fit normalement en 1922. Telle avait été l'impulsion donnée par le premier Directeur que le nombre des élèves internes était déjà monté à 408, chiffre considérable après trois années d'exercice ; on dut formuler des refus nombreux (140 environ) faute de place ; avec les externes, l'effectif scolaire est de 511.

L'organisation était déjà chose faite en grande partie. Il suffira de pourvoir au développement normal des classes en leur procurant un local approprié et l'effectif suffisant, sans excès. A cette époque, nous trouvons la division suivante des classes : une première division, dite Primaire, comprenant cinq classes ; la première préparant au certificat et éventuellement la seconde. A la fin de 1922, cette division comprend 242 élèves. Les autres sont réparties en deux sections professionnelles, à savoir : la Division Agricole et Commerciale, et la Division Industrielle.

La Division Agricole et Commerciale comprend la 1^{re} Agricole et Commerciale et la 2^e Agricole et Commerciale, ces élèves occupant les mêmes locaux, avec cours communs, sauf celui des spécialités. La Division Industrielle se compose de trois classes (1^{re}, 2^e et 3^e Industrielles). Au total : 10 classes.

A côté de la 3^e Industrielle (2^e B actuelle) se trouvait la salle de Dessin, garnie du mobilier qui se trouve aujourd'hui dans la salle de même nom du bâtiment Saint-Joseph. Le dernier local, attenant au Noviciat, était séparé de la salle de dessin par une cloison sans vitrage ; il servait, comme d'ailleurs avant 1906, de salle de Physique et de Chimie, avec une chambre noire pour la photographie. La partie libre de la salle était assez grande pour permettre à une classe moyenne d'assister aux expériences ordinaires.

La Division Agricole et Commerciale occupait les classes situées entre la cloche (Porche) jusqu'à la cour du Sacré-Cœur. Les 1^{re} et 2^e Classes Primaires se transportèrent pendant deux ans (1922-1924) dans les locaux occupés par

la musique. Cette situation prit fin lorsque l'atelier à bois fut transféré sous le préau qui faisait suite à l'atelier de fer. Cette organisation durera jusqu'en 1930 (5 classes primaires, 3 classes Agricoles et Commerciales, 3 classes Industrielles).

En 1930, on distribua les élèves non plus par divisions industrielles, commerciale, Agricole et Primaires, mais d'après l'âge et le niveau intellectuel : il y eut donc désormais : 5 classes primaires, 6 classes professionnelles (1^{re} A et B, 2^e A et B, 3^e A et B).

Les études sont sanctionnées de la façon suivante :

Dans les classes primaires, par le Certificat d'études officiel et l'examen de passage de classe portant sur la moyenne des compositions de l'année.

Les Divisions Agricole et Commerciale ont des examens portant sur leurs matières spéciales : Sténographie, Dactylographie, Agriculture, Commerce. Ces deux séries de classes préparent en outre directement le Brevet Elémentaire et les divers Brevets d'Enseignement primaire supérieur, avec étude obligatoire d'une langue vivante).

Les études des Classes Industrielles sont sanctionnées par l'examen de passage de classe et, pour les élèves les plus avancés, par les divers Concours et examens officiels : concours d'entrée à l'école d'Arts et Métiers d'Erquelines principalement ; quelques rares unités pour l'I.C.A.M. de Lille ; le concours d'entrée aux écoles de Maistrance de Brest et de Toulon ; le concours d'Admission aux Mécaniciens de la Marine marchande ; les Agents Mécaniciens aux P.T.T., etc. ; concours d'admission dans l'Administration des Chemins de fer...

Dès 1923 nous voyons au Palmarès douze admissibles au concours d'entrée à l'école d'Arts et Métiers d'Erquelines. Cette orientation des élèves vers une carrière ouvrant de nombreux débouchés dans l'industrie ou les administrations est remarquable et s'accentuera encore trois ou quatre années suivantes pour décroître ensuite progressivement jusqu'en 1933 ou nous arriverons à la période morte. Pendant dix ans, des groupes se dirigeront, malgré la distance, vers la frontière belge, près de Maubeuge, où se trouve cet important Etablissement, tenu par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les autres Examens se succéderont d'année en année, en accusant généralement une progression dans les résultats. Les résultats aux concours donnant entrée immédiate dans les carrières administratives et de l'industrie privée ont subi des fluctuations diverses. C'est ainsi que l'on a vu les élèves du cours industriel se partager en deux courants inverses, dont l'un progresse au détriment de l'autre.

A certaines époques beaucoup de familles semblent hésiter devant les frais nécessaires pour la poursuite des études jusqu'à 19, 20 ans ou au-delà, en raison de l'incertitude où leurs fils se trouveront d'utiliser les connaissances

acquises dans un emploi rémunérateur. Il faut dire qu'il ne manque pas de bonnes apparences pour justifier cette crainte : crise réelle que traverse l'industrie française, nombre trop considérable de jeunes munis de diplômes et dont l'espoir a été momentanément déçu, chômage partiel qui sévit un peu partout... Mais il y a d'autres causes : beaucoup d'élèves sont attirés vers certaines carrières administratives, de l'armée et de la marine, qui offrent un avantage immédiat de situation, de solde parfois : à 17, 18, 19 ans, le jeune homme n'est plus à charge à sa famille, et est lancé dans une situation sûre où l'on peut attendre sans secousses une retraite méritée et rémunératrice. Entre 1926 et 1936, la marine militaire refait ses cadres de sous-officiers. L'école de Maistrance offre des avantages réels aux jeunes qui peuvent y entrer par la voie des concours. Nous voyons des effectifs de 6, 8, 10 élèves du Likès réussir l'examen. L'avancement est rapide, à 19 ans ou 20 ans, le grade de second-maître vient couronner le travail et permettre de beaux espoirs d'avenir.

Mais voici que la Marine réduit l'effectif de l'Ecole de Maistrance : des règlements nouveaux rendent l'avancement plus lent. L'autorité militaire a une tendance à réserver les places désormais restreintes à ses élèves déjà engagés. Si l'on ajoute que des places sont octroyées de droit aux meilleurs numéros sortant des Ecoles d'Arts et Métiers de l'Etat, il en restera fort peu pour les candidats libres. En 1933, un seul candidat réussit l'examen d'entrée : le résultat est le même dans les établissements similaires.

Voici divers résultats officiels de 1922 à 1930 :

	Arts et Métiers	Maistrance	B.E.	B.E.P.S.	C.E.P.	Effectif de l'école
1922	2		1		30	511
1923	10		2		44	519
1924	9	1	5		44	522
1925	10	2	8		68	532
1926	8	3	6		73	536
1927	6	2	7		65	527
1928	7	5	14	5	43	478
1929	6	12	18	7	59	418
1930	6	11	23	14	41	441
1931	4	7	22	15	31	558
1932	4	1	21	11	48	607

Ce tableau est fort éloquent. Il faut y remarquer le nombre considérable de brevets et de B.E.P.S.

Le Brevet Elémentaire a toujours été un diplôme apprécié des élèves et de leurs parents. Il consacre des études sérieuses donnant vraiment une culture primaire supérieure complète et visant surtout à une formation d'ensemble.

Pour qui connaît la parcimonie avec laquelle le diplôme est distribué —

à certaine cession d'octobre on a vu échouer tous les candidats —, ces résultats sont tout à l'honneur des maîtres et des élèves.

Le C.E.P. est la sanction des études préparatoires, une sorte de certificat d'aptitude à suivre les études primaires supérieures ; il est de ce fait un examen auquel on redoute l'échec ; le nombre d'admis, au Likès, à ce premier diplôme officiel, a toujours été satisfaisant.

Il faut ajouter à ces résultats 52 élèves admis à bénéficier, par voie de concours, des bourses nationales d'études, prévues pour les Pupilles de la Nation.

SECTION COMMERCIALE

La Section Commerciale fut établie au Likès dès la réouverture avec leçons spéciales de sténographie, dactylographie et comptabilité. Elle débuta modestement avec deux machines à écrire dans un local de fortune ; mais elle se développa rapidement. Le nombre des machines fut porté bientôt à six (1922) puis à douze. L'on vit apparaître les marques les plus connues : **Remington, Japy, Map, Royal, Underwood**, donnant ainsi aux élèves toutes facilités pour l'initier aux machines courantes. Les cours de dactylographie, de sténographie et de comptabilité furent confiés tantôt aux professeurs des classes commerciales, tantôt à des professeurs spécialisés tels que : MM. Le Berre René, Gaston Martin, Lasseray, etc. Les élèves y ont obtenu des succès remarquables comme en témoignent les nombreux diplômes qui leur ont été décernés. De 1922 à 1930, les palmarès mentionnent en effet :

Diplômes de sténographie de degrés divers	374
Diplômes de dactylographie de degrés divers . .	143

Six élèves ont continué leurs études à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers ; il convient d'encourager cette orientation.

De nombreuses médailles ont été décernées par les Sociétés de Machines à écrire pour les travaux d'élèves.

A la fin du directorat de M. Gautier, la salle de commerce dans le bâtiment St-Joseph est dotée de :

- 11 Machines à écrire MAP.
- 13 Machines Remington.
- 2 Machines Royal.
- 2 Machines Japy.
- 1 Machine duplicateur Gestetner.

Ce matériel important sera encore augmenté et perfectionné sous le Directorat de M. Bengloan.

LA SECTION AGRICOLE

Etablie dès la réouverture, elle voit ses effectifs s'accroître rapidement. Nombre de ses élèves se destinant à l'exploitation de fermes importantes, le Likès a voulu leur faciliter le moyen d'exceller dans leur noble tâche. Outre d'excellents cours d'agriculture théorique, ils reçoivent une initiation pratique par les visites dirigées aux meilleures fermes des environs.

Tous les ans, la Société des Agriculteurs de France délègue un certain nombre de professeurs pour présider les examens de la Section agricole du Likès. Les résultats obtenus témoignent de la perfection du travail réalisé par les élèves sous l'habile direction de leurs professeurs successifs : MM. Alexis Raguénès, Fr. Broudeur, P. Le Noir, J. Thomas, P. Jaouen.

De 1922 à 1931, nous trouvons au palmarès :

Certificats d'Etudes agricoles 1 ^{er} Degré	286
Certificats d'Etudes agricoles 2 ^e Degré	174
Examen de fin d'études spécial au Likès	68

La Société des Agriculteurs de France a décerné aux élèves pendant le même laps de temps :

- en 1924 : le 1^{er} Prix Falcourt 100 fr. en espèces, 1 médaille d'argent et 5 de bronze ;
- en 1925 : 3 médailles d'argent et 4 de bronze ;
- en 1926 : un premier prix 80 fr. en espèces, 4 médailles d'argent et 3 de bronze.
- en 1927 : 5 médailles de bronze.
- en 1929 : 3 médailles d'argent et 6 de bronze.
- en 1930 : 3 médailles d'argent et 10 de bronze ;
- en 1931 : 2 médailles d'argent et 5 de bronze.

Depuis 1927, le Likès s'est toujours vu classé hors concours pour cette section spéciale.

LA SECTION SECONDAIRE AU LIKÈS

Depuis que l'Ecole remportait de remarquables succès au Brevet Elémentaire, un fait significatif avait retenu l'attention de la direction et du corps professoral : quelques grands élèves, déjà munis du Brevet, sont obligés d'aller ailleurs solliciter un complément d'instruction que ne comporte pas notre organisation. Beaucoup d'écoles, de moindre importance ont cependant un cours secondaire, parfois réduit il est vrai, mais il existe et cela suffit pour donner satisfaction à toutes les exigences. La création de la classe de 1^{re} B

NOUVELLES CONSTRUCTIONS :



Vue extérieure des Ateliers



Vue intérieure des Ateliers
(Réalisation de M. Bolo, Ingénieur A. M. R.)

LES DIRECTEURS DU LIKÈS (1919-1938)



M. LE GALL Yves
1919-1922
Actuellement Inspecteur à l'Ecole
St-Joseph de Caen



M. GAUTIER Joseph
1922-1932
décédé le 19 Décembre 1933 à Quimper



M. BUANIC Jean
1932-1933
décédé le 7 Février 1933 à
Quimper Likès



M. LE GALLIC Yves
1933-1935
actuellement visiteur en Indo-Chine



M. BENGLOAN Louis
Directeur depuis 1933

fr^e Charlemagne

Pinault Jean-Pierre

fr^e Lagobert

Wally

fr^e Conrad-Marie

L. D. Buanin

Cyrille de Jésus

L. Gallie
or.

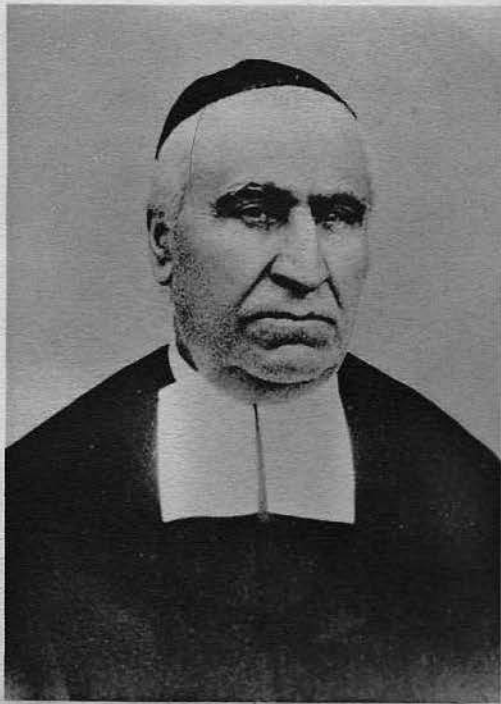
fr^e Cyrille des Anges

Gantier

fr^e Colman-de-Jésus

Bengloay

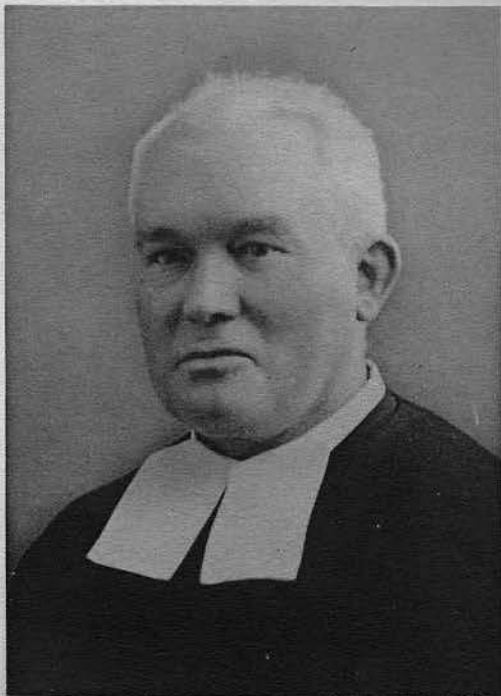
Les VISITEURS



Frère NAMASIVS
1870 à 1900



Frère CAROLIUS
1900 à 1920



Frère PAUL
1920 à 1931



Frère CYPRIEN-ROBERT
depuis 1931

est décidée ; elle s'ouvrira au début de l'année scolaire 1930-1931. On n'a pas de peine à recruter le premier contingent de cette classe parmi les élèves qui ont réussi au brevet en juin 1930. Douze de ceux-ci se montrent très heureux de l'occasion qui leur est offerte de compléter leur formation. Ils se mettent au travail avec ardeur pour rattraper leur retard en langues. La classe fut modèle à tous points de vue : travail, bon esprit, discipline.

Le Likès, Ecole d'Enseignement Primaire Supérieure et Professionnel, devait-il, pouvait-il s'orienter aussi vers le secondaire sans rien retrancher de ce qui avait fait sa raison d'être depuis sa fondation ? Les résultats permirent de répondre affirmativement. Le courant est donné, le mouvement ne fera que s'amplifier. On se bornera cependant, jusqu'en 1933, à recruter les candidats parmi les élèves déjà munis du brevet ou possédant l'instruction équivalente.

La Première Classe de Mathématiques Élémentaires fonctionna dès l'année suivante (1931-1932) avec le même succès que la Classe des Premiers.

Le succès devait couronner brillamment leur application, car huit d'entre eux réussissent, en juin 1931 et deux en octobre : la section secondaire était fondée.

De 1922 à 1932, M. Gautier avait été le directeur habile, le conseiller bon, l'organisateur avisé que réclamait une école encore à ses débuts. Mais les soucis nombreux, de toute nature, avaient achevé de ruiner sa forte constitution.

Il demande un poste plus tranquille et se vit confier l'école technique de Lorient, où il continua de se dévouer à la cause de l'enseignement chrétien avec la même générosité, la même clairvoyance, le même tact qu'au Likès, jusqu'à l'épuisement complet de ses forces physiques.

Il reviendra, après de grandes souffrances très chèrement supportées, mourir dans ce cher Likès qui lui fera d'ailleurs des funérailles vraiment dignes de la grande œuvre qu'il y avait réalisée et de la vive reconnaissance conservée par ses nombreux élèves.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Voici ce que nous lisons dans les archives de l'harmonie : « A la demande de M. LE GALL, directeur, la *Musique instrumentale* est rétablie au Pensionnat au début de l'année scolaire 1920-21, par M. MOREAU, sous-directeur, avec le précieux et dévoué concours de M. Emile ANGLARET, piston remarquable et compositeur apprécié ». Organiser une musique instrumentale dans une école n'est pas une petite affaire. Les leçons de solfège sont en elles-mêmes fastidieuses et elles se donnent durant les récréations. On devine aisément la patience que dut développer le vaillant sous-directeur ; il fallut modérer des ardeurs trop impatientes, et après un labeur d'une année à la distribution des prix de 1921, la

grande salle des fêtes retentit des échos de la musique ressuscitée. Vingt-deux musiciens ainsi répartis : une flûte, cinq clarinettes, six pistons, trois bugles, trois altos, un trombone et trois basses, figurent sur cette liste de la première heure. Ils exécutèrent : *Fest marche* (choral) et *Les Petits Pages* (valse), arrangés par M. E. Anglaret, l'aide de M. Moreau.

La deuxième année connaît déjà de beaux succès. L'Harmonie paraît à la procession du Sacré-Cœur. Trente-sept musiciens sont sur les rangs, mais en août, M. Anglaret quitte Quimper pour gérer une propriété près de Montauban. Il est remplacé (octobre 1922) par M. Mercier.

Dès la troisième année, l'Harmonie se distingue à toutes les fêtes de l'Ecole et aux processions de la Fête-Dieu à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu.

En 1924, M. Mercier laisse la place vacante et fut remplacé par M. Lebrun, sous-chef de la Lyre Quimpéroise, et qui, depuis quatorze ans rend les plus éminents services à notre musique. M. Moreau, à son tour, tombera sur la brèche le 24 décembre 1925 presque subitement, et en août, M. Quéau, directeur d'Ecole libre à La Roche-Bernard (Morbihan), où il avait succédé à M. Moreau, prendra la direction de l'Harmonie du Likès. Pendant dix ans, il y connaîtra de beaux succès, grâce à ses procédés délicats et à la sympathie qu'il sut inspirer aux élèves, M. Quéau put assumer la responsabilité de la musique jusqu'en 1933. A cette date, M. Le Naer lui sera adjoint, puis M. Mourrain, qui deviendra en 1935, le directeur de l'Harmonie et bénéficiera des jeunes artistes soigneusement formés par le bon M. Quéau. Entre 1935 et 1937, la musique instrumentale du Likès exécutera des programmes de grande valeur et des morceaux d'envergure, tels *Les Flots du Danube*, *Marche lorraine*, *Les Cloches de Corneville*, *Chant indou*. La réputation de la Société sera telle qu'elle se fait demander non seulement à Quimper, mais dans plusieurs localités de l'arrondissement : Odet, Penhars, Rosporden, etc... Appelé à d'autres fonctions, M. Mourrain quitta le Likès et fut remplacé par M. Aballéa qui, aidé de plusieurs collègues et de M. Lebrun, assure, à cette date, la bonne marche de la Musique instrumentale.

**

En plus des fêtes religieuses, et pour créer à l'école une atmosphère plus familiale, MM. les Directeurs se sont ingéniés, avec une louable activité, à ménager à leur bataillon scolaire des divertissements variés. Chaque année, une fête des jeux, à la fois curieuse et gaie, termine « en beauté » neuf mois de dur labeur.

Le théâtre est sans doute un peu en régression. Les anciens d'avant 1906 regretteront la disposition des belles pièces d'autrefois où la scène de notre salle de Fêtes connut des succès remarquables. Qu'ils n'oublient pas que la guerre a passé depuis, que des soldats ont saccagé nos beaux décors et que les programmes scolaires surchargés empêchent la réalisation de beaux projets. Dans un cadre plus modeste et très méritoire, des maîtres dévoués préparent, avec le concours de leurs meilleurs acteurs, des pièces et saynètes qui, pour n'avoir pas l'envergure d'« opéras », ne manquent pas de distraire notre petit peuple écolier. La vie théâtrale s'est encore accentuée depuis qu'à chaque

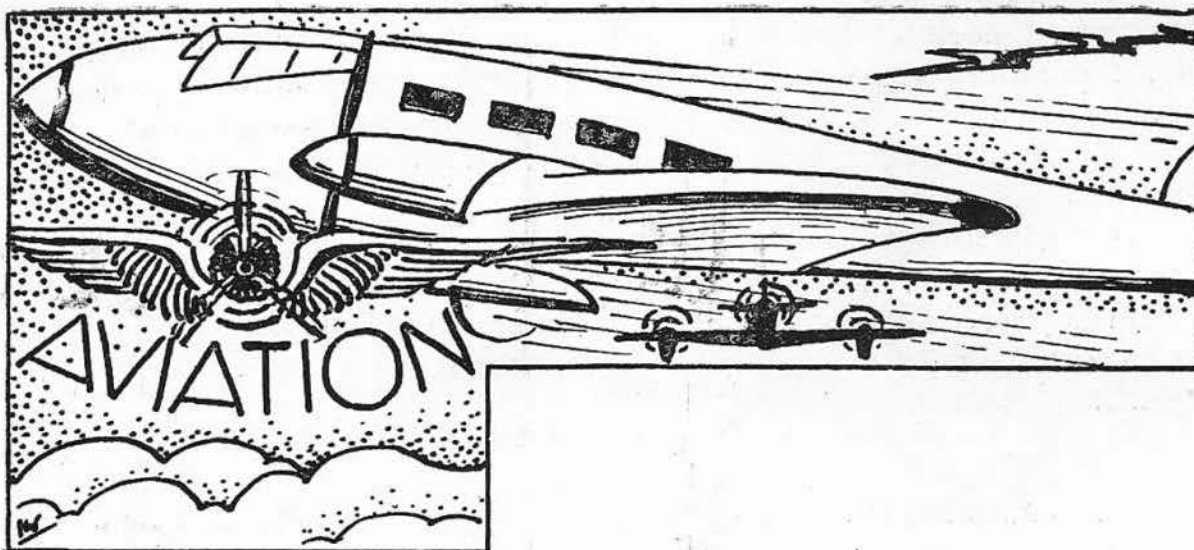
distribution de billets d'honneur, quelques classes donnent une petite représentation.

**

Deux ans durant, la Salle des Fêtes du Likès fut l'asile du cinéma paroissial de Saint-Corentin, plus connu sous le nom de « Phalange d'Arvor ». M. Guégan, sous-directeur, profitera de la présence de l'appareil pour donner aux élèves quelques rares séances de cinéma muet ! Enfin, en 1932, la belle construction du boulevard de Kerguélen ouvrira ses portes pour le cinéma parlant. Par suite de tractation entre M. l'Abbé Pichon et M. Gautier, directeur de l'école, l'appareil muet resta dans notre salle. C'était pauvre ! mais mieux que rien. Le dévoué M. Martin, à force de recherches, de démarches et d'ingéniosité, arrivera à transformer deux appareils muets en parlant. Et voici le Likès dans la voie du moderne. Sur l'immense écran de cinq mètres sur quatre, adossé au rideau de scène, évolueront les silhouettes les plus pittoresques, dramatiques ou comiques, au grand bonheur de la population scolaire. Qui entend le tonnerre d'applaudissements à l'annonce d'une séance cinématographique, ne doutera pas des possibilités éducatives que renferme ce nouveau moyen d'instruire et d'éduquer dans la joie.

Ajoutons que pour le centenaire, la Salle des Fêtes s'est, de plus, parée de tentures de velours rouge du meilleur effet, et de rideaux et écrans à commande électrique, qui en feront une des salles les mieux équipées de Quimper.





CHAPITRE X

DIRECTORATS DE M. BUANIC ET DE M. BENGLOAN

DIRECTORAT DE M. BUANIC. — M. Buanic exerçait la fonction de sous-directeur à l'Ecole, depuis son retour d'Espagne en 1930. Homme très affable, éducateur expérimenté, il permettait d'espérer les meilleurs résultats.

Il se mit à la tâche avec courage, s'adaptant très vite à des mentalités, évidemment un peu différentes de celles qu'il connut précédemment.

Le premier trimestre de l'année scolaire s'écoula normalement. Le deuxième commençait sous de bons augures quand une fatigue persistante se déclara, bientôt suivie d'une broncho-pneumonie qui terrassa en quelques jours le regretté directeur.

Il mourait très pieusement en février 1933. Ce fut une stupeur dans le Pensionnat. Les obsèques très solennelles et émouvantes montrèrent combien en peu de mois sa bonté et son affabilité lui avaient conquis les sympathies de tous.

*
**

DIRECTORAT DE M. BENGLOAN. — Le décès imprévu de M. Buanic ouvrait une succession difficile. Pendant trois mois, le Pro-Directeur, M. Bengloan, exerça l'intérim, puis prendra toute la responsabilité de l'œuvre.

Le nouveau directeur s'était affirmé au Scolasticat de Vimiéra (île de Guernesey), destiné à la formation des jeunes maîtres pour l'Enseignement libre. Il pouvait porter à son maximum l'organisation du Likès. Arrivé en 1932, en qualité de Pro-Directeur, il n'exercera cette fonction que pendant six mois ; déjà sa sollicitude s'était étendue aux études et au matériel scolaire qu'il allait réorganiser.

Quand M. Bengloan devra s'absenter pendant près de dix mois, M. Yves Le Gallic exercera les fonctions de l'intérim avec beaucoup de tact et d'habileté. Il continua l'œuvre entreprise avec tant de succès que les Supérieurs le nommeront Visiteur de l'important district d'Indochine, quand on espérait le voir produire ici un fécond apostolat.

I. — AMÉNAGEMENTS MATÉRIELS. — Une œuvre considérable a été entreprise pour remplacer les meubles hors d'usage, rajeunir des locaux vétustes et en aménager d'autres pour des classes nouvelles.

Au lieu de réparations partielles, réalisées au fur et à mesure des dégâts, M. Bengloan conçoit un plan d'ensemble qui, devant s'exécuter sur plusieurs années, nécessitant des dépenses considérables, compensées largement par les bienfaits de conditions hygiéniques meilleures et d'une habitation plus agréable.

Aux grandes vacances de 1933 et 1934, huit dortoirs sont planchés, peints et cirés ; on y installe des casiers à chaussures et des armoires ; des centaines de mètres de linoléum y courent entre les rangées de lits, fraîchement repeints : l'aspect de l'ensemble s'en est trouvé amélioré. Au troisième étage, on supprime par un plâtrage les boiseries contreventant les fermes et qui donnaient à ces dortoirs un aspect disgracieux. L'année dernière (1937), un nouveau dortoir, Saint-Louis, occupé jusqu'à présent par le personnel domestique, est livré au service des pensionnaires, après une transformation totale qui le rajeunit de quarante ans ! Pour ses anciens occupants, on rend habitable le dernier étage du « Scolasticat ».

Un garage a été bâti sur la cour d'entrée, supprimant sous le préau l'alignement de bicyclettes qui gênaient les évolutions et n'ajoutaient rien à l'agrément du spectacle.

Le mobilier de cinq réfectoires a été repeint et verni ; il faudra en monter un autre, tout neuf, quand en 1937 l'augmentation du nombre des pensionnaires imposera l'aménagement d'un sixième réfectoire.

On a pourvu cinq classes d'un mobilier neuf, plus moderne, et qui tend à créer, par lui-même, de meilleures conditions de travail ; celui de la 1^{re} C, encore mieux étudié, est sorti des ateliers Rivière et Savary, de Quimperlé.

Le bâtiment dit du « Scolasticat », de date plus récente et en béton armé, restait en partie inoccupé ; on pouvait assez facilement y aménager trois nouvelles classes. Un seul obstacle sérieux : l'accès aux différentes pièces ne se faisait que par l'intérieur. Pour donner à chacune des classes sa liberté de mouvement, MM. Catto et Damian édifient un balcon extérieur doublé d'un garde-fou. Les nouvelles classes, aménagées avec célérité, étaient occupées,

dès la rentrée d'octobre 1935, par les classes de quatrième, troisième et seconde.

Dans le même corps de bâtiment, au deuxième étage, il fallut trouver de la place pour donner un refuge à trois classes, les élèves s'annonçant plus nombreux que jamais, en octobre 1937.

Un balcon fut construit, analogue à celui du premier étage ; à force de diligence, tout fut prêt, la veille de la rentrée, pour recevoir les nouveaux hôtes.

Ainsi flanqué de ses deux balcons qui le consolident et lui donnent plus d'allure, surplombant le tunnel et la vallée du Steir, avec un rideau d'arbres au premier plan qui laisse apercevoir les voies ferrées de Brest, Douarnenez, Pont-l'Abbé et la montagne de Locronan, à l'horizon, le « Scolasticat », longtemps inutile, est devenu une ruche bourdonnante où les élèves de la première division préparent, avec entrain, dans la sérénité d'un air très pur, les examens et concours officiels dont dépend leur avenir.

**

Depuis longtemps, M. Damian avait entrepris de trouver la source qui alimenterait le Likès et le libèrerait définitivement de la préoccupation angoissante aux temps de sécheresse, de trouver la quantité d'eau nécessaire à une immense consommation. Des sourciers, tous habiles dans l'art de manier la baguette divinatoire, s'étaient présentés à quatre reprises ; le dernier essai donna beaucoup d'espoir : à quatorze mètres, il fournit assez d'eau d'infiltration pour arroser les légumes d'un modeste potager !

Au bas de la prairie, non loin de la voie ferrée, M. Damian, dans un premier forage, découvre un courant d'eau assez puissant ; creusé jusqu'à dix-sept mètres, prolongé horizontalement par une galerie de dix mètres, le puits est bétonné en ciment fondu. Une pompe, installée sur une plate-forme, monte l'eau jusqu'aux bassins des étages.

Le puits est mis à rude épreuve l'été 1937, quand une sécheresse exceptionnelle fit baisser toutes les sources jusqu'à les tarir. Le Likès put attendre, sans trop d'anxiété, les pluies de l'automne.

**

D'autres travaux importants s'achevaient à la même époque : découverte du filtre sur la cour d'entrée, vidange et nettoyage de la citerne, badigeonnage au ciment de toutes les parois, nettoyage des conduites d'égoût ; réfection des puisards. On posa ainsi des centaines de mètres de tuyaux pour assurer le fonctionnement des services de propreté. On vient de les perfectionner par une construction d'angle où sont installés des lavabos intérieurs qui réunissent les meilleures conditions d'hygiène.

*
**

Devant l'accroissement constant de l'effectif scolaire, M. le Directeur décide de transformer en cours de récréation, l'ancien potager, situé dans le prolongement des ateliers. Par de nombreux chargements de pierres et de déchets, on corrige l'extrême humidité du terrain ; mais le premier hiver apporte bien des déceptions ; on draine par un canal de pierres sèches et depuis trois ans, la cour rend de très grands services.

On y élève bientôt une vaste construction métallique qui est à la fois préau des petits et hall de gymnastique, pourvu de tout le matériel moderne. Achevé en juin 1937, imposant et élégant, il n'a qu'une durée éphémère : une rafale violente, soufflant de la vallée, couche le superbe édifice, dans la nuit de la Saint-Eloi. On n'eut à déplorer que des dégâts matériels.

Un autre hangar se monte sur le même emplacement et doit abriter le grand banquet du premier centenaire !

*
**

Les religieuses du Saint-Esprit, si dévouées au service de notre école, logeaient depuis 1919 dans le bâtiment du Scolasticat. Eloigné de tous les services, le local était difficile d'accès ; d'autre part, on avait besoin de nouvelles classes pour les élèves de la première division. MM. Legrand et Lachaud, architectes, conçurent un plan d'habitation qu'exécuta M. Joncour, entrepreneur. La construction, d'un style sobre, orne le coin du jardin, près de l'entrée principale du Likès. La pierre de taille qu'on y a prodiguée, les boiseries intérieures en chêne et châtaignier, une heureuse disposition des services, en font une maison solide, élégante et pratique.

II. — AMÉLIORATIONS PÉDAGOGIQUES. — En 1934, M. Bengloan introduit une modification importante dans la **Section secondaire**. Jusqu'à cette date, la superposition du Secondaire au Primaire Supérieur présentait des inconvénients sérieux, qu'on voulait supprimer en créant un cycle secondaire. On adopte les programmes officiels, qui intensifient l'étude des langues, du français et des sciences et laissent possible le passage des élèves de la section secondaire à la section professionnelle ; dans certaine mesure, la réciproque est vraie.

Cependant les élèves restent assujettis, jusqu'à la classe de seconde inclusivement, aux spécialités professionnelles : agriculture, commerce, industrie, au choix. Cette innovation assez hardie réalise un véritable enseignement secondaire moderne, qui a donné des résultats excellents. Ne doit-on pas, plus que jamais, maintenir un contact étroit entre l'enseignement théorique et la formation pratique ?

LES ATELIERS



L'Atelier d'Ajustage



L'Atelier de Menuiserie



M. Eugène BOLLORÉ
Président de 1880 à 1924



M. Alain LE BERRE
Président de 1924 à 1931



M. Charles CABON
Président depuis 1932

Cette modification de l'enseignement a nécessité la création des trois classes de quatrième, troisième et seconde ; l'anglais est obligatoire dans toutes les classes, y compris celle de Mathématiques et de Philosophie ; à l'espagnol, maintenu dans celles où il était enseigné déjà, on a substitué l'allemand, plus utile pour certains concours. Malgré la crise du personnel, cette nouvelle organisation s'est imposée. Le progrès n'est-il pas le signe de la vitalité d'une œuvre ? Rester sur ses positions, c'est souvent reculer.

*
**

Après avoir complété le cycle secondaire, la sollicitude du Directeur se porte vers la **Section professionnelle** ; ses démarches aboutissent à la reconnaissance officielle du Likès au titre d'**école technique**, qui a vécu sa première année sous ce nouveau titre en 1936-1937.

Par définition, une école technique a pour objet « la préparation théorique et pratique à l'exercice d'une profession industrielle ou commerciale, complétées par des connaissances d'enseignement général (Décret du 9 janvier 1934) ». Bien que cette formule ait toujours été celle du Likès, on a dû mettre au point l'enseignement industriel théorique et pratique. Les programmes techniques étant étendus, les ateliers du Likès ont acquis l'outillage moderne nécessaire à une formation professionnelle complète.

Les élèves de notre section industrielle seront désormais astreints à la conduite personnelle des machines-outils générales et auront, à la sortie de l'école, les connaissances suffisantes sur l'ajustage, le tour, la forge, la soudure autogène, etc... leur permettant plus tard des spécialisations rapides et sûres.

Les cours de technologie et de dessin suivent une progression parallèle... L'enseignement de ces cours et la bonne marche des ateliers sont d'ailleurs assurés par des spécialistes à qui le Likès se doit de rendre hommage. L'examen officiel du C.A.P. (certificat d'Aptitude Professionnelle) couronnera pour les élèves de 3^e Année le premier cycle de leurs études industrielles. Il comporte trois épreuves : l'une d'instruction générale, la deuxième de dessin et la troisième d'Atelier : un essai de sept heures, en ajustage, tour ou forge. En mai 1937, le Likès a présenté 42 candidats. 38 furent reçus. Ces résultats proclament la valeur de l'enseignement donné.

*
**

Les élèves de 4^e et 5^e années reçoivent un complément de formation, en vue de la préparation aux examens de maîtrise de Toulon, du brevet industriel, du concours d'entrée aux écoles des Arts et Métiers, ou d'une formation spécialisée, leur donnant, avec l'habileté ouvrière, le sens de la composition et de la réalisation personnelles. Pour ces élèves avancés, a été réalisé un bureau d'Etudes, où les jeunes gens travaillent techniquement par le dessin et

le calcul appropriés, le montage d'une machine complexe qu'ils réaliseront ensuite aux ateliers.

C'est une première initiation au rôle de l'Ingénieur ou du patron responsable. Grâce à cette initiative et à la compétence professionnelle des spécialistes et professeurs chargés de cette section, celle-ci est orientée depuis deux ans dans une nouvelle voie dont nous avons déjà admiré certaines réalisations. C'est ainsi que la fin de l'année scolaire 1936 fut marquée par une Exposition en ville, au garage Peugeot, dont le propriétaire, M. Gaston Nédélec, mit complaisamment une partie du local à la disposition du Likès.

Une deuxième Exposition plus importante eut lieu à la Foire-Exposition de Quimper, au Stand N° 129... Citons l'« Ouest-Eclair » de l'époque : « L'Ecole technique le Likès présente un groupe d'appareils de précision, fruit du travail des élèves. Il nous est agréable de souligner l'intérêt porté par M. E. Larquet, Préfet du Finistère, lors de l'inauguration, à ce stand qui, s'il présente un aspect plus austère, plus classique que bien d'autres, n'en offre pas moins d'intérêt. M. Bengloan, Directeur du Likès, et M. Augereau, Directeur des Ateliers à fer, reçurent les félicitations du préfet et de sa suite. »

Les principaux travaux de construction exécutés à ce jour sont :

- 1 perceuse sensitive,
- 1 tour banc de 0 m. 90,
- 3 autres perceuses étudiées et usinées au Likès,
- 1 grand tour est en chantier.

Les travaux précédents n'ont pu s'exécuter que grâce à un outillage sans cesse perfectionné.

C'est ainsi qu'en 1937 :

- L'achat de trois nouveaux tours a porté le nombre de ceux-ci à huit ;
- Une grosse fraiseuse, dernier modèle, permettant de tailler engrenages, vis, crémaillères, etc..., et tous travaux courants ;
- Une grosse radiale à commande verticale automatique ;
- Un étau-limeur, avec avance automatique longitudinale et verticale ;
- Un marbre de 1 m. 20 de longueur exécuté à l'atelier ;
- Un poste de soudure autogène.

**

Le matériel de la Salle de Commerce a été également complété :

- 1° par l'addition de tables, permettant à deux groupes d'élèves de travailler simultanément, l'un à la dactylographie, et l'autre à la sténographie ;
- 2° par l'achat de nouvelles machines à écrire de différentes marques :

Woodstock, dont 1 électrique à grand chariot ; **Map** ; **Remington** ; **Royal**.

Si l'on y ajoute : un duplicateur **Gestetner**, une machine comptable **Elliot Fisher** ; une machine à calculer **Burrough** ; une machine à adresser, on aura l'indication de l'effort technique réalisé par l'école.

III. --- **LA FORMATION CHRETIENNE ET SOCIALE.** — Outre les grandes facilités accordées aux élèves pour la pratique de leur vie chrétienne : fréquentation des sacrements, instructions de MM. les Aumôniers, explications du catéchisme par les professeurs, en ces dernières années, depuis 1934 surtout, se sont développés les mouvements spécialisés qui complètent la formation morale et religieuse distribuée uniformément à tous.

Forts des encouragements de M. le Directeur, ceux qui existaient déjà ont pris une vigueur nouvelle. D'autres, J.E.C., J.M.C., Conférence de St-Vincent-de-Paul, Troup Scoutes du Likès, viennent de se fonder

Ces groupements sont : les congrégations de la T.S.V. et de l'Enfant-Jésus, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, la Jeunesse Agricole Catholique, la Jeunesse Ouvrière Catholique, la Jeunesse Maritime Catholique, le groupe scout du Likès, la Jeunesse Etudiant Catholique.

La Congrégation de la T.S.V., établie le 7 octobre 1874 au Likès, a été divisée, en 1934, en deux sections, en raison du grand nombre d'élèves auxquels elle s'adresse : la section des moyens (1^{re} et 2^e années professionnelles, 4^e et 3^e classes secondaires ; celle des grands (1^{re} division).

La Congrégation de l'Enfant-Jésus se recrute dans la division préparatoire.

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul est très active. Elle visite régulièrement les enfants malades de l'Hospice. Chaque année, elle voit croître, avec l'importance de ses recettes, le nombre des familles qu'elle secourt par des bons de pain et de viande, des vêtements ; elle paye les fournitures scolaires et le séjour aux colonies de vacances, de quelques enfants dignes d'intérêt...

La Jeunesse Agricole Catholique comptait, en 1937, 56 abonnements au journal de la Jeunesse Agricole.

La Jeunesse Maritime Catholique constitue un beau groupe, auquel le R.P. Benoît, Franciscain, prête un concours très dévoué et apostolique.

La J.E.C., fondée en 1936, se développe rapidement et tient régulièrement ses séances d'études.

Sollicité par M. Joseph Le Doaré, commissaire pour la Cornouaille, de favoriser dans son école une section scout, M. le Directeur a consenti volontiers à cette innovation. La III^e Quimper, troupe du Roi Gradlan, est spécialement réservée aux Likésiens. C'est de l'idéal scout, de ses lois, de ses bienfaits d'ordre individuel et social, que s'inspirent les élèves qui en font partie.

Il faut rapprocher de ces divers groupes : la Ligue Maritime Coloniale, dont le but est surtout patriotique ; le Club Jean Mermoz, de création toute récente, qui s'inspire de l'idéal du grand aviateur.

Les 3, 4 et 5 mai 1937 a été inaugurée la première Retraite fermée depuis 1919. Prêchée par le R.P. Benoît-Joseph, franciscain, elle fut, pour les parti-

cipants une révélation. Les trois jours de recueillement que certains appréhendaient s'écoulèrent rapidement, sans ennui, laissant dans l'âme des fruits durables.



Réaménagements matériels, adaptation scolaire et chrétienne, donnent au Likès actuel un frémissement de vie qui s'est traduit par le rapide accroissement des effectifs et de belles gerbes de diplômes annuels.

De 607, fin 1932, le nombre des élèves croît à 651 en 1933, 692 en 1934, 701 en 1935, 709 en 1936, pour atteindre, à la rentrée de l'année scolaire 1937-38, 793 inscrits, parmi lesquels 530 internes.

Quant aux examens officiels, le tableau récapitulatif suivant marque l'effort réalisé.

	2 ^e Bacc.	1 ^{er} Bacc.	B.El.	B.E.P.S.	Arts et Métiers	Varia	C.E.P.
1933	5	11	11	6	1		
1934	6	8	11	9			
1935	4	10	6	4			
1936	6	10	31	18		3 C.A.P.	59
1937	9	13	32	11	4	39	56

Les dernières améliorations scolaires produiront leurs résultats sous peu. Il est donc permis d'espérer encore, à l'aurore de ce nouveau siècle d'existence, de meilleures listes de succès pour le Likès.



CHAPITRE XI

1919 - 1938

FÊTES - SPORTS - AMICALE

LES FÊTES AU LIKÈS

L'internat est, par lui-même, austère. Le vieux Likès, aux murs sombres, inspire peut-être une certaine tristesse. Aussi les directeurs agrémentent-ils l'année scolaire de fêtes familiales dont le souvenir restera gravé dans bien des cœurs. Nous ne mentionnerons pas ici chacune des manifestations qui se sont déroulées durant ces vingt dernières années ; malgré la variété des programmes et leur valeur, la liste pourrait paraître monotone.

Tous les ans, les fêtes religieuses, sagement distribuées, sont venues jeter un rayon de joie spirituelle dans l'âme de l'adolescence. L'Immaculée Conception, fête patronale (8 décembre) ; Noël ; Saint Joseph (19 mars) ; Saint Jean-Baptiste de la Salle (15 mai) ; l'Ascension (Communion Solennelle). La préparation de ces solennités fit toujours l'objet des plus grands soins de nos dévoués maîtres de Chapelle et nos organistes. A M. Le Goff échut l'honneur de faire retentir les louanges divines dans notre Chapelle, tandis que M. Pengam tenait l'harmonium. Si les débuts furent modestes, ils attirèrent, à la schola de 1919, les compliments fort élogieux de M. le Chanoine A. Leroy, grégorianiste averti, et qui se déclara charmé par l'exécution du plain chant.

A la première messe de minuit, un assistant de l'époque a rappelé le souvenir de M. Loizel, économe, qui chanta avec brio le « Noël d'Adam ».

Les belles cérémonies édifieront de jour en jour un nombre croissant de fidèles. Bientôt une chorale assure les chœurs à deux voix, tel « *Le Loup et l'Agneau* » à la distribution des prix de 1922. M. Moreau a succédé à M. Le Goff et de l'harmonium nouveau, acheté mille quatre cents francs (belle occa-

sion), M. Mondeguer tire un excellent parti durant les trois années de son passage au Likès.

Le 8 décembre 1922, Mgr l'Evêque présida la fête patronale et ne ménagea pas ses louanges à nos artistes chanteurs..

En 1923, M. Broudeur est chargé de la maîtrise du Likès. Il a toutes les qualités requises pour cette mission. Aussi, de 1923 à 1928, la chorale connaîtra-t-elle les plus francs succès. Les éphémérides de 1927, en relatant les inoubliables fêtes du triduum en l'honneur du Bienheureux Salomon, soulignent la belle exécution des chants religieux.

En 1928, la Mort de M. Losq détermina la nomination de M. Broudeur à l'économat. Avec regret, sans doute, car il affectionnait son art, le nouvel économe transmet ses pouvoirs à M. Aubernon. Avec ardeur, celui-ci se mit à l'œuvre, réussit à fonder une chorale complète avec accompagnement de l'orchestre. On voit alors figurer dans les programmes des œuvres remarquables telles : la Messe en mi bémol, de Th. Dubois ; Psaume C. 4, de César Franck ; des chœurs de Haëndel, Mozart...

En 1931, le poste de maître de chapelle redevient vacant par suite de la nomination du titulaire à la direction de l'école de Guidel. M. Gautier confie alors la maîtrise à M. Aballéa. Ce dernier trouve le terrain bien préparé et surtout voit la chapelle dotée d'un magnifique grand orgue de vingt-deux jeux, que S. E. Mgr Duparc, entouré de trente-cinq prêtres, bénira le 8 décembre 1931, tandis que M. Guillermit, organiste, à Saint-Louis de Brest, inaugurera le bel instrument venu de Guernesey. De ce fait, nos Offices connaîtront une solennité nouvelle, car M. J.-L. Salaün, organiste attitré depuis 1925, le fera retentir avec maîtrise à toutes les cérémonies de l'école. En 1933, la fête de l'Immaculée Conception revêtit un cachet exceptionnel. La Messe pontificale était chantée par Son Excellence Mgr. Cogneau, ancien élève de Sainte-Marie, récemment promu à la dignité épiscopale et le sermon fut donné par Son Excellence Mgr Mesguen, élu évêque de Poitiers.

**

L'année suivante, exactement le 6 février 1934 (date historique), M. le Directeur fait l'acquisition d'un radio-phono Ducretet, ce qui permet — grâce à une discothèque assez fournie — de mieux former les chantres par le contact direct avec les artistes... et aussi de suivre de près les événements marquants. Inutile de dire que les reportages de match France-Allemagne-Italie-Suisse, etc... sont toujours les bienvenus auprès des élèves sportifs !...

Arrive 1935. M. le Directeur, jugeant que la chorale, toujours en progrès, mérite un accompagnement plus beau et plus puissant, demande à M. P.-M. Kœnig, facteur d'orgues à Paris, d'étudier un projet d'orgue de chœur : le

marché conclu, on vit s'élever, à la place de l'harmonium, le beau meuble renfermant huit jeux bien timbrés qui soutiendront désormais les voix des chantes et feront prier « *sur de la beauté* ».

Le diocèse de Quimper et de Léon mettra d'ailleurs à profit les avantages de notre sanctuaire et célébrera, le 5 avril 1937, la journée grégorienne dans son enceinte. De mémoire de Likésiens, jamais notre chapelle ne fut si remplie. Mille quatre cents chanteurs ou chanteuses, aux costumes aussi variés que pittoresques, entouraient Son Excellence Mgr Duparc assisté d'une centaine de prêtres. Ce fut, pour le Likès, comme une apothéose des efforts longuement poursuivis par tous ceux qui s'intéressèrent aux solennités du Culte Divin.



LES SPORTS AU LIKÈS



Dès la rentrée d'octobre 1919, M. François Stéphan, si sympathiquement connu par tous les anciens de cette époque, organisa le jeu de football parmi les élèves. Dès l'année suivante, la jeune équipe du Likès s'attaqua timidement et non sans succès à quelques équipes locales. Il fallait toute la gente sagacité et la stratégie du Lieutenant Stéphan pour découvrir alors les terrains « à louer », réalisant les conditions requises — ou peu s'en faut — pour les matches de football. Que de fois à bout de ressources, il dut cependant se contenter de l'ancien champ de manœuvre du Frugi, à l'ombre du stand de tir, heureux encore s'il ne lui fallait pas, pendant la partie, défendre de haute lutte ses droits de premier occupant !

L'ardent manager ne négligea rien pour communiquer à ses élèves, d'ailleurs très dociles, un véritable esprit sportif. Il y réussit facilement.

Il lui fut plus difficile de faire adopter un costume de sport uniforme par les équipiers. Les familles, par économie ou peur des accidents, refusaient catégoriquement de couvrir les frais d'équipement de leurs enfants.

L'équipe « E.S.M. » évoluait dans les accoutrements les plus hétéroclites : culottes blanches, noires ou bleu marine, bas ou chaussettes de diverses teintes et maillots ou chemises assortis. Les souliers fins ne résistaient pas toujours à la juvénile ardeur des bouillants Likésiens, mais « à vaincre sans péril on triomphe sans gloire ».

Il y eut de bien belles parties, narrées d'ailleurs avec une précision méticuleuse par un secrétaire sportif sur un beau cahier cartonné et dont la lecture à la salle des fêtes, le Dimanche matin, suscitait l'admiration bruyante de toute la trépidante jeunesse écolière d'alors...

A la mort du regretté M. Stéphan, son collègue M. Jamet se chargea des équipes.

La question des terrains n'était pas encore résolue et il fallait une saison aller jusqu'à la Mère de Dieu ou plus loin, la suivante du côté de Kernilis, etc... En 1928 on en trouva un près de la Croix des Gardiens et enfin en 1932 le

splendide champ de Kermoguer fut acquis. Toute la première division peut y jouer et un terrain réglementaire est réservé aux équipes.

Si le choix des terrains fut chaque année plus heureux, la valeur des « verts et blancs » (couleurs du maillot désormais porté par tous), s'accrut aussi régulièrement. Le « manager » savait encourager et conseiller.

De 1923 à 1925 M. Jamet laisse ses footballeurs pour le service de la Patrie et M. Le Noir plein d'enthousiasme continue à faire progresser les équipes. A son retour le « lieutenant de Réserve » leur fera atteindre le niveau des meilleures. Un des premiers gros résultats acquis par la première équipe fut le match nul avec la 1^b du stade quimpérois. Depuis lors la réputation de nos jeunes likésiens alla grandissante.

Les équipes furent demandées et quelques déplacements les récompensèrent des méritoires efforts fournis au cours de fatigantes parties.

Le vestiaire bâti vers le milieu du champ permis à nos joueurs et aux « visiteurs » de revêtir leur uniforme de footballeur à l'abri des intempéries des saisons.

En 1933 M. Jamet quittait définitivement le Likès et M. Laé continuait à y maintenir l'esprit sportif suivant les mêmes principes. Nos équipes n'ont rien à envier aux autres équipes scolaires et le palmarès des matches joués contre les différentes écoles de la ville, St-Yves, Lycée, Ecole Normale, est particulièrement honorable. Les élèves de l'année 1932-1933 se rappelleront longtemps la magnifique partie contre l'équipe renommée de St-François-Xavier de Vannes, jouée au stade Kerhuel et gagnée par 1 but à 0.

En 1936 notre équipe minime s'octroyait le challenge Néo-sport sans avoir connu la défaite.

Par ailleurs chacun peut admirer au parloir le bel objet d'art « vaincre ou mourir », acquis au Pensionnat après trois succès sur les écoles du Sud-Finistère.

Honneur donc au Likès-sportif. Souhaitons lui qu'à cent ans il trouve une fontaine de Jouvence pour que, toujours et partout, les Likésiens appelés à défendre les couleurs du Pensionnat Ste-Marie soient dignes de leurs aînés.



L'AMICALE RECONSTITUÉE

C'est sous le directorat de M. Gautier et sur son initiative que l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès fut reconstituée. L'école est rouverte depuis 1919, à l'instant où la France martyrisée se reprenait elle-même à vivre. Cinq ans plus tard, l'Association Amicale de ses Anciens Elèves, a tenu son assemblée générale, plus nombreuse et plus belle que jamais, le 30 Mars 1924.

Déjà, le 26 février, le Comité provisoire avait décidé, sous la présidence de M. Bolloré, que l'Assemblée Générale serait fixée au dimanche 30 mars, 4^e de carême. Il statua que le montant de la cotisation annuelle serait de 20 fr. pour les membres bienfaiteurs, de 10 fr. pour les membres actifs, et de 5 fr. pour les jeunes gens jusqu'à 20 ans. On avait aussi prévu le prix du banquet : 9 fr. par tête. A la demande de quelques anciens élèves, la lettre de convocation contiendra les principaux articles des Statuts approuvés par arrêté préfectoral du 28 juillet 1899. Etaient présents à cette réunion : MM. E. Bolloré, président de l'Amicale ; MM. Gustave Mauduit, Allain Le Berre, C. Cabon, Ed. Le Bras, P.M. d'Hervé, Alain Le Roux, L. Jaouen, P. Le Gars, J.-M. Coadou, J. Salaün, Ch. de Kerangal et J. Gautier, Directeur du Likès.

Première Réunion le 30 Mars 1924. — Donnons quelques détails sur cette première réunion de l'Amicale reconstituée. Elle revêtit, en raison même des circonstances, un caractère exceptionnel d'intérêt comme aussi de solennité. Dès huit heures, le Likès est envahi par des groupes d'anciens Likésiens de tout âge et de toutes conditions. Il en arrive de tous les coins du Finistère et de plus loin : Perros-Guirrec, Arzon, Nantes... Et c'est plaisir de voir réunis dans leur vieille école restaurée tous ces hommes demeurés fidèles à un même idéal d'honneur, de vertu dans tous les milieux et toutes les carrières. Voici de nombreux agriculteurs portant fièrement le costume traditionnel ; des officiers de différents grades, en tenue ou en civil, représentant l'Artillerie, la Marine, et les mécaniciens de la Flotte ; voici des commerçants, des industriels, des avocats, des médecins, de nombreux maires, adjoints, conseillers municipaux, un parlementaire : M. Jadé, député. Le clergé est représenté par M. Cogneau, vicaire général ; M. le Chanoine Le Coz, un ancien de 1870 ; M. le Chanoine Cornou, directeur de la Semaine Religieuse ; M. le Chanoine Le Louet, supérieur du collège Saint-Yves ; M. l'Abbé Balbous, professeur de St-Yves, et MM. les aumôniers de l'Etablissement.

Plus de deux cents Anciens, à côté des 520 élèves, assistent à la Messe célébrée par M. Cogneau, Vicaire général.

M. le Chanoine Cornou prononça, avec une éloquence émue, le discours d'usage.

La messe est suivie du salut du T.S. Sacrement. La chorale aux voix si pures et si souples, chanta successivement à l'unisson et en alternant, le puissant chœur des grands élèves et des anciens : un *Panis Angelicus*, le *Tota pulchra es* et un beau *Tantum Grégorien* ; puis un *Libera* solennel à l'intention des Anciens Elèves défunts et tout spécialement de ceux qui sont morts à la guerre.

A 11 heures, il y eut réunion plénière dans la salle des fêtes. M. E. Bolloré, toujours vaillant et gai, malgré l'âge et les difficultés, souhaite à tous la bienvenue et donne la parole à M. Gautier, directeur du Likès, qui parle en ces termes :

Messieurs,

Comme vous, je regrette que les infirmités viennent mettre notre Président dans l'impossibilité de remplir ses fonctions. Je crois être l'interprète de tous en lui adressant l'expression de notre vive sympathie... En son nom, je vais vous rendre compte des divers événements qui ont profondément modifié la situation du Likès depuis votre dernière réunion, le 27 mai 1906. La joie fut grande, ce jour-là. Mgr Dubillard avait tenu à présider le banquet, encourageant les Anciens et leurs Maîtres, malgré les menaces que contenait la loi d'extermination de 1904. Hélas ! à peine quelques mois s'étaient-ils écoulés qu'un décret de fermeture venait jeter la consternation dans tous les cœurs... Les Frères disparurent, allant pour la plupart, sous d'autres cieux... Que ferait-on du vieux Likès désaffecté ? il était déclaré bien de Congrégation et, par suite, confié à un liquidateur officiel. On sait ce que fut cette liquidation et l'histoire nous dit que le principal liquidateur, Duez, a fait depuis douze ans de bagne. Il se trouva un homme de grand cœur qui ne voulut point permettre à des mains sacrilèges de s'emparer de cette Maison qui lui rappelait de si chers souvenirs : j'ai nommé M. Eugène BOLLORÉ, notre président. Il racheta la propriété avec le ferme espoir que, dans des temps meilleurs, l'œuvre serait reprise, ou par les Frères eux-mêmes ou par les héritiers de leur zèle religieux.. En 1907, il ne fallait pas songer à réunir un personnel civil suffisant pour rouvrir Sainte-Marie. M. Bolloré loua donc l'immeuble à Mgr Dubillard pour y établir son petit Séminaire que la loi de Séparation avait chassé de Pont-Croix.

En 1919, le collège Saint-Vincent retournait à Pont-Croix. On put alors songer à reconstituer le Likès... M. Bolloré, Président, songea à fonder une société anonyme qui put réunir des capitaux suffisants et assurer l'avenir de l'Etablissement reconstitué. A cette société, notre Président continue à donner ses soins ; chaque année, il réunit les actionnaires et veille à son fonctionnement régulier.

M. le Directeur fait ensuite un résumé rapide de la réorganisation du Likès, remercie M. le Président Bolloré, M. Cogneau, vicaire général, M. le Chanoine Cornou, et tous les membres du comité provisoire, propose de

décerner à M. Cogneau, vicaire général, le titre de Président d'Honneur de l'Association, vœu qui est immédiatement sanctionné par le vote.

On procède alors à l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Sont élus régulièrement les membres survivants de l'ancien Conseil et les membres du Comité provisoire, savoir :

MM. Alain Le Berre, Edouard Le Bras, Charles Cabon, J.-M. Coadou, J.-M. Danion, P.M. d'Hervé, Pierre Le Gars, Louis Jaouen, Arsène de Kérangal, Charles de Kérangal, Gustave Mauduit, Paul Rolland, Alain Le Roux, Louis Le Roux, Jean Salaün.

La démission de M. Bolloré ayant été acceptée M. Alain Le Berre est proclamé président de l'Association. Le nouvel élu se lève et adresse à l'Assemblée ses remerciements émus, en rappelant avec beaucoup de tact et d'à-propos, le dévouement de son vaillant prédécesseur.

M. le Trésorier rend ensuite compte de l'état de la caisse à ce jour. A la fermeture du Likès, en août 1906, il y avait en caisse, chez M. Joseph Cabon, trésorier la somme de 411 fr. 90. Mme Vve Cabon a bien voulu y ajouter les intérêts, ce qui porte cette somme à 801 fr. 75.

La situation s'établit donc comme suit :

En caisse en janvier 1924	801 fr. 75
Imprimés divers, enveloppes, cahiers de reçus, timbres-poste	194 fr. 80
En caisse au 30 mars 1924	606 fr. 95

L'assemblée vote ensuite les modifications suivantes aux Statuts approuvés le 28 juillet 1889.

ART. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de vingt francs au minimum.

ART. 5. — L'association est régie par un Conseil d'Administration de quinze membres.

ART. 8. — M. le Directeur du Pensionnat est, de droit, Président d'honneur.

ART. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à dix francs. Les adhérents âgés de moins de vingt ans, ne versent qu'une demi-cotisation.

ART. 17. — Supprimé.

ART. 20. — Le Conseil d'Administration déterminera, d'accord avec M. le Directeur, l'ouvrage à donner en Prix.

A midi, 235 convives remplissent le réfectoire aménagé par l'Etablissement. Au champagne, le nouveau Président se lève et, dans un long toast plein d'humour, il évoque les souvenirs des belles années passées à Sainte-Marie.

Un invité de marque, le Frère Paul, visiteur, dit tout son bonheur de

constater à Quimper, comme à Reims, Lille, Bordeaux, Lyon et partout, le même attachement affectueux aux fils de S.J.B. de la Salle.

A 3 heures, les élèves défilent sur la Cour Ste-Marie et viennent se placer en ordre devant le Président et les Anciens, puis un élève s'avance et adresse au Président de l'Amicale, les compliments des jeunes. M. le Président répond et accorde, avec la remise des punitions, un congé extraordinaire à tous les élèves.

On assiste ensuite au concert donné par l'excellente musique que forme et dirige, avec une ardeur toute juvénile, M. E. Moreau.

Vers quatre heures, l'on se sépara, la joie dans l'âme, et l'espoir de voir l'œuvre restaurée continuer à se développer.



Cette réunion de l'Amicale se reproduira, à peu de variantes près, tous les ans, le dimanche qui suit l'Ascension. C'est l'occasion, pour les Amicalistes, de reprendre contact avec leur ancienne Ecole, leurs condisciples de jadis, de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, d'exprimer les vœux de tous et de prendre les mesures nécessaires pour leur réalisation.

Les bulletins, publiés régulièrement, relatent en leur temps et lieu, les diverses activités de l'Amicale.

Après décès de M. Alain Le Berre. — Le 14 octobre 1931, mourait le premier Président de l'Amicale du Likès depuis sa reconstitution en 1924.

Elève du Likès, il en parcourut tous les échelons, depuis les classes particulières que dirigeait, comme inspecteur, le Cher Frère Dagobert, jusqu'à la plus haute classe où professait le Frère Donat Louis.

Il fut bon élève dans toute la valeur du terme. D'une vive intelligence, il se maintint dans les premiers de sa classe. Il y développa ses qualités d'ordre, de précision, de discipline, de fidélité au devoir et à l'honneur qui devaient lui assurer l'estime de ses concitoyens. Sa connaissance de la religion, les bons exemples qu'il vit autour de lui déterminèrent de fortes convictions et une sincère piété dont il ne se départira jamais. Il resta fier de ses maîtres et admirateur de leur dévouement. Aussi, est-ce de tout cœur qu'il fit partie de notre Amicale et que plus tard il en présida les séances quand le sympathique M. Bolloré dut résigner ses fonctions après plus de trente ans d'exercice. Tant qu'il put se déplacer, M. Le Berre s'intéressa au développement de l'Amicale et prit part à toutes les séances ou cérémonies qui se passaient au Likès ; il suivait, avec intérêt, les diverses améliorations réalisées dans son école, il applaudissait aux succès comme s'il se fut agi de sa propre famille.

Ses obsèques eurent lieu à Ergué-Armel. Une foule considérable de dignitaires ecclésiastiques et civils, d'amis de la famille, était accourue ; l'église paroissiale ne put la contenir toute.

Après les dernières prières, M^e Alizon, avocat, lut l'émouvant discours que devait prononcer M^e de Kérangal, bâtonnier, empêché, discours reproduit dans le numéro d'octobre 1931.

M. Laurent, Président du Tribunal du Commerce, prit ensuite la parole pour un dernier hommage aux qualités qui valurent à M. Le Berre la considération et la sympathie de ses concitoyens et les regrets qui l'ont accompagné à sa dernière demeure.

**

Au début de 1932, M. Charles Cabon est élu président de l'Amicale, en remplacement de M. A. Le Berre. Il préside, depuis lors, avec beaucoup de tact et de dévouement aux destinées de l'Association qui s'est développée jusqu'au millier d'adhérents.

Le bureau de l'Amicale lui prête un concours des plus dévoués, spécialement MM. Salaün et Le Gart, Vice-Présidents ; MM. Le Bourhis et Masson, Vice-Présidents ; M. Jaouen, Trésorier ; M. Pivodeau, Secrétaire, etc... qui sont volontiers à la tâche, dès lors qu'il s'agit de leur Ecole.

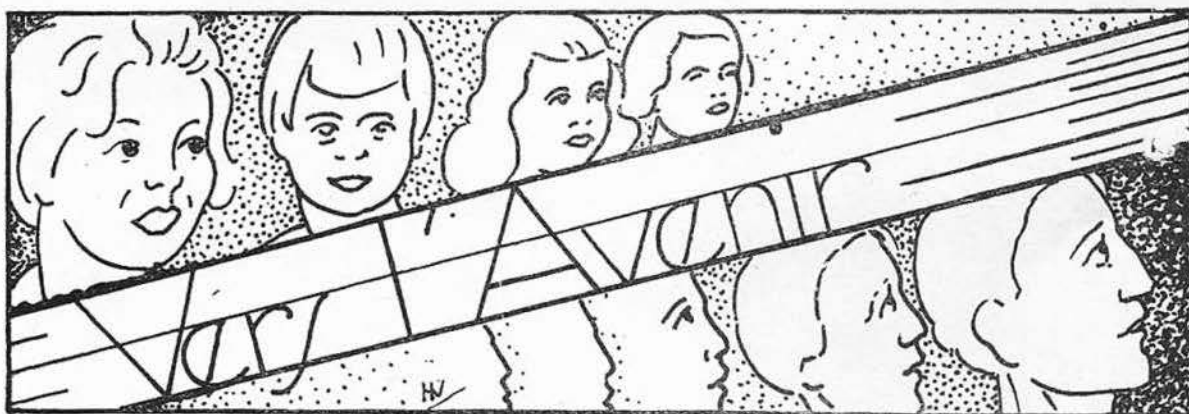
Sur l'initiative de M. Bengloan et du Bureau de l'Amicale, l'érection d'un Monument aux Morts de la Guerre 1914-1918, fut décidée, en 1933. Le travail fut confié au sculpteur quimpérois bien connu, M. Vaillant.

L'inauguration eut lieu le jour même de la réunion annuelle de l'Assemblée générale, le 28 mai 1933.

M. l'Abbé Balbous, économe du Collège Saint-Yves, prononça une allocution émouvante reproduite dans le compte-rendu de la fête. Ce sera, pour les générations, un souvenir et une leçon. Les trois plaques de marbre du Monument, encadrées de granit de Kersanton, font ressortir le dessin des lauriers, tandis que se détache, sur fond blanc, le texte de l'inscription :

AUX ANCIENS PROFESSEURS ET ÉLÈVES
TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR
1914-1918

Aux générations qui se succéderont au Likès, ce monument doit rappeler l'idéal de patriotisme et d'attachement au pays natal pour lequel nos morts se sont sacrifiés.



AUMONIER DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

MM.		MM.	
GUILCHER	1838-1839	LOUIS JOSSIN	1878-1890
MORISSET	1839-1846	LAURENT ROSPARS	1879-1883
YVES FROMENTIN	1846-1847	JOSEPH LE GOFF	1881-1882
DANIEL JAFFRY	1847-1848	FRANÇOIS LAURENT	1883-1889
GUILLAUME LE GOFF	1848-1855	PASCAL LE BERRE	1889-1897
JEAN-MARIE LÉON	1855-1856	MICHEL BERNARD	1890-1898
LOUIS LE MICHEL	1856-1861	GEORGES LE BORGNE	1897-1904
GUSTAVE BERNARD	1861-1866	LOUIS ROLLAND	1898-1906
ANTOINE LÉONARD	1866-1869	JOSEPH GUIRRIEC	1904-1906
PIERRE LE ROY	1872-1878	JOSEPH LE GALL	1919-1931
VICTOR BOURLÉ	1874-1878	PROSPER GOUCHEN	depuis 1921
YVES JÉZÉQUEL	1878-1879	CORENTIN LOZARCHMEUR	depuis 1931

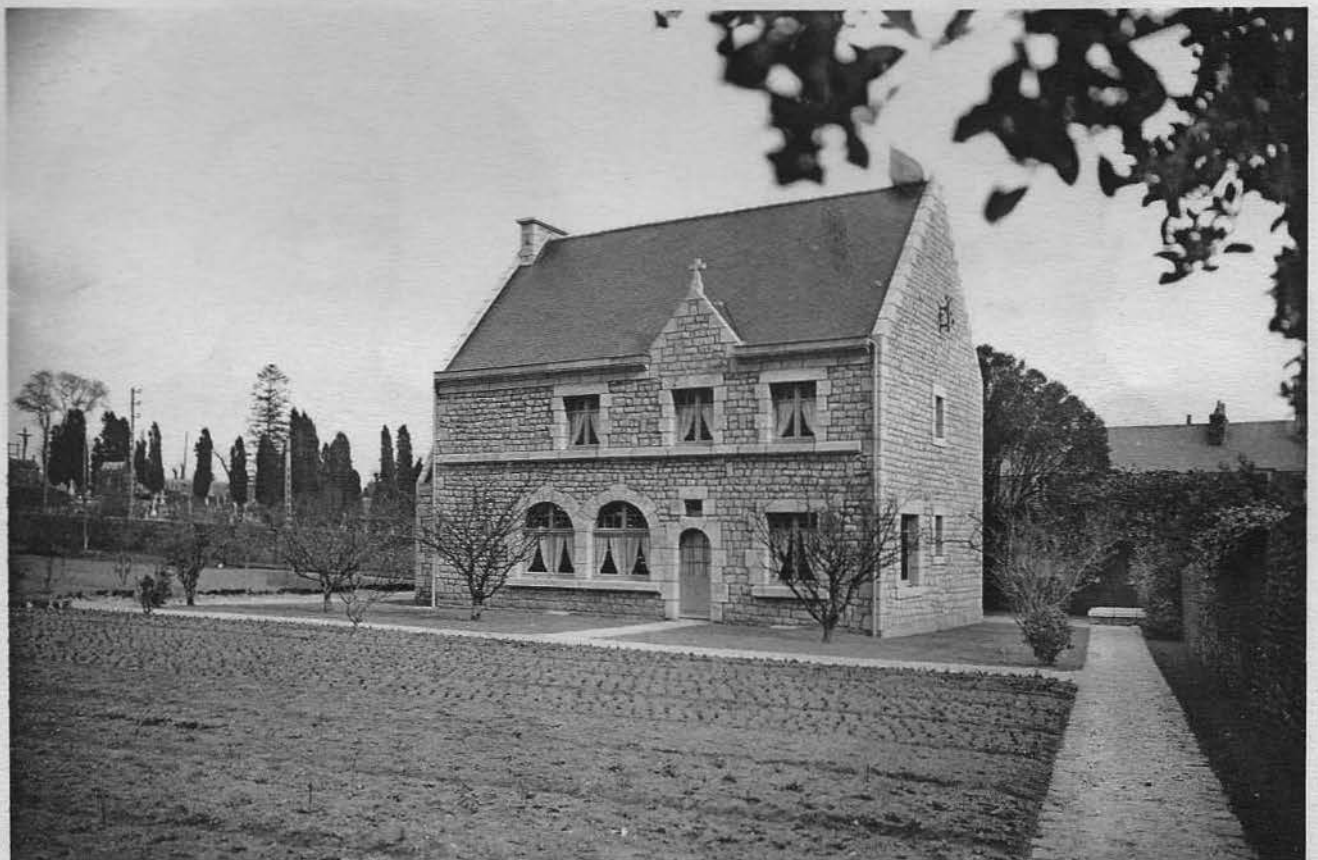




CONSTRUCTIONS RÉCENTES

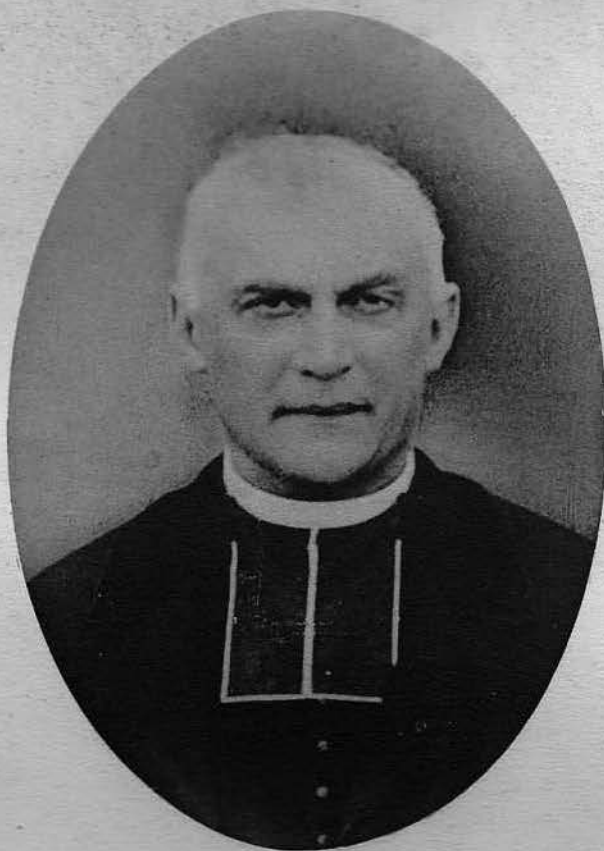


Bâtiment St-Joseph 1927



Maison des Religieuses 1938

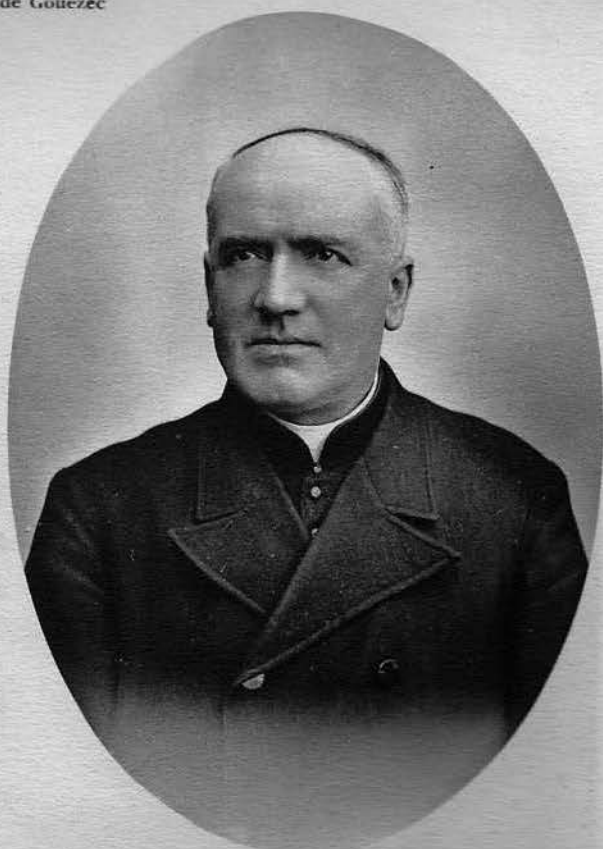
Les AUMONIERS DU LIKÈS (1919-1938)



M. Joseph LE GALL
1919 à 1931
actuellement recteur de Gouézec



M. Prosper GOUCHEN
depuis 1931



M. Corentin LOZACHMEUR
depuis octobre 1931

VOCATIONS SUPÉRIEURES



Le premier but, qui a toujours présidé à l'activité du Likès, a été la formation chrétienne des élèves qui s'y rendaient.

Le programme quotidien est organisé dans ce sens : prière, sainte messe, réflexion, catéchisme, facilité de s'approcher des Sacrements, retraites annuelles, fêtes chrétiennes solennelles et nombreuses, etc... rien ne manque à l'adolescent désireux de connaître et de vivre sa Religion.

Aux élites, l'école s'est vite souciée de donner le complément spirituel demandé : les Congrégations avant

1906, comme après 1919, et, de plus, les œuvres de Jeunesse, leur donnent toute facilité d'un développement chrétien harmonieux et complet.

Nous ne pouvons ni retracer la vie des Congrégations de Saint-Joseph, de la Très Sainte Vierge et des Saints Anges, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles furent un terrain choisi pour la pratique de vertus solides et d'un apostolat discret et fructueux, ni même relater en détail le règlement du Congréganiste, conservé en un manuscrit richement relié et d'une calligraphie superbe.

Signalons cependant l'influence considérable qu'exercèrent les Congrégations sur l'éclosion des Vocations Supérieures.

La liste — incomplète sans doute — de celles issues du Likès, nous a été conservée. Nous nous faisons un pieux devoir de la reproduire, heureux de l'abondance des fruits que Dieu a bien voulu cueillir dans cette Ecole.

LISTE ETABLIE EN 1906

ANCIENS ELÈVES PRÊTRES OU RELIGIEUX

I. — Prêtres Religieux

LE LOUET C.
LE CLECH
BLEUZEN
CABON

COMPÈS
BAHIER
CALLOC'H
LE LOUET B.

GUÉVEL
BOSCHET
BRANQUET
THOMAS

2. — Prêtres Séculars

BALBOUS	LE FLOCH	PERRET
BARRÉ	FERTIL	PICHON S.
LE BEC	GUÉGUEN J.	PICHON P.
LE BORGNE	GUÉGUEN S.	LE PORZ
BLOUET	GUILLOU	POULHAZAN J.
BRIANT	GUYARD	POULHAZAN H.
COSQUER	HAVAS	ROSPART
CALVEZ	HEMERN	LE BARS
CARDALIAGUET (Ch.)	JAIN	LE ROUX
CAVELLAT	JAOUEN	ROZEN
CELTON L.	KERGOAT	MOAL
CHAUSSY	DE KÉROULAS	ROUDOT
CHAVEL	LANCHIS	SALAUN
LE CLÉACH	LOUBOUTIN	SÉVELLEC
COGNEAU (Mgr)	LE LOUET (Ch.)	THOMAS Ch.
CORNOU (Ch.)	MARZIN C.	TANGUY
LE DANT	MARZIN J.	TANNEAU F.
DAVID	MÉVEL	TANNEAU J.
LE DU	MOENNER	TRÉVIDIC
LE COZ (Ch.)	MORVAN	LE RHUN S.
CAPITAINE	NÉDÉLEC	
FERMON	PELLERIN	

3. — Frères des Ecoles Chrétiennes

POULMARC'H	TORC'H	HÉNAULT J.
TYMEN	FEUNTEUN	LE NOURS
LALLIVIER	FEUNTEUN	SALAUN J.
CUZON	LE BEC	R.P. EVEN (Père Blanc)
PEUZIAT	BIRIEN	LOZAC'HMEUR
GUICHAOUA	PENNARUN	(Aumônier au Likès)
PAUGAM	NÉDÉLEC	LE BERRE (Ch.)
AUTRET	MÉVEL	BOUSSARD
LE CLECH	BOUARD	PÉRÈS
LE CLECH	QUINQUIS	BALBOUS
LE BERRE J.	HÉNAFF C.	(Econome Saint-Yves)
TANGUY	BERVET	GOUZIEN
SIMON	BRETON	BRÉNÉOL
KERVAREC	OLLIVIER	LE QUÉAU
TANNEAU C.	POULIQUEN	RIOU
TANNEAU J.	PAUGAM	R.P. YVON
LE GOFF F.	SAURIN	R.P. LE FLOCH
LE GOFF J.	DOARÉ	R.P. SIBÉRIL (OMI)
RIOU	PÉTILLON	R.P. SALAUN (Trap.).
KERVEILLANT	PAUGAM	R.P. LE SCAO
TYMEN	HÉNAULT C.	R.P. GUÉGUEN (OMI)

Depuis 1919 :

LE DÉRÉAT MARC
BOUCHER YVES
FEUNTEUN JEAN
DE KÉROULLAS PIERRE

YEURC'H JEAN
KÉRAVAL ANDRÉ
LE LAY HERVÉ
(Père du Saint-Esprit)

PUECH JEAN
HALLÉGUEN (O.M.I.)
LE BIGOT JEAN

Frères des Ecoles Chrétiennes

GRANNEC GILLES
GRANNEC GUILLAUME
LE GUELLEC LAURENT
MOURRAIN ALAIN
PERVEZ FRANÇOIS
LE LOCH PIERRE

PÉRENNOU
GUÉGUEN JEAN
SALIOU PIERRE
DINEUFF ANTOINE
PELLIET PIERRE
GOAS JEAN-LOUIS

BARIOU VINCENT
GUIRRIEC PIERRE
KERLIR PIERRE
LE BARS GUILLAUME
COLLÉTER JEAN

Ces listes — sans doute fort incomplètes — totalisent :

19 Prêtres Religieux ;
83 Prêtres Séculiers ;
62 Frères des Ecoles Chrétiennes.

Aux fruits, on juge l'arbre : le Likès fut vraiment béni par Dieu durant son premier siècle d'existence. Puissent les années à venir intensifier encore cette riche moisson.





LA SECTION NORMALE DU LIKÈS

Le recrutement des Maîtres étant une œuvre de première importance pour la prospérité des écoles libres, en 1922, on décida d'adjoindre au Likès une Section appelée « Normale », dont le but sera précisément de préparer les jeunes gens à la délicate mission d'Educateurs de la jeunesse.

Ce nouveau groupe devait se développer dans les locaux autrefois occupés par les Frères que la tourmente de 1904 avait obligés à se réfugier à Guernesey. Dortoirs et classes avaient abrité les petits séminaristes durant la Grande Guerre. Il ne fallut pas moins de cinq mois pour disposer la maison à recevoir cette jeunesse avide de se dépenser pour le salut des âmes.

Le 9 septembre 1922, la nouvelle section s'ouvre dans les locaux remis à neuf. Elle y trouve à peine l'indispensable. N'est-ce pas le début de toute œuvre chrétienne. Bâtie sur la croix, elle n'a plus qu'à se développer.

Dès le 21 novembre, les élèves de la section normale célébraient pour la première fois leur fête patronale. Aux agapes fraternelles qui suivirent les offices religieux, des voix autorisées surent, avec à-propos, redire la joie de tous et souhaiter, au nouveau groupe, une grande prospérité. Ces vœux ne tardèrent pas à se réaliser car, au 31 décembre 1922, les « petits normaliens » étaient au nombre de 29, un peu plus du double de la rentrée de septembre.

Avec le C. F. Paul, Visiteur, M. Berthou, venu pour ce de Vimiéra, fut le grand organisateur du Cours normal.

Le nombre d'élèves ne cessa de croître depuis l'ouverture. A la rentrée des classes de 1923, 56 sujets se présentaient. Aussi, de nombreux encouragements vinrent de toutes parts et, en juillet 1924, le T. H. Frère Allais-Charles y faisait une visite. Quelques semaines après, 23 élèves quittaient la France afin de poursuivre à Guernesey leurs études et s'initier aux beautés de la langue de Shakespeare. Malgré ce départ, au mois de novembre suivant, la section comptait encore 52 élèves venus de toute la Bretagne, notamment du Finistère.

A l'aurore de la 3^e année de son existence, la Section Normale reçut la visite et les encouragements du Chef vénéré du diocèse, accompagné de son

vicaire général, qui allait devenir son auxiliaire, et d'un grand nombre de prêtres. Paternel et encourageant, Mgr l'Evêque a béni notre petite école normale et les Maîtres qui s'y dévouent.

L'Esprit-Saint, maître des cœurs, souffle où il veut... Dans ce milieu choisi d'âmes généreuses, des vocations missionnaires vont éclore. Mais l'exemple viendra de haut : c'est un professeur, M. Hervé Poupon qui, le 29 mai 1925, s'embarquera à Marseille pour la relève en Indo-Chine. Désormais, chaque année, un ou deux élèves quitteront le « pays des clochers à jours » pour les rives de la Senne, en terre étrangère, et s'y préparer à la rude vie de missionnaires du Bon Dieu.

...Quatre années se sont écoulées depuis sa fondation. La Section normale entre dans une nouvelle phase de son existence. Son premier directeur est nommé pour un autre poste. Ses grandes qualités pédagogiques et son talent



M. PENNARUN



M. LE PAGE

d'organisateur lui ont permis de mener à bien l'œuvre si délicate et si importante qui lui avait été confiée et pour laquelle il s'est dévoué sans compter.

Une autre main habile allait, en 1926, prendre les rênes de la direction. M. Pennarun avait déjà professé avec succès en Indo-Chine. Il arrivait de l'école normale franco-anglaise de Guernesey, dont il était d'un des directeurs, précédé par une réputation d'éducateur émérite. Quand il prit la direction de la Section Normale, celle-ci comprenait, outre le Directeur, huit professeurs régissant quatre classes où étaient répartis les quatre-vingt-huit élèves. Les études sont en honneur et, dès juillet, les sept élèves présentés au brevet reçoivent le diplôme.

Bientôt la santé de M. le Directeur donna de sérieuses inquiétudes à son entourage. Il s'alita et, à l'aurore du 24 janvier 1928, il expirait à la clinique. Grande fut la douleur de tous à l'annonce d'une mort si imprévue et la foule accourue à ses obsèques témoigna de la sympathie qu'il sut s'attirer durant son court séjour à Quimper.

Son sous-directeur reçut l'ordre de prendre la direction. C'était M. Pierre Le Page, rentré depuis peu de l'Amérique du Sud où il avait exercé avec un très grand succès, d'importantes fonctions. Le 19 mai suivant, Mgr Duparc revenait, avec un plaisir non dissimulé, rendre visite aux benjamins, espoirs de son beau diocèse.

A cette époque, M. Gallic étant sous-directeur, la section fit l'acquisition d'un cabinet de chimie et d'un appareil de projections très perfectionné, afin de rendre l'enseignement plus intéressant. Durant l'année scolaire 1928-1929, son Excellence Mgr l'Evêque et le T. H. F. Supérieur Général nous rendirent visite et accordèrent une grande promenade à Sainte-Anne-de-la-Palud. Au 31 décembre suivant, la Section Normale du Likès comptait quatre-vingt-quatorze élèves. L'année 1930 voit le départ de vingt-sept petits normaliens pour l'école franco-anglaise. Dans trois ans, ils viendront grossir les rangs des maîtres chrétiens.

M. le Bail devient sous-directeur en 1931 et, l'année suivante, monte un cabinet d'Histoire Naturelle aux nombreuses vitrines consacrées soit à la géologie et à la minéralogie, soit à la zoologie et à la botanique. Le musée s'enrichit également d'un matériel de physique très intéressant. En 1933, une colonie de vacances de cinq semaines s'organise à Pouldreuzic. Chaque jour, les élèves prennent leurs ébats sur les dunes où ils jouent au croquet ; un bain réconfortant dans la Baie d'Audierne termine la soirée que couronne un Salut du Saint-Sacrement.

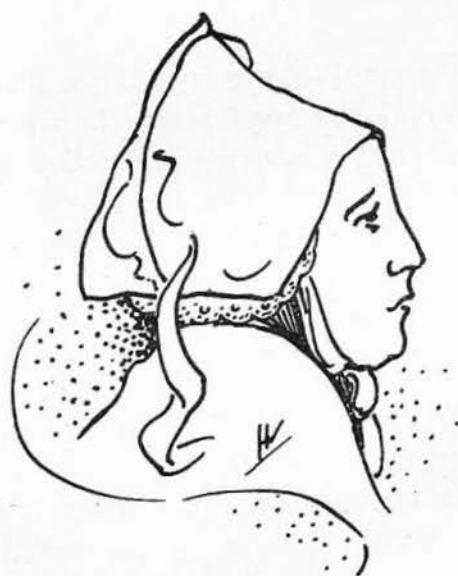
Le 8 décembre, Son Excellence Mgr Cogneau, charmant de simplicité et d'abandon, rend visite à la Section Normale. Mgr encourage les jeunes gens à travailler à devenir de véritables apôtres comme ses anciens maîtres dont il se plaît à rappeler le souvenir.

Bientôt d'éminents éducateurs sont nommés professeurs. Ce sont MM. Galéron et Coeffic, anciens directeurs à Lambézellec et M. Violant, ancien directeur à Saint-Evarzec. Au début d'octobre 1935, le nombre des élèves atteint et dépasse bientôt la centaine.

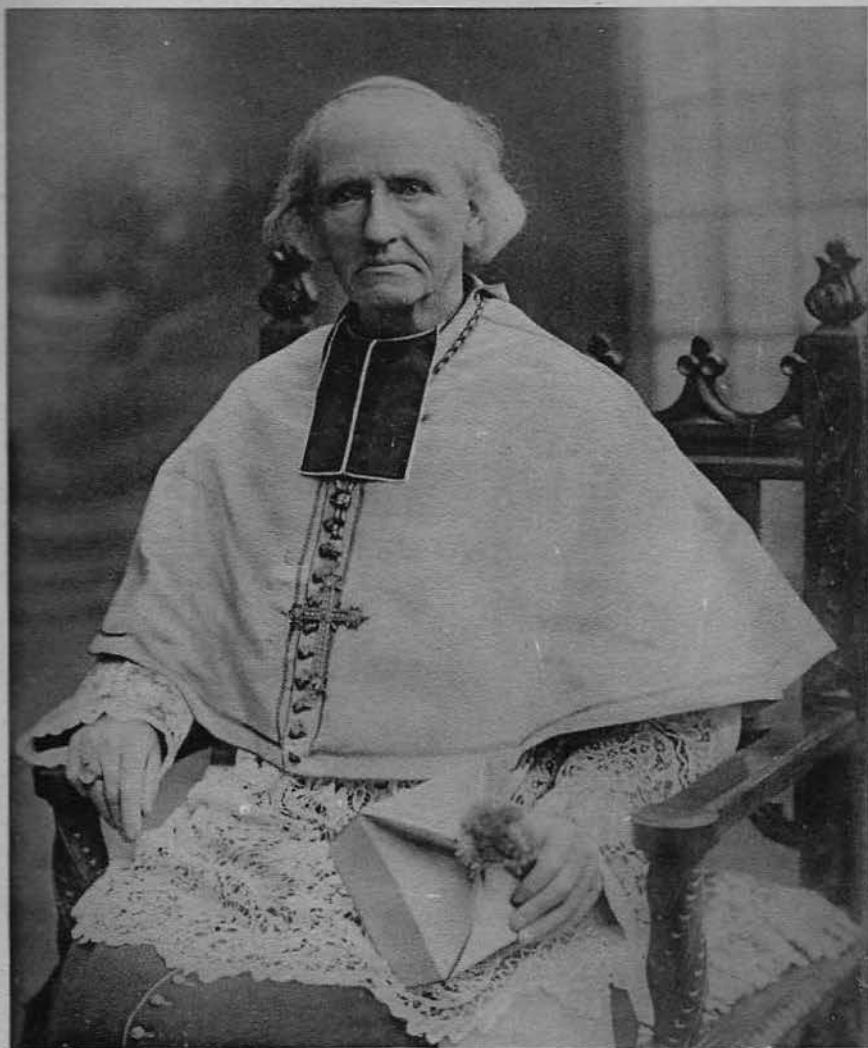
En septembre 1937, M. le Bail est nommé sous-directeur au Likès où il apporte son dévouement et sa science. M. V. Jamet le remplace, venant faire part au cours normal des talents pédagogiques qui firent de lui, au Likès un véritable éducateur.

Pour clore l'année scolaire, onze élèves se présentèrent au brevet, dix obtinrent le diplôme.

L'année 1938, déjà endeuillée par la mort soudaine d'un professeur, M. Violant, s'annonce cependant sous d'heureux auspices. Que Saint Jean-Baptiste de La Salle, « l'Instituteur des Instituteurs », protège cette vaillante milice, formée sous son égide et suivant ses méthodes à la sublime mission d'Educateurs chrétiens.



NOS EVÊQUES



Monseigneur DUPARC
Restaurateur de l'Ecole
du Likes en 1919



Monseigneur COGNEAU
Ancien Elève de l'Ecole



Frère ARÈSE Casimir
Assistant



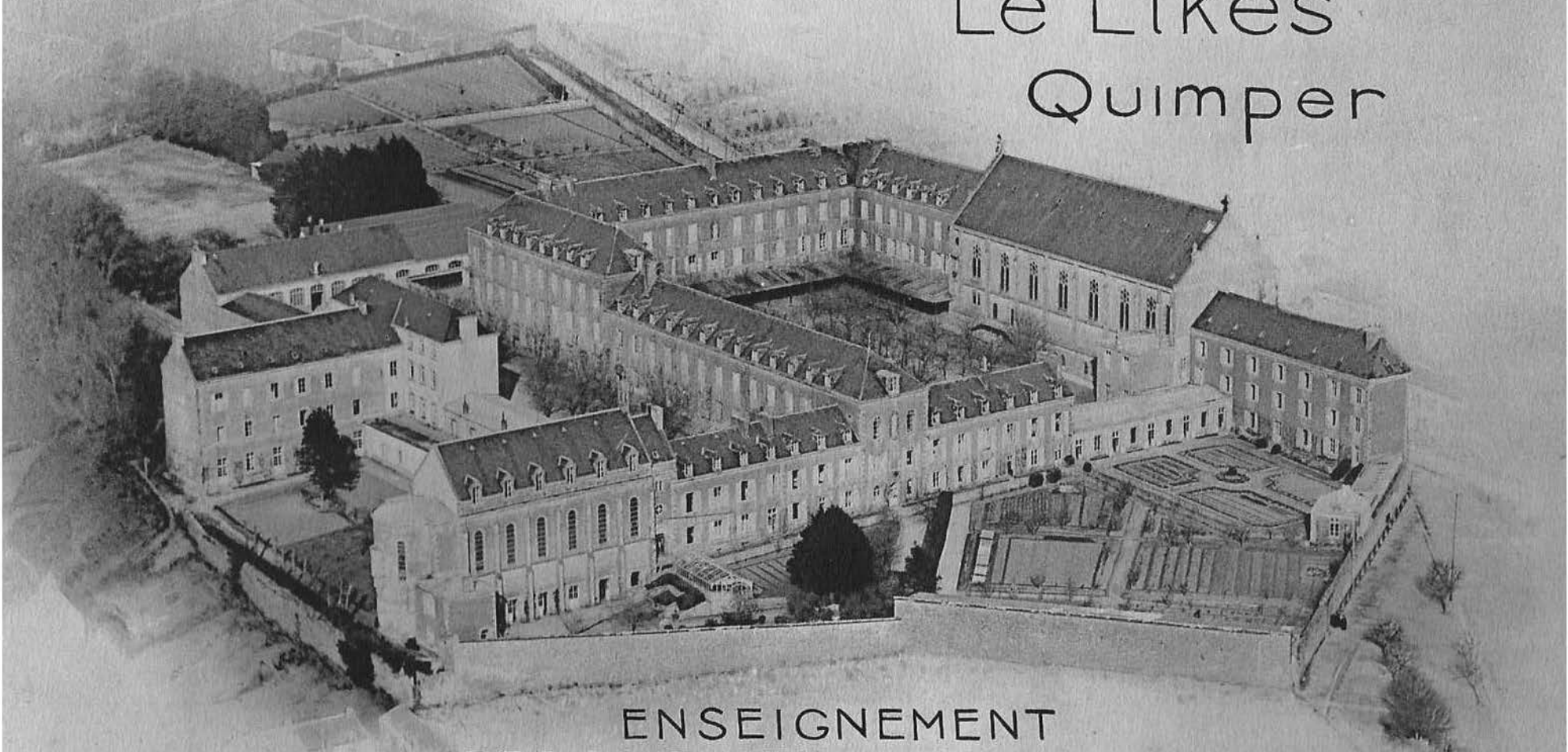
Frère COSME Dominique
Ancien Professeur
Assistant décédé en 1938



Très Honoré Frère JUNIEN Victor
Supérieur Général
des Frères des Ecoles Chrétiennes

ECOLE SAINTE MARIE

Le Likès
Quimper



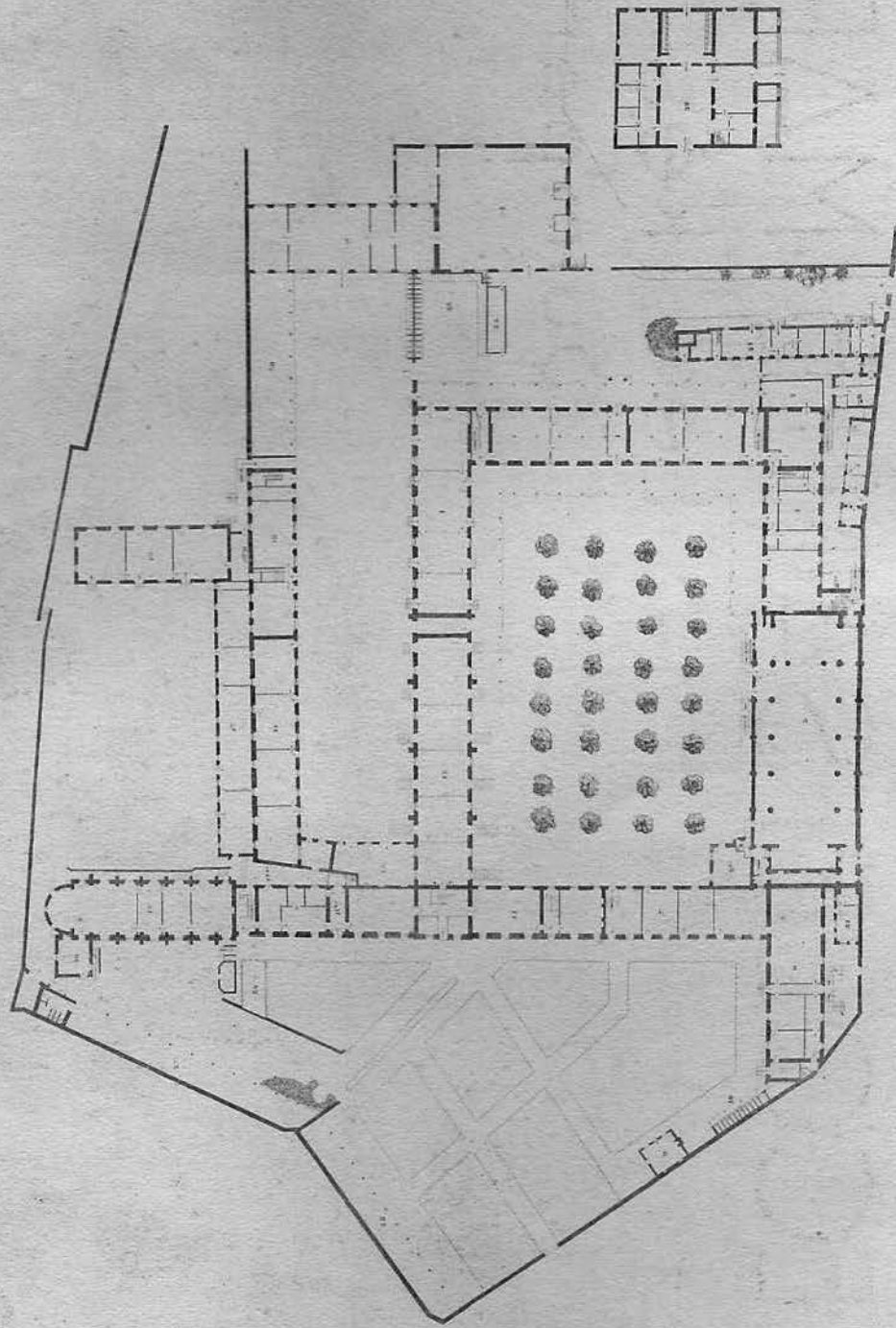
ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE et TECHNIQUE

Le Likès en 1937
Vue Générale

Ecole Sainte - MARIE

REIMS - QUENNER

Traverse



E.O. 1701

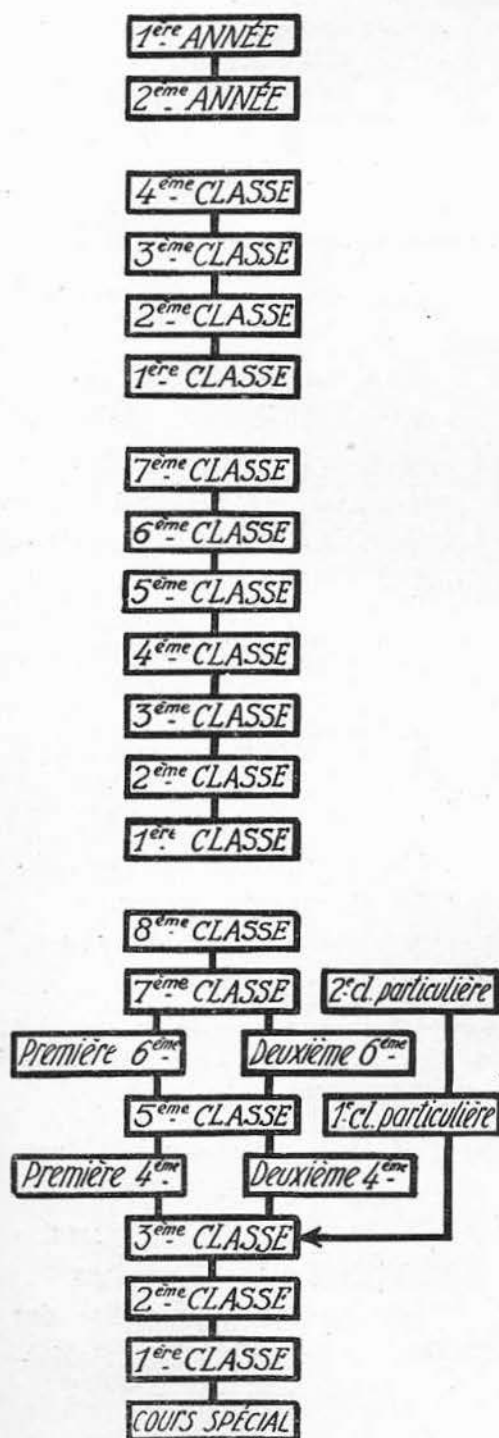
ESCALE APPROXIMATIVE 1:5000

GATIER
ARCHITECTE
NANTES

Plan du Likès en 1937

EVOLUTION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE

Ce chapitre montrera, par une série de schémas, les principales transformations scolaires effectuées au Likès. Il sera donc comme une synthèse de l'organisation pédagogique de l'Ecole en un siècle.



1838

Enseignement du français par le breton.

Enseignement agricole.

1846

Les 4^e et 3^e classes donnent un enseignement primaire.

Les 2^e et 1^{re} classes correspondent aux 1^{re} et 2^e années agricoles.

1857

Les 7^e, 6^e, 5^e, 4^e classes donnent l'enseignement primaire.

En 3^e et 2^e classes : à l'enseignement général s'ajoute l'agriculture.

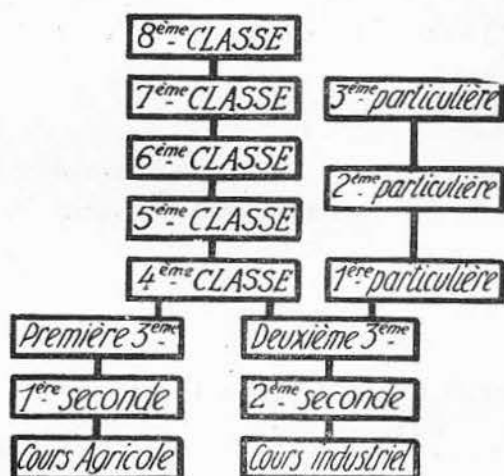
En 1^{re} classe : une bifurcation s'introduit : certains élèves suivent les cours agricoles, d'autres, un enseignement spécial, avec dessin linéaire, lavis, géométrie... etc...

1875

L'enseignement primaire se donne dans les 9 classes qui précèdent la 3^e. A noter la création des classes particulières, pour les externes spécialement.

Les 3^e, 2^e et 1^{re} classes correspondent aux 1^{re}, 2^e et 3^e années d'enseignement agricole.

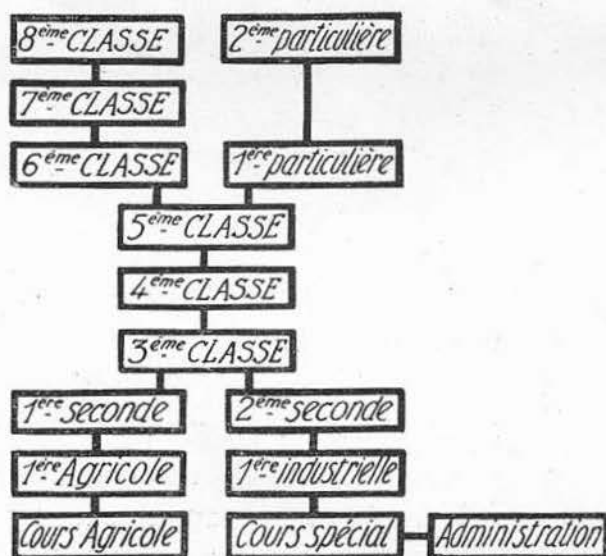
Le Cours spécial prépare aux concours officiels : Arts et Métiers, Administration, etc...



1887

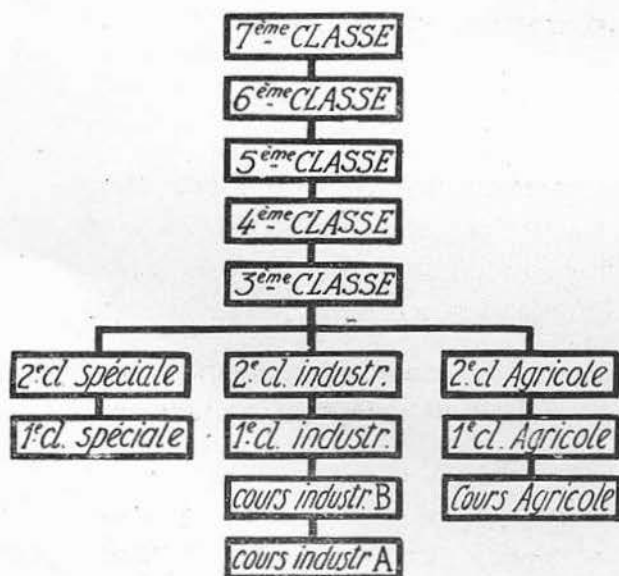
Chacune des 3^e et 2^e classes comprend deux divisions : l'une agricole, l'autre industrielle, avec enseignement général commun.

La division s'accroît au sommet par la création d'un cours agricole et d'un cours industriel séparé.



1895

On note une année d'étude de plus que dans les combinaisons antérieures, et la « division préparatoire à l'Administration ».



1898

Importante réorganisation du Frère Cyrille des Anges.

Les 5 classes inférieures constituent la 2^e division.

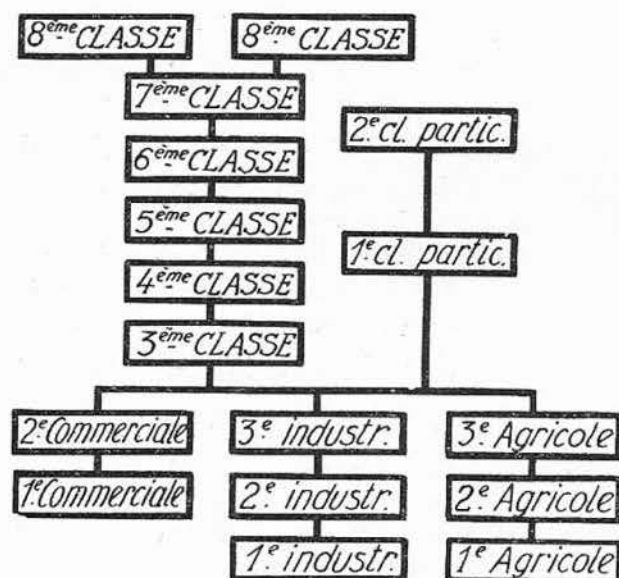
Les 9 classes suivantes, où 1^{re} division, sont subdivisées en 3 sections :

Section administrative et commerciale : 2 classes.

Section industrielle : 4 classes.

Section agricole : 3 classes.

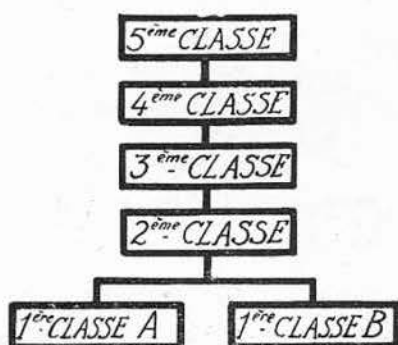
L'importance numérique des classes d'Enseignement Professionnel est à remarquer.



1906

Organisation en 2 divisions, comme celle de 1898, avec adjonction des classes particulières.

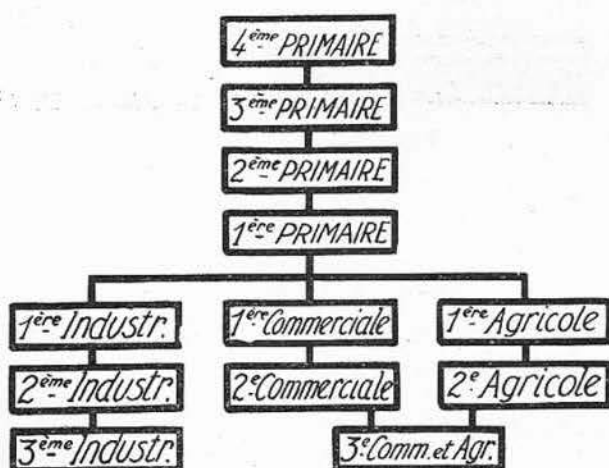
La 1^{re} industrielle comportait les
2 sections : Arts et Mécani-
ciens.



1919

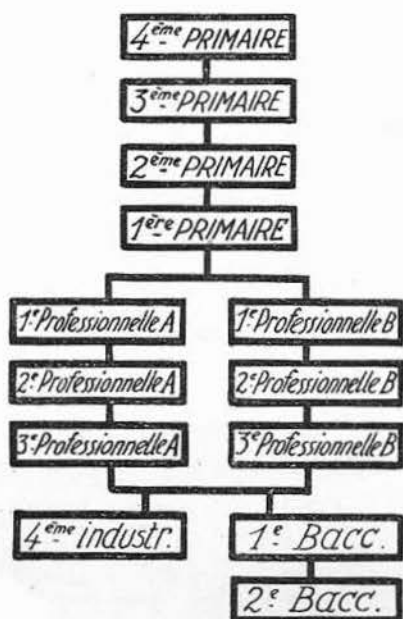
Classes primaires.

Le départ s'organise sur les plans
de 1898.



1930

2 divisions absolument copiées sur le type 1898 ; mais les études sont échelonnées sur 7 années d'études seulement.



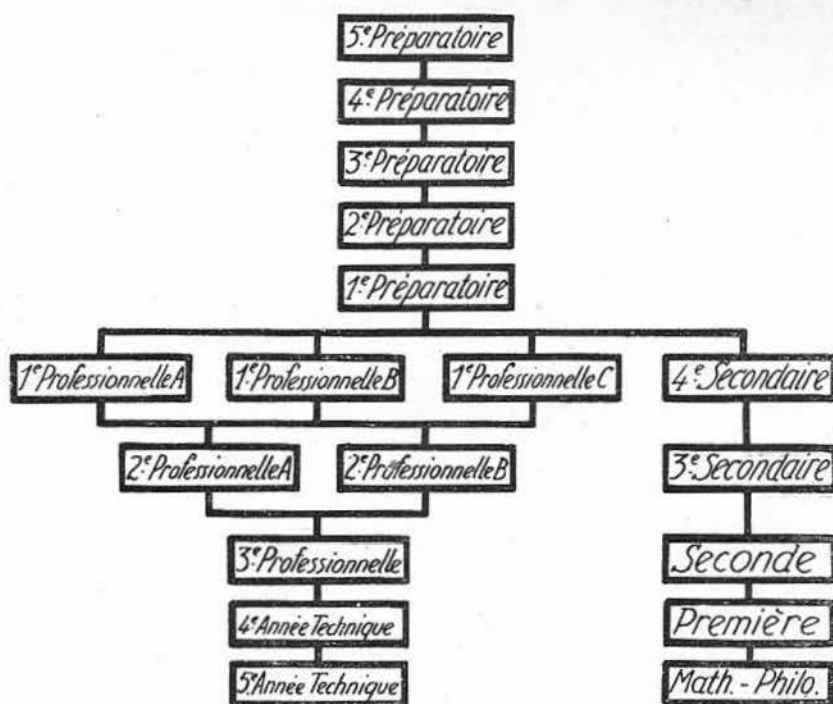
1932

Remaniement important :

Les sections industrielles, commerciales, agricoles, ont le même enseignement général dans des classes communes.

Adjonction des classes du Secondaire moderne, Bacc. 1^{re} et 2^e parties, greffées sur les classes primaires supérieures.

Ces 2 classes forment une division spéciale.



1938

Autre réorganisation de structure :

L'école présente 3 ordres d'enseignement :

1^o une section primaire (classes préparatoires) ;

2^o une section technique officiellement reconnue, avec enseignement industriel, commercial et agricole ;

3^o une section secondaire également officielle, et débutant en classe de 4^e.

Administrativement, il y a 3 divisions :

3^e division : les 5 classes préparatoires ;

2^e division : 7 classes : 1^{re} A.B.C., classe de 4^e ;

2^e A.B., classe de 3^e ;

1^{re} division : les 6 classes supérieures.

Une initiative intéressante existe, du fait que les élèves de 4^e, 3^e et 2^e (enseignement secondaire) suivent les cours de l'enseignement technique.

On remarquera que l'ensemble des études s'étage sur 10 années de scolarité, et que l'Ecole a son fort contingent d'élèves dans les 2^e et 1^{re} divisions, renversant ainsi, à son avantage, les proportions de 1875.

L'Evolution scolaire du Likès présente un souci constant de s'adapter aux besoins des époques, et garde une formule originale et parfois hardie, qui explique ses succès.



1838-1938

GRAPHIQUE DE LA POPULATION DE L'ECOLE SAINTE-MARIE

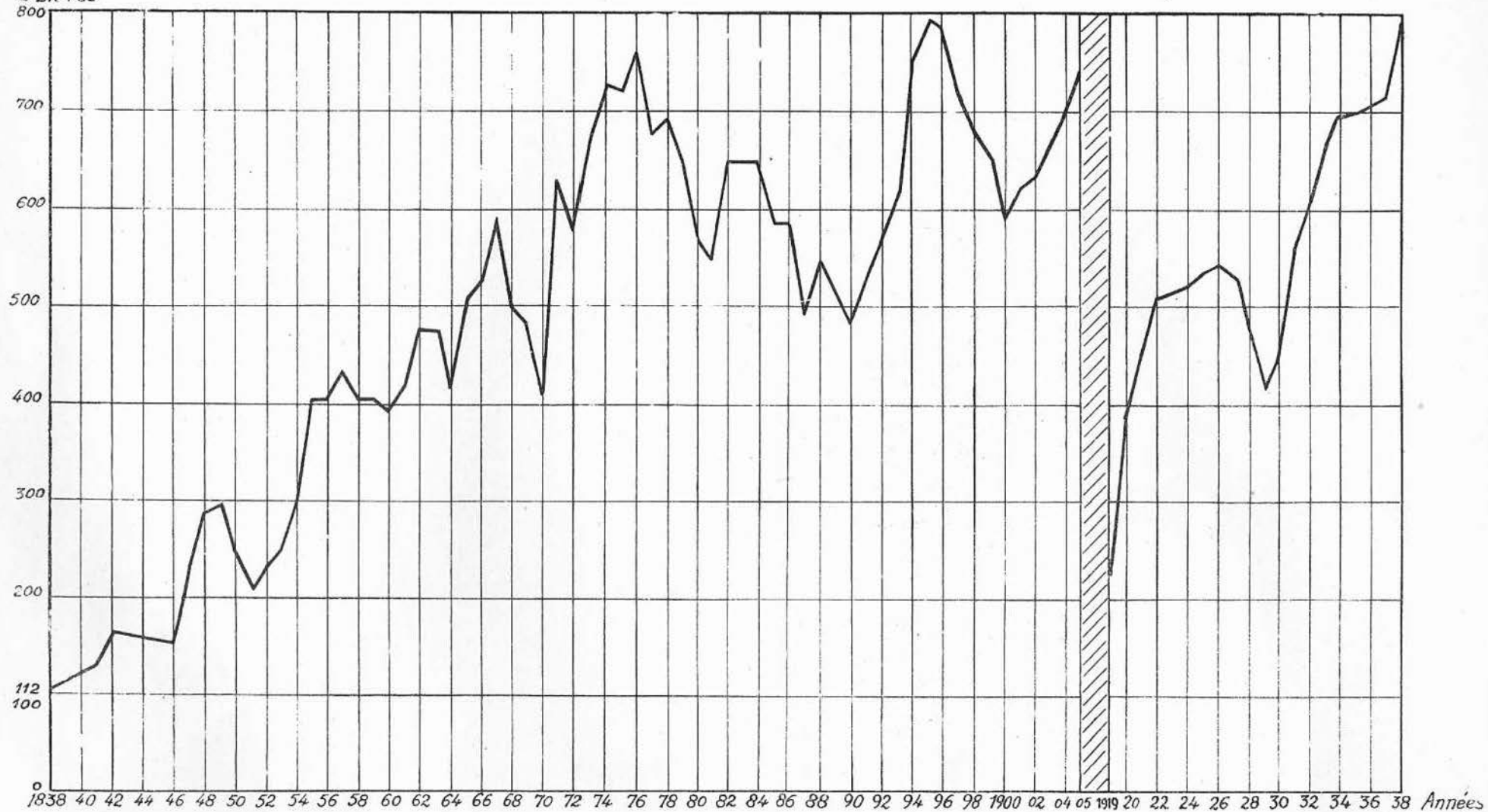
Le graphique marque une fonction croissante jusqu'en 1876 (sauf le creux des années de guerre 1870-71). La baisse est ensuite tenace jusqu'en 1890, où le Frère Cyrille des Anges relance l'œuvre et lui fait atteindre le maximum de sa population scolaire en 1896.

Les lois persécutrices, le développement d'autres écoles dans la région, expliquent les décroissances de 1896 à 1900. Puis c'est une nouvelle progression, hélas brutalement interrompue au chiffre de 738 élèves en 1906.

Les recommencements de 1919 avec 220 élèves sont vite prometteurs. La courbe est nettement croissante et rejoint, en moins de vingt ans, les sommets atteints aux périodes de plus grande prospérité. La baisse constatée de 1927 à 1930 correspond aux années de guerre 1914-1918, à naissances déficitaires. La hausse est ensuite annuelle, limitée seulement par les insuffisances des locaux.

Puisse le deuxième centenaire du Likès constater que l'Ecole a pu se maintenir dans la prospérité où le premier centenaire l'a établi.

Nombre
d'Élèves





ÉTAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT AU LIKÈS DEPUIS 1919

<i>Directeurs</i>	
MM.	
Y. LE GALL	1919-1922
JOSEPH GAUTIER	1922-1932
JEAN BUANIC	1932-février 1933
LOUIS BENGLOAN	1933-1935
Y. LE GALLIC	1935-1936
LOUIS BENGLOAN	depuis 1936

<i>Economes</i>	
MM.	
JEAN LOISEL	1919-1922
JEAN LOSQ	1922-1928
FRANÇOIS BROUDEUR	depuis 1928

<i>Sous-Directeurs</i>	
MM.	
C. HERRY	1919-1920
E. MORREAU	1920-1925
L. KERDONCUFF	1925-1927
M.-A. SALAUN	1927-1928
FRANÇOIS GUÉGAN	1928-1932
JEAN BUANIC	1931-1932
JEAN LE BERRIGOT	1930-1933
JEAN GUILLERME	1931-1933
JEAN QUÉAU	1934-1937
JOSEPH SALAUN	depuis 1933

CHEFS DE DIVISION 1922 à 1930

<i>Division Primaire</i>	
MM.	
JEAN PAUGAM	1922-1925
M.-A. SALAUN	1926-1927
P. STANQUIC	1928-1930

<i>Moyens (Agricole Commerciale)</i>	
MM.	
M. JACOB	1922-1925
JACQUES LE GALL	1925-1926
F. BROUDEUR	1926-1928
F. GUÉGAN	1928-1930

<i>Division Industrielle</i>	
MM.	
LOUIS KERDONEUFF	1922-1927
F. GUÉGAN	1928-1930

De 1930 à 1937

Primaire

MM.	
JEAN BUANIC	1930-1931
YVES BARIOU	1932-1933
LOUIS PUREN	1933-1934
PIERRE JAOUEN	1934-1937

Division des Grands

MM.	
VINCENT JAMET	1930-1933
JEAN CHARLOT	1933-1934
YVES BARIOU	1934-1936
J. SALAUN	depuis 1936

Division des Moyens

MM.	
F. GUÉGAN	1930-1932
J. SALAUN	1933-1935
R. PUREN	1936-1937
F. LE BAIL	1937-1938

MM.	
A. RAGUÈNÈS	1919-1926
J. PAUGAM	1919-1926
L. KERDONCUFF	1919-1927
F. LE GOFF	1919-1923
J. PENGAM	1919-1922
J. LE GALL	1919-1920
F. STÉPHAN	1919-1924
J. LE BERRE	1919-1920
M. LE MAHO	et 1922-1926
P. STANQUIC	1919-1921
E. MORREAU	et 1924-1927
M. JACOB	1919-1921
A. RANNOU	et 1925-1928
J. LE POINTER	1920-1925
E. LE GOASGUEN	1920-1925
V. JAMET	1920-1924
J. DOURFER	1920-1921
G. HAMONOU	1920-1921
J. MONDÉGUER	1921-1922
J. LE PORT	1921-1925
J. BOSSER	1921-1923
P. LE VERN	1921-1922
Y. FAVENNEC	1921-1925
R. DENNÉLIOU	1921-1922
H. COGANT	1921-1922

MM.	
F. LE GUEN	1922-1925
F. BROUDEUR	1922-1928
H. LE SCAO	1922-1924
J. SALAUN	1922-1932
J. LE CANN	et depuis 1933
Y. BARIOU	1922-1924
R. LE BRIS	et 1925-1927
A. DIVERREZ	1923-1936
F. LE GUILLOU	1923-1924
H. MORVAN	1923-1925
F. QUÉRÉ	1924-1928
J. LE GALL	1924-1930
H. LE SCOAZEC	1924-1937
L. PRONOST	1925-1926
P. LE NAIR	1925-1926
J. BIRRIEN	1925-1930
P. LE MAHO	et 1932-1934
J. LANUZEL	1925-1926
M. SALAUN	1925-1927
P. QUÉGUINER	1926-1928
P. CORNIC	1926-1928
L. PABIC	1926-1929
J. LE DOARÉ	1926-1927
R. LE BERRE	1926-1929
G. AUBERNON	1926-1931
U. LE BIDAN	1926-1931
	1926-1930

MM.	
J. QUÉAU	depuis 1926
Y. MAGUET	1926-1931
P. CORRE	1926-1929
J. ETIENNE	1926-1930
F. GUÉGAN	1927-1931
J. LE BELZIC	1927-1930
	et depuis 1932
J. PHILIPPE	1927-1932
A. JÉGO	1927-1929
J. JAOUEN	1927-1929
	et depuis 1934
J. KERVEILLANT	1927-1934
J. VIOLANT	1927-1928
G. QUÉRÉ	1929-1932
J. THYMEUR	1927-1929
L. PURÈNE	1928-1934
	et depuis 1935
J. LE GOFF	1928-1929
F. MAZÉAS	1928-1930
A. LE PERSON	depuis 1928
J. GUILLERME	1929-1934
H. PELTIER	1929-1930
A. MOURRAIN	1929-1937
J. THOMAS	1929-1932
C. MALGORN	1929-1930
Y. LE LAND	depuis 1929
J. DAGUET	1929-1930
J. LAÉ	depuis 1930
I. MOYSAN	1930-1931
P. SÉBILLOT	depuis 1930
J. ABALLÉA	depuis 1930
L. ORIENT	1930-1934
	et 1935-1938
J. BUANIC	1930-1933
H. TREUSSARD	1930-1934
	et depuis 1935
J. MALGORN	1930-1933
J. DROAL	1930-1931
A. ABERNOT	1930-1935
	et depuis 1936

MM.	
L. DAGORN	depuis 1931
G. MARTIN	depuis 1931
H. POULIQUEN	1931-1932
A. MALGORN	1931-1932
Y. CADER	depuis 1931
J. AUFFRET	1931-1935
Frère JEAN-PAUL	depuis 1932
E. LE VIAVANT	1932-1934
	et 1935-1937
F. PEIGNÉ	1932-1936
P. COURTET	depuis 1932
G. STÉVANT	depuis 1933
J. CHARLOT	1933-1934
Z. ROGARD	depuis 1933
L. PUNGIER	1933-1935
H. SALAUN	depuis 1934
J. PENNEC	depuis 1934
L. CALVEZ	1934-1936
J. LORGEUX	1934-1935
J. BERGOT	depuis 1934
H. LE GUEN	depuis 1935
J. PÉTILLON	1935-1936
Y. LE MEUR	depuis 1935
J. DELLUNDER	depuis 1936
M. LAURANS	depuis 1936
J. RAOUL	depuis 1936
J. CABALLERO	1936-1937
G. FUERTES	1936-1937
J. CHAMBRIN	depuis 1936
H. LE GALL	depuis 1936
F. LE BAIL	depuis 1937
G. MONY	depuis 1937
L. LE GUELLEC	depuis 1937
F. JOSTEN	depuis 1937
P. LE PAUTREMAT	depuis 1937
L. DELCROS	depuis 1937
M. HASCOET	depuis 1937
J. KERJÉAN	depuis 1937
M. DIHARCE	depuis 1937



LE
CORPS PROFESSORAL
en 1938

LA DIRECTION



JEAN QUÉAU
Sous-Directeur



FRANÇOIS LE BAIL
Sous-Directeur



LOUIS BENGLOAN
Directeur



JOSEPH SALAUN
Sous-Directeur



JEAN JAOUEN
Chef de Division



FRANÇOIS BROUDEUR
Econome



HENRI SALAUN
Sous-Econome



GUILLAUME STÉVANT
Cl. de Première



LOUIS DAGORN
Cl. de Math. El.



GABRIEL MONY
Cl. de Math. El.

PREMIÈRE DIVISION



LAURENT LE GUELLEC
Cl. de Seconde



MAURICE DIHARCE
Cl. de Seconde



JEAN LAË
4^e Année Technique



JEAN ABALLEA
3^e Année Technique



PAUL SÉBILLOT
4^e Année Technique



ZACHARIE ROGARD
3^e Année Technique



GASTON MARTIN
Cl. de Commerce



AUGUSTE PERSON
3^e Secondaire



HERVÉ LE GUEN
4^e Secondaire



YVES CADER
4^e Secondaire



MARCEL LAURANS
2^e Année Technique A



YVES LE LAND
2^e Année Technique B

DEUXIÈME DIVISION



ALEXIS ABERNOT
2^e Année Technique A



JEAN-MARIE PENNEEC
1^{re} Année Technique A



LOUIS PURENE
2^e Année Technique B



LOUIS DELCROS
1^{re} Année Technique C



PIERRE PAUTREMAT
1^{re} Année Technique A



JEAN RAOUL
1^{re} Année Technique B



PAUL COURTET
1^{re} Année Technique B



HENRI TREUSSARD
1^{re} Année Technique C



JEAN LE BELZIC
1^{re} Prép.



MICHEL HASCOET
1^{re} Prép.

TROISIÈME DIVISION



YVES LE MEUR
2^e Prép.



JEAN CHAMBRIN
2^e Prép.



JOACHIM DELLUNDER
3^e Prép.



JOSEPH BERGOT
3^e Prép.



FRÈRE JEAN-PAUL
5^e Prép.



HENRI LE GALL
4^e Prép.



JEAN KERJEAN
4^e Prép.

PROFESSEURS SPÉCIAUX



ADRIEN AUGEREAU



JEAN GUEVEL



LOUIS BERNARD



RENÉ BERNARD



RENÉ THEOLADE



JEAN DAMIAN



EUGÈNE JULIEN



LÉON ORIENT
décédé le 13 avril 1938



EUGÈNE LEBRUN



RENÉ BRIEC

Résultats des Examens

et des

Concours Officiels

●

Dans ce chapitre nous publions, année par année, les Résultats obtenus dans les Examens et les Concours officiels, par les Elèves de l'Ecole Sainte-Marie, depuis son organisation complète jusqu'à nos jours.

Ce tableau suggestif des activités de l'école explique son évolution et justifie la confiance des familles à son égard.

Il témoigne éloquemment du rayonnement qu'a exercé LE LIKÈS dans toute la région.



RÉSULTATS

des Examens et des Concours Officiels

Année 1858

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

Donnés à la suite d'un concours public, entre tous les élèves de la première classe.

- | | |
|--|----------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Charrue Dombasle, numéro 3, à RENÉ RANNOU, | d'Elliant. |
| 2 ^e PRIX. — Une Charrue Dombasle, numéro 4, à JEAN ROY, | de Gouézec. |
| 3 ^e PRIX. — Une Charrue Dombasle, numéro 4, à GUY ROY, | de Trégourez. |
| 4 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à BENOIT NORMAND, | de Cléden-Cap-Sizun. |
-

Année 1859

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|--|----------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Charrue Dombasle, numéro 3, à JEAN-ANDRÉ KERSAUDY, | de Cléden-Cap-Sizun. |
| ex-æquo. — Une Charrue Dombasle, numéro 4, à JEAN ROSPARS, | de Laz. |
| — — Une Charrue Dombasle, numéro 4, à CORENTIN THOMAS, | de Plomodiern. |
-

Année 1860

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|--|-----------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 3, à PIERRE ROUDAUT, | de Saint-Goazec. |
| 2 ^e PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 3, à ALAIN BENOIT, | d'Edern. |
| 3 ^e PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 3, à JEAN DAN'ON. | de Kerfeunteun. |
| ex æquo. — Une Charrue Bodin, numéro 3, à YVES GOUARDET. | de Clohars-Fouesnant. |
| 4 ^e PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 4, à FRANÇOIS DAGORN. | de Saint-Yvi. |
| ex æquo. — Une Charrue Bodin, numéro 4, à CORENTIN GOUZIEN, | d'Ergué-Gabéric. |
| — — Une Charrue Bodin, numéro 4, à PIERRE NIHOARN, | de Guengat. |

Année 1861

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Un Araire Bodin, à FRANÇOIS DAGORN,
2^e PRIX. — Un Araire Bodin, à ALAIN LE ROUX,
ex æquo. — Un Araire Bodin, à HERVÉ LE ROUX,
3^e PRIX. — Un Araire Bodin, à JEAN-LOUIS BERNARD,
4^e PRIX. — Un Araire Bodin, à JEAN CORNIC,
ex æquo. — Un Araire Bodin, à YVES LANCEN,

de Saint-Yvi.
d'Ergué-Gabéric.
d'Ergué-Gabéric.
de Cast.
de Kerfeunteun.
de Melgven.

Année 1863

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Un Araire Bodin, numéro 3, à GUILLAUME RANNOU,
2^e PRIX. — Un Araire Bodin, numéro 3, à JEAN JAIN,
3^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à CLAUDE MOENNER,

de Pleyben.
de Cast.
de Plonéis.

Avant 1865

Ecole Normale de Rennes

Christophe BOLZER.	Jean BERRIET.
Christophe DONNART.	Jean-Marie NORMANT.

Bourse pour le Lycée

MAILLEST.
Henri DE BREBAN (école militaire de la Flèche).

Ecole Normale de Rennes

Honoré GUILLOU, de Douarnenez.

Année 1865

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Une Charrue Bodin, de 48 francs, à JEAN JAOUEN,
2^e PRIX. — Une Charrue Bodin, de 48 francs, à CLET MARCHAND,
3^e PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 6, à VINCENT LÉVENEZ,
4^e PRIX. — Une Charrue Bodin, numéro 6, à HERVÉ JAOUEN,
ex æquo. — Une Charrue Bodin, numéro 6, à PIERRE BIDON,

de Landrévarzec.
de Clédén-Cap-Sizun.
de Spézet.
de Landrévarzec.
de Guengat.

Année Scolaire 1866 - 1867

1^{re} Ecole des Arts et Métiers

Louis LE LOUARN,
Alexandre MARTIN,

de Bannalec.
d'Hennebont.

Jean-François FICHOU,
Hervé JAOUEN,

de Saint-Thégonnec.
de Brie.

2^{re} Administration des Postes

Paul VRIÉ,

de Brest.

Auguste KERDONCUFF, de Brest.

3^{re} Ecole Normale de Rennes

Bernard GONIDEC,

de Douarnenez.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire Bodin, numéro 3, à HERVÉ JAOUEN,

de Landrévarzec.

2^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à VINCENT LÉVÉNEZ,

de Spézet.

3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à PENNARUN,

d'Edern.

Année Scolaire 1867 - 1868

1^{re} Examen des Bourses dans les Lycées

Ferdin. BOURRASSEAU,
Baptiste CUZIAT,

de Bannalec.

Arthur GAUGUÉ,

2^{re} Ecole Normale de Rennes

Henri BARBÉOC'H,

Yves DANZÉ,

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire, numéro 3, à PIERRE KERGOAT,

d'Edern.

2^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à GUILLAUME DANION,

de Kerfeunteun.

3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à FRANÇOIS NÉDÉLEC,

d'Ergué-Gabéric.

4^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à JEAN-MICHEL BRÉNÉOL,

de Primelin.



Année Scolaire 1868 - 1869

1° Ecole des Arts et Métiers

François COEFFIC,
Louis RIEN,

Arsène PRIOL,

2° Brevet d'Instituteur

Joseph BOUSSARD,

de Telgruc.

Yves DANZÉ,

de Primelin.

3° Bourse pour le Lycée de Napoléonville

Arthur GAUGUÉ,

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire, numéro 3, à RENÉ GUENNO,

d'Ergué-Gabéric.

2^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 4, à YVES LE ROY,

de Lothey.

3^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 5, à YVES LE MOIGNE,

de Plonévez-du-Faou.

4^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à JEAN PÉRU,

de Beuzec-Conq.

5^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à JEAN-MARIE BRIANT,

de Cléden-Cap-Sizun.

Année Scolaire 1869 - 1870

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Joseph POULMARC'H,
Alphonse HERVÉ,

de Quimper.
de Quimper.

Germain LE GUËNO,

de Quimper.

2° Dessinateur à la Compagnie d'Orléans

Corentin MARZIN,

de Quimper.

3° Agent-voyer Surnuméraire

Guillaume MARZIN,

de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire, numéro 3, à JEAN LE ROY,

de Lothey.

2^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à Jean KERVEILLANT,

de Tréméoc.

1^{er} ACC. — Un Araire, numéro 6, à THOMAS BOUSSARD,

de Plomodiern.

2^e ACC. — Un Araire, numéro 6, à JEAN-MARIE DANIELLOU,

de Plonévez-Sorzay.

Année Scolaire 1870 - 1871

Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Armand MARTIN.
Henri LE HÉNAFF.
René CANIVET.
René LE BEC.

Pierre COGNEAU.
Noël MÉVEL.
Gaston CRUCHET.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Un Araire, numéro 3, à JOSEPH FEUNTEUN,
2^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 5, à CORENTIN BRIAND,
3^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à HENRI LE MOAL,
4^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à SIMON DAGORN,

d'Ergué-Gabéric.
de Plomodiern.
de Meilars.
de Goul'ien.

Deuxième Division

- 1^{er} PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 5, à NICOLAS SUIGNARD,
2^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à JEAN-LOUIS LE ROUX,

de Lopérec.
d'Ergué-Gabéric.

Année Scolaire 1871 - 1872

1^{re} Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Emile GARGAM,
Jules LE GENT,

de Brest.
de Brest.

Alphonse JOHANNOT,

de Douarnenez.

2^e Administration des Contributions Indirectes

Marc FOUÉNANT,
Henri PIOGER,

d'Ouessant.
de Carhaix.

Alfred PELADAN,

de Rumengol.



Année Scolaire 1872 - 1873

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Emile MÉVEL, de Quimper.
Raphaël DUHAMET, de Pont-l'Abbé.
Henri TRÉVIDIC, de Quimper.
Hervé THOMAS, de Quimper.
Emmanuel FRABOULET, de Concarneau.

Jules HÉNU,
Jean PETTON,
Charles LORIT,
Urbain JOSSET,
Fidèle MAINGANT,

de Concarneau.
de Brest.
de Quimper.
de Quimper.
de Concarneau.

2° Agents-voyers

René HAAS.

Pierre LABORY.

3° Administration des Contributions Indirectes

Emile GUIGANTON,

de Saint-Thois.

Henri LE FLOCH,

de Plobannaec.

4° Administration des Télégraphes

Louis TANGUY.

5° Ponts et Chaussées

Jean-Marie JÉZÉQUEL, de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire, numéro 3, à JEAN-MARIE LE CŒUR,

de Penhars.

2^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 5, à VICTOR POULHAZAN,

de Kerfeunteun.

3^e PRIX. — Un Araire, numéro 5, à FRANÇOIS LE ROY.

de Gouézec.

4^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à JEAN LIMINIC,

de Ploaré.

Année Scolaire 1873 - 1874

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Vincent LE SAOUT, de Douarnenez.
François LE MOCAER, de Quimper.

Pierre GUÉDON,
Louis MASIÉE,

de Quimper.
de Quimper.

2° Ecole Normale

Jean LE GALLOU, de Pont-de-Buis.

3° Agent-Voyer Surnuméraire

Emile LE MAO, de Douarnenez.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à JEAN-MARIE OLLIVIER,

de Plounéour-Trez.

2^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 5, à JEAN-MARIE NÉDÉLEC,

d'Ergué-Gabéric.

3^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à HENRI HELPIN,

de Saint-Ségal.

4^e PRIX. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à JACQUES BOURVEAU,

de Casi.

ex æquo. — Une Charrue à roulettes, numéro 6, à PIERRE FAVENNEC,

de Lennon.

Année Scolaire 1874 - 1875

Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Eugène LE MAO,	de Douarnenez.	Victor LE ROUX,	de Lorient.
Charles RABOT,	de Quimper.	Adolphe GESNOIN,	de Quimper.
Théodore LE BRAS,	de Quimper.	Louis JOLIVET,	de Pont-l'Abbé.
Louis DUHAMEL,	de Pont-l'Abbé.	Athanase MERRIEN,	de Douarnenez.
Alain LE DU,	de Quimper.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Une Charrue, à JEAN DANION,	de Kerfeunteun.
2 ^e PRIX. — Une Charrue, à PIERRE FAVENNEC,	de Lennon.
3 ^e PRIX. — Une Charrue, à THOMAS BRIAND,	de Plomodiern.
4 ^e PRIX. — Une Charrue, à HYACINTHE TERSIGUEL,	de Pleyben.
ex æquo. — Une Charrue, à PIERRE BIGER,	de Loctudy.
— — Une Charrue, à FRANÇOIS LE SANQUER,	de Sizun.

Année Scolaire 1875 - 1876

1^{re} Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Jean-Marie SIMON,	d'Ergué-Armel.	Adolphe RENOT,	de Douarnenez.
Guillaume MONTFORT,	de Brest.		

2^e Ecole Normale de Quimper

Guillaume PALUD.

3^e Volontariat d'un An

Guillaume GESTIN, de Ploudiry.

4^e Administration des Contributions Indirectes

Auguste PENNEC,	de Port-Launay.	Jean LE ROUX,	de Lesneven.
-----------------	-----------------	---------------	--------------

5^e Administration des Lignes Télégraphiques

Jean-Marie PÉOCH, de Primelin.

6^e Brevet d'Instituteur

François BERTHELOT, de Ploudiry.

7^e Ecole d'Agriculture de Rennes

François LE CORRE, de Penhars.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Un Coupe-racines, à JEAN-MARIE BERTHÉLÉMÉ,	du Cloître-Pleyben.
2 ^e PRIX. — Une Houe à cheval, à HYACINTHE TERSIGUEL,	de Pleyben.
3 ^e PRIX. — Une Houe à cheval, à JEAN-RENÉ CORNIC,	de Kerfeunteun.
ex æquo. — Une Houe à cheval, à JEAN-MARIE LE MENN,	de Lennon.
4 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à YVES CASTREC,	de Poullan.
5 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à FRANÇOIS LE CORRE,	de Penhars.

MÉDAILLES D'ARGENT

*Accordées par Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce
aux deux Elèves les plus méritants du Cours d'Agriculture.*

1 ^{re} MÉDAILLE. — JEAN-MARIE BERTHÉLÉMÉ,	du Cloître-Pleyben.
2 ^e MÉDAILLE. — HYACINTHE TERSIGUEL,	de Pleyben.

Année Scolaire 1876 - 1877

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Edouard LAMEUR,	de Quimper.	Joseph BERGÉ,	de Pont-Aven.
Alexandre CUZIAT,	de Bannalec.		

2° Volontariat d'un An

Jean-Marie LE CŒUR,	de Penhars.	Jean AUFFRET,	
Victor POULHAZAN,	de Ploaré.	Jean-M. BERTHÉLÈME,	du Cloître-Pleyben.
Jean-Pierre ROUDAUT,	de Trégarantec.		

3° Ecole Vétérinaire d'Alfort

Jean-René CORNIC,	de Kerfeunteun.	Jean ROLLAND,	de Brasparts.
-------------------	-----------------	---------------	---------------

4° Administration des Lignes Télégraphiques

Emile MAIRIÈRE,	de Quimper.	Albert BELMONT,	de Quimper.
Yves LE DONGE,		Lucien HUET,	de Lorient.
Auguste HÉLIEZ,	de Quimper.		

5° Administration des Postes

Yves MORVAN, de Goulven.

6° Administration des Contributions Indirectes

Jean-Pierre THIFIOU, de Quimper.

7° Agent-voyer

François COATVAL, de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Un Coupe-racines, à YVES LE BAUT,	de Pleyben.
2 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à JEAN-LOUIS BARGAIN,	de Plonéour.
3 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à JEAN-MARIE ROHEL,	de Ploudiry.
4 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 5, à FRANÇOIS LE SANQUER,	de Sizun.
5 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à YVES FAVENNEC,	de Pleyben.

Année Scolaire 1877 - 1878

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Emile JACOB,	de Quimper.	Pierre LE PAPE,	de Pont-l'Abbé.
Edouard THOMAS,	de Quimper.	Charles GRANON,	de Brest.
Pierre PEZRON,	de Quimper.		

2° Volontariat d'un An

Jean-François MORVAN,	de Goulven.	Jean-Louis PRIGENT,	de Plozévet.
Joseph LARGETEAU,	de Quimper.	Jean-Marie OLLIVIER,	de Plonéour-Trez.
Jean-Michel LE MENN,	de Lennon.	Toussaint LE TRAON,	de Tréfléz.

3° Dessinateur dans la Compagnie d'Orléans

Charles GANSIN, de Brest.

4° Ecole de Lézardeau

Louis DUIGOU, de Scaër.

5° Administration des Contributions Indirectes

Yves FERMON,	de Quimper.	Charles BÉCEL,	de Vannes.
--------------	-------------	----------------	------------

6° Administration des Postes

François LE BAUT, de Pleyben.

7° Brevet d'Instituteur

Jérôme MAO,	de Rosporden.	Jean-Marie GUILLIEC,	de Ploudaniel.
-------------	---------------	----------------------	----------------

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|---|-------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Charrue, à TOUSSAINT LE TRAON, | de Tréfléz. |
| 2 ^e PRIX. — Une Houe à cheval, à JEAN-FRANÇOIS MORVAN, | de Goulven. |
| 3 ^e PRIX. — Une Charrue, à LOUIS DUIGOU, | de Scaër. |
| 4 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à JOSEPH CORDONNER, | de Riec. |
| 5 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à MATHIEU COZIEN, | de Pleyben. |

MÉDAILLES D'ARGENT

*Accordées par Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce
aux deux Elèves les plus méritants du Cours d'Agriculture.*

- | | |
|---|--------------|
| 1 ^{re} MÉDAILLE. — JEAN-MARIE ROHEL, | de Ploudiry. |
| 2 ^e MÉDAILLE. — YVES LE BAUT, | de Pleyben. |

Année Scolaire 1878 - 1879

1^o Administration des Ponts et Chaussées

- | | | | |
|-----------------|-------------|----------------|----------------|
| Edouard LAMEUR, | de Quimper. | Maxime LE MAO, | de Douarnenez. |
|-----------------|-------------|----------------|----------------|

2^o Ecole des Arts et Métiers d'Angers

- | | | | |
|-----------------|-------------|------------------|-------------|
| Eugène BERNARD, | de Quimper. | Georges GERVAIS, | de Lorient. |
| Louis RAULT, | de Quimper. | | |

3^o Administrations des Lignes Télégraphiques

- | | | | |
|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Auguste JANVIER, | de Pont-l'Abbé. | Charles NICOLAS, | de Port-Launay. |
| Jean-René CHRISTIEN, | de Quimper. | Pierre LE BIHAN, | de Guilvinec. |
| Paul CARICHON, | de Quimper. | Pierre L'HELGOUAC'H, | de Quimper. |
| Henri PENNEC, | de Port-Launay. | | |

4^o Volontariat d'un An

- | | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------|--------------|
| Jacques LICHOU, | de Trégarantec. | Mathurin LOMENECH, | de Guidel. |
| Mathurin COZIEN, | de Pleyben. | Louis BRIANT, | de Scaër. |
| Augustin KERNÉIS, | de Saint-Divy. | François LE GALL, | de Quimerch. |
| Jean-Marie BOURLÈS, | de Guiclan. | | |

5^o Ecole de Lézardeau

- | | |
|-----------------|---------------|
| Pierre LE ROUX, | de Trégourez. |
|-----------------|---------------|

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|---|-----------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Un Coupe-racines, à PIERRE LE ROUX, | de Trégourez. |
| 2 ^e PRIX. — Une Charrue, à LOUIS BRIAND, | de Scaër. |
| 3 ^e PRIX. — Un Buttoir, à JEAN CASTREC, | de Poullan. |
| 4 ^e PRIX. — Un Buttoir, à JEAN FICHOU, | de Tréhou. |
| 5 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à C. LE BEUZ, | de Kerfeunteun. |
| ex æquo. — Une Charrue, numéro 6, à PIERRE LATREILLE, | d'Argol. |

Année Scolaire 1879 - 1880

<i>1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers</i>			
Henri COGNEAU,	de Quimper.	François BODIN,	de Quimper.
Joseph NICOL,	de Brest.	Victor LE BRAS,	de Quimper.
René TANGUY,	de Pont-l'Abbé.	Armand DUVAL,	de Pont-l'Abbé.
Guillaume LE BRAS,	de Quimper.		
<i>2° Volontariat d'un An</i>			
Pierre GRANNEC,	de Châteauneuf.	Alain LE CORRE,	de Lampaul.
François LE BRAS,	de Lampaul.	Hervé GRALL,	de Plouescat.
<i>3° Ecole Normale de Quimper</i>			
Armand GUÉVEL,	de Douarnenez.	Yves MÉVEL,	de Lennon.
<i>4° Administration des Contributions Indirectes</i>			
Paul GUÉGUEN,			
<i>5° Administration des Postes et Télégraphes</i>			
Louis ARHAN.		Alfred GUILLOU.	
Henri ALLAIN.		Léopold PICHAUT.	
<i>6° Elèves-Fourriers de la Marine</i>			
Michel TRANVOEZ.		Joseph DOMART.	

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, à JEAN-FRANÇOIS FICHOU,	du Tréhou.
2 ^e PRIX. — Une Charrue, à PIERRE LE CORRE,	de Penhars.
3 ^e PRIX. — Un Buttoir, à LOUIS CORRE,	de Lannilis.
4 ^e PRIX. — Un Buttoir, à MICHEL LE MENN,	de Lennon.
5 ^e PRIX. — Une Charrue, à Pierre LE CŒUR,	de Penhars.

Année Scolaire 1880 - 1881

<i>1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers</i>			
Ernest GOURMELON,	de Bohars.	Laurent PERROT,	de Landéda.
Louis ARRONDEL,	de Saint-Malo.		
<i>2° Volontariat d'un An</i>			
Paul LOAEC,	de Plouescat.	Yves FRAVAL,	de Mellac.
<i>3° Administration des Ponts et Chaussées</i>			
Paul BOSCHET, de Quimper.			
<i>4° Administration des Postes et Télégraphes</i>			
Laurent GUÉGUENIAT,	de Châteaulin.	Guillaume TRÉBAUL,	de Kerfeunteun.
Albert BOURLÉ,	de Quimper.	Maurice BRIAND,	de Langolen.
Jean QUÉMÉRÉ,	de Quimper.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Une Charrue, numéro 2, à JOSEPH PERROT,	de Lesneven.
2 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à PIERRE LE ROY,	de Gouézec.
3 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à CORENTIN FERTIL,	de Plonévez-Porzay.
4 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à THOMAS COLIN,	de Plomodiern.
5 ^e PRIX. — Un Buttoir, à PIERRE GUICHAOUA,	de Plonéour-Lanvern.
6 ^e PRIX. — Une Houe à cheval, à JOSEPH SCOAZEC,	de Lanriec.

Année Scolaire 1881 - 1882

1° Ecole d'Agriculture de Lézardeau

Guillaume LE ROUX, de Trégourez.

2° Volontariat d'un An

René SOUBIGOU, du Tréhou.

3° Administration des Ponts et Chaussées

François PRIGENT,
Adolphe GUÉGAN,

de Guilers.
de Concarneau.

Léon GALLO,

de Rosporden.

4° Direction des Travaux Hydrauliques du Port de Brest

François LE COZ, de Brest.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, à JOSEPH PERROT,
2^e PRIX. — Un Buttoir, à JEAN-LOUIS TOULEMONT,
3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à JEAN JAIN,
4^e PRIX. — Une Charrue, numéro 5, à GUILLAUME LE FLOCH,
5^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 6, à JEAN-MARIE LAVENTURE,

de Lesneven.
de Loctudy.
de Plonévez-Porzay.
de Plonéis.
de Landévant.

Année Scolaire 1882 - 1883

1° Brevet d'Instituteur

Félix SALAUN, du Faou.

Charles POULAIN,

de Lafosse-David de
Landévant.

2° Volontariat d'un An

Mathurin THOMAS, de Plougastel-Daoulas. | Jean-Marie LAVENTURE, de Landévant.

3° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Joseph LE COSSEC, de Brest.

4° Administration des Postes et Télégraphes

Benjamin BOSCHET,
Frédéric NICOLAS,

de Quimper.
de Port-Launay.

Rémi LE PAGE,

de Pont-Croix.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à MATHURIN THOMAS,
2^e PRIX. — Une Houe à cheval, à JEAN-MARIE LAVENTURE,
3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à GUILLAUME LE FLOC'H,
4^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 4, à JEAN-FRANÇOIS GUIDAL,
5^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 4, à YVES COZIEN,
6^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à ALAIN FILY,
7^e PRIX. — Un buttoir, numéro 4, à HERVÉ MOULIN,

de Plougastel-Daoulas.
de Landévant.
de Plonéis.
de Kerlaz.
de Pleyben.
de Plogonnec.
de Plomodiern.

Année Scolaire 1883 - 1884

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Paul HÉNU,
Joseph MOREAU,

de Concarneau.
de Concarneau.

Emile LUNEAU,

de Landerneau.

2° Volontariat d'un An

Grégoire MAHÉ, de Trégourez.

3° Administration des Postes et Télégraphes

Louis CLÉRO, de Quimper.

4° Brevet d'Instituteur (session de Mars)

Corentin LE NOUR, de Plomelin.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, à GRÉGOIRE MAHÉ,

de Trégourez.

2^e PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à PIERRE TOULEMONT,

de Loctudy.

3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à JEAN-YVES LE MEUR,

de Pleyben.

4^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à PIERRE ROUDOT,

de Saint-Goazec.

5^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 6, à JEAN-MARIE LE CORRE,

de Penhars.

Année Scolaire 1884 - 1885

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Jean KERNINON,
Jean LE VISAGE,
Albert GUINARD,

d'Audierne.
de Quiberon.
de Brest.

Edouard BÉRA,
Jules LAMPÉRIÈRE,

de Dinard.
de Saint-Malo.

2° Ecole Vétérinaire d'Alfort

Guillaume LE FLOCH, de Plonéis.

3° Ponts et Chaussées

Hervé CAUGANT, de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, à FRANÇOIS DAVID,

de Briec.

2^e PRIX. — Une Charrue, numéro 3, à NOEL TANNEAU,

de Plobannalec.

3^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, à RENÉ FLOC'HLAY,

de Saint-Thois.

4^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 6, à YVES BRIAND,

d'Ergué-Gabéric.

5^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à GABRIEL FICHOU,

de Tréhou.

6^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à JOSEPH BEUZE,

de Moëlan.

Année Scolaire 1885 - 1886

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|---|---------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, bâti en fer, à YVES CARO, | de Landeleau. |
| 2 ^e PRIX. — Une Houe à cheval, bâti en bois, à CORENTIN TOULEMONT, | de Loctudy. |
| 3 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 5, à JEAN-RENÉ GUILLOU, | de Pleyben. |
| 4 ^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 6, à FRANÇOIS JAMET, | de Gouézec. |
| 5 ^e PRIX. — Une Charrue, numéro 6, à LOUIS THOMAS, | de Penhars. |

Année Scolaire 1886 - 1887

1^{re} Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Gabriel BARON, de Quimper.

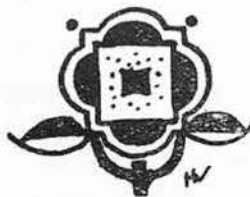
2^e Ecole des Apprentis Mécaniciens de Brest

Yves COMUNEL,	de Kerfeunteun.	François LARSONNEUR,	de Quimper.
Aristide CORRE,	de Brest.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|--|---------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, bâti en fer, à JOSEPH LE DOUSSAL, | de Guidel. |
| 2 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 3, à RENÉ HEUZEN, | de Plonévez-Porzay. |
| 3 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à JEAN-FRANÇOIS FICHOU, | du Tréhou. |
| 4 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 5, à JEAN BARAER, | de Brasparts. |
| 5 ^e PRIX. — Un Buttoir, numéro 4, à PIERRE LE GARS, | de Brieç. |



Année Scolaire 1887 - 1888

<i>1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers</i>		
Ernest LABÉ, François CAUGANT,	d'Audierne. de Quimper.	Victor BRANALLEC, de Lesneven.
<i>2° Brevet d'Instituteur</i>		
Louis LE DÉ,	de Quimper.	Louis LE DIQUÉLOU, de Combrit.
<i>3° Administration des Postes et Télégraphes</i>		
François NÉDÉLES, Joseph RIO,	de Quimper. de Quiberon.	Louis LE DÉ, de Quimper.
<i>4° Ecole des Mécaniciens de Brest</i>		
Louis LE DÉ, Louis LE QUEC,	de Quimper. de Quimper.	Pascal LE BUHÉ, Gildas COUÉDEL, de Quiberon. d'Arzon.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Un Tarare, donné par M. ROUSSIN, député, à JEAN GUÉGUÉNIAT,	de Saint-Nic.
2 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 3. à GUILLAUME RODALLEC,	de Bannalec.
3 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à LOUIS THOMAS,	de Penhars.
4 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 5, à GUILLAUME HÉMON,	de Locronan.

Année Scolaire 1888 - 1889

<i>1° Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort</i>		
François HÉMON,	de Pont-Aven.	
<i>2° Ecole des Mécaniciens de la Marine à Brest</i>		
Vincent LE GUYADER, Joseph LE SENNE,	du Faou. de St-Pierre-Quiberon.	François BERGOT, Jean-Marie GUILLOU, de Ploubezre. de Quimper.
<i>3° Ouvriers-Mécaniciens de la Marine à Brest</i>		
Auguste LASTENNET,	de Crozon.	Pierre MARZIN, de Port-Launay.
<i>4° Administration des Contributions Indirectes</i>		
Gabriel BILLETTE,	de Villemeur.	

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1 ^{er} PRIX. — Un tarare donné par Monsieur ROUSSIN, député, à CROISSANT,	de Brieç.
2 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 3, à GUILLAUME HÉMON,	d' Locronan.
3 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à NOEL FAVENNEC,	de Pleyben.
4 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 5, à JOSEPH LE ROY,	de Gouézec.
5 ^e PRIX. — Une Equerre d'Arpenteur, à JEAN BOURHIS,	de Pouldergat.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Décernées par la Société des Agriculteurs de France

Une Médaille de Vermeil, grand module

A M. RAOUL OLIVE, professeur d'Agriculture au Pensionnat Sainte-Marie.

Deux Médailles d'Argent

1 ^{re} MÉDAILLE. — A MICHEL CROISSANT,	de Brieç.
2 ^e MÉDAILLE. — A GUILLAUME HÉMON,	de Locronan.

Deux Médailles de Bronze

1 ^{re} MÉDAILLE. — A NOEL FAVENNEC,	de Pleyben.
2 ^e MÉDAILLE. — A JOSEPH LE ROY,	de Gouézec.

Année Scolaire 1889 - 1890

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Yves TUAL,	d'Ouessant.	Joseph CANIVET,	de Quimperlé.
Auguste BROSSARD,	du Huelgoat.	Paul ELOURY,	de Quimper.
Alain L'EVEQUE,	de Quimper.	Henri BÉLIN,	de Quimper.
Emmanuel MOY,	de Saint-Malo.	Julien MÉROP,	de Quimper.
François COUSIN,	de Tréguier.	Pascal RIO,	de Quiberon.
Frédéric LABÉ,	d'Audierne.	Joseph QUÉLÉVER,	de Quimper.
Pierre HAMON,	de Quimper.		

2° Brevet d'Instituteur

Yves MICHEL, de Locronan.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|---|---------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Un tarare, donné par Monsieur ROUSSIN, député, à PIERRE DENIEL, | de Hanvec. |
| 2 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 3, à GUILLAUME FERTIL, | de Plonévez-Porzay. |
| 3 ^e PRIX. — Un Araire, numéro 4, à EUGÈNE CARADEC, | de Ploaré. |
| 4 ^e PRIX. — Une Equerre d'Arpenteur, à PIERRE TANNEAU, | de Plobannalec. |

Année Scolaire 1890 - 1891

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Henri de CADENET, de Quimper.

2° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

François KERJOUAN,	d'Arradon.	Emile TALABARDON,	de Tréguier.
Georges KERVIEL,	de Quimper.	Eugène BERHAULT,	de Saint-Servan.
François PERCHEC,	de Brest.	Ernest ENO,	de Lannion.
Victor BLIN,	de Saint-Malo.	Prosper WIMEL,	de Moëlan.

3° Ouvriers Mécaniciens de la Flotte

Emmanuel RAULT,	de Quimper.	Jules ALEXANDRE,	d'Auray.
Ollivier LE BIHAN,	de Rosporden.		

4° Surnumérariat des Douanes

Prosper LE BARS, de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- | | |
|--|------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Un Araire, n° 2, donné par M. ROUSSIN, député, à HENRI COADOU, | de Plogonnec. |
| 2 ^e PRIX. — Un Buttoir, à ALAIN LE ROUX, | d'Ergué-Gabéric. |
| 3 ^e PRIX. — Une Equerre d'Arpenteur et ses accessoires, à MICHEL JAOUEN, | d'Elliant. |

Année Scolaire 1891 - 1892

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Joseph GIRONDE,	de Vannes.	Joseph SAVY,	de Quimper.
Joseph TREUSSIÉ,	de Locronan.	Auguste LE GUÉVEL,	de Vannes.
Edouard TEURTROY,	de Lorient.	Ernest LE GUILLOU,	de Quimper.
Edmond LE GOUSSE,	de Lorient.	Jean LE PAGE,	de Quimper.
Laurent BLÉAS,	de Quimper.	François LE GUYADER,	de Quimper.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, donnée par M. ROUSSIN, à JEAN-RENÉ CORNIC, de Kerfeunteun.
 2^e PRIX. — Un Buttoir, à FRANÇOIS JACOB, de Ploudalmézeau.
 3^e PRIX. — Une Equerre d'Arpenteur et ses accessoires, donnés par la Société des Anciens Elèves, à JEAN-MARIE CORNIC, de Kerfeunteun.

Année Scolaire 1892 - 1893

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Brevet d'Instituteur

Pierre HAMON,	de Landivisiau.	Alexand. LE GRIGNOUX,	de Quimper.
Alexandre BOURVEAU,	de Quimper.		

2° Administration des Ponts et Chaussées

Ernest BÉLIN,	de Quimper.
---------------	-------------

DANS L'ADMINISTRATION

3° Ecole des Contremaitres de Cluny

Charles GUICHARD,	de Rennes.
-------------------	------------

4° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Alexandre ARQUIÉ,	de Kerfeunteun.	André LE MEUD,	de Quimper.
Corentin BARGAIN,	de l'Île-Tudy.	Jean LEMAIRE,	de Morlaix.
Roger B.,	de Penhars.	Louis MARTIN,	de Guingamp.
Ludovic BRIAND,	de Tréguier.	Hervé PEUZIAT,	de Douarnenez.
Eugène CAUGANT,	de Quimper.	Auguste QUISTREBERT,	de Locronan.
Auguste DRÉAN,	de Vannes.	Ernest TÉFIOU,	de Quimper.
Charles GUICHARD,	de Rennes.	F. F.,	de Quimperlé.
Joseph LAMOUR,	de Lampaul-Plouarzel.	Denis TOULLIC,	de Pont-l'Abbé.
Armand LEBIHAN-PENNANROZ,	de Douarnenez.	Pierre MICHELOT,	d'Auray.
Pierre LE GO,	de St-Pierre-Quilbignon.		

5° Administration des Postes et Télégraphes

Louis JEANNOU,	de Camaret.
----------------	-------------

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Un Tarare, donné par Monsieur ROUSSIN, à JEAN-MARIE CORNIC, de Kerfeunteun.
 2^e PRIX. — Un Araire, numéro 3, à JEAN-LOUIS LE PORTZ, de Guidel.
 3^e PRIX. — Une Equerre d'Arpenteur, donnée par l'Association des Anciens Elèves, à JEAN JAOUEN, de Landrévarzec.
 1^{er} ACC. — RENÉ LOUBOUTIN, de Plonévez-Porzay.
 2^e ACC. — JEAN-FRANÇOIS LÉON, de Sizun.

Année Scolaire 1893 - 1894

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Administration des Ponts et Chaussées

Jacques HAMON,	de Quimper.	Jean LE BRIS,	de Quimper.
Ernest BÉLIN,	de Quimper.	Jean SEZNEC,	de Quimper.
Albert LE BRIS,	de Quimper.	Louis CUZON,	de Quimper.
Alexand. LE GRIGNOUX,	de Quimper.	Louis JAOUEN,	de Kerfeunteun.

2° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Jean BERTHOU,	d'Irvillac.	René VILLARD,	de Concarneau.
Louis LALOUX,	de Paris.	François YHUEL,	de Guidel.
Jean-Marie MORIN,	de Saint-Donan.	Frédéric KERGUÉNOU,	de Lannion.
Charles PÉRON,	de La Feuillée.	J. M.,	de Lorient.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} PRIX. — Une Houe à cheval, donnée par M. ROUSSIN, à JEAN-LOUIS LE PORTZ, de Guidel.
 2^e PRIX. — Une Houe à cheval, à LOUIS OLLIVIER, de Kerfeunteun.
 3^e PRIX. — Un Buttoir, donné par l'Association Amicale, à ALAIN LE FOLL, de Trégourez.

Année Scolaire 1894 - 1895

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Dominique CASTAING-DEBAT,	de Chantenay.	François HERRY,	de Cléder.
Auguste LE GOFF,	de Le Palais (Belle-Ile-en-Mer).	Albert LE HOUÉROU,	de Tonquédec.
François MÉHEUX,	de Saint-Méheux.	Jean SAVIDAN,	de Lannion.
Louis MOREN,	du Faouët.	Léon SÉGÉON,	d'Auray.
Jean-Marie QUINQUIS,	de l'Île d'Ouessant.	Désiré JOUHANNO,	de Gâvres.

2° Ouvriers Mécaniciens de la Flotte

Joseph KERNINON,	d'Audierne.	Pierre MADEC,	de Plougastel-Daoulas
Arthur STÉPHAN,	de Carnac.		(Armurerie).
Louis CHALONY,	de Rosperden.	Emile FORCÈS,	de Crozon.
Jean-Louis LEFER,	de Morlaix.		

3° Administration des Postes et Télégraphes

Louis RAOUL,	de Plougastel-Daoulas.	Arsène LE FICHOUX,	de Tonquédec.
--------------	------------------------	--------------------	---------------

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

- 1^{er} Prix. — Une Charrue, numéro 4, versoir acier, donnée par M. ROUSSIN, à JOSEPH QUIDÉAU, de Plonéour-Lanvern.
 2^e PRIX. — Une Houe à cheval, donnée par l'Etablissement, à ANDRÉ LE MENN, de Quéménéven.
 3^e PRIX. — Un Buttoir, donné par l'Association Amicale, à JEAN-MARIE LE FUR, d'Hennebont.
 1^{er} ACC. — A HENRI LE CARRER, de Languidic.
 2^e ACC. — A LOUIS GLÉMAREC, de Beuzec-Conq.

Année Scolaire 1895 - 1896

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° *Ecole des Arts et Métiers d'Angers*
Charles BERTHET, de Lannion.

2° <i>Ecole des Mécaniciens de la Flotte</i>	
Auguste LE DUFF, de Lannion. Joseph DINOUEL, de Quimper. Jean BOUDIGOU, d'Audierne. Noël GAUDUCHON, de Landerneau. Emile ROHEL, de Morlaix. Antoine LE BOTCOET, de Saint-Brieuc. Léopold NICOLAS, de Brest.	Paul RIOUAL, de Quéménéven. Albert BRIANT, de Tréguier. Louis JAGOURY, de Vannes. Yves LE DU, de Lannion. Georges BODET, de Lorient. Auguste BEYOU, de Lambézellec.

3° *Ouvriers Mécaniciens de la Flotte*
Jean LE CORRE, de Quimper.

4° <i>Ecole des Fourriers de la Flotte</i>	
Nicolas LE PAGE, de Port-Launay.	Yves YVENAT, de Lopérec.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Tarare, donné par M. ROUSSIN, à JEAN-MARIE DANION. de Sizun.
 2^e PRIX. — Une Charrue-Bêcheuse, donnée par l'Etablissement, à H. LE CARRER. de Melrand.
 3^e PRIX. — Un Coupe-Racines, donné par l'Association Amicale, à M. FAGOT. de Pouldreuzic.

Année Scolaire 1896 - 1897

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° <i>Ecole des Mécaniciens de la Flotte</i>	
Louis LE DRIAN, de Quiberon. Guillaume TOULLIC, de Pont-l'Abbé. Louis GUYADER, de Moëlan. Joseph LAURENT, de Poullaouen. Guillaume LE HOUÉROU, de Tonquédec.	Jean LE JANNOU, de Plouha. Joseph MARIETTE, de Pont-Scorff. Pierre LE BUHÉ, de Quiberon. Prosper MIROUX, de Châteauneuf-du-Faou.

2° <i>Ecole des Mécaniciens de la Flotte</i>	
Pierre RAUDE, de Groix. Pierre COUÉDEL, d'Arzon. Louis RAUDE, de Groix.	Raphaël RIO, de Quiberon. Julien HÉMON, de Chateaulin. Jean AUTRET, de Chateaulin.

3° <i>Ecole des Arts et Métiers d'Angers</i>	
Albert GASTON, de Paris, à Châlons.	Maurice FEUNTEUN, de Quimper, à Angers.

4° *Administration des Chemins de Fer*
Alfred MARZIN, de Saint-Yrieix.

6° *Agent-Voyer surnuméraire*
Louis RIVALAIN, de Guidel.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

Donnés à la suite d'un Concours public devant la Commission d'Examen

1^{er} PRIX. — Une Charrue-bêcheuse, donnée par M. ROUSSIN, à FRANÇOIS FAGOT, de Plœmeur.
 2^e PRIX. — Un Coupe-racines, donné par l'Etablissement, à J. LE GALLOUDEC, de Plomodiern.
 3^e PRIX. — Un Tarare, donné par l'Association Amicale, à CLET GUICHAOUA, de Kerfeunteun.

Année Scolaire 1897 - 1898

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Alexis LE GALL,
François LE CAM,
Xavier DRÉAN,
Joseph THOMAS,

de Douarnenez.
de Lanvellec.
de Vannes.
de Carnac.

Louis LE GOFF,
Raphaël PROVOST,
Alain LE ROUX,
Louis MASSON,

de La Trinité-sur-Mer.
de Camaret-sur-Mer.
de Rosporden.
de Lorient.

2° Ouvriers Mécaniciens de la Flotte

François MOREAU,
Yves BARON,

de Quimper.
de Morlaix.

Louis KERHÉRO,
Michel GÉNOT,

de Carnac.
de Quimperlé.

3° Administration des Postes et Télégraphes

Julien LE GO,

de Quiberon.

4° Brevet d'Instituteur

Ferdinand LE GALL,
Pierre QUINTIN,

de Guingamp.
de Lorient.

François MOREAU,

de Quimper.

5° Elèves-Fourriers de la Flotte

Nicolas LASBLÉIS,

de Guisriff.

Yves SÉNÉCHAL,

de Bannalec.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR

1^{er} PRIX. — Un Araire, donné par M. ROUSSIN, à JOSEPH ESVAN,

2^e PRIX. — Une Houe à cheval, donnée par l'Etablissement, à CORENTIN BRIAND,

3^e PRIX. — Un Buttoir, donné par l'Association Amicale des Anciens Elèves,
à FRANÇOIS LE CORRE,



Année Scolaire 1898 - 1899

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Aimé GLATIN,	de Quintin.	Louis LE SCOUR,	de Landerneau.
René MOTTÉ,	de Quimper.	Désiré LE BRUN,	de Quimper.
Georges LE CORRE,	de Quimper.	Jean RIOU,	d'Esquibien.
Gaston CORNICHON,	d'Hennebont.	Georges NUNNEY,	d'Auray.
Paul JONEAUX,	de Pont-Audemer.	Georges GIRARD,	du Faou.
Eugène BRUSQ,	d'Audierne.		

2° Elève Mécanicien de la Flotte

Joachim TUAUDEN, de Port-Louis.

3° Ouvriers Mécaniciens de la Flotte

Auguste ADAM,	de Pommerit-Jaudy.	Louis BONJOUR,	de Saint-Brieuc.
Paul GUILLON,	Locminé.	Yves PANSARD,	de Pont-Croix.
Louis ROUZIC,	Carnac.	Jean MONTAGNER,	de Plœmeur.
Pierre FAVENNEC,	Châteaulin.		

4° Administration des Ponts et Chaussées

Simon ALIX,	de Quimper.	Pierre LE LAY,	de Quimper.
Yves RANNOU,	de Quimper.		

5° Administration des Chemins de Fer

Guillaume MARZIN, de Quimper.

6° Ecole Catholique des Arts et Métiers de Lille

Félix BRUNET, de Concarneau.

7° Administration des Postes et Télégraphes

Guillaume KERNINON,	de Plogoff.	Jean-Marie RIVIER,	de Clédén-Cap-Sizun.
Joseph MOURRAIN,	d'Audierne.		

8° Brevet d'Instituteur

Francis LE MAON,	de Crozon.	Auguste TOUPIN,	de Pontrieux.
François BIDEAU,	de Port-Launay.	Arsène KERSAUDY,	de Plogoff.
Guillaume MARZIN,	de Quimper.	Albert YAN,	de Quimper.
Alexandre BERGÉ,	de Pont-Aven.	Pierre MARREC,	d'Esquibien.
Yves TARO,	de Pleyben.	Auguste LORIT,	de Quimper.
Joseph THAÉRON,	de Riec.	Ernest CHAPLAIS,	de Lorient.
Louis HUMBERT,	d'Hennebont.	Guillaume COQUET,	d'Esquibien.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

Décernés au nom de la Société des Agriculteurs de France

A la suite d'un Concours public devant le Jury d'examen institué par ladite Société

- 1^{er} PRIX. — Une Charrue, numéro 4, donnée par M. ROUSSIN, une Médaille d'Argent petit module et un Diplôme d'instruction agricole, à PIERRE MERRIEN, de Gouézec.
- 2^e PRIX. — Une Charrue, numéro 4, donnée par l'Etablissement, une Médaille d'Argent grand module et un Diplôme d'instruction agricole, à YVES GUÉGUEN, de Locronan.
- 3^e PRIX. — Un Coupe-racines, donné par l'Association Amicale, une Médaille de bronze et un Diplôme d'instruction agricole, à PIERRE GUICHOUA, de Pouldreuzic.
- 4^e PRIX. — Un Diplôme d'instruction agricole et Instruments d'arpentage, à LOUIS FAGOT, de Sizun.
JEAN-MARIE LOMENECH, de Guidel.

Année Scolaire 1899 - 1900

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Pierre GUILLAUME,	de Tréguidei.	Armand MARTIN,	de Guingamp.
René CARNOY,	de Cany, près Rouen.	Michel TOULLIC,	de Pont-l'Abbé.
J.-M. CASTEL,	de Morlaix.	Joseph LAUTRAM,	de Locmariaquer.
Félix EARGIS,	d'Audierne.	Louis LE ROUZIC,	de Carnac.
Alfred GUINVARC'H,	de l'Île-Tudy.	Jules LE MOAL,	de Lorient.
Louis LE QUILLIEC,	de Concarneau.	Corentin BALBOUS,	de Quimper.
Cypr. LE CORDONNIER,	de Riec.	André LE GOFF,	de Morlaix.
François LE VILLAIN,	de Pont-Aven.		

2° Institut Catholique Arts et Métiers de Lille

Louis RICA, de Concarneau.

3° Ouvriers Mécaniciens de la Flotte

Jean-Franç. LOLLIEROU, de Pommerit-le-Vicomte. Louis AUFRAY, de Châtaudren.

4° Artillerie de Marine

(Compagnie Ouvriers Ajusteurs)

François POULIQUEN, de Morlaix. Louis TESSIER, d'Auray.

5° Administration des Postes et Télégraphes

Alexandre BERGÉ, de Pont-Aven. Pierre MARREC, d'Esquibien.
Julien GUILCHER, de l'Île de Sein. Arsène KERSAUSY, de Plogoff.

6° Brevet d'Instituteur

Olivier LE ROUX, de Sizun. Jean-Marie PRIOL, d'Esquibien. Yves CARADEC, de Melgven. Hervé CORNEC, de Dinéault.	Gabriel CORNEC, de Dinéault. André MAHÉ, de Châteauneuf-du-Faou. Hervé QUINTIN, d'Ergué-Gabéric. Arsène LE DÉ, de Camaret.
---	---

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

- 1^{er} PRIX. — Une Médaille d'Argent grand module, un Diplôme d'instruction agricole et un Tarare, numéro 1, donné par Monsieur ROUSSIN, à RENÉ CROISSANT, de Brie.
- 2^e PRIX. — Une Médaille d'Argent, un Diplôme d'instruction agricole et un Buttoir, donné par l'Etablissement, à JULIEN ROPERH, de Quéven.
- 3^e PRIX. — Une Médaille de Bronze, un Diplôme d'instruction agricole et un Coupe-racines, numéro 4, donné par l'Amicale, à J.-M. GUILLOU, de Saint-Yvi.
- 4^e PRIX. — Une Médaille de Bronze et un Diplôme d'instruction agricole, à GUILLAUME BRUSQ, de Pouldergat.

Année Scolaire 1900 - 1901

ONT ÉTÉ ADMIS :

1° Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Auguste MARION,	de Concarneau.	Sébastien FLAMANC,	de Plougasnou.
Corentin BALBOUS,	de Quimper.	François LE BLOCH,	de Quimper.
André LE GOFF,	de Morlaix.	Julien DANIC,	de Rochefort-sur-Mer.
Sébastien CAPITEN,	de Pont-l'Abbé.	Elisée FONTAINE,	de Rennes.
Pierre GLO,	de Saint-Brieuc.	Charles MIROUX,	de Saint-Guérolé.
Auguste DAIGRE,	de Belle-Ile-en-Mer.	Théodore LARHER,	de Brest.
Fabien LE TEURNIER,	de Plufur.	Raphaël CARRIOU,	de Pont-Aven.
Victor GICQUEL,	de Saint-Brieuc.		

2° Ecole Apprentis Quartiers-Maitres, Brest

Isidore PRIOL,	de Saint-Guérolé.	Eugène LORY,	de Vannes.
François CARIOU,	de Tréboul.	François LE TOUS,	de Morlaix.
Victor LESSART,	de Saint-Brieuc.	Constant LE CORRE,	de Baud.

3° Ecole des Arts et Métiers d'Angers

Marcel GUILLOUET,	de Quimper.	Jérôme LE BRUSQ,	de Quimper.
-------------------	-------------	------------------	-------------

4° Institut Catholique Arts et Métiers de Lille

Charles ROYER,	de Carhaix.	Léon COLLIN,	de Kéridy-Penmarch.
----------------	-------------	--------------	---------------------

5° Ouvriers Mécaniciens de la Marine

Alphonse ADAM,	de l'Ile-Tudy.	Pierre STÉPHAN,	de Guilvinec.
Pierre LEMOAL,	de Coray.	Pierre PORHIEL,	de Quimper.
André PROFIT,	de Malestroît.	Eugène AUFFRET,	de Saint-Guérolé.

6° Administration des Postes et Télégraphes

Louis HARDY,	de Laber-Ildut.	François FURIC,	de Loqueffret.
Auguste LORIT,	de Quimper.	Emile LE PROUFF,	de Quimper.
Emile LE GOAS,	de Brest.	Yves OMNÈS,	du Faou.
Jean-Marie PRIOL,	d'Esquibien.	Joseph HYMER,	de Quimperlé.

7° Administration des Contributions Indirectes

Joseph HYMER, de Quimperlé.

Certificat d'études primaires supérieures

Joseph LE RUMEUR,	de Morlaix.	Louis LANCHÈS,	de Châteauneuf-du-Faou.
Jules NICOL,	de Morlaix.		

8° Elèves Fourriers de la Marine

Emmanuel MASSON,	du Faou.	Clet DOUGUET,	de Plogoff.
Hervé CORNEC,	de Dinéault.	François TALLEC,	de Moëlan.

9° Mécaniciens de la Marine

Joseph LE GOT,	de Brest.	Emile CHEVANNE,	de Sarzeau.
Louis BERTHOU,	de Landivisiau.	Louis FLOCH,	de Châteaulin.
Constant LE BERRE,	de Baud.	René COTEN,	de Quimper.
Th. LOZACH'MEUR,	de Clohars-Carnoët.	Louis LANCHÈS,	de Châteauneuf-du-Faou.
Victor RUAULT,	de Vannes.	Alexandre JÉHANNO,	de Sainte-Anne.
Jean-Charles LE GALL,	de Quintin.	François CARIOU,	de Tréboul.
Vincent GOURMELEN,	de Quimper.	Joseph Kerloch,	de St-Pierre-Penmarc'h.
Hervé DIDAILLER,	de Saint-Nic.	Pierre LORÉAL,	de Belle-Ile-en-Mer.
Henri PRINGAULT,	de Saint-Brieuc.	Ernest LE GAC,	de Pont-l'Abbé.
Jean-Marie CASTEL,	de Morlaix.	Yves VELLY,	de Goulien.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

- 1^{er} PRIX. — Une Médaille d'Argent grand module, un Diplôme d'instruction agricole et un Tarare, numéro 5, donné par Monsieur ROUSSIN, à SÉBASTIEN LE LAY, de Tréméoc.
- 2^e PRIX. — Une Médaille d'Argent, un Diplôme d'instruction agricole et un Tarare, numéro 5, donné par l'Etablissement, à HERVÉ CORNEC, de Dinéault.
- 3^e PRIX. — Une Médaille de Bronze, un Diplôme d'instruction agricole et un Tarare, n° 5, donné par l'Association Amicale, à JEAN CORNEC, de Dinéault.
- 4^e PRIX. — Une Médaille de Bronze et un Diplôme d'instruction agricole, à GUILLAUME BRIAND, de Plomodiern.

Année Scolaire 1901 - 1902

ONT ÉTÉ ADMIS :

Louis BERTHOU,	de Landivisiau.	Jean-Marie CASTEL,	de Morlaix.
Constant LE CORRE,	de Baud.	Emile CHEVANNES,	de Sarzeau.
Th. LOZACH'MEUR,	de Clohars-Carnoët.	Louis FLOCH,	de Châteaulin.
Victor RUAUT,	de Vannes.	René COTEN,	de Quimper.
Jean-Charles LE GALL,	de Quintin.	Louis LANCHÈS,	de Châteauneuf-du-Faou.
Vincent GOURMELEN,	de Quimper.	Alexandre JÉHANNO,	de Sainte-Anne.
Hervé DIDAILLER,	de Saint-Nic.	François CARIOU,	de Tréboul.
Henri PRINGAULT,	de Saint-Brieuc.	Joseph KERLOC'H,	de St-Pierre-Penmarc'h.

Ecole des Mécaniciens de la Flotte

Joseph LE GOT, de Brest.

Apprentis-Quartiers-Maitres, à Brest :

Pierre LORÉAL,	de Belle-Ile-en-Mer.	Yves VELLY,	de Goulien.
Ernest LE GAD,	de Pont-l'Abbé.		

Ecole Libre d'Arts-et-Métiers de Reims :

Jules NICOL,	de Morlaix.	Léon LE GALLO,	de Quimperlé.
--------------	-------------	----------------	---------------

Agents-Voyers cantonaux :

Olivier LE ROUX,	de Sizun.	Guillaume LARHER,	de Plomeur.
------------------	-----------	-------------------	-------------

Ouvriers-Mécaniciens de la Marine :

Edouard LE GOIC,	de Quimper.	Louis CARN,	de Crozon.
------------------	-------------	-------------	------------

Administration des Postes et Télégraphes :

Henri DRÉZEN,	de Pont-l'Abbé.	Eugène CÉLANIRE,	de Landerneau.
Jean-Marie BERNARD,	de Cléden-Cap-Sizun.	Joseph MOULIN,	de Crozon.
Charles BERTHOU,	de Brest.	Jules QUENTEL,	de Lambézellec.
Henri CANÉVET,	de Brest.	Jean-Marie EZANNO,	d'Etel.

Certificat d'Etudes Primaires Supérieures :

Pierre BOUCHER,	de Lorient.	Louis DONIAS,	de Guémené.
Alain CANÉVET,	de Quimper.	Paul TRÉVIDIC,	de Quimper.

Brevet Elémentaire :

Charles BÉDÉRIC,	de Quimper.	Grégoire LE REST,	de Quimper.
Jean LE BRUSQ,	de Quimper.		

Mécaniciens de la Marine :

Louis RICA,	de Concarneau.	Ernest LE GAD,	de Pont-l'Abbé.
Pierre BOUCHER,	de Lorient,	Pierre LE GRILL,	de Quimper.
Alain CANÉVET,	de Quimper.	Eugène LE GUYADER,	de Quimper.
Auguste CROC,	de Carhaix.	Joseph LE LAY,	de Quimper.
Jean CROCHET,	d'Etables.	Arsène LE NIVÈS,	de l'Île Penfret.
Louis DONIAS,	de Guéméné.	Pierre MADEC,	de Quiberon.
Lucien GUILLEMETTE,	de Baud.	Auguste PENNEC,	de Penmarc'h.
Joseph GUIRIEC,	de Lambézellec.	Yves RIOU,	d'Esquibien.
Louis GRANGER,	de Belle-Ile-en-Mer.	Claude SCHEMITT,	de Saint-Pol-de-Léon.
Marc LADAN,	de Primelin.	Louis TUAUDEN,	de Riantec.
Léon GUILLOU,	de Locméné.	Louis UHEL,	de Clohars-Carnoët.
Jean LE GUERN,	de Plouigneau.	Pierre YOUÉNOU,	d'Audierne.
Louis LE GUEN,	de Spézet.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

Médaille d'Argent et Rappel de Diplôme, Hors Concours, à JEAN CORNEC,	de Dinéault.
1 ^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Tarare, numéro 1, donné par Monsieur ROUSSIN, à RENÉ TRELLU,	de Brieç.
2 ^e PRIX. — Médaille de Bronze, Diplôme d'Agriculture et un Coupe-racines, n° 2, donné par l'Etablissement, à JEAN-LOUIS HÉNAFF,	de Penhars.
3 ^e PRIX. — Médaille de bronze, Diplôme d'Agriculture et un Butteur, numéro 1, donné par l'Association Amicale, à YVES GUILLERME,	de Guidel.

Année Scolaire 1902 - 1903

ONT ÉTÉ ADMIS :

Agents-Voyers :

Yves CARADEC,	de Melgven.	André MAHÉ,	de Châteauneuf-du-Faou
---------------	-------------	-------------	------------------------

Elève-Mécanicien :

Louis RICA,	de Concarneau.
-------------	----------------

Ecoles des Apprentis-Elèves-Mécaniciens de la Flotte :

Ernest LE GAD,	de Pont-l'Abbé.	Yves RIOU,	d'Esquibien.
Eugène LE GUYADER,	de Quimper.	Lucien GUILLEMETTE,	de Baud.
Marc LADAN,	de Primelin.	Jean LE GUERN,	de Plouigneau.
Arsène LE NIVÈS,	de l'Île Penfret.	Louis GRANGER,	de Belle-Ile-en-Mer.
Pierre MADEC,	de Quiberon.	Pierre BOUCHER,	de Lorient.
Louis TUAUDEN,	de Riantec.	Auguste CROC,	de Carhaix.
Pierre YOUÉNOU,	d'Audierne.		

Ecole des Apprentis-Quartiers-Maîtres, à Brest :

Pierre LE GRILL,	de Quimper.	Alain CANÉVET,	de Quimper.
Joseph GUIRIEC,	de Lambézellec.	Joseph LE LAY,	de Quimper.
Jean CROCHET,	d'Etables.	Joseph PENNEC,	de Penmarc'h.
Louis LE GUEN,	de Spézet.	Louis DONIAS,	de Guéméné.
Joseph UHEL,	de Clohars-Carnoët.	Claude SCHEMITT,	de Saint-Pol-de-Léon.

Ouvriers Mécaniciens de la Marine :

Pierre GUYON,	de Leuhan.		LE DUFF,	de Quimper.
---------------	------------	--	----------	-------------

Ecole Libre d'Arts et Métiers de Reims :

Maurice COLLET,	de Quimper.		Emile TOURNIER,	de Concarneau.
Marcel LALLIER,	de Nantes.		Ernest CORNICHON,	d'Hennebont.
Joseph PÉRODEAU,	de Quimper.		Paul TRÉVIDIC,	de Quimper.

Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille :

Yves LOZACHMEUR, de Quimper.

Au Surnumérariat des Postes et Télégraphes :

François MOULIN,	de Crozon.		Emile CLÉMENT,	de Landerneau.
Louis DAOUDAL,	de Pont-Aven.		Eugène SERGENT,	d'Audierne.
Emmanuel MASSON,	du Faou.		Louis BOSCHET,	de Quimper.
Francis MARTIN,	de Quimper.		Pierre FRIANT,	de Quimper.

Au Brevet Elémentaire :

Alphonse BENOIT,	de Pont-Croix.		Alphonse GUILLOU,	de Loperhet.
Laurent BRIGANT,	de Pouldreuzic.		Paul HERVÉ,	de Plouha.
François FRAGNAUD,	d'Hennebont.		Emile LE ROUX,	de Quimper.
Yves BONIS,	d'Audierne.		François MAHÉ,	de Châteauneuf-du-Faou
Jean LE BRAS,	de Saint-Sauveur.		Joseph MESCAM,	de Quimper.
Yves LE BERRE,	de Ploaré.		René PENNANÉACH,	de Plonévez-Porzay.
Théophile CHAPLAIS,	de Châteaulin.		René RIOU,	d'Ergué-Gabéric.
Léon LE DOZE,	de Clohars-Carnoët.		Jules LE ROUX,	de Leuhan.
Jean GUÉGUEN,	de Locronan.			

Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille :

Raymond GIGOU,	d'Audierne.		Pierre MORIN,	de Beuzec-Conq.
Adolphe NICOLAS,	de Morlaix.			

Mécaniciens de la Marine :

Louis AUFFRET,	de Penmarch.		Robert MARTIN,	d'Audierne.
Vincent ANDRÉ,	de Lesneven.		Jean LE RUMEUR,	de Morlaix.
Jean ALEXANDRE,	de Belle-Ile-en-Terre.		Alexandre MORVAN,	d'Etables.
Mathieu CHAPALAIN,	de Plouhinec.		Maurice LE BRUN,	de la Roche-Bernard.
Alain CANÉVET,	de Quimper.		Paul-Emile GUÉNAULT,	de Morlaix.
Corentin LAUTROU,	de Plomodiern.		Joseph SCHEMITT,	de Saint-Pol-de-Léon.
Jean LE MOAL,	de Coray.		François TOULIC,	de Pont-l'Abbé.
René LE NIVÈS,	de l'Île Penfret.		Joseph UHEL,	de Clohars-Carnoët.
Louis LE GUEN,	de Spézet.			

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

- 1^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Tarare, numéro 2, donné par Monsieur ROUSSIN, à GUILLAUME BRIAND, de Plomodiern.
- 2^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Moulin à pommes, donné par l'Etablissement, à HERVÉ QUINIOU, du Juch.
- 3^e PRIX. — Médaille de Bronze, Diplôme d'Agriculture et un Tarare, numéro 2, donné par l'Association Amicale, à THOMAS KERSALÉ, de Ploéven.
- 4^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à JEAN-LOUIS GUILLOU, d'Elliant.

Année Scolaire 1903 - 1904

ONT ÉTÉ ADMIS :

A l'Ecole des Mécaniciens de la Flotte :

Alain CANÉVET,	de Quimper.	Albert DOUSSET,	d'Orléans.
Robert MARTY,	d'Audierne.	Charles VÉLILY,	de Concarneau.
Corentin LAUTROU,	de Plomodiern.	Mathieu CHAPALAIN,	d'Audierne.
Louis LE GUEN,	de Spézet.	René FREYMUTH,	de Paris.
Alexandre MORVAN,	d'Etables,	François FLOCH,	de Penfret.
François TOULIC,	de Pont-l'Abbé.	Jérôme FLORENCY,	de Guérande.
Joseph UHEL,	de Clohars-Carnoët.	Guillaume HAMON,	de Plouha.
Jean CHAREUL,	de Guingamp.	Louis YOUÉNOU,	d'Audierne.
Paul GUÉNAULT,	de Morlaix.	Maurice LE BRUN,	de La Roche-Bernard.
Louis AUFFRET,	de Penmarch.	René EUDELIN,	du Hâvre.
Jean CARVAL,	de Clédén-Cap-Sizun.	Auguste LUCAS,	de Spézet.
Vincent ANDRÉ,	de Lesneven.	Gaston MOUILLEVOI,	de Paris.
Jean RUMEUR,	de Morlaix.		

Comme Ouvrier-Mécanicien :

Pierre MÉRILLE, de Maurecourt.

A l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille :

Adolphe NICOLAS,	de Morlaix.	Louis BESCOND,	de Carhaix.
Raymond GIGOU,	d'Audierne.	Joseph BOUDÉHEN,	de Quimper.
Pierre MORIN,	de Beuzec-Conq.	Jean-Marie DÉNOEL,	d'Hennebont.
Louis AMELINE,	de Pont-l'Abbé.	Paul MARZIN,	de Quimper.
Vincent ANDRÉ,	de Lesneven.	Pierre TRÉVIDIC,	de Quimper.

Ecole d'Arts et Métiers de Reims :

Joseph BRUZULIER,	de Vannes.	René FREYMUTH,	de Paris.
-------------------	------------	----------------	-----------

Brevet Elémentaire :

Auguste CORLOBÉ,	de la Trinité-sur-Mer.	Louis LÉANNEC,	de Caudan.
Hervé DOUGUET,	de Dinéault.	Dominique LE LOUP,	de Quimper.
Grégoire LE DU,	de Trégourez.	Jean-Marie MÉNEZ,	de Rosnoën.
Eugène GAUTIER,	de St-Méloir-des-Ondes.	Mathurin MORIN,	de Vannes.
Jean GESTALIN,	de Riec-sur-Bélon.	Jean-Marie PAUGAM,	de Landivisiau.
Henri LE GO,	de Quiberon.	Joseph PHILIPPE,	de Belle-Ile-en-Mer.
Bénoni LE GUYADER,	de Pluméliau.	Yves RICHARD,	de Trégunc.
Louis KERHOAS,	de Châteaulin.	François TERSIGUEL,	de Pleyben.
René LARDIC,	d'Audierne.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

1 ^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Broyeur de pommes, donné par Monsieur ROUSSIN, à RENÉ PENNANÉAC'H,	de Plonévez-Pornay.
2 ^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et une Charrue, numéro 2, donnée par l'Etablissement, à RENÉ RIOU,	d'Ergué-Gabéric.
3 ^e PRIX. — Médaille de Bronze, Diplôme d'Agriculture et une Charrue, numéro 1, donnée par l'Association Amicale, à JEAN-LOUIS OLLIVIER,	de Plounéour-Trez.
4 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à JULES LE ROUX,	de Leuhan.
ex æquo. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à JEAN GESTALIN,	de Riec.
5 ^e PRIX. — Diplôme d'Agriculture, à PIERRE LE PAPE,	de Plogastel-St-Germain.

Année Scolaire 1904 - 1905

ONT ÉTÉ ADMIS :

Comme Mécaniciens de la Marine :

Jean CHAREUL,	de Guingamp.	Albert DOUSSET,	d'Orléans.
Paul GUÉNAULT,	de Morlaix.	Charles VELLY,	de Concarneau.
Louis AUFFRET,	de Penmarch.	Mathieu CHAPALAIN,	d'Audierne.
Jean CARVAL,	de Clédén-Cap-Sizun.	François FLOCH,	de Penfret.
André VINCENT,	de Lesneven.	Jérôme FLORENCY,	de Guérande.
Jean LE RUMEUR,	de Morlaix.	Guillaume HAMON,	de Plouha.

Aux Ouvriers-Mécaniciens :

Joseph JAFFRY,	d'Audierne.	Georges AUDIC,	de Belle-He-en-Mer.
Guillaume BONIS,	de Plouhinec.	René EUDELIN,	du Havre.
Albert LE DOUSSET,	d'Orléans.	René MATHONNEL,	de Redon.
Pierre LE MOIGNE,	d'Esquibien.	Louis YOUÉNOU,	d'Audierne.
Roger LE BRAS,	d'Esquibien.	Paul TANGUY,	de Quimper.
Louis HÉMON,	de Pont-Aven.		

A l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille :

Louis AMELINE,	de Pont-l'Abbé.	René FREYMUTH,	de Paris.
André VINCENT,	de Lesneven.	Albert DOUSSET,	d'Orléans.
Joseph BOUDÉHEN,	de Quimper.	KÉRIMEL de KERVÉNO,	de Brest.
Jean-Marie DÉNOEL,	d'Hennebont.	Henri RAULT,	de Quimper.
Paul MARZIN,	de Quimper.	Victor LE ROY,	de Quimper.
Pierre TRÉVIDIC,	de Quimper.		

A l'Ecole d'Arts et Métiers de Reims :

Joseph BRUZULIER, de Vannes.

Dans l'Administration des Postes et Télégraphes :

Grégoire LE RESTE,	de Quimper.	Louis LE GARREC,	de Locronan.
Jean LE BRUSQ,	de Quimper.	François FRAYNAUD,	du Faou.
Jean-François LE BRAS,	de Saint-Sauveur.	Paul HERVÉ,	de Plouha.
Jean MARC,	de Quimper.	Joseph BILLAND,	de Plougastel-Daoulas.

Au Certificat d'Etudes Primaires Supérieures

Jean-Baptiste ROHEL,	de Saint-Sauveur.	Emile GAUTIER,	de Locronan.
Roger LE BRAS,	de Lannion.	KÉRIMEL de KERVÉNO,	de Brest.

Au Brevet Elémentaire :

René COLET,	de Quimper.	Joseph GADAL,	de Gouézec.
Yves KERLOCH,	d'Audierne.	Romain GAUTIER,	de Locronan.
Joseph BRANGOULO,	de Clohars-Carnoët.	Yves GUYADER,	d'Elliant.
Joseph LE BERRE,	de Quimper.	Eugène LE GUILLOUX,	de Baud.
Henri CASTILLE,	de Quimper.	Yves MORZÉVEN,	de Riec.
Yves CLÉRO,	de Châteauneuf-du-Faou.	Jean-Marie NÉDÉLEC,	d'Ergué-Gabéric.
Emmanuel CLORENNEC,	de Quimper.	Etienne PÉRODEAU,	de Quimper.
Yves LE DRÉAU,	de Quimper.		

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

- | | |
|---|----------------------|
| 1 ^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, rappel de Diplôme d'Agriculture et un Malaxeur,
donné par Monsieur ROUSSIN, à JEAN GESTALIN, | de Riec. |
| 2 ^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et une Charrue, numéro 2,
donnée par l'Etablissement, à FRANÇOIS LE ROY, | de Gouézec. |
| 3 ^e PRIX. — Médaille de bronze, Diplôme d'Agriculture et un Coupe-racines,
donné par l'Association Amicale, à JEAN-MARIE MÉNEZ, | de Rosnoën. |
| 4 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à B. LE GUYADER, | de Pluméliau. |
| 5 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à YVES RICHARD, | de Trégunc. |
| Diplôme d'Agriculture, à MARC QUENTEL, | de Trégunc. |
| — JOSEPH LE ROUX, | de Plomodiern. |
| — JOSEPH PHILIPPE, | de Belle-Ile-en-Mer. |
| — GRÉGOIRE LE DU, | de Trégourez. |
| — YVES L'HARIDON, | de Gouézec. |
| — JÉRÔME COEFFIC, | de Guidel. |

Année Scolaire 1905 - 1906

ONT ÉTÉ ADMIS :

A l'Ecole des Mécaniciens de la Flotte :

Albert DOUSSET,	d'Orléans.	Maurice LE BRUN,	de la Roche-Bernard.
Guillaume COADOU,	de Locronan.	Emile GAUTIER,	de Locronan.
Pierre LE MOIGNE,	d'Esquibien.	Jean-Baptiste ROHELN,	de Saint-Sauveur.
Louis HÉMON,	de Pont-Aven.	Yves LE DRÉAU,	de Quimper.
Roger LE BRAS,	de Lannion.		

Comme Ouvriers-Mécaniciens :

Clét PRIOL, d'Esquibien.

A l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille :

Albert DOUSSET,	d'Orléans.	Eugène LE GUILLOUX,	de Baud.
KÉRIMEL de KERVÉNO,	de Brest.	Victor KÉRIEL,	de Landerneau.
Victor LE ROY,	de Quimper.	François LE MOAL,	de Gouézec.
Eugène BLANCHARD,	de Poullan.	Yves MORVÉZEN,	de Riec-sur-Bélon.

A l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers :

Roger LE BRAS, de Lannion.

Dans l'Administration des Postes et Télégraphes :

Hervé DOUGUET,	de Dinéault.	Louis LE ROUX,	de Quimper.
Emile LE ROUX,	de Quimper.	Jean SCORDIA,	de Quimper.
Joseph MESCAM,	de Quimper.	Jean POULAIN,	de Pont-l'Abbé.
Yves LE LAY,	de Quimper.	Jean RANNOU,	d'Elliant.
Henri LE GO,	de St-Pierre-Quilbignon.	Victor SIMON,	de Lambézellec.
Laurent BRIGANT,	de Pouldreuzic.	Victor PIRIOU,	de Quimper.
Théophile CHAPLAIS,	de Châteaulin.	Paul TANGUY,	de Quimper.

Brevet Elémentaire :

Yves LE BRAS,	de Lampaul-Guilihaeu.	Pierre KERBOUCH,	de Brieç.
Jean-Marie DANIELOU,	de Roscoff.	Hervé LATREILLE,	de Dinéault.
Jean-Yves PELLÉ,	de Cléden-Cap-Sizun.	Alain LE ROUX,	d'Ergué-Armel.
Daniel PIERRE,	d'Audierne.	Jean-Louis PÉRENNOU,	de Guengat.
Gabriel AUTROU,	de Quimper.	Jean RANNOU,	d'Elliant.
Claude BESCOND,	de Plomelin.	Henri SCOUR,	de Landerneau.
Jacques BRIAND,	de Landudal.	Jean-Louis TANGUY,	de Kerfeunteun.
René GARIN,	de Quimper.	Jean KÉRIVEL,	de Pont-Croix.
Jean-Marie HERNOT,	de Landerneau.		

Au Certificat d'Etudes Primaires Supérieures :

Eugène LE GUILLOUX,	de Baud.	Paul LAMPRIÈRE,	de Lorient.
Jean HUET,	de Châteaulin.	Maurice SÉVEN,	de St-Gildas-du-Rhuys.
François LE MOAL,	de Gouézec.	René LE MINOR,	de Pont-l'Abbé.

AGRICULTURE

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

1 ^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, rappel de Diplôme d'Agriculture et un Malaxeur,	à JOSEPH PHILIPPE,	de Belle-Ile-en-Mer.
2 ^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Coupe-racines, donné	par l'Etablissement, à JOSEPH GADAL,	de Gouézec.
3 ^e PRIX. — Médaille de Bronze, rappel de Diplôme d'Agriculture et une Baratte,	donnée par l'Association Amicale, à YVES L'HARIDON,	de Gouézec.
4 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à JOSEPH BRANGOULO,		de Clohars-Carnoët.
5 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à CLAUDE BESCOND,		de Plomelin.
Diplôme d'Agriculture, à JEAN-MARIE NÉDÉLEC,		d'Ergué-Gabéric.
—	JOSEPH GUILLERME,	de Guidel.
—	PIERRE GOURMELEN,	de Ploaré.

AGRICULTURE 1906

PRIX D'HONNEUR, DIPLOMES ET MÉDAILLES

1 ^{er} PRIX. — Médaille d'Argent, rappel de Diplôme d'Agriculture et une Baratte	culbutante, donnée par l'Etablissement, à CLAUDE BESCOND,	de Plomelin.
2 ^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et une Pompe « Noria »,	donnée par l'Etablissement, à JACQUES BRIAND,	de Landudal.
3 ^e PRIX. — Médaille d'Argent, Diplôme d'Agriculture et un Malaxeur, donné par	l'Association Amicale, à ALAIN LE ROUX,	d'Ergué-Armel.
4 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à PIERRE KERBOURCH,		de Brieç.
5 ^e PRIX. — Médaille de Bronze et Diplôme d'Agriculture, à MICHEL FAVENNEC,		d'Edern.
Diplôme d'Agriculture, à LOUIS TANGUY,		d'Ergué-Gabéric.
—	JEAN-LOUIS PÉRENNOU,	de Guengat.
—	HERVÉ LATREILLE,	de Dinéault.
—	PIERRE TANGUY,	d'Ergué-Gabéric.
—	PIERRE LE GUÉRER,	de Lanvéneç.

RÉSULTATS obtenus à divers Examens

Année scolaire 1921-1922

Brevet Elémentaire :

Joseph RESTOUX, de Quimper.

Ecoles d'Arts et Métiers

Louis VOLANT, de Pont-l'Abbé. | Yves LE CERF, de Quimper.

Examens d'Agriculture :

Médailles de Bronze et Diplômes d'Honneur délivrés par la Société des Agriculteurs de France.

Pierre L'HELGOUARC'H. | Alain DAOUDAL.

Année Scolaire 1922 - 1923

Ecoles d'Arts et Métiers

Alain BERNARD,	de Quimper.	Jacques MARÉCHAL,	de Pont-l'Abbé.
Etienne CHALM,	d'Audierne.	Pierre QUÉINNEC,	de Guiclan.
Stanislas GLOUX,	de Concarneau.	Marcel RIO,	de S ^t -Pierre-Quiberon.
Yves LE CORRE,	de Brasparts.	André RIO,	de S ^t -Pierre-Quiberon.
Jules GUILBAUD,	de Concarneau.	Joseph BARON,	de Groix.

Admis à l'Ecole des sous-officiers-mécaniciens de la Marine :

Louis NAY, de Morlaix.

Examens d'Agriculture :

(Le Likès obtient le premier prix. — Prix Falcourt : 100 francs)

Jean-Marie LE GUILLOU, de Kernével. | Gustave HERVÉ, de Beuzec-Conq.
Nicolas LE GUILLOU, de Quimerch.

(Une Médaille d'Argent et 4 Médailles de Bronze)

Université Catholique d'Angers (Ecole de Commerce)

Gilles GÉLÉBART, de Lambézellec.

Brevet Elémentaire :

Marc LE DÉRÉAT, de Lanriec. | Louis L'HELGOUACH, de Quimper.

Année Scolaire 1923 - 1924

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Michel LE GALL,	de Pleyben (major).	Guillaume TREUSSIER,	de Quimper.
Joseph INIZAN,	de Landivisiau.	Robert NICAISE,	de Lorient.
Louis DUBOIS,	d'Audierne.	André JÉHANNO,	de Lorient.
Yves AVAN,	de Châteaulin.	Edmond CHUPIN,	de Lorient.
Charles GUYADER,	du Faou.		

Admis à l'Ecole des Sous-Officiers Mécaniciens de la Marine :

François YACUANG, du Trévoux.

Ecole des Sous-Officiers de la Marine à Brest :

Paul BOSSARD, de St-Pierre-Quilbignon. | Louis LE FÉ, de Concarneau.

Compagnie des Chemins de Fer P.O. (traction) :

Pierre BERTHOLOM, de Quimper.

Examens d'Agriculture :

La Société d'Agriculture de France délivre au Likès le premier prix : 100 francs, et aux Elèves deux Médailles d'Argent et trois de Bronze.

Une Médaille d'Argent, à PIERRE SALIOU, (1^{er}).

Une Médaille d'Argent, à FRANÇOIS LE BARS, (2).

Une Médaille de Bronze, à GUILLAUME PÉREZ, (3).

Une Médaille de Bronze, à JEAN CORNEC, (4).

Une Médaille de Bronze, à LOUIS CORRE, (7).

Brevet Elémentaire :

Louis PENN,	de Brest.	Pierre LECOQ,	de Quimper.
Louis JONCOUR,	de Tréboul.	Jean-Marie GUILLOU,	de Kernével.
Charles DAVID,	de Quimper.		

Année Scolaire 1924 - 1925

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Georges PHILIPPE,	de Plouay.	Francis GESTIN,	de Saint-Pol-de-Léon.
Adrien SAVARY,	de Faouët.	Raymond COUGARD,	de Gourin.
Marcel DÉRIEN,	de la Roche-Bernar.	Alfred CLOAREC,	de Concarneau.
Alfred COHO,	de Plouharnel.	Georges LE ROY,	de Lorient.
Louis LE GARS,	de Kerfeunteun.	Léopold LE COURIC,	de Pont-Scorff.

Ecole des Sous-Officiers Mécaniciens de la Marine :

Louis LE FÉ, de Concarneau.

Ecole des Sous-Officiers de la Marine :

Henri CANNÉVET,	de Pont-Aven.	Corentin LE BEUX,	de Trégunc.
Louis POSTEC,	de Pont-Aven.		

Admis à l'Ecole de Commerce Université Catholique d'Angers

Charles GAONACH,	de Plonévez-du-Faou.	Robert BOSSENEC,	de Douarnenez.
Albert LAURENT,	de Rosporden.		

Compagnie de Chemins de Fer P.O.

Jean CARRIOU, de Quimperlé.

Examens d'Agriculture :

La Société d'Agriculture de France, délivre au Likès un prix de 80 francs, et aux Elèves, quatre Médailles d'Argent et trois de Bronze.

Une Médaille d'Argent, à GUSTAVE HERVÉ,
Une Médaille de Bronze, à FRANÇOIS LE BARS,

Examens de fin d'Etudes :

Gustave HERVÉ,	de Beuzec-Conq.	Franois LE BARS,	de Gourlizon.
----------------	-----------------	------------------	---------------

Brevet Elémentaire :

Gustave HERVÉ,	de Beuzec-Conq.	Corentin DROAL,	d'Ergué-Armel.
Franois LE BARS,	de Gourlizon.	Jean LE FLOCH,	de Plogonnec.
Franois GOURMELEN,	du Juch.	Louis GUÉGUEN,	de Quimper.
Joseph DOARÉ,	de Kerfeunteun.	Eugène GUÉGUEN,	de Ploudalmézeau.

Année Scolaire 1925 - 1926

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Georges GUÉGUEN,	de Plogastel St-Germain.	Jean LEMARCHANT,	de Lorient.
Ambroise GUÉGUEN,	de Quiberon.	Paul COUEFFEC,	de Quimper.
Lucien MORVAN,	du Faou.	Stanislas LAURENT,	de Camors.
Georges GRÉLARD,	de Lorient.	Joseph MARZIN,	de Quimperlé.

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine

Louis POSTEC,	de Pont-Aven.	Gabriel LAGADEC,	de Douarnenez.
---------------	---------------	------------------	----------------

Ecole Supérieure de Commerce, Université d'Angers :

Jean GUIRRIEC,	de Loctudy.	René SINKIN,	de Bannalec.
----------------	-------------	--------------	--------------

Examen d'Agriculture :

La Société des Agriculteurs de France, délivre au Likès un prix de 80 francs, et aux Elèves, une Médaille de Vermeil et quatre de Bronze.

Une Médaille de Vermeil, à PIERRE BRANGOULOU,	de Clohars-Carnoët.
Une Médaille de Bronze, à LOUIS CORRÉ,	de Lanriec.
Une Médaille de Bronze, à HERVÉ LE FLOCH,	de Plogonnec.
Une Médaille de Bronze, à HERVÉ BRÉLIVET,	de Plonévez-Porzay.
Une Médaille de Bronze, à FRANÇOIS KENHERVÉ,	de Locunolé.

Brevet Elémentaire :

Jean-Louis NOACH,	de Kerfeunteun.	Jacques KERLOCH,	de Quimper.
Jean GUIRRIEC,	de Loctudy.	Louis LE GALL,	de Bénodet.
Jean RIOUAL,	de Rosporden.	Pierre BRANGOULC	de Clohars-Carnoët.

Année Scolaire 1926 - 1927

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Yves BLOUET,	de Châteaulin.	Henri KÉRAVEC,	de Plozévet.
Jean DAMIAN,	de Quimper.	Alain MORVAN,	de Gourin.
Joseph LE GARS,	de Kerfeunteun.	Yves NIGER,	de Beuzec-Conq.

Ecole de Maistrance de la Marine :

Jean GARGADENNEC,	de Pont-Croix.	Louis FURIC,	de Pont-Aven.
René VINCENT,	de St-Pierre-Quilbignon.	Jean BOZEC,	de Pen-Mané.
Pierre LE FUR,	de Plouhinec.		

Examens d'Agriculture :

La Société des Agriculteurs de France, considère le Likès comme Hors Concours pendant les années 1927-1928, et délivre aux Elèves trois Médailles d'Argent et trois de Bronze.

Une Médaille d'Argent, à MAURICE BRANGOULO,	de Clohars-Carnoët.
Une Médaille d'Argent, à JEAN MAHÉ,	de Briec.
Une Médaille d'Argent, à JEAN BOÉTÉ,	de Ploaré.
Une Médaille de Bronze, à LOUIS GUILLEMOT,	de Gourin.
Une Médaille de Bronze, à YVES OLLIVIER,	de Beuzec-Conq.
Une Médaille de Bronze, à YVES QUÉAU,	de Guengat.

Brevet Elémentaire :

François BOSSENEC,	de Douarnenez.	Pierre GOUIFFÈS,	de Kervénel.
Vincent LE GALL,	de Quéven.	René FEUNTEUN,	de Quimper.
René GOURRET,	de Plogastel-St-Germain.	François SÉITÉ,	de Saint-Pol-de-Léon.
Louis STERVINOÙ,	de Laz.		

Année Scolaire 1927 - 1928

Ecoles d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Joseph BARACH,	de Berné.	Hervé MAHÉ,	de Saint-Goazec.
Mathurin FERRAND,	de St-Jean-Brévelay.	Louis MORZELLEC,	de Guisriff.
Joseph LE HUR,	de la Roche-Bernard.	Pierre LE QUELLEC,	de Quiberon.
Jean LÉOSTIC,	de Lanvéoc.		

Examens d'Agriculture :

La Société des Agriculteurs de France, considère l'Ecole Le Likès comme Hors Concours, et délivre aux Elèves, trois Médailles d'Argent et six de Bronze.

Une Médaille d'Argent, à ALAIN LE BRETON,	d'Ergué-Armel.
Une Médaille de Bronze, à FRANÇOIS POULIQUEN,	de Guimiliau.
Une Médaille d'Argent, à JEAN-LOUIS BRÉLIVET,	de Trégarvan.
Une Médaille de Bronze, à CHARLES CAER,	de Châteaulin.
Une Médaille de Bronze, à JEAN FERRAND,	de Rédéné.

Brevet Elémentaire :

Jean AUDREN,	de Quimperlé.	Jean RUYET,	de Hennebont.
Laurent BLOUET,	de Châteaulin.	Maurice BRANGOULO,	de Clohars-Carnoët.
Yves COURTAY,	de Quimper.	Jean-Louis CHIQUET,	de Saint-Evarzec.
Emile DAMIAN,	de Quimper.	Hervé LE FLOCH,	de Plogonnec.
Marc DANIEL,	de Plœmeur.	Louis GUILLEMOT,	de Gourin.
Hervé GESTIN,	de Saint-Pol-de-Léon.	René GUILLEMOT,	de Guisriff.
Pierre NICOT,	de Melgven.	Jean MAHÉ,	de Briec-sur-l'Odé.

Concours des P.T.T.

Laurent BLOUET,	de Châteaulin.	Louis GUÉGUEN,
-----------------	----------------	----------------

Année Scolaire 1928 - 1929

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelines :

Emmanuel BOT,
Maurice CADIC,
Yves GOUZIEU,

de Quimperlé.
de Quimperlé.
de Loctudy.

Edouard GUIRRIEC,
Hervé MÉNEZ,
Jean PELLÉ,

de Loctudy.
de Quimerch.
de St-Guérolé-Penmarch.

Ecole Technique Supérieure d'Erquelines :

Jean LE GOULIAS, de Caudan.

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine

Pierre GUÉGUEN,
Edouard GUIRRIEC,
Michel MAT,
Vincent LE JEUNE,
Yves GOUZIEU,

de Quiberon.
de Loctudy.
de Pont-Croix.
de Lambézellec.
de Loctudy.

Pascal MOURRAIN,
Thomas MIGNON,
Louis GLOAGUEN,
Guillaume MIGNON,
Pierre BRENNER,

de Plouhinec.
de Plomodiern.
de Concarneau.
de Plomodiern.
de Vannes.

Ecole de la Maistrance de la Marine à Brest :

Michel BOSSER,

de Pont-Croix.

Mathurin GUYADER,

de Meslan.

Concours des P.T.T.

André MAZEAU, de Quimper.

Chemins de Fer (P.O.)

Gabriel FICHOUX,

de Tréhou.

André MAZEAU,

de Quimper.

Admission dans la Marine comme Mécanicien :

Antoine KERFENDAL, d'Audierne.

Examens d'Agriculture :

*La Société des Agriculteurs de France considère l'Ecole Le Likès
comme Hors Concours et délivre aux Elèves de Troisième Année,
deux Médailles d'Argent et six de Bronze.*

Brevet Elémentaire :

Pierre ALLANOT,
Georges BAUGÉ,
Corentin LE BIHAN,
Antoine BOSSER,
Alain BRETON,
André FEUNTEUN,
Jean LE GOFF,
André GUHUR,
Michel HASCOET,

du Faouët.
de Vannes.
de Lorient.
de Douarnenez.
d'Ergué-Armel.
de Saint-Evarzec.
de Quimper.
de Loqueltas.
de Landudec.

Jean HÉNAFF,
François JOUAN,
René LAGADEC,
J.-L. LOZACHMEUR,
André MAZEAU,
Jean MIOSSEC,
Guillaume LE PAPE,
Marc LE PAPE,
Joseph STAGNOL,

de Châteaulin.
de Riec-sur-Belon.
de Pont-Croix.
de Lanvéneq.
de Quimper.
de Dinéault.
de Trégunc.
de Penmarch.
de Quimper.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Jean LE GOFF,
François JOUAN,
René LAGADEC,
MAZEAU,

de Quimper.
de Riec.
de Pont-Croix.
de Quimper.

Guillaume LE PAPE,
Marc LE PAPE,
Joseph STAGNOL,

de Trégunc.
de Penmarch.
de Quimper.

Année Scolaire 1929 - 1930

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes :

Jean AUFFRET, André CHEVALLEREAU, Victor JOSSE,	du Faouët. de Quimper. de St-Pierre-Quiberon.	Jehan LE MÉNÉACH, Marcel QUINTIN, Corentin LE SCAEC,	de Vannes. de Theix. de Lanvaudan.
---	---	--	--

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine, Toulon :

André PHILIPPE, Pierre CASTRIC, Ange PASCO, Victor JOSSE, Louis LE COZ,	de Plouay. de Combrit. de Baden. de St-Pierre-Quiberon. de Gouesnach.	François DONNART, François GARIN, Louis SAINT-JALMES, Eugène RIGUIDEL,	d'Audierne. de Combrit. de Pleubian. d'Arradon.
---	---	---	--

Ecole de Maistrance de la Marine, Brest :

Pierre BLÉIS,	de Combrit.	Philippe OLIVIER,	d'Audierne.
---------------	-------------	-------------------	-------------

Chemins de Fer P.O. :

René DUQUOC,	de Quimper.	Hervé POUPON,	de Locronan.
--------------	-------------	---------------	--------------

Brevet Élémentaire :

Marcel LE BARS, Jean LE BLOUCH, Jean BRÉLIVET, Joseph BRETON, Xavier CARNOT, Clet CARIOU, Louis DERVOUT, Louis LE DU, Yves FEUNTEUN, Eugène GUILLERME, Yves GUILLERMOU, Pierre KERREUN, Pierre LE LOCH,	de Douarnenez. de Saint-Cyr. de Rosnoën. de Landivisiau. de Melgven. de Goulien. de Riec-sur-Bélon. de Collorec. de Saint-Evarzec. de Larmor-Piège. de Saint-Evarzec. de Briec. de Plogastel-St-Germain.	Firmin MOREAU, Henri LE NADER, Jean LE PAGE, Jean PLUNIAN, Jean RAOUL, Sylvain RONCO, Jean STÉPHAN, Adrien LE TILLY, Joseph TOULGOAT, Louis TOULGOAT, Jean FERRAND, Henri RIOU,	de Quimper. de Concarneau. de Kerfeunteun. d'Auray. de Guidel. de Vannes. de Plœmeur. d'Herbignac. de Scaër. de Scaër. de Rédéné. de Concarneau.
---	--	--	---

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Marcel LE BARS, Jean LE BLOUCH, Joseph BRETON, Xavier CARNOT, Henri LE NADER,	de Douarnenez. de Saint-Cyr. de Landivisiau. de Melgven. de Concarneau.	Firmin MOREAU, Jean PLUNIAN, Sylvain RONCO, Jean STÉPHAN, Louis TOULGOAT,	de Quimper. d'Auray. de Vannes. de Plœmeur. de Scaër.
---	---	---	---



Année Scolaire 1930 - 1931

Baccalauréat B. — Sciences-Langues

Henri BILIEN,	de Lorient.	Louis LE MONTAGNER,	de Plœmeur.
Yves CRABOUILLET,	de Dinan.	Jean STÉPHAN,	de Plœmeur.
Jean LE GOFF,	de Quimper.	Louis TOULGOAT,	de Scaër.
Eugène GUILLERME,	de Larmor-Plage.	Joseph LE BRETON,	de Landivisiau.
Yves GUILLERMOU,	de Saint-Evarzec.	Firmin MOREAU,	de Nantes.

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes :

Louis BLÉVENNEC,	de Vannes.	Germain ROUX,	de Tulle.
Jean GOULIAS,	de Caudan.	Jean TRESSARD,	de Quimper.

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine, Toulon

François DONNART,	d'Audierne.	Joseph CARADEC,	de Concarneau.
Jean GOULIAS,	de Caudan.	Fernand CHÈNÉ,	de Pornic.
André BERTHY,	de St-Gildas-de-Rhuys.	Pierre ALLOT,	de Concarneau.

Ecole de Maistrance de la Marine, Brest :

Jean PICHON,	de Pleyben.
--------------	-------------

Concours des P.T.T. :

Section des Mécaniciens

Marcel QUINTIN,	de Theix.	Pierre PAN,	de Gouézec.
-----------------	-----------	-------------	-------------

Section des Surnuméraires

Henri Nader,	de Concarneau.	Pierre BERRIET,	de Goulien.
Louis TOULGOAT,	de Scaër.		

Brevet Elémentaire :

Joseph LE BIHAN,	de Douarnenez.	André LESCOP,	de Plougastel-Daoulas.
Henri LE BOMIN,	de Guiscriff.	René PERROTIN,	de Plumelec.
Joseph BOSSER,	de Douarnenez.	Jean PICHON,	de Pleyben.
Guy BOURHIS,	d'Elliant.	Pierre QUINTIN,	de Gouézec.
Pierre BOURHIS,	de Plogonnec.	Pierre LE ROUZIC,	de Lorient.
Adolphe DONNART,	d'Audierne.	Paul TANGUY,	de Quimper.
Jean DOUGUET,	de Quimper.	François BUZARÉ,	de Landerneau.
Jean GONIDEC,	de Tréboul.	Guillaume LE BARS,	de Gourlizon.
Jean-Louis HÉMONT,	de Guengat.	Etienne TANGUY,	d'Ergué-Gabéric.
Pierre KÉRAVEC,	de Plovan.	Jean-Louis GOAS,	de Rumengol.
Jean KERBOURC'H,	de Landudal.	Henri LÉOSTIC,	de Lanvéoc.
Pierre LE LAY,	de Quimper.	Gabriel DERRIEN,	de Plomodiern.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Section Générale

Henri BOMIN,		Pierre QUINTIN,	
Pierre ROUZIC,		Joseph BOSSER,	
Jean DOUGUET,		Joseph LE BIHAN,	
René PERROTIN,		Pierre BERRIET,	

Sections Spéciales. — 1° Agricole

Jean GONIDEC,	de Tréboul.	Pierre BOURHIS,	de Plogonnec.
Jean FICHOUX,	d'Arzano.		

2° Commerciale

Pierre BERRIET,	de Goulien.	Henri BOMIN,	de Guiscriff.
Jean DOUGUET,	de Quimper.		

Agricole avec félicitations du jury

Jean CARRÉ,	de Pont-Scorff.	Jean-Louis GOAS,	de Rumengol.
-------------	-----------------	------------------	--------------

Année Scolaire 1931 - 1932

Baccalauréat :

Deuxième Partie. — Mathématiques élémentaires

Henri BILIEN,	de Lorient.	Jean STÉPHAN,	de Plœmeur.
Jean LE GOFF,	de Quimper.	Louis LE MONTAGNER,	de Plœmeur.
Yves GUILLERMOU,	de Saint-Evarzec.		

Philosophie

Joseph BRETON,	de Landivisiau.
----------------	-----------------

Première Partie B

Pierre BOURHIS,	de Plogonnec.	Jean KERBOURCH,	de Landudal.
Célestin LE DEZ,	de Coray.	Pierre KERREUN,	de Briec-de-i'Odet.
Alphonse DONNART,	d'Audierne.	André LESCOP,	de Plougastel-Daoulas.
Jean LE GOFF,	de Pouldreuzic.	Pierre LE LOCH,	de Plogastel-St-Germain.
François HOURMANT,	de Collorec.	Baptiste PENNANEACH,	du Juch.

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes :

Guy LE BOURHIS,	d'Elliant.	Louis RIOU,	de Quimperlé.
Alain DUNCUFF,	de Quimper.	Marcel ROUAT,	de Riec-sur-Belon.

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine de Toulon :

Jean PICHON,	de Pleyben.
--------------	-------------

Brevet Elémentaire :

François CABON,	de Lambézellec.	Joseph MOUÉLIC,	de Saint-Nazaire.
André LE CORRE,	d'Auray.	Yves OLLIVIER,	de Kernével.
Louis DAERON,	de Châteauneuf-du-Faou.	Jean PICHON,	de Pleyben.
François DAGORN,	de Riec-sur-Belon.	Jean GOFF,	de Pouldreuzic.
Jules DANIC,	de La Trinité-sur-Mer.	Roger GUYADER,	d'Epinay-sur-Seine.
Henri LE GALL,	de Pleyben.	Raymond GUILLERME,	de Pont-de-Buis.
Jean-Louis LE GOAS,	de Rumengoï.	Yves GUILLOU,	de Quimperlé.
Alain GUENNEC,	de Quimper.	Hubert STÉPHAN,	de Groix.
François HOURMANT,	de Collorec.	Etienne TANGUY,	d'Ergué-Gabéric.
Francis LASTENNET,	de Douarnenez.	Georges VANNIER,	de Douarnenez.
Jean LOZACHMEUR,	de Kerfeunteun.		

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Section Agricole

Jean CARRÉ,	de Pont-Scorff.
-------------	-----------------

Section Générale

François DAGORN,	de Riec-sur-Belon.	Alain GUENNEC,	de Quimper.
Henri LE GALL,	de Pleyben.	François HOURMANT,	de Collorec.
Jean-Louis LE GOAS,	de Rumengoï.	Francis LASTENNET,	de Douarnenez.
Roger GUYADER,	d'Epinay-sur-Seine.	Yves OLLIVIER,	de Kernével.
Raymond GUILLERM,	de Pont-de-Buis.	Etienne TANGUY,	d'Ergué-Gabéric.

Année Scolaire 1932 - 1933

Baccalauréat :

Deuxième Partie. — Philosophie

Pierre BOURHIS, de Plogonnec.

Mathématiques élémentaires

Adolphe DONNARD, Jean KERBOURCH,	d'Audierne. de Landudal.	Pierre LE LOCH, Louis TOULGOAT,	de Plogastel-St-Germain de Scaër.
-------------------------------------	-----------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

Première Partie B

Pierre DONNARD, Henri LE GALL, André GOURLET, Roger LE GUYADER, René JAOUEN, Pierre KÉRAVEC,	de Quimper. de Pleyben. du Passage-Lanriec. d'Epinay-sur-Seine. de Kerfeunteun. de Plovan.	Pierre LE LAY, Jean MAT, Hubert STÉPHAN, Francis SEZNEC, Pierre LE GALL,	de Quimper. de Pont-Croix. de l'Île de Groix. de Quimper. de Bénodet.
---	---	--	---

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes :

Jean LOZACHMEUR, de Kerfeunteun.

Brevet Élémentaire :

Yves LE BRAS, Joseph DESBOIS, Henri LE GALL, Louis GADEL, André GESTIN, Louis GUÉGUEN,	de Le Cloître Pleyben. de Saint-Brieuc. de Douarnenez. de Douarnenez. de Kerfeunteun. de Quiberon.	Georges HERVO, François LARGENTON, Jean PÉREZ, Jean QUILFEN, Alain TYMEN,	d'Ergué-Armel. de Douarnenez. de Scaër. de Fouesnant. de Plogastel-St-Germain.
---	---	---	--

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Section Agricole

Pierre GUÉRER,	de Lanvéneën.	-- Hervé LE GRAND,	de Bézou-la-Forêt.
----------------	---------------	--------------------	--------------------

Section Générale

Louis GUÉGUEN, André GESTIN, Louis GADEL,	de Quiberon. de Kerfeunteun. de Douarnenez.	Alain TYMEN, Georges HERVO, Jean PÉREZ,	de Plogastel. d'Ergué-Armel. de Scaër.
---	---	---	--

Année Scolaire 1933 - 1934

Baccalauréat :

Classe de Mathématiques

Jean LE GOFF, André GOURLET, René JAOUEN,	de Pouldreuzic. du Passage-Lanriec. de Kerfeunteun.	Henri LE GALL, Hubert STÉPHAN, François SALAUN,	de Pleyben, admissible. de Groix, admissible. de Plouescat, admissible.
---	---	---	---

Classe de Première B'

François DURAND, Louis LE NERRANT, Jacques MOURLET, Pierre STERVINO,	de Pont-Aven. d'Elliant. de Quimper. de Laz.	Alain TYMEN, Raymond KERGUEN, Henri LE GALL, Alain LE NAOUR,	de Plogastel-St-Germain. de Ploërmel. de Douarnenez, admissib. d'Elliant, admissible.
---	---	---	--

Brevet Élémentaire :

Jean BOHEC,
Mathurin BERNARD,
Pierre BERTHOLOM,
Jean COLLETER,
Jean COUSTUMER,
Emile GALLOUDEC,

de Quiberon.
d'Elliant.
d'Ergué-Armel.
de Kerfeunteun.
de Pont-Aven.
de Plouay.

Jean-B. LARGENTON,
Guillaume MOURRAIN,
Pierre QUÉRÉ,
Armel COUEDEL,
Eugène GENOT (adm.),

de Douarnenez.
de Plouhinec (F.).
de Lorient.
d'Arzon.
de Quimperlé.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Emile GALLOUDEC,
Robert ROUAT,
Jean BOHEC,
Mathurin BERNARD,

de Plouay.
de Riec-sur-Belon.
de Quiberon.
d'Elliant.

Pierre BERTHOLOM,
Jean COLLETER,
Jean COUSTUMER,
Pierre QUÉRÉ,

d'Ergué-Armel.
de Kerfeunteun.
de Pont-Aven.
de Lorient.

Section Commerciale

Pierre de BERTHOLOM, de Quimper.

Année Scolaire 1934 - 1935

Baccalauréat :

Deuxième Partie. — Mathématiques

Jean MAT,
Jacques MOURLET,

de Pont-Croix.
de Quimper.

Alain TYMEN,

de Plogastel-St-Germain

Philosophie

Raymond KERGUEN, de Ploërmel.

Première Partie. — Série B

Jean COLLETER,
François LE DOARÉ,
Henri LE GALL,
Emile LE GALLOUDEC,
Alain GRUNCHEC,

de Kerfeunteun.
de Penhars.
de Douarnenez.
de Plouay.
de Plouhinec.

Guillaume MOURRAIN,
Alain LE NAOUR,
Victor RIOU,
Jean ROLLAND,
Albert URCUN,

de Plouhinec.
d'Elliant.
de Combrit.
de Langolen.
de Quimper.

Brevet Élémentaire :

Joseph CLUYOU,
Albert CORBEL,
Yves GOURMELEN,

de l'Île-Tudy.
de Le Merzer.
d'Ergué-Armel.

Raymond HELIAS,
Louis KERGRENE,
Pierre NICOLAS,

de Plonéour-Lanvern.
de Quiberon.
de Combrit.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Section Générale

Albert CORBEL.
Raymond HELIAS.

Louis KERGRENE.

Section Commerciale

Jean CORNEC, de Plouédern, admissible.

Année Scolaire 1935 - 1936

Baccalauréat :

Première Partie. — Série B

Jean LE BESCOND,	de Plomelin.	Jean OLIVIER,	de S ^t -Quay-Portrieux.
René BORDIEC,	de Pluguffan.	Auguste QUEFFÉLEC,	de Châteaulin.
Yves COLLÉTER,	de Kerfeunteun.	Gabriel RAUX,	de Pornic.
Jean CREUZET,	de Nozay.	Raymond HÉLIAS,	de Plonéour-Lanvern.
Georges MOISAN,	de Vannes.	Louis LÉONUS,	d'Ergué-Gabéric.

Deuxième Partie. — Série Mathématiques

François LE DOARÉ,	de Penhars.	Pierre STERVINOÛ,	de Laz.
Alain LE NAOÛR,	d'Elliant.	Yves LOZACHMEÛR,	de Guengat.

Série Philosophie

François LE DOARÉ,	de Penhars.	Jacques MOURLET,	de Quimper.
--------------------	-------------	------------------	-------------

SUCCÈS DIVERS

Université Catholique de l'Ouest ; Concours Général des Institutions libres de l'Ouest.

Littérature

Jean CREUZET,	de Nozay.
---------------	-----------

Sciences Mathématiques

Jean CREUZET,	de Nozay.
---------------	-----------

Brevet Élémentaire :

Jean BIGER,	de Guilvinec.	Jean LAOUÉNAN,	de Goulien.
Jean LE BIHAN,	de Scaër.	Noël LOUBOUTIN,	de Quéménéven.
Jean LE BESCOND,	de Plomelin.	Henri LEMEILLEUR,	de Quimper.
Francis BILLON,	de Plomodiern.	Jean NARGEOT,	de Quimper.
René BORDIEC,	de Pluguffan.	Sébastien POCHAT,	de Guilvinec.
Louis LE BRAS,	de Guiclan.	René PORODO,	de Bannalec.
Jean-Pierre BERNARD,	de Beuzec-Conq.	Joseph QUÉINNEC,	de Quimper.
Marcel CHIQUET,	de Saint-Evarzec.	Albert SELLIN,	de Névez.
Paul CABON,	de Quimper.	Jacques SOUDAIN,	de Quimper.
Yves COLLÉTER,	de Kerfeunteun.	Jean TANIOU,	de Quimper.
Louis DAIGRE,	de Belle-Ile-en-Mer.	Albert URCUN,	de Quimper.
Yves DUPONT,	de Guicriff.	René BOTHOREL,	de Landrévarzec.
Louis LE GARREC,	de Beuzec-Conq.	François MALGORN,	de Plougoulm.
Jean HELLÉGOUACH,	de Guidel.	François MAZÉ,	de Bourg-Blanc.
Francis L'HÉNORET,	de Plonéour-Lanvern.	Pierre PELLINET,	de Plomodiern.
Gabriel KÉRÉBEL,	de Quimper.		

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Section Générale

Jean LE BESCOND,	de Plomelin.	Jean LAOUÉNAN,	de Goulien.
Jean BIGER,	de Guilvinec.	Noël LOUBOUTIN,	de Quéménéven.
René BORDIEC,	de Pluguffan.	Henri LEMEILLEUR,	de Quimper.
Louis LE BRAS,	de Guiclan.	Sébastien POCHAT,	de Guilvinec.
Marcel CHIQUET,	de Saint-Evarzec.	René PORODO,	de Bannalec.
Yves COLLÉTER,	de Kerfeunteun.	Jean TANIOU,	de Quimper.
Louis DAIGRE,	de Belle-Ile-en-Mer.	Gabriel GUÉGAN,	de Quimperlé.
Yves DUPONT,	de Guicriff.		

Section Industrielle

Paul CABON,

de Quimper.

Michel LE MOAL,

de Vannes.

Section Commerciale

René PORODO,

de Bannalec.

*La Société des Agriculteurs de France a décerné des Médailles aux Elèves
qui ont obtenu les meilleures notes en Agriculture*

Une Médaille de Vermeil, à ALBERT BLOUET,
Une Médaille d'Argent, à MICHEL CROISSANT,
Une Médaille d'Argent, à ANDRÉ PIERRE,
Une Médaille d'Argent, à JEAN-LOUIS DOARÉ,

de Saint-Coulitz.
de Landrévarzec.
de Pleuven.
de Plogonnec.

SUCCÈS DIVERS

Ecole d'apprentissage des chemins de fer de l'Etat, à Rennes.

Francis BILLON,

de Plomodiern.

Ecole de Maistrance des Mécaniciens de la Marine de Toulon :

Jean LAOUÉNAN.

Ecole d'Hydrographie de Nantes, section des Mécaniciens.

Louis PITARD.



Année Scolaire 1936 - 1937

Baccalauréat :

Deuxième Partie. — Série Mathématiques

René BORDIEC,	de Pluguffan.	Jean OLIVIER,	de S ^t -Quay-Portrieux.
Yves COLLÉTER,	de Quimper.	Jean QUÉRÉ,	de Pouldreuzic.
Jean COLLÉTER,	de Quimper.	Gabriel RAUX,	de Pornic.
Jean CREUZET,	de Nozay.	Jean ROLLAND,	de Langolen.
Guillaume MOURRAIN,	de Plouhinec.		

Première Partie. — Série B

Jean LE BEUX,	de Melgven.	Pierre GUYADER,	de Brieç.
Louis LE BRAS,	de Guiclan.	Pierre JOUVIN,	de Quimper.
Pierre DOUÉRIN,	de Plogonnec.	Joseph LANOE,	de Questembert.
Yves DUPONT,	de Guisriff.	Henri LEMEILLEUR,	de Quimper.
Alain FILY,	de Plogonnec.	Sébastien POCHAT,	de Guilvinec.
Louis LE GARREC,	de Beuzec-Conq.	François RIOU (A. B.),	de Kerfeunteun.
Raymond GUINET,	de Quimper.		

Université Catholique d'Angers

Classe de Première

Alain FILY.

Classe de Seconde

Pierre TOULHOAT.

Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes :

Jean LE BIHAN,	de Scaër.	Jean DRÉAN,	de Pluneret.
Paul CABON,	de Quimper.	François TÉPHANY,	de Camaret.

Certificat d'Aptitude Professionnelle (C. A. P. officiel)

Ajustage

Maurice AURIAU.	Jean KÉRIBIN.
Pierre LÉ BERRE.	Jean KERVROËDAN.
Jean LEBERRE.	Léonard MARTIN.
Jean LE BIHAN.	Joseph MOISAN.
Albert BURGERT.	Jean MOALIC.
Trémour CARDINAL.	Pierre NICOLAS.
Pierre CHOSSEC.	Clet PAILLART.
Jean CONANEC.	François PERROT.
Jean COSQUER.	Thomas PÉTON.
André DESNÉ.	Francis PRADO.
Jean DRÉAN.	Hervé LE ROUX.
Pierre DRÉAN.	Henri RIOU.
Eugène GONIDEC.	Joseph RUELLO.
Joseph GOURLAOUEN.	Jean SÉVIGNON.
Yves GLOAGUEN.	André SEZNEC.
Jean JAOUEN.	Yves TAROUILLY.
Jean KENHERVÉ.	François TÉPHANY.

Tour

Jacques BRIAND.	Guy KOUN.
Paul CABON.	

Menuiserie

Laurent FLOCHLAY.

Electricité

Roger CHABEAUX.

Examen de l'Académie Dactylographique de France :

59 Lauréats dont 11 Mentions Très Bien

Sténographie

Jean COROLLER.
Louis PLOUZENNEC
Louis COSQUER.
Pierre UGUEN.
René BOURBAO.
Marc CATHELAIN.

Claude LE GALL.
Louis LE GARS.
Louis COURÉ.
Robert LE GALL.
Albert FORGET.

Dactylographie

Pierre ALLIOUX.

Brevet Élémentaire :

Pierre ALLIOUX,
Vincent BARIOU,
Pierre LE BERRE,
Jean LE BERRE,
Joseph BIDEAU,
Yves LE BIHAN,
Robert BOISSEL,
Ange CAUDAL,
Roger CHABEAUX,
Henri CHATALIC,
Jean CONANEC,
Louis COSMAO,
Pierre DOUÉRIN,
François FLOCH,
Marcel LE GALL,
Théophile LE GALL,

de Vannes.
de Pouldergat.
d'Ergué-Armel.
de Quimper.
de l'Île-aux-Moines.
d'Ergué-Armel.
de Quimper.
de Quimper.
de Locqueltas.
de Gourlizon.
de Vannes.
de Plogonnec.
de Plogonnec.
de Ploudiry.
de Rosporden.
de Landivisiau.

Jean GUERNIC,
Pierre GUIRRIEC,
Denis HASCOET,
Alain HÉMON,
Jean KERNEC,
Jean KERVROÉDAN,
François LAURENT,
Jean MADEC,
Pierre NICOLAS,
Francis PRADO,
Jean PUNGIER,
Jean ROSPAPE,
Hervé LE ROUX,
Jean SÉVIGNON,
Yves TARRIDEC,
Francis LE VERN,

de Guisriff.
de Guilvinec.
de Quimper.
de Landrévarzec.
de Plouay.
de Douarnenez.
de Pluguffan.
de Quiberon.
de Plomodiern.
de Carnac.
de Saint-Malo.
de Briec.
de Kerfeunteun.
de Quimper.
de Landrévarzec.
de Lesneven.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur :

Pierre ALLIOUX,
Pierre LE BERRE,
Yves LE BIHAN,
Jean CONANEC,
Louis COSMAO,
Pierre DOUÉRIN,

de Vannes.
d'Ergué-Armel.
d'Ergué-Armel.
de Vannes.
de Plogonnec.
de Plogonnec.

Jean KERVROÉDAN,
François LAURENT,
Jean MADEC,
Jean ROSPAPE,
Hervé LE ROUX,

de Douarnenez.
de Pluguffan.
de Quiberon.
de Briec.
de Kerfeunteun.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION (<i>Il y a cent ans...</i>).....	9
CHAPITRE PREMIER. — Fondation de l'Ecole	15
CHAPITRE II. — Les Débuts (1838-1846).....	27
CHAPITRE III. — Le Directorat du FRÈRE CHARLEMAGNE (1846-1854)....	37
CHAPITRE IV. — Le Pensionnat Sainte-Marie (1854-1870), Directorat du FRÈRE DAGOBERT	51
CHAPITRE V. — La fin d'un long directorat (1870-1879).....	67
CHAPITRE VI. — Premières conséquences des lois de laïcisation (1879-1887)	77
CHAPITRE VII. — Directorat du FRÈRE CYRILLE DES ANGES (1887-1901)..	91
CHAPITRE VIII. — Avant la fermeture (1901-1906)	103
La vie au pensionnat avant 1906.....	106
CHAPITRE IX. — Directorats de M. LE GALL et de M. GAUTIER (1919-1932)	115
Réouverture du Likès.....	116
Musique instrumentale	129
CHAPITRE X. — Directorats de M. BUANIC et de M. BENGLOAN.....	133
CHAPITRE XI. — Fêtes - Sports - Amicale (1919-1938).....	141
Les Fêtes au Likès.....	141
Les Sports au Likès.....	144
L'Amicale reconstituée	146

VERS L'AVENIR

Aumôniers de l'Ecole Sainte-Marie.....	151
Vocations supérieures	153
La Section normale du Likès	157
Evolution scolaire de l'Ecole	161
Graphique de la population de l'Ecole Sainte-Marie (1838-1938).....	166
Etat du Personnel enseignant au Likès depuis 1919.....	169
Le Corps professoral en 1938.....	173
Résultats des examens et des concours officiels.....	177
Résultats obtenus à divers examens.....	208



